

ÉCOLE DOCTORALE SHS

Laboratoire Ligérien de Linguistique (UMR CNRS 7270)

THÈSE présentée par :

Émeline LECUIT

soutenue le : **30 novembre 2012**

pour obtenir le grade de : Docteur de l'université François – Rabelais de Tours

Discipline/ Spécialité : Linguistique

LES TRIBULATIONS D'UN NOM PROPRE EN TRADUCTION

**Étude contrastive du nom propre et de sa
traduction à partir d'un corpus aligné de dix
langues européennes**

THÈSE dirigée par :

M. Denis MAUREL
M. Duško VITAS

Professeur, Université François-Rabelais Tours
Professeur, Université de Belgrade

RAPPORTEURS :

M. Christopher GLEDHILL
M. Geoffrey WILLIAMS

Professeur, Université Paris Diderot
Professeur, Université Bretagne-Sud

JURY :

M. Jean-Louis FOURNIER
M. Christopher GLEDHILL
M. Denis JAMET
M. Denis MAUREL
M. Duško VITAS
M. Geoffrey WILLIAMS

Professeur, Université François-Rabelais Tours
Professeur, Université Paris Diderot
Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3
Professeur, Université François-Rabelais Tours
Professeur, Université de Belgrade
Professeur, Université Bretagne-Sud

« Si l'on se préoccupait de l'achèvement des choses, on n'entreprendrait jamais rien. » (François 1^{er})

Remerciements

A Denis Maurel, qui m'a proposé ce sujet et pour m'avoir rendue accro aux noms propres. A Duško Vitas, pour avoir accepté de rejoindre l'équipe et pour le recueil des textes du corpus sans quoi rien n'aurait été possible.

A Denis et Duško, pour leur accueil (de longue durée à Tours, et de plus courte durée, pour des séjours studieux et gastronomiques à Belgrade), pour leur enthousiasme, leur gentillesse, pour les mots justes qui ont su me remotiver dans les moments de doute, et surtout pour leur patience.

Aux « Docteurants » : Elo, Jo, Marjo, Pierrot, So, Tino.

Ne voulant pas surcharger davantage de noms propres une thèse qui en contient déjà beaucoup, je me contenterai de descriptions définies pour la suite. Vous vous reconnaitrez...

Aux collègues de bureau(x), tous accents confondus, qu'ils soient du sud, de l'est, voire d'un peu plus loin, pour leur bonne humeur et leur aide précieuse.

A mes sponsors...

Aux amis qui n'ont pas fui malgré les longues périodes de silence.

A ma famille.

Et à tous ceux qui m'ont aidée et/ou soutenue, de près ou de loin (au sens propre et au sens figuré) lors des différentes étapes de réalisation de ce travail :

Merci! Благодаря ви ! Thank you! Danke! ¡Gracias!

Ευχαριστώ! Grazie! Dziękuję! Obrigada ! Hvala !

Résumé

Les noms propres sont omniprésents et intéressent, depuis des siècles, philosophes et linguistes.

Le travail réalisé ici est une étude contrastive des noms propres en traduction, divisée en quatre parties.

Les deux premières parties sont théoriques. La première partie traite de la notion de nom propre en linguistique anglaise et en linguistique française. La deuxième partie présente les différents procédés de traduction, illustrés par des exemples sur les noms propres.

Les deux parties suivantes sont expérimentales. La troisième partie détaille les différentes étapes de la constitution de notre corpus multilingue parallèle aligné et annoté, composé de onze versions du roman de Jules Verne, *Le Tour du Monde en quatre-vingts jours*, en dix langues européennes. La quatrième partie expose les résultats obtenus suite à l'observation du comportement des noms propres en traduction.

Cette étude contredit souvent l'hypothèse largement répandue de leur intraduisibilité.

Mots-clés : noms propres, traduction, corpus multilingue parallèle aligné, annotation, alignement

Résumé en anglais

Proper names are omnipresent and have long held the interest of both philosophers and linguists.

Our work, divided into four parts, presents, from a contrastive perspective, the behaviour of proper names in translation.

The first two parts are theoretical. Firstly, we give a general presentation of what is a proper name from the point of view of both English and French linguistics. Secondly, we introduce the different translation processes proper nouns can undergo.

The last two parts are experimental. We begin by explaining the different phases in the process of constitution of our aligned and annotated multilingual parallel corpus, composed of eleven versions of Jules Verne's novel, *Le Tour du monde en quatre-vingts jours*, in ten European languages. We then present the results obtained from the observation of proper names behaviour in translation.

These results often contradict the widespread idea regarding proper names untranslatability.

Key words : proper names, translation, aligned parallel multilingual corpus, annotation, alignment

Les Tribulations du nom propre en traduction

Chapitre I. De l'importance des noms propres	20
Chapitre II. Où l'on tente de définir les noms propres	28
Chapitre III. Dans lequel on propose une typologie.....	72
Chapitre IV. Dans lequel on découvre l'art de la traduction	94
Chapitre V. Les procédés de traduction	115
Chapitre VI. Où les noms propres et la traduction font finalement bon ménage	128
Chapitre VII. Qui présente un roman et son auteur	159
Chapitre VIII. Dans lequel il est question de langues.....	171
Chapitre IX. Où l'on découvre des outils.....	189
Chapitre X. Dans lequel est dévoilé le corpus.....	213
Chapitre XI. Premiers constats	230
Chapitre XII. Dans lequel on observe les traductions des noms propres à proprement parler.....	233
Chapitre XIII. Qui montre que les noms propres s'accompagnent d'autres adaptations à un système.....	267

Liste des tableaux

Tableau 1 : Typologie de Prolex (Agafonov et al. 2006).....	76
Tableau 2 : Typologie de CasEN 1.0.....	78
Tableau 3 : Tableau récapitulatif des procédés de traduction évoqués.....	127
Tableau 4 : Les sources des versions utilisées dans le corpus.....	177
Tableau 5 : Nombre de locuteurs des langues du corpus.....	178
Tableau 6 : Langues officielles de l'Europe géographique.....	187
Tableau 7 : Jeu d'étiquettes utilisé pour le texte français.....	201
Tableau 8 : Couverture du texte par les noms propres (en nombre de caractères).....	203
Tableau 9 : Couverture du texte par les noms propres (en nombre de mots).....	203
Tableau 10 : Répartition des noms propres par supertypes.....	203
Tableau 11 : Equivalence 1:1 (illustration schématique).....	213
Tableau 12 : Exemple d'équivalence 1:1 tiré du corpus.....	213
Tableau 13 : Equivalence 1:2 (illustration schématique).....	214
Tableau 14 : Exemple d'équivalence 1:2 (FRA-ENG2) tiré du corpus.....	215
Tableau 15 : Equivalence 2:1 (illustration schématique).....	215
Tableau 16 : Exemple d'équivalence 2:1 (FRA-ENG1) tiré du corpus.....	216
Tableau 17 : Extrait du corpus final : première phrase du roman.....	217
Tableau 18 : Extrait du tableau de décompte (FRA-SPA).....	220
Tableau 19 : Extrait du tableau de décompte (FRA-ENG1 et FRA-ENG2).....	221
Tableau 20 : Les procédés de traduction dans le corpus (résultats).....	232
Tableau 21 : occurrences des noms des personnages principaux.....	262
Tableau 22 : noms et adjectifs relationnels.....	264
Tableau 23 : flexion en polonais.....	274
Tableau 24 : flexion et dérivation en serbe.....	276

Liste des figures

Figure 1 : Extrait du cahier d'une élève de CE1	26
Figure 2 : Le nom propre en discours (schématisation de Wilmet, 1991).....	51
Figure 3 : Schéma de l'acte de traduction	113
Figure 4 : Frontispice du <i>Tour du monde en quatre-vingts jours</i> (édition de Hetzel), par Léon Benett.....	163
Figure 5 : Phileas Fogg, par A. de Neuville	166
Figure 6 : Jean Passepartout, par A. de Neuville	166
Figure 7 : Itinéraire de Phileas Fogg et ses acolytes (illustration par A. de Neuville et L. Benett).....	170
Figure 8 : Les langues de l'Europe (Malherbe 2010:1715).....	179
Figure 9 : Interface d'Unitex (Paumier 2011).....	193
Figure 10 : Extrait du texte initial avant annotation.....	196
Figure 11 : Extrait du texte après annotation (CasSys)	196
Figure 12 : Le graphe personroi.grf pour la reconnaissance des noms de rois, reines et autres altesses	197
Figure 13 : extrait de balisage	207
Figure 14 : Extrait du bi-texte XAlign FRA-POR (équivalence 1:1).....	209
Figure 15 : Extrait du bi-texte FRA-ENG2 (équivalence 1:2)	209
Figure 16 : Extrait du fichier d'alignement (alignement 1:1 de d1p1s1 du texte français et d1p1s1 du texte portugais)	210
Figure 17 : Extrait du fichier d'alignement (raccordement de d1p1s1 et d1p1s2 dans ENG2)	210
Figure 18 : Extrait du fichier d'alignement (alignement contenant un raccordement)	210
Figure 19 : Erreurs d'alignement (XAlign).....	211
Figure 20 : Correction de l'alignement erroné (XAlign).....	211
Figure 21 : Interface d'XAlign	212
Figure 22 : XAlign Locate Pattern.....	212
Figure 23 : Sélection du filtre	218

Notes au lecteur

Note sur la présentation générale de l' « ouvrage » :

Que le lecteur ne soit pas surpris à la lecture des titres qui composent notre travail. Nous nous sommes inspirée du *Tour du monde en quatre-vingts jours* pour la présentation du sommaire, mais aussi pour la dénomination des parties (qui sont des titres ou parties de titres de chapitres de différents ouvrages de Jules Verne) et des chapitres (qui s'inspirent largement de la syntaxe des titres de chapitres verniens). Nous espérons que ce petit clin-d'œil n'entachera pas, mais au contraire égaiera, la lecture du présent document.

Note sur le choix des exemples

Nous avons souhaité parsemer notre texte de nombreux exemples, qui visent à rendre notre exposé plus vivant et qui sont, selon nous, les meilleurs moyens de se rendre compte de la réalité d'événements linguistiques. Les exemples choisis sont de trois types :

- Des exemples pris dans la presse écrite ou informatisée : les sources sont alors indiquées entre parenthèses à la fin de l'exemple.
- Des exemples pris sur le site de Linguee¹, qui regroupent des exemples variés (tels que des extraits de sites, de blogs, etc.) qui sont représentatifs de la langue en usage : ces exemples seront suivis du code (Linguee). Le lecteur pourra, sans aucune difficulté, retrouver ces exemples sur la base de données en entrant des mots-clés dans le champ de requête.
- Quelques exemples créés de toute pièce par nos soins (et jugés acceptables par nos relecteurs) : ceux-ci ne seront, par conséquent, suivis d'aucun code.

¹ <http://www.linguee.fr/>

Note sur l'auteur

Le titre de cet ouvrage annonce un travail sur une dizaine de langues européennes. Nous tenons à le préciser : nous ne sommes pas decalingue, loin de là. A tous ceux qui nous objecterez ce défaut, nous rappellerons/objecterons qu'à notre avis, le linguiste n'est pas celui qui sait parler des langues, mais celui qui sait en parler...Nous pensons aux nombreuses occasions où, annonçant que nous travaillions en linguistique, nous nous sommes vue interrogée : « Ah oui ? Et vous/tu parlez/parles combien de langues ? » Que le linguiste qui n'a jamais eu à répondre à cette question nous jette la première pierre. Nous avons fait face à cette « incompétence », armée de grammaires et dictionnaires mono et bilingues et entourée de collègues et/ou amis en mesure de nous fournir leur aide précieuse.

Introduction

Nombreuses sont les personnes qui ont esquivé un sourire à la lecture de l'intitulé de notre thèse. Au-delà du jeu de mot (avec le titre d'un roman de Jules Verne), l'idée d'étudier les noms propres en traduction paraît pour certains plutôt étrange. Il est facile de comprendre cette réaction, au regard de l'idée largement répandue selon laquelle les noms propres ne se traduisent pas. Cette idée n'est pas récente. Il y a plus de cent ans déjà, George Moore écrivait :

« Tous les noms propres, quelque imprononçables qu'ils soient, doivent être rigidelement respectés » (Moore, cité par Connes, 1959:138, In Ballard, 2001:11)

Cette affirmation a fait preuve d'une résistance accrue à travers le temps. Elle est même transmise dans des ouvrages d'apprentissage des langues et des manuels de traduction. On la trouve encore, sous la forme d'un avertissement, dans la présentation du concours externe du CAPES-CAFEP 2009 :

« [...] nous déconseillons aux futurs candidats de traduire les prénoms et les noms propres(...). [...] Nous rappelons que les noms propres ne se traduisent pas. »

Cependant, même si cette théorie semble bien ancrée, certaines études récentes ont ouvert de nouvelles perspectives concernant la traduction des noms propres. Ces éléments sont dorénavant considérés par certains (nous en faisons partie) comme des unités de traduction à part entière. Le titre de la monographie de Michel Ballard (2001), *Le Nom propre en traduction*, est évocateur. Il y a bien des choses à dire sur le sujet.

Nous défendons la thèse selon laquelle les noms propres, loin de devoir être systématiquement reportés, peuvent être sujets à grand nombre de procédés de traduction reconnus.

Notre travail suit deux axes. Avant toute étude, un premier axe, tout à fait théorique, est nécessaire pour définir la notion de nom propre sur laquelle nous allons travailler. Nous traiterons de cette notion dans le cadre de la linguistique française et de la linguistique anglaise. Le second axe, expérimental, nous permet d'étayer nos recherches par une étude sur un corpus composé de dix langues européennes très diverses.

Cet ouvrage est divisé en quatre parties. Dans la première, nous choisissons, après avoir énoncé les différentes propositions de définition des noms propres, du point de vue de la linguistique française et de la linguistique anglaise, une définition qui nous semble représentative de la classe entière des noms propres. Nous accompagnons cette définition d'une typologie des noms propres, utilisée dans la suite du travail.

Après cette entrée en matière, nous abordons, dans la deuxième partie, le domaine de la traduction. Un descriptif de l'opération de traduction, ainsi qu'un récapitulatif des différents procédés à la disposition des traducteurs, nous amène à quelques observations sur les noms propres et leur comportement en traduction.

Afin d'étudier ce phénomène d'un point de vue plurilingue, nous proposons ensuite de présenter, dans la troisième partie, les différentes étapes de constitution de ce qui sera notre corpus d'étude, à savoir un corpus multilingue, comprenant onze versions dans dix langues différentes du roman de Jules Verne, *Le Tour du monde en quatre-vingts jours*.

Enfin, la quatrième et dernière partie est consacrée à l'étude de ce corpus, accompagnée d'exemples et de résultats chiffrés sur l'utilisation des différents procédés de traduction concernant les noms propres.

PREMIERE PARTIE

*OU IL EST QUESTION DE CHOSES ET
D'AUTRES² ...A PROPOS DES NOMS PROPRES*

² Le titre de cette partie s'inspire du titre du chapitre XVII du roman de Jules Verne, *Le Tour du monde en quatre-vingts jours* : « Où il est question de choses et d'autres pendant la traversée de Singapore à Hong-Kong ».

Introduction

« La maîtrise de la langue exige aussi celle des noms propres. »
Alain Rey, *Le Petit Robert des noms propres*

Il paraît difficile de commencer un travail sur les noms propres sans expliquer auparavant ce qu'est un nom propre. Cette première partie se présente donc sous la forme d'un état de l'art sur cette catégorie de noms qui semblent à part.

Nous ne souhaitons pas donner une nouvelle définition des noms propres mais faire le tour des idées reçues et, à partir de constats, d'exemples variés et d'anecdotes, illustrer la place importante des noms propres dans nos sociétés.

Le chapitre 1 met l'accent sur la place des noms propres dans la communication. Les noms propres sont partout et indispensables. Nous apprenons à les reconnaître dès notre plus jeune âge et les utilisons sans cesse dans notre vie quotidienne. Nous complétons cette entrée en matière d'un petit historique.

Le chapitre 2 propose un tour d'horizon des critères soi-disant définitoires de la catégorie des noms propres proposés par les grammairiens et souvent objectés par les linguistes. Nous y énonçons un certain nombre de constats, souvent anecdotiques, qui ont retenu notre attention au fur et à mesure de la rédaction de cet état de l'art. Nous présentons à la fin de ce chapitre la définition des noms propres que nous retenons et qui nous paraît la plus apte à représenter l'ensemble des noms propres.

Le chapitre 3 est consacré aux typologies des noms propres existantes. Nous en présentons quelques-unes et choisissons celle qui sera la nôtre dans la suite de cette étude.

Chapitre I. De l'importance des noms propres

I.1 Le nom propre : un phénomène universel

Les noms propres sont partout. Ils participent tous les jours à nos actes de communication. Dans les conversations courantes, à la télévision, à la radio, dans les journaux, dans les livres, sur les affiches publicitaires, sur les objets qui nous entourent, sur Internet, il n'est pas une journée qui ne passe sans que l'on ne croise, à un moment ou un autre, un nom propre. C'est ce que rappelle Jean Molino (1982:5) quand il écrit :

« Dans le langage, il est partout et son importance apparaît partout [...]. »(Molino 1982)

Le nom propre, très présent dans notre société, semble également l'être dans toutes les autres, éloignées de la nôtre physiquement mais aussi temporellement. En effet, il ne semble pas exister de civilisations n'ayant recouru à l'utilisation des noms propres dans ses actes de communication, comme le soulignent Algeo, Pulgram, ou encore Lehrer :

« It is commonly accepted that there are universals of naming – specifically, that all languages provide for a class of items that can be called proper names, that in all cultures there are events that are identified as « namings » [...] » (Algeo, 1973:9)

« Not only name-bearing, but also namebuilding is a universal human practice, with the same physical and nervous performance of human speech production and comprehension, regardless of the multitude and variety of languages. » (Pulgram 1954:20).

“In each society each person has at least one personal name, and in large technological societies, a family name as well.” (Lehrer 1994:3372)

D'autre part, il semblerait que le nom propre, un nom différent des autres, ne soit pas une création récente. De fait, dès le début des écrits philosophiques, les Stoïciens, proposent une distinction entre le nom à proprement parler *ὄνομα κύριος* (« *ónoma kúrion* »), qui évoque des qualités individuelles, et le nom commun *ὄνομα προσηγορικό* (« *ónoma prosegorikon* », qui évoque des qualités communes à un groupe. Dans son *Cratyle*, au IV^{ème} siècle avant Jésus-Christ, Platon développe la

première réflexion sur le langage et y propose déjà un questionnement sur le sens des noms propres. Dans ce dialogue, le personnage Hermogène, dont le nom signifie « fils d'Hermès », le dieu de l'intelligence, de l'argent et de la chance, se demande s'il mérite vraiment de porter ce nom.

Ce premier pas des noms propres dans la linguistique sera suivi par leur apparition dans la première grammaire hellénique, celle de Denys le Thrace, datant du II^{ème} siècle avant J.C., où l'on retrouve cette distinction. Le nom de « nom propre », comme on l'utilise toujours de nos jours en français, est issu de cette grammaire, qui servit de modèle notamment aux Romains, qui baptisèrent alors *nomen proprium* le nom à proprement parler. Jean Molino rappelle ces mots que Donat enseignait à ses élèves :

« *Qualitas nominum in quo est ? Bipertita est. Aut enim unius nomen est et proprium dicitur, aut multorum et appellativum* » (En quoi consiste la qualité du nom ? Elle est double : ou il est le nom d'un seul et est appelé nom propre ou il est le nom de plusieurs et il est appelé commun). (Molino 1982:5)

Ces deux étiquettes *ὄνομα κύριος* (« *onoma kúrion* », le nom « authentique ») et *nomen proprium* (le nom à proprement parler), montrent que le nom propre était alors LE nom par excellence, reléguant le nom commun à un second plan.

I.2 Petite histoire des noms propres : de la philosophie grecque au traitement automatique des langues

La grammaire grecque plaçait, nous venons de le voir, les noms propres au premier plan. Cette importance donnée aux noms propres peut paraître surprenante, au regard des siècles qui suivirent, marqués par un manque d'intérêt certain pour ces éléments. En effet, mise à part la reprise de la dichotomie nom propre-nom commun par la *Grammaire générale et raisonnée de Port-royal* (Arnauld et Lancelot, 1662), il faudra attendre le milieu du XX^{ème} siècle pour que le nom propre face son retour sur la scène linguistique. Entre temps, le domaine sera le terrain de jeu des logiciens et des onomasticiens, qui s'intéresseront, pour les uns, au problème de l'identité, et pour les autres, aux origines des noms propres, à leurs répartitions, etc.

Pour la grammaire, le nom propre n'est qu'un sous-produit de la catégorie grammaticale des noms. La définition donnée par Maurice Grevisse, en 1964, n'en est qu'un exemple, parmi d'autres.

§2. - ESPECES DE NOMS

236. Au point de vue de leur extension logique, les noms se divisent en noms *communs* et noms *propres*.

a) Le nom commun est celui qui s'applique à un être ou à un objet en tant que cet être ou cet objet appartient à une espèce [...]

b) Le nom propre est celui qui ne peut s'appliquer qu'à un seul être ou objet ou à une catégorie d'êtres ou d'objets pris en particulier [...] (Grevisse 1964:167)

Les linguistes abandonnent le navire. Le nom propre semble trop difficile à cerner. (Saussure 1916) les met à part car, pour lui, ce sont des « mots isolés [...] qui ne permettent aucune analyse et par conséquent aucune interprétation de leurs éléments ». Benveniste, Chomsky, Bloomfield et les autres auteurs classiques n'en disent presque rien non plus.

Il faut attendre le début des années 80 pour assister au retour des noms propres sur la scène linguistique. La linguistique regroupant de nombreuses disciplines, les linguistes vont alors s'atteler à la description des noms propres sur le plan de la morphologie, de la syntaxe ou encore de la sémantique.

Mais rapidement, le constat s'impose : les noms propres semblent à part et sont décrits partiellement et en négatif par rapport aux noms communs. De plus, l'hétérogénéité flagrante des noms propres freine les tentatives de définition. Ils deviennent « le parent pauvre de la linguistique » (Molino 1982).

Récemment, des approches centrées sur les noms propres et abordant ces derniers sous des angles nouveaux et variés, tel que la cognition, la traduction des noms propres, le traitement automatique des langues, ont permis de donner de nouvelles définitions du nom propre et d'en re-délimiter le champ. On a pu noter la parution de monographies mais aussi d'ouvrages collectifs d'importance, relatant ces sujets³.

³ Nous invitons le lecteur à consulter la bibliographie, pour une liste des ouvrages consultés au cours de la rédaction de ce travail.

En TAL (traitement automatique des langues), c'est la conférence MUC (Message Understanding Conference) de novembre 1995 qui s'est intéressée la première aux noms propres. Les conférences MUC (la première s'est tenue en 1987) ont été les premières à réunir des chercheurs, dans une sorte de compétition internationale, autour d'une tâche d'importance : l'extraction d'informations. Et c'est en 1995 (la 6^{ème} conférence MUC) que la tâche « Named Entity Recognition » va faire son apparition. Il s'agira alors de reconnaître et annoter les « entités nommées », qui sont définies comme : « "unique identifiers" of entities (organizations, persons, locations), times (dates, times), and quantities (monetary values, percentages) » (*Named Entity Task Definition*, 2 juin 1995⁴).

Ces « entités nommées » forment donc trois sous-parties :

- ENAMEX : regroupant les noms propres de personne, de lieu ou d'organisation ;
- TIMEX : regroupant les expressions temporelles, les dates et les heures ;
- NUMEX : regroupant les expressions numériques, les pourcentages et les valeurs monétaires.

Cet intérêt pour les noms propres (au sein de la famille plus large des entités nommées) va, lui aussi, donner lieu à de nombreuses publications d'importance⁵.

I.3 Les noms propres sont omniprésents et indispensables

Les noms propres sont présents dans toutes les langues et indispensables à la fluidité de la communication. Imaginons un instant une langue sans nom propre. Transmettre des informations deviendrait laborieux. Il faudrait avoir recours à d'autres stratagèmes, comme l'utilisation massive de descriptions précises, pour isoler et repérer clairement les éléments dont on parle. Le *sms* (« short message service ») suivant illustre bien cette problématique :

(1) RDV 12h Irish Company place Plum. Claire

Sans noms propres, ce message n'aurait plus rien de « short »...

⁴ http://www.cs.nyu.edu/cs/faculty/grishman/NEtask20.book_2.html#HEADING1

⁵ Les ouvrages consultés sur ce sujet apparaissent également dans notre bibliographie.

De la même façon, les conversations deviendraient interminables. Les noms propres sont partout, mais non sans raison. Ils permettent de repérer précisément les individus, les lieux, les événements et les créations qui nous entourent.

Ainsi, d'un point de vue cognitif :

« Les classes du lexique ordinaire ne suffisent pas à repérer le particulier » (Rey-Debove 1995:114)

« Les Npr nous permettent d'isoler des entités uniques et spécifiques, en nommant des particuliers perçus à l'intérieur des catégories établies. Ils nous aident à structurer et à mémoriser un savoir spécifique à côté du savoir général systématisé par les catégories conceptuelles. En associant à un particulier une image acoustique qui lui sera « propre », on pourra le séparer et le désigner parmi ses semblables sans avoir à définir chaque fois les propriétés spécifiques qui le distinguent des autres membres de la catégorie. Ainsi la fonction cognitive fondamentale du Npr serait de nommer, d'affirmer et de maintenir une individualité. Il est vrai que cette individualité doit d'abord avoir été perçue et éventuellement saisie à l'aide d'une description définie, dont le rôle primordial est celui de « constituer des objets », mais une ostension pourra également suffire. L'essentiel sera que le particulier associé au Npr soit toujours le même. On doit pour assurer son identification pouvoir fournir des coordonnées spatiales, temporelles ou personnelles. Ce seront ces coordonnées qui garantiront la spécificité de l'entité désignée, c'est-à-dire son existence et son unicité » (Jonasson, 1994:16-17)

Les noms propres, au même titre que les déictiques, les phénomènes de troncation (aphérèse ou apocope), l'utilisation de sigles, d'acronymes, participeraient donc au « principe d'économie et d'équilibre quantitatif » (Van de Velde, 2000:35) du langage.

« Il faut des noms propres car leur institution est le seul moyen d'éviter la prolifération des descriptions définies, mais [...] il ne peut pas y avoir que des noms propres, car il en faudrait une infinité. » (ibid.)

« By designating an object or a state of affairs in a given statement, proper nouns replace deictic, or pointing, gestures such that direct [reference] to that object or state of affairs is made. » (Routledge, *Dictionary of Language and Linguistics*, 1996)

I.4 Une intuition pas toujours fiable

Pourtant, malgré l'importance du nom propre, il semble difficile d'en donner une définition précise. Mais, la définition semble souvent inutile tant la reconnaissance

des noms propres parait, sinon innée ou intuitive, acquise à la plupart des locuteurs d'une langue, quelle qu'elle soit.

Si l'on demande à un locuteur du français de nous donner des exemples de noms propres, nous obtiendrons prénoms, noms de famille, noms de pays, de villes, sans aucune hésitation. De même, reconnaître les noms propres *Camille* et *Paris* dans la phrase :

(2) Camille visite Paris

ne posera aucun problème.

Marie-Noëlle Gary-Prieur a bien conscience du phénomène et souligne :

"Je ne sais pas s'il en est de même dans toutes les langues - et la question vaudrait la peine d'être posée - mais pour le français en tout cas, tout locuteur adulte a une intuition claire de la différence entre Nom Propre et Nom Commun." (Gary-Prieur, 1991a:4)

Mais s'agit-il vraiment d'une intuition ? En effet, si les noms propres semblent être universaux et apparaître très tôt dans l'histoire de la grammaire, comme évoqué plus haut, ils semblent également trouver une place de choix très tôt dans l'apprentissage de la langue et dans le développement intellectuel des locuteurs d'une langue.

L'intuition serait-elle alors formatée ? La distinction nom commun / nom propre apparaît parmi les objectifs d'apprentissage à atteindre dès les premières années du primaire dans le système éducatif français. On peut ainsi lire dans le *Bulletin officiel* (hors-série n°3, 19 juin 2008) « le nom : distinguer nom propre et nom commun », parmi les apprentissages fondamentaux du programme de cours élémentaire première année. Cette distinction, si l'on se fie aux ouvrages de grammaires proposés aux élèves concernés, est basée sur un repérage de la majuscule. C'est donc sans surprise que si l'on demande à une jeune élève de CE1, Eden G., 7 ans, une définition des noms propres, on obtient « Bah, c'est facile, les noms propres, ça commence par une majuscule ! ». Voici ce qu'on peut lire dans le cahier de la jeune élève :

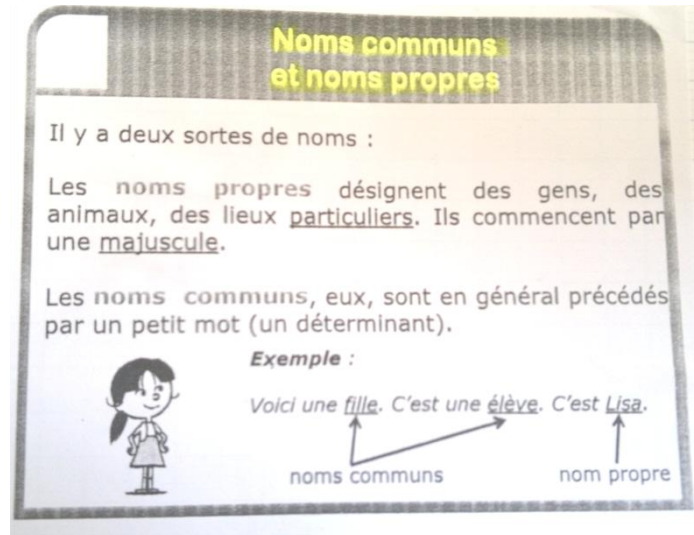


Figure 1 : Extrait du cahier d'une élève de CE1

Mais, tout n'est pas si simple, et cette intuition, fut-elle formatée, n'est pas toujours très efficace. Il en est pour preuve, la petite expérience⁶ qui suit. Nous avons proposé à quelques locuteurs du français d'âges, de niveaux d'études et de milieux sociaux différents, de lire l'extrait suivant, issu du journal régional *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, et de relever les noms propres y étant employés.

(3) La Ferme célébrités

Neuf heures, Dominique de Villepin est resté neuf heures au Salon de l'agriculture ! Record toutes catégories battu ! Droit dans ses bottes, l'ancien Premier ministre a fait mieux que son mentor, Jacques Chirac, au cul des vaches. De la porte de Versailles à l'Élysée, la route est longue. [...]

Candide, *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, vendredi 5 mars 2010

Les résultats parlent d'eux-mêmes. Dans ce texte, sont toujours reconnus comme étant des noms propres *Dominique de Villepin*, *Jacques Chirac*, *l'Élysée*, mais aussi *Candide* et *La Nouvelle République*, éléments du paratexte. En revanche, *Salon de l'agriculture*, qui est pourtant un pragmonyme (nom propre ayant pour référent un événement, nous y reviendrons plus loin), ou la *Ferme célébrités* qui est un ergonyme (nom propre ayant pour référent une création humaine, nous y

⁶ Expérience loin de suivre un protocole très précis et ne réunissant sans doute pas assez de locuteurs pour être probante, elle figure ici en tant que simple illustration de nos propos.

reviendrons plus loin, il s'agit du nom d'une émission de télévision) ne sont pas, ou très rarement, reconnus.

Pour beaucoup de nos « sujets », *Versailles* est souligné comme nom propre. Mais ici, il n'est que partie d'un nom propre plus large, qui est *porte de Versailles*, un toponyme (nom propre de lieu). Quant à *Premier ministre*, qui appartient à la catégorie des descriptions définies et pas à celle des noms propres, il est la plupart du temps reconnu comme nom propre.

Cette expérience illustre la relation des locuteurs d'une langue, en l'occurrence le français, avec ses noms propres. Dans l'esprit de beaucoup, les noms propres se résument aux anthroponymes de types prénoms ou noms de famille et aux toponymes de type noms de pays ou de villes. Les ergonymes et pragmonymes, pourtant nombreux, sont souvent relégués au second plan. D'autre part, les limites entre noms propres et noms communs ne sont jamais très claires et souvent floutées par l'utilisation de majuscules. Les descriptions définies, les noms propres métaphoriques font alors partie des noms propres et les éléments non-capitalisés des noms propres ne sont pas reconnus.

Mais comment reprocher aux locuteurs d'une langue de ne pas reconnaître « correctement » les noms propres quand les grammaires qu'ils utilisent ne parviennent pas à en donner une définition valable pour tous leurs représentants ?

Chapitre II. Où l'on tente de définir les noms propres

II.1 Introduction

Si les noms propres étaient déjà présents dans la première grammaire de la Grèce antique, il n'y a jamais eu, ou du moins jusqu'à récemment, de définition suffisamment large, mais à la fois précise permettant de rendre compte de tous les types de noms propres. Les grammaires modernes du français tentent toutes de donner une définition acceptable mais les propositions faites sont souvent incomplètes et/ou erronées. Gary-Prieur résume la situation ainsi :

"La situation des noms propres dans les grammaires peut se résumer de la façon suivante: distingués d'abord des noms communs sur une base *sémantique* (désignation d'un individu/d'une espèce), ils sont ensuite plus ou moins oubliés dans le chapitre consacré au nom, mais ils réapparaissent comme cas particuliers sur le plan *morphologique* (problème du genre et du nombre). On notera l'absence de toute dimension syntaxique." (Gary-Prieur, 1991:7)

Cette remarque semble bien illustrer la définition proposée par *Le Bon Usage* (Grevisse, 1964:167). D'abord défini sémantiquement :

« Le nom commun est celui qui s'applique à un être ou à un objet en tant que cet être ou cet objet appartient à une espèce [...]. Le nom propre est celui qui ne peut s'appliquer qu'à un seul être ou objet ou à une catégorie d'êtres ou d'objets pris en particulier [...]. »

le nom propre est de nouveau évoqué, bien plus tard, dans deux sous-parties traitant d'aspects morphologiques : une sous-partie « Genre des noms propres de ville » dans la partie « Genre du nom » (ibid. : 201), une partie « Pluriel des noms propres » (ibid. : 223), puis dans la partie « Article défini », on trouve une sous-partie intitulée « B-devant les noms propre »s (ibid. : 254). On ne relève rien, en effet, sur la dimension syntaxique des noms propres.

Ce traitement du nom propre par Grevisse résume celui qu'il en est fait dans toutes les grammaires du français. En fait, les grammaires retiennent tout ou partie des différents critères définitoires suivants pour la catégorie des noms propres :

- majuscule à l'initiale
- intraduisibilité
- absence des dictionnaires
- construction sans déterminant
- absence de flexion
- pas de genre, ni de nombre
- désémentation
- renvoi à un référent unique

Tous ces éléments, qui seraient constitutifs de cette catégorie qu'est le nom propre, sont exposés, parfois en bloc, sans mettre en évidence qu'ils se rattachent à des niveaux d'analyses très différents. En effet, certains, comme le critère de la non-compatibilité avec des déterminants relèvent plus des qualités syntaxiques du nom propre, tandis que d'autres, comme l'absence de flexion, de ses qualités morphologiques, tandis que d'autres encore, comme le manque de sens, traitent de ses qualités sémantiques, la présence de la majuscule reflétant, quant à elle, un aspect graphique. De plus, cette vision des noms propres proposée est totalement ethnocentrée et il s'avère rapidement que certains critères évoqués ne traversent pas les frontières.

Nous allons voir maintenant qu'aucun de ces critères ne délimite vraiment la catégorie nom propre, chacun étant, soit erroné, soit insuffisant pour une quelconque classification.

II.2 Critères spécifiques dépendants de la langue

Dans la partie qui suit, nous tentons de montrer que des critères graphiques, morphologiques et syntaxiques, qui sont l'utilisation de la majuscule, la construction sans déterminant, l'absence de flexion, de genre et de nombre, qui semblent caractériser les noms propres du français, ne sont, d'une part, pas transfrontaliers

(nous observons ces phénomènes du point de vue d'autres langues, et, en particulier, de l'anglais), et que, d'autre part, au sein de la langue française elle-même, ils ne semblent parfois pas faire l'unanimité.

II.2.1 La majuscule : une marque typographique pour la reconnaissance des noms propres

« Les noms propres prennent toujours la majuscule » (Grevisse, 1964:17)

Le Bon Usage n'est qu'un des très nombreux ouvrages de grammaire française prônant la majuscule comme signe distinctif de l'appartenance d'un nom à la catégorie des noms propres (voir aussi l'extrait du cahier d'écolier, plus haut). Ainsi, une unité que rien ne semble distinguer à l'oral, possède une marque typographique spéciale, qui comme le cartouche hiéroglyphique (qui a permis à Champollion de déchiffrer les hiéroglyphes grâce à l'observation, sur l'obélisque de Philae, d'une inscription en grec nommant la reine Cléopâtre et d'un cartouche isolant le même nom), indique leur présence, ou « *indique le début d'une expression linguistique qui, d'un certain point de vue, constitue un tout* » (Gary-Prieur, 1991:22).

Ce critère semble fonctionner à merveille au regard de noms propres comme

(4) Julien, Fondettes, New York

Mais, comme Sarah Leroy le rappelle : « *le critère de la majuscule (...) n'est pas translinguistique* » (Leroy 2004).

Ainsi, tous les systèmes d'écriture ne proposent pas de distinction majuscule-minuscule. L'arabe ou le chinois, par exemple, ne disposent pas de cette distinction.

Et quand bien même, l'existence d'une discrimination entre les majuscules et les minuscules n'est pas forcément utilisée pour différencier les noms propres des noms communs. L'allemand, par exemple, capitalise toutes les initiales de ses noms, qu'ils soient communs ou propres.

D'autre part, cette distinction noms propres-noms communs, qui semble fonctionner avec des langues comme le français et l'anglais, n'est pas sans faille. En effet, il existe de trop nombreuses exceptions, dans les deux sens, pour donner à ce critère

un statut définitoire. Il y a des noms propres écrits sans majuscules et des noms communs écrits avec des majuscules.

Jean-Pierre Colignon (2004), tout comme Jean-Pierre Lacroux (2007) rappellent les règles d'or de l'orthotypographie⁷ pour le français et soulignent entre autre que la majuscule, contrairement à ce qu'indique la citation de Gary-Prieur (voir plus haut), ne marque pas forcément le début d'un nom propre. On peut ne la trouver que sur le dernier élément d'un nom propre composé.

« Qu'il s'agisse des noms propres et expressions historiques, géographiques, administratifs, politiques, ..., des titres d'œuvres (livres, films, tableaux, sculptures...), des titres de journaux et revues, il y a, en français, une règle qui s'applique presque à 100% quand on est en présence de dénominations comportant des substantifs et des adjectifs qualificatifs épithètes (et adjectifs numéraux).

- a) On met une majuscule à tous les adjectifs (et termes assimilés) figurant DEVANT le nom important (nom propre, ou commun employé comme nom propre) : la Seconde Guerre mondiale, « Les Trois Mousquetaires », la Belle Epoque, la Haute Assemblée...
- b) On laisse la minuscule aux adjectifs placés APRES le nom important (nom propre, ou nom commun employé comme un nom propre) : l'Esprit saint, l'Assemblée nationale, la République française, le Stade toulousain (club, équipe), l'Afrique noire, « L'Escadron blanc », « La Vie parisienne »... » (Colignon, 2004 :27-28)

En revanche quand le nom propre comporte un nom commun utilisé comme tel, il reste en minuscules, comme dans :

(5) gare du Nord, la mer Noire, porte de Versailles

Mais il existe aussi une majuscule d' « unicité » qui vient distinguer un élément unique dans son espèce. On la retrouve, par exemple, dans :

(6) l'Assemblée nationale

Cette même majuscule d' « unicité » se retrouve sur des noms communs, utilisés métaphoriquement ou en fonction de déférence (Leroy 2004). Ainsi :

⁷ L'orthotypographie s'intéresse à définir les bons usages des signes typographiques d'une langue (marques de ponctuation, usage des majuscules, etc.). Les deux volumes de Jean-Pierre Lacroux (Lacroux 2007b et 2007a) sont extrêmement complets et donnent une bonne idée de tous les champs couverts par cette discipline.

(7) la Mort, le Bonheur, Monsieur le Président, etc.

se voient capitalisés mais n'en restent pas moins des noms communs.

L'anglais, à l'instar du français, « distingue » ses noms propres en leur attribuant une majuscule, comme l'illustre la définition du *Longman Dictionary of Contemporary English, Advanced Learner's Dictionary* :

« **proper noun** also **proper name** especially British English [countable]: a noun such as 'James', 'New York', or 'China' that is the name of one particular thing and is written with a capital letter. »

En revanche, contrairement au français (voir l'extrait de Colignon plus haut), lorsque le nom propre est composé, tous ces éléments (hors mots grammaticaux) sont capitalisés, ce que « critique » Jean-Pierre Lacroux:

« Contrairement à beaucoup d'autres langues, le français n'aime pas la fatuité. Il sait vivre et répugne à multiplier les signes ostentatoires. D'où la beauté du *musée du Louvre* et de *l'Académie française*, de *la mer Morte* et du *Massif central*. » (Lacroux 2007:112)

Comparez :

(8) The Red Sea - La mer Morte

(9) The Asian Bank for Development - La Banque asiatique de développement

(10) Gone with the Wind - Autant en emporte le vent

(11) the Scarlet Letter - La Lettre écarlate

De plus, non seulement les noms propres mais aussi les adjectifs dérivés des noms propres prennent une majuscule en anglais.

(12) The European currency - la monnaie européenne

(13) I love Shakespearian theatre - J'adore le théâtre shakespearien

Cette différence d'utilisation peut fausser la reconnaissance automatique des noms propres en anglais.

Enfin, certains mots, qui en français, commencent par une minuscule et sont considérés comme noms communs, commencent en anglais par une majuscule et

les avis divergent concernant leur appartenance aux noms propres ou aux noms communs. Ces noms comprennent les noms de jours et de mois (*Monday, January*, etc.) entre autres. Pour Algeo (1973:79), *Monday* ou *June* n'ont clairement pas leur place dans la catégorie nom propre. Ce sont pour lui, au même titre que les noms des saisons, des appellatifs. En revanche, pour Sørensen (1963:182), se sont de « *clear instances of proper names* ». Pour Zabeeh (1968:53) et pour Van Langendonck (2007:225-6), ces éléments peuvent être aussi bien des appellatifs que des noms propres, tout dépend du contexte syntaxique dans lequel ils apparaissent.

La majuscule comme critère définitoire de l'ensemble des noms propres semble donc vouée à l'échec.

II.2.2 La phonétique particulière des noms propres

Même si, dans le travail qui va suivre, nous ne nous intéresserons pas au phénomène, notre corpus étant un corpus écrit, nous choisissons de dire quelques mots concernant la prononciation particulière des noms propres.

Maes (1993) propose notamment un tour d'Europe des langues et consacre, pour chacune d'entre elles, une description de la phonétique et une liste de noms propres locaux célèbres accompagnés de leur unique prononciation possible. Et pourtant, les exemples sont nombreux de noms propres ayant plusieurs prononciations possibles.

Prenons le nom du célèbre criminel français :

(14) Mesrine

Doit-on le prononcer [meRin] ou [mesRin] ? Et Bayrou ? [beRu] ou [bajRu] ? Les noms de ville ne sont pas en reste :

(15) Metz, Gérardmer, Bruxelles

[mɛs] ou [mɛts], [ʒerarme] ou [ʒerarmɛr], [brysɛl] ou [bryksɛl] ?

Concernant les noms de famille et les prénoms, il semblerait que chacun ait sa propre idée de comment son prénom, son nom doit être prononcé. Ainsi, *Mme Billebault* souhaite qu'on l'appelle [bilbo]. Autre exemple, nous considérons que notre prénom est [eməlin] et pas [emlin], une distinction qui nous a permis de jouer au

basketball dans la même équipe qu'une [emlin], sans jamais aucune confusion possible (une fois le coach formaté). Ayant vécu un temps en Ecosse, il nous est souvent arrivé d'être présentée sous notre nom [eməlin]. Curieusement, un jour, une femme, américaine, nous accoste et nous tient à peu près ce langage : « Are you not fed up about your name being mispronounced all the time ? It's like Caroline ['kærələɪ n], isn't it ? ». Well, que répondre à cela ? Nous ne pouvions qu'inviter cette personne à lire le poème d'A.A.Milne « Before tea ». Nous reproduisons la première strophe ci-dessous :

BEFORE TEA
 Emmeline
 Has not been seen
 For more than a week. She slipped between
 The two tall trees at the end of the green...
 We all went after her. "Emmeline!" (...)
 Alan Alexander Milne, *When We Were Very Young* (1924)

Le jeu des rimes serait ruiné si *Emmeline* était prononcé « à l'américaine ». Mais pourtant, cette prononciation est tout à fait acceptable et choisie par de nombreuses Em(m)eline.

Si l'on connaît le choix de la personne concernant la prononciation de son prénom/nom, il vaut mieux s'y soumettre, au risque d'être repris.

Concernant les noms de lieux, deux cas de figure semblent se présenter ; soit une prononciation qui prend en compte l'origine linguistique du nom et qui suit donc les règles de prononciation du système dont est extrait le nom ; soit une adaptation au système du locuteur.

Encore une fois, la prononciation des noms propres n'est pas notre propos, mais elle semble néanmoins digne d'intérêt, pour quiconque souhaiterait s'y plonger.

II.2.3 Une morphologie particulière pour les noms propres

Si la typographie ne semble pas permettre de distinguer les noms propres, qu'en est-il de leur morphologie. Les grammaires se sont également intéressées à d'éventuelles marques morphologiques distinctives des noms propres.

Nous aborderons ce point en deux sous-parties : la morphologie dérivationnelle (peut-on former de nouveaux mots (noms, adjectifs, etc.) à partir des noms propres ?) et la morphologie flexionnelle (les noms propres ont-ils un pluriel, etc. ?).

Morphologie dérivationnelle

La morphologie dérivationnelle s'intéresse à la possibilité de former de nouveaux mots à partir de mots déjà existants. La quasi-non-dérivation des noms propres est soulignée comme critère définitoire de la catégorie des noms propres, entre autres, par Molino (1982:10) :

« Le nom propre a une possibilité minimale de productivité morphologique (morphologie dérivationnelle) »

« les noms propres semblent avoir, moins que les noms communs, la possibilité de s'adjoindre préfixes, suffixes ou mots pour engendrer dérivés et composés. »

Pour Joëlle Constanza (2005) la non-systématisation de possibilité dérivationnelle, qui explique peut-être le raccourci un peu rapide de Molino, n'est pas propre aux noms propres puisque de nombreux noms communs ne peuvent pas non plus donner naissance à des dérivés (comme *tabouret*, par exemple). Ce critère n'est donc plus représentatif de la catégorie noms propres.

D'autre part il semble réducteur de parler de « possibilité minimale » de production étant donné le grand nombre de dérivés existants. On pensera bien sûr à tous les dérivés, noms et adjectifs, issus des noms propres géographiques :

(16) Un Tourangeau, un Turon, une spécialité turone, le parler tourangeau

Il existe aussi de très nombreux dérivés de noms propres de personnes. Constanza (2005) en liste un nombre important, et pourtant uniquement à partir d'un petit nombre de noms propres d'hommes politiques. Retenons ceux formés à partir de Sarkozy :

(17) Sarkosyste, sarkoziste, sarkosite, sarkozien, sarkozyenne, Sarkozillon, sarkozette, sarkozisme, sarkozerie, sarkozyade, Sarkozyl (Constanza 2005:71)

Pour Jonasson (1994), la dérivation ne peut s'appliquer à tous les noms propres. Elle mentionne notamment le cas des prénoms. Pourtant, nous avons bien obtenu deux occurrences d'« émelinien », formés sur Emeline, en faisant une requête sur Google. Grass souligne l'absence de dérivation pour les ergonymes ou les praxonymes (Grass 2002a). Même s'ils ne sont pas totalement inexistantes, il est vrai que les exemples de dérivations pour ces éléments semblent très rares. On peut mentionner l'existence de films « césarisés » ou « oscarisés » (à partir de *César* et *Oscar*), de chercheurs « nobélisés » (à partir de *Nobel*) et on parle de la vigile « pascalle » (à partir de *Pâques*).

Au même titre que le français, l'anglais offre la possibilité de création de dérivés de noms propres. Ainsi en anglais, on peut citer :

(18) Shakespearean poetry, Cameronism, Blairist

Mieux encore, l'anglais se caractérise par une utilisation importante du procédé de dérivation appelé dérivation implicite (ou encore conversion lexicale) avec les noms propres. Un nom propre peut être utilisé comme une autre partie du discours sans subir la moindre modification de sa forme. Il peut par exemple servir d'adjectif⁸ :

(19) Get the **London** look. (publicité Rimmel)

ou encore de verbe :

(20) I'm Lincoln Powell, your host. I **Sherlock** for the cops. (Bester, exemple cité par Ballard (2001))

Ces exemples illustrent bien « la souplesse de la conversion » (Ballard 2001).

Concernant le français, en règle générale, sauf rares exceptions, l'adjectif dérivé et le gentilé sont deux formes identiques (à l'exception de la majuscule initiale pour le gentilé). Ainsi :

(21) Il est italien, c'est un Italien.

⁸ Le phénomène, même s'il est beaucoup plus rare, existe aussi en français. Le magazine *Femina* publiait ainsi un article « Comment savoir si le blond Bardot me va » le 7 avril 2010.

Mais :

(22) Elle est suisse, c'est une Suisse⁹.

En anglais, cette « régularité » n'existe pas. Certes, on a :

(23) He is Italian, he is an Italian.

Mais aussi :

(24) He is English, he is an Englishman.

(25) He is Polish, he is a Pole.

Il y a soit une identité parfaite entre les deux éléments (23), soit un gentilé formé par adjonction d'un suffixe (24), soit encore, un gentilé complètement différent (25).

Dans les deux langues, il semble difficile de prédire quel sera le suffixe utilisé pour former un dérivé¹⁰. Impossible de le deviner juste au regard du mot qui sert de base.

(26) Chine, chinois - France, français

(27) Bulgarie, bulgare - Italie, italien

(28) China, Chinese – Argentina, Argentinean

(29) Finland, a Finn, Finnish – Iceland, an Icelander, Icelandic

⁹ Cette exception relevée par (Maurel & Tran 2005), semble en fait être la seule.

¹⁰ Pour une étude sur les gentilés du français, le lecteur pourra se tourner vers le travail de Eggert (2002).

Ces considérations peuvent apparaître futiles, mais elles sont importantes à prendre en compte. Une tentative d'automatisation de la traduction des noms propres, par exemple, impliquerait :

- De pouvoir distinguer les différentes occurrences
- De disposer d'une base de données complète, le dérivé ne pouvant être obtenu automatiquement à partir d'une règle.

Morphologie flexionnelle

La morphologie flexionnelle s'intéresse aux différentes formes que peut prendre un même mot en contexte.

Il est souvent donné comme critère définitoire des noms propres leur invariabilité en genre et en nombre.

Les noms propres ont-ils un genre ?

Les noms propres s'accordent-ils en nombre ?

Sur le genre des noms propres

« [les noms propres] sont invariablement d'un genre donné (comme les substantifs), mais aussi d'un nombre donné »(Togoby 1982)

(Lehrer 1994) semble partager cette théorie. Il écrit :

« most names are gender specific »

« In some languages, e.g. Chinese, personal given names are taken from the common vocabulary, and gender specificity can be found here as well, with boys'names taken from words with meanings of strength and courage, and girls'names taken from words for beauty or gracefulness. »

Cette théorie de la « flexion fixe », de Togoby (1982), semble fonctionner, en français, avec des noms comme les noms de pays, qui ont tous un genre, qui s'exprime dans l'emploi de l'article qui les accompagne. Ainsi :

(30) La France, le Japon

Mais d'autres noms propres sont plus « épineux ». Les noms de ville sont-ils masculins ou féminins ? Observons :

- (31) Que Paris est beau quand chantent les oiseaux (Paroles de « l'identité », du groupe Têtes Raides)
- (32) Mon vieux Paris (chanson magistralement interprétée par Maurice Chevalier, 1936)
- (33) Paris la Belle (film de Pierre Prévert, 1960)

Ces exemples illustrent bien la difficulté de l'attribution d'un genre à ces noms. En revanche, lorsqu'ils entrent dans une construction déterminée, le genre de ces noms semble curieusement s'imposer par lui-même :

- (34) Le Paris de mon enfance
- (35) *La Paris de mon enfance

Les pragmonymes, en français, semblent avoir un genre « fixe » imposé, sans doute, par le genre des noms communs entrant dans leur composition :

- (36) La Révolution française

Pour les ergonymes, les choses semblent plus complexes et il semblerait, à l'instar des noms de villes évoqués plus haut, qu'un appellatif ellipsé (ou non) décide du genre de ces noms. Comparez :

- (37) (publicité) Le nouveau Volvo Xc90 (il s'agit d'un crossover)
- (38) (publicité) La nouvelle Volvo S60 (il s'agit d'une berline)
- (39) *Les Misérables* est un roman de Victor Hugo paru en 1862 (article « Les Misérables ; Wikipédia)
- (40) Les 12 coups de midi, présentée par Jean-Luc Reichman (générique de l'émission)

- (41) Histoires en série, présenté par Béatrice Schonberg (générique du magazine)

En anglais, il y a trois genres : masculin, féminin et neutre, qui vont s'exprimer lors de la reprise pronominale, ou lors de l'utilisation d'adjectifs possessifs, les déterminants étant les mêmes pour les trois genres.

Pour ce qui est des prénoms, il existe là-aussi des noms typiquement masculin et d'autre typiquement féminin. Ainsi :

- (42) Elisabeth (féminin), Philip (masculin)

Pour les noms de pays, lorsqu'il s'agit de nommer l'entité géographique, la tendance est l'usage du neutre et donc la reprise pronominale par *it*. Lorsqu'il s'agit de l'unité politique ou économique, la reprise se fera plus généralement avec *she*. On va deviner le genre de ces noms propres dans l'usage des marqueurs de personnes (pronoms personnels sujets ou compléments, adjectifs possessifs ou encore pronoms possessifs) avec lesquels ils vont être repris.

- (43) You know France, it's in Europe. (extrait de *Amuse Bouche: a Russell Quant Mystery*, Anthony Bidulka)

- (44) Like the United States, France has lost her triple-A status. (extrait de l'article « François Hollande : "Ally Does Not Mean Aligned" », *The Huffington Post*, 26 janvier 2012)

De même, les noms de vaisseaux et de voiture sont repris par *she*, et donc considérés comme féminins.

- (45) *Britannia* was the only ship in the world whose Captain traditionally was an Admiral. Nowhere on her side will you see her name, yet she is recognised around the world. (<http://www.royalyachtbritannia.co.uk>)

Les ergonymes et pragmonymes vont souvent, sauf pour les vaisseaux et voitures, mentionnés ci-dessus, être neutres.

Sur le nombre des noms propres

La tendance des grammaires françaises va dans le sens de la non-flexibilité des noms propres. C'est ce qu'illustre :

(46) Dans ma classe, il y a trois Elodie, deux Emilie et deux Julie.

Dans cet exemple, les noms propres ne peuvent recevoir la marque du pluriel. Mais le verbe, les articles, les adjectifs accompagnant ces noms sont, eux, au pluriel.

Cependant, certains noms propres peuvent avoir une forme pluriel.

Il y a tout d'abord les noms propres qui sont « naturellement » pluriels, car leur référent est fait de plusieurs éléments. Ainsi :

(47) Les Pyrénées, les Açores, les Etats-Unis d'Amérique

n'existent qu'au pluriel. On les appelle donc des *pluralia tantum* (littéralement « au pluriel uniquement »). On peut parler d'invariabilité (Jonasson 1994) pour ces quelques exemples seulement.

Parmi les autres noms propres, en français, on peut mettre au pluriel les noms propres employés par antonomase (Grevisse 1964).

(48) Mais ce mensonge n'est pas le premier proféré par les Tartuffes du oui.
(Linguee)

Les noms propres évoquant une dynastie sont eux aussi pluralisés.

(49) Il a été construit au XVIII^{ème} siècle par les Bourbons sur les ruines d'un ancien fort du XVII^{ème} siècle. (Linguee)

Dans (49) le pluriel est obligatoire car *Bourbon* est ici le nom d'une dynastie. Cette règle ne fonctionne qu'avec les noms de dynasties françaises ou étrangères mais dont le nom aurait été francisé. Ainsi :

(50) Les Windsor, quelle saga ! (article paru dans *Le Point* du 04/06/2012)

Ici le pluriel est « interdit ».

Comme toute règle, celle-ci présente (encore une fois) de nombreuses exceptions, dont :

(51) Windsors, bon rapport qualité/prix (*Libération*, 23/06/2005)

Ainsi donc, la non-pluralisation des noms propres en français apparaît elle aussi comme un critère erroné pour la distinction des noms propres.

« Si la plupart des Npr restent invariables au pluriel, certains, tels que ceux des dynasties, prennent l's du pluriel, réfutant ainsi l'hypothèse de l'invariabilité comme propriété définitionnelle du Npr » (Jonasson 1994)

En anglais, les noms propres représentant des groupes d'individus, bien que ne portant eux-mêmes aucune marque de pluralisation, peuvent s'accorder au pluriel.

(52) Liverpool win the Carling Cup! (*Big Soccer*, 27/02/2012)

Inversement, des noms propres visiblement pluriels peuvent s'accorder au singulier.

(53) 10 reasons the U.S. is no longer the land of the free (*The Washington Post*, 13/01/2012)

Contrairement au français, les noms de famille, en anglais, se mettent au pluriel, lorsque sont considérés plusieurs membres de la famille. On a ainsi, en français :

(54) Les Sarkozy dînent chez les Obama (*Le Parisien*, 12/03/2010)

Et en anglais:

(55) Michelle Obama and Carla Bruni-Sarkozy, two independent-minded fashionable women, will meet again this Tuesday at a private dinner for the Obamas and the Sarkozys (*The Washington Post*, 26/03/2012)

Ainsi donc, morphologiquement parlant, aucun critère ne semble définir l'ensemble des noms propres.

« Dans une langue comme le français ou l'anglais, il n'y a pas de caractéristique morphologique valable pour l'ensemble des noms propres. » (Molino, 1982:9)

II.2.4 Les noms propres en syntaxe

L'absence de déterminant est souvent reconnue par les grammaires françaises comme marque d'appartenance à la catégorie noms propres.

« En général, les noms propres de personnes ou de villes s'emploient sans article ; ils sont suffisamment déterminés par eux-mêmes. »
(Grevisse 1964)

En effet :

(56) Vincent, Eliane, Paris, Tours

n'ont pas besoin de déterminant.

Les noms propres employant un déterminant sont donc considérés comme des exceptions. Et pourtant, ils sont légion.

- Il y a bien sûr les noms de pays, de continents, d'îles, qui s'emploient avec un déterminant¹¹ :

(57) L'Ecosse, la Martinique, l'Europe

Il ne faut pas confondre cette détermination avec les combinaisons lexicalisées, de type :

(58) Le Mans

Dans (57), les noms ne sont pas des « combinaisons lexicalisées (Jonasson 1994), dans le sens où l'article peut être modifié voire même complètement supprimé (c'est le cas sur des cartes géographiques, par exemple). On pourra dire :

(59) Cette Ecosse qui m'est si chère.

Dans (58), on ne pourra pas subtiliser l'article, ni le supprimer. Seules les contractions seront possibles :

(60) *ce Mans, *Mans, au Mans

¹¹ Sauf exceptions, comme Monaco, Madagascar, Djibouti, Israël, etc.

- L'emploi populaire autorise également l'emploi de l'article avec des noms de personnes, ou des noms d'animaux.

(61) La Marguerite (*La Vache et le Prisonnier*)

- Il ne faut pas confondre cet emploi avec celui s'inspirant de la tendance italienne à déterminer les noms propres d'artistes à partir du XIX^{ème} siècle et qui a donné :

(62) La Callas, la Castafiore

- Enfin, la plupart des pragmonymes et ergonymes s'emploient avec un article. Mais leur étude étant plutôt récente, ils ont souvent été oubliés dans les grammaires souhaitant traiter du problème de la détermination des noms propres, d'où le raccourci, un peu rapide encore une fois, de l'incompatibilité des noms propres avec des déterminants.

A priori, on peut trouver des déterminants avec tous les types de noms propres.

« [...]personne ne nie plus que le nom propre se laisse combiner avec toutes sortes d'articles et de déterminants qui apparaissent avec le nom commun. (Jonasson 1994)

En anglais, même si, comme en français, il semble possible d'utiliser toutes sortes d'articles et de déterminants avec les noms propres, leur emploi, et notamment celui de l'article défini *the*, ne suit pas tout à fait le même schéma qu'en français. *The* est l'article du fléchage selon la *Théorie des Opérations Enonciatives* d'Antoine Culioli (Chuquet & Paillard 1989). Son emploi indique qu'un repérage présupposé de l'entité définie a été fait. Ce repérage peut être contextuel (une première mention de l'entité se trouve dans le contexte précédent l'entité définie), ou culturel (l'entité définie fait appel aux connaissances, à la mémoire du lecteur).

L'emploi de l'article *the* avec les noms propres suit des règles précises.

Contrairement au français, l'anglais n'utilise pas l'article défini devant les noms de continents, pays, villes, lacs, montagnes, îles. Sauf :

- Si ceux-ci sont pluriels :

(63) The Galápagos

- S'il s'agit d'instances clairement définies, par le contexte (on parlera de « reprise littérale » (Le Priault 1996) :

(64) The John who came yesterday?

(65) The England I love

- Si dans leurs constructions même, ils sont spécifiés, par l'emploi d'un adjectif ou d'un complément du nom :

(66) The United-Kingdom of Great-Britain and Northern Ireland

II.3 Critères généraux indépendants de la langue

Il est des critères de définition des noms propres que l'on pourrait croire vrais dans toutes les langues, comme leur désémentation, leur absence dans les dictionnaires, leur intraduisibilité ou leur unicité de référent. Nous montrons, encore une fois, les limites de ces définitions.

II.3.1 Le nom propre et le sens

« 'My name is Alice, but-'
 'It's a stupid name enough!' Humpty Dumpty interrupted impatiently.
 'What does it mean?'
 'Must a name mean something ?' Alice asked doubtfully.
 'Of course it must', Humpty Dumpty said with a short laugh: 'my name means the shape I am – and a good handsome shape it is, too. With a name like yours, you might be any shape, almost.' »
 Lewis Carroll, *Through the Looking Glass, and What Alice Found There* (1871: chapitre 6)

« Signification et origine du prénom Emeline : [...] **A éviter avec un nom de famille commençant par L, I, M** [sic].[...] A l'origine de ce prénom le substantif germanique *amal*, le travail, suivi d'un suffixe augmentatif *yne* ; l'ensemble signifie sans doute « celle qui travaille

beaucoup, celle qui aime travailler ». [...] On lui associe la couleur bleu. [...] »¹²

Puisque, ni la graphie, ni la syntaxe ne semblent particulière quand on s'intéresse aux noms propres, les grammairiens, suivant la piste des logiciens ont tenté de singulariser le nom propre vis-à-vis de son sens ou, plutôt, de son manque de sens.

« Le nom propre n'a pas de signification véritable, de définition ; il se rattache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas sémantique, mais par une convention qui lui est particulière » (Grevisse 1964)

« it is widely, though not universally, accepted that proper names do not have sense. » (Lyons 1977:198)

« In English and other European languages, these items have no meaning » (Lehrer 1994)

“Strictly proper names have no ‘internal semantic structure’ or ‘sense’ (intentional content)” (Coates 1994)

Il y a en fait quatre approches différentes du « sens » des noms propres :

- Le nom propre vide sens
- Le nom propre comme porteur de sens absolu
- Le nom propre comme porteur d'un sens minimal
- La « polysignifiante » discursive des noms propres

Le nom propre est vide de sens

Nous regroupons dans cette sous-partie, la thèse milienne et la thèse kripkéenne. Il est important de souligner que pour ces logiciens, le champ des noms propres se limite aux formes lexicales de type Jean, Claude, Molière, etc. qui ne se rencontrent que dans cet emploi de nom propre.

« a proper name signifies nothing but the individual whose name it is ; and when we apply it to the individual, we neither affirm nor deny anything concerning him »(Reid 2000:412)

¹² Extrait de <http://www.tous-les-prenoms.com/prenoms/filles/emelyne.html>, consulté le 2 décembre 2011.

Pour Mill, le nom propre est vide de sens, il ne signifie rien, il ne révèle aucune caractéristique du référent qui le porte. Il s'agit d'une simple étiquette, du même ordre que le badge que l'on prend sur la table au début d'une conférence. Prenez le badge de quelqu'un d'autre, à moins que vous n'ayez choisi le badge portant le nom de l'éminence du congrès, connue et reconnue de tous, aucun risque que les personnes rencontrées ne suspectent la supercherie. De même, proposez à quelqu'un la tâche suivante : à partir d'une photo de classe inconnue et de la liste des personnes figurant sur cette photo, pouvez-vous dire qui est qui ? C'est a priori impossible. Ullmann (1952) défend, lui aussi, cette idée.

« Les noms propres n'ont pas de sens et, par conséquent, la notion de signification ne s'applique pas à eux. La fonction d'un nom propre est l'identification pure : distinguer et individualiser une personne ou une chose à l'aide d'une étiquette spéciale » (Ullmann, 1952:24)

Dans la même veine que Mill, Kripke (1982) définit le nom propre comme un « désignateur rigide ». Il n'a pas de sens et le même référent dans tous les mondes possibles. Il est attribué à son porteur par une « cérémonie de baptême » (« naming ceremony »). Kripke oppose ainsi le nom propre à la description définie, qui, au contraire, n'a pas toujours le même référent. Comme :

(67) Le président de la République française

Décrivait il y a encore quelques mois Nicolas Sarkozy, mais décrit maintenant François Hollande. Les noms propres *Nicolas Sarkozy* et *François Hollande* eux, ne changeront pas de référent. Ce « désignateur rigide » de Kripke fait écho à la théorie de la « référence directe » de Mill.

« Proper names are attached to the object themselves, and are not dependant on the continuance of any attribute of the object. » (Mill, 1843, cite par Van Langendonck (2007:25))

« A town may have been named Dartmouth, because it is situated at the mouth of the Dart. But it is no part of the signification of the word Dartmouth, to be situated at the mouth of the Dart. If sand should choke up the mouth of the river, or an earthquake change its course, and remove it to a distance from the town, the name of the town would not necessarily be changed. That fact, therefore, can form no part of the signification of the word; for otherwise, when the fact confessedly ceased to be true, no one would any longer think of applying the name. » (*ibid.*)

Autrement dit, si le nom propre peut être attribué à son référent en fonction de caractéristiques qui le définissent au moment de l'attribution, ces caractéristiques ne forment en rien le sens du nom propre. Ainsi, de même que les fontaines qui ont donné le nom à la ville de Fondettes ont disparu sans pour autant que la ville soit rebaptisée, si Boucle d'or, nommée ainsi par sa mère pour sa chevelure blonde bouclée, avait eu l'envie de se rendre chez l'artisan capillaire à l'orée des bois pour subir un lissage et une coloration, elle se serait toujours appelée Boucle d'or.

Le nom propre n'est donc pas un signe linguistique « complet », au sens où l'entend Saussure, puisqu'il a bien un signifiant, mais son signifié est un ensemble vide.

Le nom propre dénote mais ne connote pas. La dénotation étant la référence et la connotation, la signification. Le nom propre réfère mais n'a pas de signification.

Problème : comment peut-il y avoir de métonymie et des métaphores basées sur les noms propres s'ils sont vides de sens ?

Les noms propres sont des porteurs de sens absolu¹³

A l'opposé des logiciens qui prônent une absence totale de sens au sein des noms propres, on trouve des linguistes qui sont, eux, persuadés que les noms propres sont, de tous les éléments d'une langue, les plus gorgés de sens. C'est la « théorie descriptive » des noms propres (d'après le nom donné par Kripke, « the description theory of names »).

Pour Frege, il paraît évident qu'un nom propre ait un sens. C'est la condition sine qua non pour que le nom puisse être relié à son référent.

« A proper name must at least have a sense (...) ; otherwise it would be an empty sequence of sounds and it would be wrong to call it a name (...) it is via a sense, and only via a sense that a proper name is related to an object. » (Frege 1979:124)

Pour Russell, Frege, Wittgenstein, ou encore Strawson, les noms propres ont la capacité référentielle la plus grande. Martinet dans *Syntaxe générale* (1985) pose

¹³ Il existe une version « faible » de cette théorie, défendu entre autres par Maurice Gross, qui veut que les noms propres aient un sens qui se limite à des traits sémantiques assez généraux de type « +/- animé », « +/- humain », etc.

les noms propres comme une classe : « Les noms propres, en effet, forment une classe de monèmes censés désigner chacun une entité unique. » (Martinet 1985). Si le nom commun *table* a un sens, compris comme l'ensemble des unités de sens, les sèmes, qui sont ses traits caractéristiques acceptés par une communauté, et forment le concept de table, chaque individu a néanmoins une image personnelle de ce qu'est pour lui une table. Ainsi, nous penserons à notre table de cuisine qui est petite, ronde et en bois, alors que notre voisin pensera à sa table de salle-à-manger longue, rectangulaire avec un plateau en verre. Alors qu'un nom propre, si tant est que celui-ci soit connu de nous et de notre voisin, n'évoquera qu'une et une seule personne. Le nom propre fonctionne alors comme une description exhaustive de son référent.

« That we cannot make an intelligent use of names without knowing their meanings, and that if proper names have a meaning this must apply to them just as much as to general names is so self-evident that it seems trifling to insist on it. » (Benecke 1895)

"Si l'on classait les noms d'après la quantité d'idées qu'ils éveillent, les noms propres devraient être en tête, car ils sont les plus significatifs de tous, étant les plus individuels (...)" (Bréal 1897)

Pour (Searle 1958), le sens des noms propres doit plutôt être interprété comme un « faisceau de descriptions », car chaque individu peut avoir une « description identifiante » différente.

Weinreich (1996) parle de l' « hypersémantique » des noms propres et est suivi dans ce sens par Barthes :

"[...] si le Nom (on appellera ainsi, désormais le Nom propre) est un signe, c'est un signe volumineux, un signe toujours gros d'une épaisseur touffue de sens, qu'aucun usage ne vient réduire, aplatir, contrairement au nom commun, qui ne livre jamais qu'un de ses sens par syntagme. » (Barthes 1972a)

Le sens minimal du nom propre

Tentant de trouver le juste milieu, entre ces deux extrêmes, Kleiber (1981) propose de présenter le nom propre comme un signe qui ne serait pas descriptif, mais simplement dénommant. Il est d'accord avec Frege (voir plus haut) qu'un nom doit avoir un sens pour référer. Mais ce sens ne peut être descriptif.

"[...]le Npr a un sens, mais ce n'est pas un sens descriptif composé de propriétés vraies du porteur; il se limite à l'indication dénomminative."(Kleiber 1981)

Le « seul contenu sémantique des Npr » serait en fait « l'abréviation du prédicat de dénomination être appelé /N/ » (Kleiber 1981). Le nom propre ne dénote pas, il dénomme.

Cette théorie pose quelques problèmes, que souligne (Wilmet 1991), ou encore (Cislaru 2005). A commencer par celui-ci :

« [...] le prédicat de dénomination prend en charge la dimension sémantique tout en négligeant la référence. Ainsi, interpréter Napoléon comme l'individu appelé Napoléon et Bonaparte comme l'individu appelé Bonaparte, revient à considérer Napoléon et Bonaparte comme deux individus différents. » (Cislaru 2005:100)

Ensuite, on peut voir le caractère redondant d'un énoncé tel que *Il est appelé Socrate* (« il est appelé le x qui est appelé Socrate), que Wilmet rapproche d' « un interminable sorite emboîtant des poupées russes à l'infini » (Wilmet 1991:114).

Le sens des noms propres en discours

Les trois points de vue que nous venons d'évoquer ont laissé la place, depuis plusieurs années déjà, à de nouvelles théories, soutenues, entre autres, par Wilmet (1991), Gary-Prieur (1991b) ou encore Lecolle et al. (2009). Ces théories remettent les noms propres en contexte. En d'autres termes, ils ne sont plus considérés du point de vue de la langue, mais du point de vue du discours (ou de la parole, dans le sens saussurien du terme). La langue étant le « système de signes » mis à la disposition de l'individu pour produire le discours. La langue est donc un instrument et la parole, la musique que l'on produit avec. Le signe linguistique est, lui composé d'un signifiant (une image acoustique) et d'un signifié (correspondant au concept)

En langue, le nom propre est asémantique. C'est un simple signifiant avec un signifié vide, « disponible » (Wilmet 1991). Ainsi, hors contexte, le nom propre *Christophe* peut aussi bien être envisagé pour nommer un humain, un animal, un robot, un bâtiment, etc.

C'est le passage de la langue au discours qui va attribuer au signifiant, un référent. Ainsi :

(68) Christophe, viens manger !

Prononcé par Madame V., le signifiant Christophe a pour référent un petit garçon, son fils, tandis que prononcé par le voisin de Madame V. (véridique), le signifiant a pour référent un yorkshire, son chien.

C'est ce référent qui va donner au nom propre dans cette situation et cette situation seulement, son lot de sèmes.

Wilmet propose de schématiser le nom propre en discours de la façon suivante :

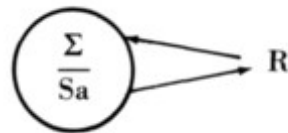


Figure 2 : Le nom propre en discours (schématisation de Wilmet, 1991)

Où l'on reconnaît le signe saussurien avec un signifiant (Sa) et un signifié (normalement Sé, mais remplacé ici par Σ, mis pour le « contenu de sèmes »). R représente le référent.

Ainsi, le nom propre reçoit un contenu de sèmes différents pour chaque discours. C'est ce phénomène que Gary-Prieur va nommer les « facettes » des noms propres. Pour Lecolle, cette « valeur sémantique discursive » illustre la « polysignifiante » des noms propres.

Aparté

A tous les parents qui s'offusqueront à l'idée de lire que le nom qu'ils ont choisi pour leur enfant n'a pas de sens, nous répondons que c'est plutôt du côté de la connotation (et non du sens) qu'il faut aller chercher l'origine du choix de ce prénom. Tous les noms dénotent et connotent¹⁴. La dénotation concerne les traits de sens

¹⁴ Contrairement à ce qu'exprimait Mill (1896, cité par Gary-Prieur (2004) « les seuls noms qui ne connotent rien sont les noms propres et ceux-ci n'ont, à proprement parler, aucune signification. »

acceptables et acceptés par une communauté linguistique donnée. Ainsi, *oiseau* dénote des caractéristiques comme animal, plumes, ailes, bec, vol, etc. Ces caractéristiques sont à rapprocher des définitions que l'on peut trouver dans les dictionnaires.

La connotation, elle, concerne les valeurs affectives et les effets produits par un nom sur le destinataire pris isolément (il n'y a plus le côté collectif de la dénotation). C'est cette connotation, cet effet produit sur le sujet qui régit, par exemple, le choix du prénom d'un enfant. Ainsi, on va choisir le nom du grand-père disparu, le prénom apparaissant dans une chanson que l'on apprécie, etc. C'est cette même connotation qui est à l'origine de la disparition quasi-complète du prénom Adolphe.

En choisissant de donner tel ou tel nom à un enfant, on ne choisit pas ses caractéristiques (contrairement à ce que voudraient laisser penser les nombreux ouvrages et autres documents sur les prénoms). On peut choisir d'appeler son enfant *Parfait* et s'avérer qu'il est loin de l'être. De même, appeler son enfant *Adolphe* ne signifie pas qu'il aura une influence désastreuse sur l'humanité¹⁵. Le choix du prénom d'un enfant est un hommage, un clin d'œil, une référence perceptible uniquement au sein d'une sphère plus ou moins large (couple, famille, amis, communauté, etc.).

II.3.2 Les noms propres et les dictionnaires

"Lorsqu'on s'intéresse au fonctionnement d'une classe lexicale, il faut évidemment compléter la consultation d'une grammaire par celle d'un dictionnaire." (Gary-Prieur, 1991:7)

Nous avons évoqué l'importance des noms propres dans la langue, et pourtant, la plupart du temps, ils sont absents des dictionnaires de langue.

Alain Rey souligne ce problème :

« [...] il faut mentionner l'important problème que pose l'absence des noms propres dans les dictionnaires de langue. En effet, les noms propres fournissent non seulement des lexicalisations (un harpagon)

¹⁵ Et pourtant, si ce prénom était très répandu en Europe jusqu'à la première moitié du XXe siècle, l'histoire a fait qu'il a quasiment disparu aujourd'hui. Selon L'Insee, en France, trois nouveaux-nés ont tout de même reçu ce prénom en 2007.

mais des monèmes productifs (marxiste, marxisme, martien). » (Rey 1977:30)

Pour les lexicographes, la question du traitement des noms propres est tranchée. Les noms propres n'appartiennent pas au lexique d'une langue et nécessitent un traitement « à part ». On trouve ainsi trois types de dictionnaires : des dictionnaires « classiques », comprenant les noms communs et autres parties du discours d'un côté ; des dictionnaires « spécialisés », comprenant les noms propres de l'autre ; et, entre les deux, des dictionnaires appelés alors « encyclopédiques » qui présentent en premier lieu les noms communs et autres parties du discours, et, après une séparation en générale visible car d'une couleur différente sur la tranche de l'ouvrage, les noms propres et autres informations encyclopédiques. Humbley explique, à propos de l'absence des noms propres dans les dictionnaires « classiques » :

« Les noms propres font figure de parents pauvres non seulement de la linguistique en général, mais encore plus de la lexicographie. On peut dire en forçant à peine le trait que le principal intérêt que le lexicographe leur porte est la volonté de les bannir de son travail. » (Humbley 2000:309)

Des « définitions » différentes

Cette séparation s'explique par la différence de traitement de ces éléments, mais aussi par les différentes compétences mises en jeu pour comprendre les entrées.

D'un côté, le dictionnaire « classique » propose des définitions de ses entrées, composées d'informations syntaxiques, mais aussi sémantiques, parfois accompagnées d'exemples. A priori, toute entrée de ce type de dictionnaire suivra, dans une même édition, le même schéma¹⁶.

« Un tel dictionnaire ne décrit, on le sait, que les mots communs de la langue (noms, adjectifs, verbes, adverbes, mots « grammaticaux »), en analyse le contenu par des définitions, en illustre le fonctionnement par des exemples, mais laisse de côté les noms propres, qui désignent des individus ou des réalités individuelles. Celles-ci ne sauraient être définies ; on peut seulement les décrire. » (Rey 2011: préface p.IX)

¹⁶ Nous insistons ici sur le « a priori », car dans la pratique, les entrées d'un dictionnaire ont rarement toutes la même structure.

De l'autre, le dictionnaire des noms propres exige des connaissances autres que lexicales pour la compréhension de ses entrées. Cela illustre la « structure double » de ces signes « qui ne peuvent se définir en dehors d'un renvoi au code » (Jakobson 1963:177)

"[...] Les dictionnaires ne comportant que des noms propres appartiennent obligatoirement au type encyclopédique. On dira simplement que le nom propre, de par ses caractères lexicaux (...) et sémantiques (...) perturbent considérablement la description lexicographique normale: les dictionnaires qui "traitent" les noms propres le font tout autrement que ceux qui analysent le reste du lexique. » (Rey 1977:73)

« Alors que l'interprétation d'un nom commun ne met en jeu que la compétence lexicale, celle du nom propre requiert presque toujours une mise en relation avec le référent initial, qui mobilise des connaissances discursives » (Gary-Prieur 1994:7)

Pour définir le nom propre, on le met en relation avec d'autres noms propres. Ci-dessous, on peut lire les entrées du nom commun « tour » et des noms propres « Tours » et « Le Tour du monde en 80 jours », extraites d'un dictionnaire classique pour la première (*Dictionnaire Hachette*, 1998) et d'un dictionnaire des noms propres pour les suivantes (*Le Petit Robert des noms propres*, 2011).

TOUR¹, substantif féminin

A. — 1. Construction nettement plus haute que large, dominant un édifice ou un ensemble architectural et ayant généralement un rôle défensif. *Dressant au-devant du zénith L'entassement brutal de ses tours octogones, L'Escorial étend son orgueil de granit* (PAUL VERLAINE, *Poèmes saturniens*, 1866, page 89). *Barbacane (...) destinée à protéger les approches du pont-levis et des deux tours d'entrée* (GASTON LEROUX, *Le Parfum de la dame en noir*, 1908, page 40). Voir beffroi exemple 1, château exemple 1 et 4, donjon A 1 exemple de Élie Faure et exemple 1, forteresse A exemple de Albert T'Serstevens.

SYNTAXE : *Vieille tour; grande, grosse, haute tour; tour carrée, polygonale, ronde; tour crénelée; tour à mâchicoulis; tour d'un château (fort), d'une enceinte, d'une forteresse; tour de guet; tour du beffroi; tour de l'Horloge (de la Conciergerie à Paris); tour de Nesle (à Paris, démolie en 1663); du haut d'une tour; au créneau, au pied, au sommet d'une tour; attaquer, défendre une tour.*

Trésor de la Langue Française

Tours [37000] ♦ Ch.-l. du dép. de l'Indre-et-Loire, sur la Loire. 129 509 hab. [...]

Le Tour du monde en 80 jours ♦ Roman de Jules Verne* (1873). A la suite d'un pari avec ses amis du Reform Club, le gentleman anglais Phileas Fogg part faire le tour du monde en 80 jours, accompagné de son domestique Passe-Partout. Suivi pendant tout le voyage par l'inspecteur Fix qui le soupçonne d'avoir dérobé 2 millions à la Banque d'Angleterre, Fogg est finalement arrêté au moment où il regagne la Grande-Bretagne. Il perd une journée pour se disculper et pense avoir perdu son pari. Mais il se rend compte qu'en voyageant vers l'est il a gagné vingt-quatre heures par le jeu du décalage horaire. Il peut alors épouser Mrs. Aouda, la veuve d'un maharadjah qu'il a sauvée du bûcher pendant l'un des multiples rebondissements de son aventure.

Le substantif « tour » est défini (il s'agit ici d'un extrait, les homonymes forment d'autres sous-parties dans cette même entrée), comme on pouvait s'y attendre, au travers d'informations grammaticale et syntaxiques. L'entrée est illustrée d'exemples variés. Cette définition est plus que satisfaisante pour comprendre un énoncé comme :

(69) La tour du château offre un merveilleux panorama du site. (Linguee)

Tours est défini à travers sa fonction administrative et à travers sa situation géographique prenant comme point de repère un autre nom propre *la Loire*. La lecture de cette définition n'éclairera sans doute pas un lecteur pour qui *Indre-et-Loire* et *Loire* sont obscures. On retiendra, au mieux, que c'est une ville.

Le Tour du Monde en quatre-vingts jours est défini, lui, à travers son synopsis.

Ainsi les entrées du dictionnaire « classique » aident à la compréhension des discours, tandis que les dictionnaires des noms propres offrent des connaissances sur le monde. Le dictionnaire des noms propres est donc « un instrument de culture » (Gary-Prieur 1991a) :

«Le nom propre, contrairement à ce que pourrait faire croire le titre de PR2 [le Petit Robert des noms propres], n'est pas l'objet du dictionnaire, mais l'instrument d'accès à une culture.» (Gary-Prieur 1991a)

Une culture « limitée »

C'est cette culture qui est illustrée par le « choix » des entrées de ces dictionnaires. Ainsi, on ne trouvera pas les mêmes noms dans un dictionnaire des noms propres

francophone destinés aux Français¹⁷ et dans un dictionnaire des noms propres anglophone destinés aux Anglais. Si *Fondettes* figure bien dans *Le Petit Robert des noms propres*, aucune trace d'*Ardrossan*. C'est bien sûr l'inverse au sein du *Penguin Dictionary of Proper Names*.

Et le choix est obligatoire, car le dictionnaire des noms propres (papier) fait face à une limite, avouée par Alain Rey : il doit rester « un volume maniable ».

Problème : la classe des noms propres est ouverte et s'enrichie jour après jour de nouveaux arrivants. Le dictionnaire des noms propres, pour rester « maniable » ne doit pas dépasser un certain nombre de pages (*Le Petit Robert des noms propres 2012* compte environ 2700 pages). La sélection ne peut pas, néanmoins, s'opérer sans règles, de façon aléatoire. Elle est donc régie par le critère de la notoriété. Mais la notoriété est subjective. Elle ne signifie pas que l'on porte un jugement de valeur positif sur la personne, le lieu, l'objet ou l'événement retenu, mais que celle-ci ou celui-ci a une « importance relative » au sein de la communauté linguistique. Et c'est la communauté francophone française dans son ensemble qui est visée par les choix des éditeurs. C'est la raison pour laquelle on trouvera dans l'ouvrage une entrée **Depardieu (Gérard)** mais pas d'entrée **Gross (Maurice)** malgré la notoriété évidente de cette personne dans la communauté des linguistes.

C'est ce même principe de notoriété qui fait que le dictionnaire des noms propres évolue au fil des ans. De nouvelles entrées font leur apparition, d'autres disparaissent (à plus grande échelle que dans le dictionnaire « classique »). Et même si certaines entrées peuvent paraître obscures au lecteur d'aujourd'hui, elles sont conservées car jugées d'importance par l'équipe éditorialiste.

Des frontières floues

Même si les règles de constitution de la base des entrées et les règles de composition des entrées elles-mêmes semblent différentes entre les dictionnaires

¹⁷ Nous soulignons ce détail, car il est important de noter que nous ne trouverons pas les mêmes entrées dans un dictionnaire des noms propres destinés aux Français que dans un dictionnaire des noms propres destinés aux Canadiens (voir, par exemple *Le Dictionnaire canadien des noms propres*, Veyron, 1998).

« classiques » et les dictionnaires des noms propres, les frontières entre les deux ouvrages ne sont pas si étanches que cela.

Ainsi, on trouve des noms propres dans les définitions du dictionnaire de langue.

Il y a d'un côté les éponymes (ex. *poubelle*), compréhensibles sans faire appel aux connaissances du nom propre qui leur a donné leur nom.

Poubelle n.f. Récipient à couvercle destiné à recevoir les ordures ménagères.

On notera d'ailleurs que dans cet exemple, il n'est nullement fait référence au Préfet Poubelle, qui imposa l'usage de ces récipients.

Il y a aussi les cas d'antonomase du nom propre (des noms propres pouvant fonctionner comme noms communs).

Tartarin n. m. Fam., vieilli Vantard, hâbleur, fanfaron (de Tartarin de Tarascon).

Là encore, et même si mention en est faite, les connaissances du nom propre à l'origine de l'antonomase ne sont pas indispensables à la compréhension. Mais si nous souhaitons une information complète, il faudra ouvrir le dictionnaire des noms propres.

Enfin, certains dérivés restent obscurs.

écossais, aise adj. Et n. 1. adj. D'Ecosse. > Subst. *Un(e) Ecossais(e)*.

Dans ce cas, il est besoin de faire un détour par le dictionnaire des noms propres pour entendre la définition.

Inversement, on trouve des éléments des dictionnaires de langue dans les dictionnaires de noms propres.

Ainsi, pour accéder aux noms propres Première croisade, Deuxième croisade, etc., il nous faudra consulter l'entrée du substantifs « croisades n.f.pl. ».

De même, on trouvera des titres, comme « dalaï-lama » dans les entrées de ce même dictionnaire. Les titres, même s'ils accompagnent souvent les noms propres,

restent des noms communs (on les trouve d'ailleurs également dans les dictionnaires de langue, il y a donc là encore un doublet).

En conclusion, nous pouvons donc constater que les deux dictionnaires sont a priori complémentaires et donc pas si éloignés que cela.

Les dictionnaires de noms propres électroniques

Les noms propres ne sont pas traités de meilleure manière dans les dictionnaires électroniques. En effet, ils en sont souvent absents et de fait apparaissent comme mots inconnus (Maurel 2004), au même titre que les mots mal orthographiés relevés par les systèmes, du fait de leur non-répertorisation. Ce qui est vraiment dommage quand on sait que les noms propres peuvent représenter jusqu'à à peu près 10% des textes journalistiques (Coates-Stephens 1993). Le projet Prolex, initié par le Laboratoire Informatique de l'université de Tours œuvre pour redonner de l'importance aux noms propres dans les systèmes de TAL. Ce projet a notamment débouché en la création d'une base de données multilingue relationnelle des noms propres prolexbase (nous y reviendrons plus loin) mais aussi dans la création de dictionnaires des noms propres pour la plateforme Unitex, par exemple.

II.3.3 L'intraduisibilité des noms propres

Nous n'entrerons pas ici dans les détails, la traduction des noms propres fera l'objet des parties de ce travail suivantes, mais soulignons juste ici que si ce critère s'avérait exact, notre thèse serait invalidée.

Heureusement (ou malheureusement, question de point de vue), les choses ne sont pas si simples. Même si beaucoup de manuels de traduction vantent la non-traduction des noms propres, les contre-exemples sont trop nombreux pour accepter cette assertion.

A l'inverse, considérer la non-traduction comme critère de définition des noms propres inclurait dans cette même catégorie toutes les autres formes lexicales qui ne sont pas traduites lors de leur passage d'une langue-source à une langue-cible, comme beaucoup de xénismes (formes lexicales issues d'une langue-source et utilisées comme telles en langue-cible)

Ce critère n'est donc pas exclusif au nom propre et ne permet pas de le délimiter. Et pourtant, pour Manczak (1968), cette définition des noms propres par leur caractéristique d'intraduisibilité est celle qui compte le moins d'exceptions.

II.3.4 L'unicité de référent

L'unicité référentielle des noms propres entre souvent dans leur définition (le lecteur pourra relire celle proposée par Grevisse, 1964, p. 24).

Le Petit Robert de la langue française distingue ainsi noms communs et noms propres :

(Nom propre) Mot ou groupe servant à désigner un individu et à le distinguer des êtres de la même espèce.

(Nom commun) Mot servant à désigner les êtres, les choses qui appartiennent à une même catégorie logique, et spécialt [sic] à une même espèce.

Ce dictionnaire n'est pas le seul à promouvoir l'unicité de référent des noms propres. Un nom propre désignerait donc un individu, un lieu, un objet ou un événement unique, tandis qu'un nom commun renverrait à une classe d'individus ou d'objets.. Cette affirmation est vraie pour :

(70) Angers, Association sportive de Fondettes,

Ces noms réfèrent bien, respectivement à une seule commune et à une seule association.

Mais les noms propres ayant un référent unique sont en fait assez rares.

En fait, il semblerait que seuls les ergonymes correspondant à des marques ou des produits faisant l'objet d'un nom déposé ne soient pas sujets à l'homonymie.

Les noms de pays semblent a priori attribués une et seule fois. Et pourtant, il y a deux Congo. Il y a aussi deux îles Christmas, l'une dans l'océan Pacifique, l'autre dans l'Océan Indien. L'existence d'une ville de Paris, dans l'état du Texas est bien connue également (et il y a aussi une ville de Paris en Arkansas, en Caroline du Sud,

au Dakota du Nord et dans 18 autres états américains, plus deux autres au Canada, une autre au Gabon, une en Suède, etc.).

Les anthroponymes présentent eux aussi de nombreux cas d'homonymies. Friburger (2002) rappelle ainsi l'étude menée par Liu et Haas en 1988 aux Etats-Unis, qui montrait qu'avec une liste de 175000 noms de personnes seulement, on couvrait 88% des 250 millions de personnes vivant, à l'époque, aux Etats-Unis, Nous avons mené une petite recherche sur le site des « pages blanches »¹⁸ : à la requête « Jacques Martin », nous avons obtenu 1483 réponses (et ces réponses excluent les Jacques Martin sur liste rouge).

Inversement, il y a des noms communs qui renvoient à un seul référent, comme la lune, le soleil, etc.

Ce critère semble lui aussi voué à l'échec.

II.4 Quelques constats

Nous venons de le démontrer : les critères sensés définir les noms propres ne sont pas convaincants. Certains sont clairement erronés, d'autres ne prennent en compte qu'une petite partie de l'ensemble très hétéroclite formé par les noms propres. Lecolle et al. résumant bien la situation :

« Ambiguïté, surdétermination, changement de sens, polysignifiante, changement de référence paraissent à l'analyse plutôt la règle que l'exception lorsqu'on observe les Np dans leurs emplois contextualisés [...] » (Lecolle et al. 2009:14)

II.4.1 « Tout peut être nom propre »...

« Tout peut être nom propre. Ce qui signifie que le nom propre n'est pas seulement un nom, mais peut aussi bien être une quelconque partie du discours, une phrase quelconque « translaturée » (...) et jouant le rôle de nom. On connaît de nombreuses langues dans lesquelles une phrase complète peut servir de nom propre (en français Trompe-la-Mort ou N'a-qu'un-œil), et, par ailleurs, aucune espèce de mot n'est exclue de la transformation en nom propre [...] » (Molino 1982:10)

¹⁸ <http://www.pagesjaunes.fr/pagesblanches> (dernière consultation : 9 juillet 2012)

Voilà ce qu'exprimait Jean Molino, en 1982, dans le numéro 66 de la revue *Langages* dédié au « Nom Propre ». Cela paraît, au départ, quelque peu exagéré. Mais, à y regarder de plus près, on est en fait loin d'imaginer toutes les dimensions couvertes par cette affirmation, autrement dit la grande liberté qui semble régner en matière de composition des noms propres. Nous proposons un tour d'horizon des possibilités présentes dans la langue française.

Au niveau des caractères :

Utilisation de caractères alphabétiques (étendus aux signes diacritiques)

la distribution consonantique et vocalique qui semble régir les autres items lexicaux d'une langue donnée ne semble pas s'imposer aux noms propres. En effet, la graphie des noms propres permet parfois l'apparition de combinaisons de lettres non-observables pour les autres éléments du lexique d'une langue. Prenons par exemple :

(71) Schtroumpf, Pflinlin

La combinaison consonantique *pf* n'existe pas en français, sauf pour des noms propres.

Pour l'anglais, on peut citer l'exemple :

(72) Aardman

C'est la suite vocalique *aa* qui étonne ici (que l'on trouve vraiment rarement, le seul autre exemple étant le prénom *Aaron*). Ce nom des célèbres studios d'animation a été choisi à l'époque par ses directeurs, afin d'assurer à ceux-ci qu'il figurerait en première place dans l'équivalent britannique des *Pages jaunes*.

Utilisation des caractères d'alphabet étendus aux signes diacritiques d'autres langues utilisant le même alphabet :

c'est le choix qui est fait, par exemple, dans le *Petit Robert des Noms Propres* et qu'explique le « Guide de l'utilisateur » :

« Pour tous les noms étrangers dont il n'existe pas de forme francisée ou dont la forme francisée n'a qu'un usage restreint (...), l'entrée est donnée dans la langue du pays considéré, dans sa graphie la plus

exacte, pour autant qu'elle s'écrive en caractères latins. Certaines langues (...) possèdent des signes inconnus en français (lettres accentuées, barrées, signes souscrits ou suscrits, etc.). Ces signes ont été utilisés, car leur absence entraînerait de graves bévues : le nom de la ville polonaise de WROCŁAW (à prononcer [vrotswaf] présente une lettre, ł, qui correspond au son [w] et non au son [l] ; l'écrire Wroclau est peu choquant pour un Français, mais équivaldrait exactement à écrire Plassy au lieu de Poissy. » (Rey 2011:guide de l'utilisateur, p.XVII)

On trouve ainsi :

(73) El Niño, Bīrūnī, Zátópek, Pančevo

Utilisation de caractères numériques :

Il est tout à fait possible de trouver des chiffres (de 0 à 9), mais aussi des symboles mathématiques, tels que +, -, =, etc. dans un nom propre.

(74) NG3808A (il s'agit du nom d'une galaxie), C3PO (le personnage robotique de *Star Wars*), RTL2, Canal+, E=M6

Utilisation de caractères de ponctuation

(75) Qui est-ce ? (le célèbre jeu de société), la Up ! (un des derniers petits modèles de Volkswagen)

Au niveau des unités :

Utilisation de mots lexicaux et grammaticaux

Les noms propres simples comme complexes peuvent être composés d'éléments appartenant à toutes les « catégories grammaticales », pour reprendre la terminologie de Tesnière (1959). Ces catégories, aussi dénommées parties du discours, sont au nombre de neuf dans les grammaires traditionnelles : les articles et déterminants, les substantifs, les adjectifs, les verbes, les pronoms, les adverbes, les prépositions, les conjonctions et les interjections. Appartiennent à une même catégorie grammaticale les éléments qui, au sein d'une même phrase, peuvent se substituer (c'est le phénomène de commutation) et qui ont la même fonction syntaxique.

On trouve de tout dans les noms propres :

- (76) *Une* (chaîne de télévisions belge), *Avoine* (ville d'Indre-et-Loire), *Gentille* (film de Sophie Filières), *Vilaine* (film de Jean-Patrick Benes et Alain Mauduit), *Scrabble* (jeu de société célèbre, du verbe to scrabble, qui signifie fouiller), *Quid* (ouvrage de connaissances), *Ainsi* (roman de Yann Andréa), *Pour* (ancien hebdomadaire belge d'extrême-gauche), *Ornicar* (système de géolocalisation) *Gloup* (nom de poisson rouge)

Il s'agit là d'exemples composés d'un seul élément. Il est bien sûr possible de combiner plusieurs éléments pour former un nom propre. On peut donc trouver des noms propres aussi courts qu'un simple caractère :

- (77) *U* (film d'animation de Serge Elissalde et Grégoire Solotareff), *Y* (commune de la Somme)

Mais aussi des noms propres composés extrêmement longs :

- (78) " When the pawn hits the conflicts he thinks like a king what he knows throws the blows when he goes to the fight and he'll win the whole thing 'fore he enters the ring there's no body to batter when your mind is your might so when you go solo, you hold your own hand and remember that depth is the greatest of heights and if you know where you stand, then you know where to land and if you fall it won't matter, cuz you'll know that you're right. " (titre de l'album de Fiona Apple, référencé comme « l'album au titre le plus long »)

Des noms « uniquement » propres

A côté de ces noms propres, formés d'éléments du lexique et/ou de mots grammaticaux, la quantité de noms propres, dont les éléments entrent uniquement dans la composition de noms propres est loin d'être négligeable. La création de nouveaux noms propres peut se faire de trois façons différentes :

- Evolution (réécriture) de mots lexicaux ou grammaticaux existants ou ayant existés
- Composition, troncation à base de mots lexicaux ou grammaticaux
- Invention totale motivée (par des sonorités, etc.) ou immotivée

Qu'ils s'agissent de noms dérivés d'éléments lexicaux ou grammaticaux¹⁹(79), d'éléments issus d'une siglaison ou d'une troncation (80), ou de simples inventions (81), ces « noms uniquement propres » forment une part considérable de la catégorie des noms propres.

(79) Bonnezeaux (de « bonnes eaux »), Créteil (de Christ), Angers (de Andecavorum)

(80) E.T. (il s'agit ici du nom du personnage), Airbus, Benelux, Ikea

(81) Schtroumpf, Peyo, Lorax

Petit aparté sur l'orthographe des noms propres

En 1834, Nodier essayait de statuer sur le respect de l'orthographe des noms propres.

« Parmi tous les mots qui sont à l'usage de l'homme, il n'y en a point de plus invariables dans leur orthographe que les noms de personnes et de lieux. Il est même reçu à leur égard en thèse grammaticale que les noms propres n'ont point d'orthographe ; et on entend probablement par là, car cet axiome est fort mal énoncé, que leur orthographe traditionnelle n'est pas sujette à modification. Celle-là, grâce au ciel, est interdite aux puristes et aux faiseurs d'innovations verbales. La néologie n'y a rien à faire. La règle que les noms propres n'ont point d'orthographe doit donc se traduire ainsi : les noms propres et locaux sont de tous les mots ceux qui justifient le plus authentiquement d'une orthographe légitime. » (*Notions élémentaires de linguistique : ou histoire abrégée de la parole et de l'écriture*, Charles Nodier, 1834)

Ainsi, en théorie, les noms propres auraient une orthographe à respecter. Dans la pratique, les choses ne sont pas aussi simples. Certes, les toponymes s'écrivent d'une et une seule façon (même si leur orthographe n'a été fixée que récemment, avec l'établissement, entre autres, de cartes officielles, etc.) les noms déposés le sont sous une seule forme à respecter et les noms d'événements sont composés de noms de lieux officiels. Et, fort heureusement. On imagine la difficulté d'obtenir un itinéraire en entrant une destination sur un GPS si celle-ci n'avait pas d'orthographe fixe. Mais, un simple détour par un couloir d'école maternelle et une lecture des

¹⁹ De la langue utilisée ou d'une langue ayant eu une influence sur celle-ci, on pensera, pour le français, aux influences latines nombreuses, par exemple.

prénoms figurant au-dessus des porte-manteaux des futures têtes pensantes de la nation suffisent à se rendre compte de l'étendu des nouvelles orthographes des prénoms classiques.

(82) Sédrik, Thomma, Maxsyne, Matis, Kamiye

Mais l'innovation parentale ne s'arrête pas à la ré-orthographisation de prénoms classiques. Le domaine de la création de nouveaux prénoms est tout aussi prolifique²⁰.

(83) Térébentine, Nao, Léonella (prénoms de filles)

Télio, Ciban, Roméliano (prénoms de garçons)

II.4.2 ...Ou presque

« Tout peut être nom propre », mais chaque catégorie a ses limites (du moins en français).

Les noms de personnes

Les patronymes (noms de famille) sont a priori une classe relativement fermée de noms. Il y a très peu de nouveaux noms de famille. De fait, les patronymes étant héréditaires dans notre société, et ce depuis le Moyen-Age, il n'est pas besoin d'en créer de nouveaux. Les seuls cas de « nouveaux » noms de famille concernent des ré-orthographe, qui peuvent être diachroniques ou motivées par un nom jugé comme offensant pour son porteur²¹, ou encore être des francisations de noms propres étrangers.

Les prénoms, nous venons de le voir, font tous les jours la part belle à de nouvelles inventions. Mais, attention tout de même, on ne peut pas donner (ou du moins en théorie) n'importe quel prénom à son enfant.

²⁰ Le lecteur curieux pourra consulter l'article amusant de Martine Cabanne à ce sujet, « Prénoms : - Je m'appelle Térébentine – Moi, c'est Périphérique ! », publié sur *Ladépêche.fr*, le 11 mai 2008.

²¹ Monsieur Vaché a fait changer son nom en Vacher, lassé de se faire appeler Monsieur Vache, chaque fois que son nom était écrit en majuscules.

Le Code civil est précis à ce sujet et c'est l'officier de l'état civil qui est garant de son respect.

« [...] Tout prénom inscrit dans l'acte de naissance peut être choisi comme prénom usuel. Lorsque ces prénoms ou l'un d'eux, seul ou associé aux autres prénoms ou au nom, lui paraissent contraires à l'intérêt de l'enfant ou au droit des tiers à voir protéger leur patronyme, l'officier de l'état civil en avise sans délai le procureur de la République. Celui-ci peut saisir le juge aux affaires familiales. Si le juge estime que le prénom n'est pas conforme à l'intérêt de l'enfant ou méconnaît le droit des tiers à voir protéger leur patronyme, il en ordonne la suppression sur les registres de l'état civil. Il attribue, le cas échéant, à l'enfant un autre prénom qu'il détermine lui-même à défaut par les parents d'un nouveau choix qui soit conforme aux intérêts susvisés. [...] » (Article 57 du Code civil, 1993)

Cet article du Code civil est à l'origine de nombreuses « affaires » concernant le choix discuté de certains prénoms. L'article du Figaro du 2 décembre 2011, « Daemon, un prénom diabolique devant la justice » mentionne deux cas : celui du petit Daemon, dont le nom signifie « démon », et celui de la petite Mégane Renaud (qui n'est pas sans rappeler le nom d'un modèle de voiture commun). Ces deux affaires ont été portées devant les juges et les deux jeunes enfants ont obtenu le droit de garder leurs prénoms respectifs.

Les noms de lieux

La classe des toponymes donne assez fréquemment naissance à de nouveaux noms propres, et ce pour diverses raisons, démembrements nationaux (cas de l'ex-Yougoslavie, par exemple), regroupement de communes²², etc. En général, ceux-ci sont motivés. Ainsi, *Pretoria*, en Afrique du sud devrait être rebaptisée *Tshwane*, d'ici la fin de l'année 2012, ce qui signifie « nous sommes les mêmes » (et qui était accessoirement le nom du fils d'un ancien chef de tribu sud-africain). Les nouvelles rues, places, avenues reçoivent des noms comprenant des noms propres existants (personnalités, lieux, événements, etc.).

²² Cf. (Guerrin 1998)

Les noms d'entreprises et de produits

Le choix d'un nom d'entreprise ou d'un produit est souvent motivé, par le nom de son créateur, le type de produit vendu, une image moderne ou sérieuse, etc. que le choix du nom va retranscrire. Ainsi, si tout peut devenir nom propre, il en est de l'intérêt et de la survie d'un produit, d'un groupe, etc. de choisir le « bon », celui qui est « vendeur ».

L'Ipad a eu de la chance, car le choix de ce nom par la célèbre marque à la pomme a créé au départ une belle polémique. C'est ce que rappelle Julien Pompey, dans son article intitulé « Le nom « Ipad » crée la polémique », publié dans *Les Echos* du 28 janvier 2010 :

« Des remarques ironiques car une traduction hygiénique. Le nom de la tablette a également suscité des remarques plus ironiques. En effet, en anglais, « pad » a de nombreuses significations : « bloc-notes », « protection », « épaulette »...mais également « serviette hygiénique » ! Cette dernière a bien agité les internautes. A tel point que le mot « iTampon » est rapidement devenu le troisième sujet le plus discuté sur le site de microblogs Twitter, quelques minutes après la présentation officielle du patron d'Apple, Steve Jobs. »

Cette polémique n'a en rien, on le sait, entamé le succès commercial de la célèbre tablette.

Il est un autre nom de produit qui, lui, a été un des critères de son échec. En 1957, Ford lance, un nouveau modèle et décide de l'appeler Edsel, du nom du fils décédé d'Henri Ford. Ce nom, proche de weasel (fouine, en anglais) et de pretzel (bretzel) a semble-t-il porté préjudice au produit (« Les flops des grands fabricants », Pierre Duchesneau, *L'actualité.com*, 9 novembre 2011).

II.4.3 Un nom propre, plusieurs fonctions

Les noms propres apparaissent dans de nombreux contextes et ils peuvent revêtir de nombreux emplois. Les linguistes, à la suite de Kleiber (1981) distinguent les noms propres « non modifiés », généralement employés seuls (mais pas toujours, voir Jonasson, 1994) et les noms propres « modifiés », fonctionnant dans un syntagme dont ils sont l'élément principal, et accompagnés d'un déterminant et (souvent, mais pas systématiquement) d'une expansion.

Selon qu'ils appartiennent à la première ou à la deuxième catégorie, les noms propres n'ont pas la même fonction, le même emploi.

Ainsi les noms propres non modifiés ont des emplois « prototypiques » de référence, de vocatif ou de « nomination » (trilogie établie par Lyons, 1978, et reprise par Jonasson, 1994), tandis que les noms propres modifiés s'illustrent dans cinq grands emplois.

Les emplois des noms propres non modifiés²³

- Fonction référentielle : « le Npr désigne un particulier sans le décrire, ni le classer », le nom propre est alors un « désignateur direct ou rigide » (Jonasson 1994).

(84) Bossay-sur-Claise, sur la Claise, dans le département de l'Indre-et-Loire. (Linguee)

- Fonction vocative : le nom propre est utilisé dans le cadre d'une apostrophe, « pour attirer l'attention de la personne appelée, ou pour faire venir l'animal appelé » (Jonasson, 1994). Pour être un peu moins réducteur, rappelons que l'apostrophe peut aussi être une figure de rhétorique, et qu'il y a de nombreux cas, en poésie notamment, où cette apostrophe concerne un nom propre.

(85) Ô France, quoique tu sommeilles,
 Nous t'appelons, nous les proscrits !
 Les ténèbres ont des oreilles,
 Et les profondeurs ont des cris.
 (1^{ère} strophe de 'Luna', Victor Hugo, *Les châtiments*, 1853)

- Fonction de nomination : « dans des énoncés exprimant le lien dénominatif existant entre le Npr et une entité particulière » (Jonasson, 1994)

(86) Je m'appelle Henry, mais, à l'époque où je faisais des allers-retours à Goa, en Inde, en 1985/86/87, les gens m'appelaient Mischa. (Linguee)

²³ On peut ajouter à ces emplois, deux autres emplois, fonctionnant sur le même principe :
 Emploi « populaire » et emploi de type « italianisme ».
 Ex : Une lettre de la Castafiore annonce son arrivée.

Les emplois des noms propres modifiés

Il y a cinq grands emplois des noms propres modifiés, listés par Kleiber (1991), que l'on retrouve sous différents noms, avec parfois des nuances de sens et de légères différences dans le découpage des classes, chez d'autres auteurs : Jonasson (1994) et Gary-Prieur (1994), entre autres. Dans ces emplois, les noms propres ne servent plus de « désignateurs rigides »

- Emploi dénominatif « le rôle signalé par le Npr semble défini par la propriété 'être appelé Npr' » (Jonasson)

(87) **Un monsieur Parker**, inspecteur protestant du gouvernement, sceptique de surcroît, était venu examiner l'école du village. (Linguee)

- Emploi « de fractionnement » (Kleiber 1981) ou de « manifestation » (Jonasson 1994) : le référent du syntagme contenant le nom propre est pris à un moment précis, ou dans une situation particulière, qui ne le reflète pas forcément dans son entier.

(88) [...] un sermon par lequel Thomas commençait son magistère en théologie dans **le Paris de 1256**. (Linguee)

- Emploi exemplaire : le nom propre utilisé est « bien connu dans la communauté linguistique pour un rôle social », il « renvoie ici au même particulier que le ferait le Npr non modifié » (Jonasson, 1994). Dans cet emploi, « l'unicité irréductible de la personne se trouve plutôt renforcée » (Le Bihan 1974:206).

(89) Il ne possède pas non plus l'audace d'**un Nicolas Sarkozy** qui peut le même jour critiquer la Chine lors d'un point de presse à l'Élysée et s'envoler vers Pékin pour épauler Areva ou EADS pour l'octroi d'un contrat important. (Linguee)

- Emploi métaphorique : le nom propre est utilisé en fonction « descriptive », « c'est maintenant une ou plusieurs propriétés caractéristiques ou un destin particulier qui comptent. Ces aspects permettent d'établir un modèle mental du référent original qui en est considéré comme l'incarnation ou le parangon » (Jonasson, 1994).

(90) Le plus fameux est Guillaume Congrève (1670-1729), qui réussit également dans la tragédie et la comédie, et que ses compatriotes appellent **le Molière anglais**. (extrait de *Dictionnaire historique, ou histoire abrégée des hommes qui se sont fait un nom par le génie, les talents, les vertus, les erreurs : depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, François-Xavier de Feller, 1819)

- Emploi métonymique : les noms propres « réfèrent indirectement à des entités associées à leur porteur » (Charolles 2002:7). Il existe deux types d'emplois métonymiques des noms propres, la « métonymie quantitative » (Gary-Prieur, 1994), qui utilise plutôt des noms propres connus, souvent d'artistes, pour partie de leurs œuvres ; la « métonymie qualitative » (ibid.), qui utilise des noms propres plus ou moins connus, pour évoquer des propriétés de leurs porteurs.

(91) Quelques quatre-vingts ans plus tard, ce sont des officiers de l'armée britannique qui jouent **du Molière**, et en français s'il-vous-plait ! (Linguee)

II.5 Conclusion : la définition des noms propres retenue

La définition des noms propres n'est pas à chercher dans les grammaires. Puisque rien ne semble délimiter ni clairement, ni entièrement la catégorie des noms propres d'un point de vue graphique, orthographe, morphologique, syntaxique ou pragmatique, et qu'il n'existe pas de recueil exhaustif dans lequel pouvoir vérifier si une expression est bien un nom propre ou non (il n'y a pas de dictionnaire des noms propres qui soit complet), il semble nécessaire de choisir une définition faisant appel à un autre critère.

Nous avons choisi d'adopter la définition des noms propres proposée par Jonasson (1994), une définition étendue, établie sur une base cognitive, qui permet de rendre compte de tous les noms propres, et qui est très proche de celle établie par les conférences MUC et utilisée depuis pour le traitement automatique des langues. Ainsi, pour Jonasson :

«Toute expression associée dans la mémoire à long terme à un particulier en vertu d'un lien dénomiatif conventionnel stable, sera donc un Npr. » (Jonasson, 1994:21)

Nous rappelons cependant que le terme « particulier » est à entendre au sens large, car il peut certes s'agir d'une personne, mais aussi de tout autre objet, lieu ou événement susceptible de recevoir un nom propre et il peut également être pluriel.

Le terme expression reflète aussi la diversité de construction des noms propres, d'un simple signe (lettre, chiffre ou autre) à la phrase complexe.

L'association dont il est question est équivalente au « naming » de Kripke (1972), repris sous le nom d' « acte de dénomination » par Kleiber (1981) ou encore d' « acte de baptême » par Gary-Prieur (2005).

Le « lien dénominatif conventionnel stable » est à rapprocher du « désignateur rigide », vrai « dans tous les mondes possible » de Kripke (1972), et qui sous-entend l'évolution possible du référent, tout en conservant son nom, ce que souligne la définition des entités nommées de la campagne Ester :

« Une EN a généralement une existence relativement stable dans le temps, même si cette existence a un début (naissance, fondation, dépôt, formation...) et une fin (mort, dissolution, faillite, disparition...) et si l'entité évolue dans le temps. » (Conventions Ester2, 2007)

Chapitre III. Dans lequel on propose une typologie

Le regain d'intérêt pour les noms propres s'est accompagné de la naissance de nombreuses typologies.

Une typologie : pour quoi faire ?

Une typologie complète permet de se rendre compte de l'étendu de la classe des noms propres et de répondre à la question, parfois périlleuse, « ce nom est-il un nom propre ? ». S'il rentre dans une des classes proposées, la réponse est oui. Mais, une simple étiquette « nom propre » ne suffirait pas, il est donc important de pouvoir donner des informations plus précises sur les noms propres, et notamment dans le cadre de notre étude des noms propres en traduction.

Basées tantôt sur les critères morphologiques, tantôt sur des critères syntaxiques, des critères référentiels ou encore un mélange de plusieurs de ces critères, nous présentons maintenant quelques-unes de ces typologie.

III.1 Typologies morphologiques

Jonasson (1994) propose une typologie qui distingue les noms propres selon leur constitution. Elle propose une ainsi deux types de noms propres :

- Les noms propres « purs » : composés d'un ou plusieurs éléments empruntés à un supposé stock de noms propres ne pouvant être utilisés qu'en tant que noms propres, c'est-à-dire des éléments uniquement propres, les fameux « proper nouns », chers à la linguistique anglaise.²⁴

²⁴ Les grammaires de la langue anglaise proposent de différencier « proper nouns » et « proper names ». Le « proper noun » est un élément simple ou complexe, uniquement composé d'éléments propres, de type *Peter*. Mais tous les noms propres ne sont pas constitués uniquement d'éléments propres. Un « proper name » est le terme générique pour parler d'un nom propre, qu'il soit composé d'éléments propres uniquement, d'un mélange d'éléments propres et d'éléments communs, ou uniquement d'éléments communs. Ainsi le « proper name » *The University of Cambridge* comporte le « proper noun » *Cambridge*. Cette distinction est aussi à rapprocher de celle de Van Langendonck, qui insiste sur la différence entre la « fonction nom propre » et le « lexème nom propre » : ainsi, l' *océan Atlantique* n'est pas un lexème nom propre car il contient notamment un lexème commun, *océan*, mais il fonctionne comme un nom propre.

(92) Virginie, Tabaneau, Londres

- Les noms propres « mixtes » ou « à base descriptive » : composés soit d'un mélange de noms uniquement propres et d'éléments empruntés au lexique commun (noms et adjectifs, en général), soit essentiellement d'éléments empruntés au lexique commun.

(93) : Mickey Mouse, Bibliothèque nationale de France, mer Noire.

Cette typologie est à rapprocher de celle établie par Allerton (1987) pour les noms propres de l'anglais. Dans sa typologie, Allerton propose de distinguer noms propres purs, noms propres mixtes, noms propres uniquement composés de noms communs et noms propres codés (incluant lettres et nombres, comme R2D2, par exemple).

III.2 Typologie « morpho-graphique »

Daille & Morin (2000) s'appuient sur la marque graphique qu'est la majuscule pour construire leur typologie. Ils proposent ainsi trois types de noms propres :

- Les noms propres « simples » : composés d'un élément unique capitalisé.

(94) Ripley

- Les noms propres « complexes » : composés de plusieurs éléments, tous capitalisés.

(95) Grand Palais

- Les noms propres « mixtes » : composés d'un mélange d'éléments, dont certains commençant par une majuscule.

(96) porte de Versailles

Cette typologie se heurte néanmoins à une difficulté : la non-systématisation des règles de l'orthotypographie (voir plus haut). Ainsi, on trouve indifféremment

(97) Il est également question de la coopération autour de **la mer Noire**.

Sur **la Mer Noire**, les principaux ports sont Burges et Varna en Bulgarie [...].
(Linguee)

III.3 Typologies référentielles

Les typologies des noms propres les plus communes sont celles basées sur le type de leur référent. Ce sont des classifications fondées sur des critères pragmatiques.

III.3.1 Typologies à un niveau

Typologie de Zabeeh

Zabeeh (1968) a ouvert la voie en proposant une classification des noms propres sur un niveau, comprenant cinq types :

- Les noms de personnes
- Les périodes de temps ou périodes historiques
- Les artefacts (comprenant des noms donnés par l'homme à des produits, œuvres d'art, etc.)
- Les noms de lieux
- Les noms d'institutions économiques ou politiques

Typologie de Bauer

Bauer (1985), linguiste germanophone, est le premier à proposer une classification des noms propres spécifique pour la traduction. Elle est, elle aussi, sur un niveau et comporte, elle aussi cinq types :

- Les anthroponymes (personnes individuelles, groupes)
- Les toponymes (lieux divers : pays, villes, chaînes de montagnes, etc.)
- Les ergonymes (objets, produits manufacturés)
- Les praxonymes (faits historiques, événements, maladies)
- Les phénonymes (phénomènes météorologiques, éléments astronomiques, etc.)

Typologie de Coates-Stephens

Coates-Stephens (1991) propose une typologie élargie, par rapport aux précédentes. Il découpe ainsi le continuum des noms propres en huit classes : on y retrouve les classiques noms de personnes, de lieux, d'objets et d'événements, mais aussi les noms d'organisations, les noms d'origines ou gentilés, les noms de législations et les noms de sources d'informations (noms de journaux, etc.)

III.3.2 Typologies hiérarchisées

A côté de ces typologies simples²⁵, des typologies complexes sur deux niveaux hiérarchiques (ou plus) ont vu le jour.

Ces typologies sont établies sur la base de supertypes et de types. Les supertypes correspondent aux « traits généraux syntactico-sémantiques classiques », comme le trait humain, le trait lieu, le trait événement, etc. (Grass & Maurel 2004), et les types, plus ou moins nombreux, correspondent à des « commentaires portés sur les hypertypes²⁶ » (Maurel 2004) et comprennent des « champs lexicaux [...] en relation d'hyponymie avec les hypertypes » (ibid.).

Typologie de (Paik et al. 1996)

Cette typologie, inspirée de la typologie pour les entités nommées des MUC, comprend neuf supertypes : « geographic entity », « affiliation », « organization », « human », « document », « equipment », « scientific », « temporal », « misc », et trente types. Ainsi, le supertype « geographic entity » est divisé en onze types : « city, port, airport, island, county, province, country, continent, region, water et geographic miscellaneous »

Typologie Prolex

Le projet Prolex (Maurel et al. 1996), initié en 1994 et mené par le Laboratoire informatique de l'Université de Tours, a pour but le traitement automatique des noms propres. Il a notamment donné naissance à dictionnaire électronique relationnel multilingue des noms propres, intitulé Prolexbase et téléchargeable sur <http://www.cnrtl.fr/lexiques/prolex/> .

²⁵ Nous entendons par là, « hiérarchiquement simples », car sur un niveau seulement.

²⁶ Les « supertypes » se sont d'abord été appelés « hypertypes ».

La typologie utilisée dans ces travaux s'inspire de celle de Bauer (voir plus haut), ou encore de celle de (Grass 2000). Elle comprend quatre supertypes, correspondant chacun à une « information minimale, sans connaissances encyclopédiques » (Agafonov et al. 2006). Les noms propres sont ainsi divisés en : anthroponymes (humains), toponymes (lieux), ergonymes (réalisations humaines, objets et travaux) et pragmonymes (événements). Le supertype « anthroponyme » a été divisé en deux types, les « anthroponymes individuels » et les « anthroponymes collectifs ». Les supertypes sont eux-mêmes divisés en types, au nombre de 30. Les phénonymes de Bauer sont, dans cette typologie, divisés entre les toponymes d'un côté (type « astronome » pour les réalités astronomique comme les noms d'étoiles, par exemple), et les pragmonymes de l'autre (type « météorologie » pour les phénomènes météorologiques comme les cyclones, par exemple). Deux autres types, hyponymes du supertype « anthroponymes collectif » pour le premier, et hyponyme du supertype « toponymes » pour le second ont été créés : il s'agit respectivement des types « groupement » et « territoire ».

Nom propre						
Anthroponyme			Toponyme		Ergonyme	Pragmonyme
Individuel	Collectif			Territoire		
Personne Patronyme Prénom Pseudo Anthroponyme	Dynastie Ethnonyme	Groupement Association Ensemble Entreprise Institution Organisation		Astronome Edifice Géonyme Hydronyme Ville Voie		

Tableau 1 : Typologie de Prolex (Agafonov et al. 2006)

La typologie de CasEN

Dans la troisième partie de ce travail, nous dévoilons les étapes de constitution de notre corpus et présentons les outils informatiques utilisés à cette fin, et notamment une cascade de transducteurs, qui nous a servi pour l'annotation des noms propres. Cette cascade utilise la typologie définie dans le cadre de la campagne Ester, complétée par quelques types et sous-types supplémentaires. Nous présentons cette

typologie dans le Tableau 2 : Typologie de CasEN 1.0. Comme son nom l'indique, cette cascade est utilisée non seulement pour la reconnaissance des noms propres, mais plus largement, pour la reconnaissance des entités nommées, et donc également des montants, des dates et des heures (Maurel et al. 2011).

Dans le tableau, nous avons grisé les parties correspondant à la reconnaissance des entités nommées autres que noms propres. La hiérarchie de la typologie se fait sur 3 niveaux : à gauche les hypertypes, au milieu les types intermédiaires et à droite les types. Les indications fournies entre parenthèses correspondent aux étiquettes apposées par la cascade (nous y reviendrons plus loin).

personne (<i>pers</i>)	humain réel ou fictif (<i>pers.hum</i>) animal réel ou fictif (<i>pers.anim</i>)	civilité (<i>pers.hum.title</i>) titre professionnel (<i>pers+hum+fonc</i>) adjectif ethnique (<i>pers+hum+ethnic</i>) gentilés et adjectifs toponymiques (<i>pers+hum+gent</i>) nationalité (<i>pers+hum+nat</i>) dynastie (<i>pers+hum+dyn</i>)
organisation (<i>org</i>)	politique (<i>org.pol</i>) éducative (<i>org.edu</i>) commerciale (<i>org.com</i>) média & divertissement (<i>org.div</i>)	
lieu (<i>loc</i>)	géographique naturel (<i>loc.geo</i>) axe de circulation (<i>loc.line</i>) construction humaine (<i>loc.fac</i>)	
	région administrative (<i>loc.admi</i>)	ville (<i>loc.admi.ville</i>)
	adresse (<i>loc.addr</i>)	adresse postale (<i>loc.addr.post</i>) téléphone et fax (<i>loc.addr.tel</i>) adresse électronique (<i>loc.addr.elec</i>)
production humaine (<i>prod</i>)	produit (<i>prod.obj</i>) récompense (<i>prod.award</i>) œuvre artistique (<i>prod.art</i>) production documentaire (<i>prod.doc</i>)	
évènement (<i>event</i>)	histoire (<i>event+hist</i>) célébration (<i>event+cel</i>) fête (<i>event+feast</i>) manifestation (<i>event+manif</i>) météorologie (<i>event+meteo</i>)	
date et heure (<i>time</i>)	date (<i>time.date</i>)	date absolue (<i>time.date.abs</i>) date relative (<i>time.date.rel</i>)
	heure (<i>time.hour</i>) adverbe de date (<i>time.advdate</i>)	
montant (<i>amount</i>)	valeur physique (<i>amount.phy</i>)	durée (<i>amount.phy.dur</i>) température (<i>amount.phy.temp</i>) longueur (<i>amount.phy.len</i>) surface et aire (<i>amount.phy.area</i>) volume (<i>amount.phy.vol</i>) poids (<i>amount.phy.wei</i>) vitesse (<i>amount.phy.spd</i>) autre (<i>amount.phy.other</i>)
	valeur monétaire (<i>amount.cur</i>) octets (<i>amount.computer</i>)	
fonction (<i>fonc</i>)	politique (<i>fonc.pol</i>) militaire (<i>fonc.mil</i>) administrative (<i>fonc.admi</i>) religieuse (<i>fonc.rel</i>) aristocratique (<i>fonc.ari</i>)	

Tableau 2 : Typologie de CasEN 1.0²⁷²⁷ http://tln.li.univ-tours.fr/Tln_CasEN.html

III.4 Problèmes soulevés par les typologies

Les remarques qui suivent illustrent quelques-unes des difficultés rencontrées lors de la mise en place de système de reconnaissance et d'extraction des noms propres. Alors que les différences énoncées ne posent aucun (ou presque) problème au lecteur humain, elles impliquent que les systèmes automatiques soient programmés pour les gérer, ce qui n'est pas chose aisée.

III.4.1 Un nom propre, plusieurs catégories

« on peut appeler une fusée ou un programme informatique Socrate, et cet anthroponyme devient ergonyme[...] »(Leroy 2004)

Cet extrait de Leroy (2004) illustre bien le « problème » rencontré lorsque l'on veut catégoriser les noms propres. En effet, on peut a priori donner n'importe quel nom à n'importe quoi. Et la réutilisation d'un nom propre connu pour être celui d'un philosophe de la Grèce antique à des fins de nominalisation d'un programme informatique de gestion des horaires et réservations de la SNCF, pour ne citer que cet exemple, ne fait que rendre plus complexe la catégorisation des noms propres.

D'autre part, il est aussi possible d'utiliser un nom propre, dans le cadre d'une métonymie, par exemple, pour référer tantôt à un lieu, tantôt à un groupe de personne, tantôt à un objet, etc. Prenons le nom propre de l'entreprise *Renault*. Celui-ci peut être utilisé pour référer à un groupe de personne, ses employés et dirigeants (il est alors anthroponyme), ou encore pour référer à un lieu, l'usine (il est alors toponyme), ou bien encore pour référer aux produits de l'entreprise (il est alors ergonyme). On devine aisément la difficulté de vouloir faire rentrer dans une case, et une case seulement, chaque nom propre de la langue en observant les exemples suivants.

- (98) [...] la Commission accepte la ventilation présentée par les autorités espagnoles concernant la demande prévue par **Renault** pour ses usines situées en dehors de la Communauté. (Linguee)
- (99) [...] il arrête brutalement ses études et devient ouvrier chez **Renault**, où son père, las de la carrière politique, est retourné, mais à la direction générale cette fois. (Linguee)

- (100) La face avant est typique d'une **Renault** et l'arrière est délicieusement prétentieux avec des lignes partant dans le sens (Linguee)

On se rend bien compte ici que les noms propres peuvent appartenir à plusieurs types et hypertypes. C'est le contexte, et lui seul, qui permettra de différencier la valeur du nom propre dans un énoncé donné. Maurel et al. (1996) découpent les ambiguïtés sémantiques rencontrées par les noms propres en trois types : l' « homonymie dans un même type » (il existe deux *Camille Lecuit*), l' « homonymie par élision » (Saint-Cyr peut être utilisé pour référer à Saint-Cyr-sur-Loire, mais aussi à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, ou encore à 36 autres communes de France) et l' « homonymie dans les différents types » (ce que nous venons de démontrer, voir aussi Maurel & Piton (1999) à ce sujet).

III.4.2 Un nom propre qui n'en est pas vraiment un

Certains noms propres sont entrés dans le vocabulaire commun de la langue et ont même, pour certains perdus tout leur caractère propre. Deux cas de figure existent.

Les éponymes sont les noms propres devenus communs, tels que *poubelle* (au départ le nom du préfet qui a imposé l'usage de contenants pour les déchets ménagers), ou encore *colt* (du nom de l'inventeur du pistolet à barillet Samuel Colt).

Le nom propre peut aussi être utilisé dans le cadre d'une antonomase (Flaux 1991). L'antonomase est une figure de style dans laquelle un nom propre est utilisé pour remplacer un nom commun pas moins suggestif²⁸.

- (101) Le stylo Bic Cristal est exposé au musée d'art moderne ! (Linguee)

- (102) Le thème tahitien sera cependant constant sous son pinceau : tableaux (huiles et gouaches) mais aussi esquisses au fusain ou au stylo bic, crayonnages, griffonnages. (Linguee)

Dans les deux cas, les noms propres n'en sont plus vraiment et ne devront pas être reconnus comme tels. Parfois, la nuance est très fine entre le nom propre employé

²⁸ Inversement, il existe aussi des antonomases dans lesquelles c'est un nom commun qui est utilisé pour remplacer un nom propre (ex. le Sauveur pour Jésus Christ).

comme tel, et le nom propre employé dans le cadre d'une antonomase. De plus, l'usage, parfois abusif, de la majuscule peut fausser le jugement.

III.5 La typologie retenue

Nous présentons, plus en détails, la typologie des noms propres de Prolexbase, qui est, à nos yeux, la plus complète tout en restant maniable et qui est celle que nous retenons pour notre étude. On pourra se référer aux travaux de (Tran 2006), Agafonov et al. (2006), Grass (2002) ou encore (Bouchou & Maurel 2008) pour plus de détails techniques.

Nous avons souhaité accompagner chaque type de nom propre d'un exemple. Contrairement à ce qui est souvent fait dans la présentation des typologies, nous avons choisi des exemples de noms propres insérés dans un contexte, puisque c'est le contexte qui permet au nom propre d'acquérir un type²⁹.

III.5.1 Les anthroponymes

Les anthroponymes sont, avec les toponymes, de loin les supertypes de noms propres les plus communément admis. Ils sont même, pour beaucoup d'auteurs, considérés comme des prototypes de noms propres, c'est-à-dire les représentants les plus caractéristiques de la classe des noms propres (voir Molino (1982) ou encore Jonasson (1994)).

Les anthroponymes ont comme trait sémantique primaire, le trait humain. Ils sont divisés en deux sous-classes : les anthroponymes individuels (ayant pour référent un seul individu) et les anthroponymes collectifs (ayant pour référents deux individus et/ou plus).

Les anthroponymes individuels

Ce sous-ensemble des anthroponymes, ayant pour référent un seul individu, comprend :

²⁹ Nous rappelons que la source se trouve à la fin de chaque exemple. Il s'agira, dans cette partie, soit d'une référence complète à un magazine, un journal, un livre, etc., soit de la mention (Linguee), indiquant que l'exemple a été trouvé sur ce moteur de recherche.

- Les patronymes (ou noms de famille) réels ou inventés (noms de plume, noms d'artistes, noms de personnages, etc.) : Ils peuvent être employés seuls, comme dans l'exemple suivant :

(103) Quelles était l'ambiance dans les vestiaires avec Maradona et toutes ces stars ? (fr.fifa.com)

ou bien en combinaison avec une indication de civilité, un titre ou d'autres mots spécifiques (ils peuvent être précédés d'un ou plusieurs prénoms, entiers ou d'initiales seules ou être suivis d'autres mots comme junior, senior, etc.), comme ici :

(104) Monsieur le Ministre Goh Chok Tong Senior qui a, à nouveau, honoré l'événement de sa présence [...] (Linguee)

- Les prénoms : comme les patronymes, ils peuvent être employés seuls ou en combinaison avec d'autres éléments.

(105) Steve savait ce qu'il n'aimait pas. Au haut de sa liste se trouvaient ceux qui se prennent trop au sérieux. (Linguee)

(106) Dites, M'sieur Marcel, elle a l'air gentil, Lisette. (Linguee)

- Les noms de divinités, de personnages mythologiques ou fictifs : ils peuvent être simples ou complexes.

(107) Tintin a alors une de ses brillantes idées et il brûle l'éléphant avec une loupe. (Linguee)

(108) Louis de Pointe du Lac est le narrateur d'Entretien avec un vampire. (Linguee)

- Les « pseudo-anthroponymes » : ils sont les seuls à ne pas avoir le trait humain, mais leur nomination est proche de celles des anthroponymes. Ils comprennent les zoonymes, noms de robots, de machines ou encore d'extraterrestres, etc.

(109) Milou, aussi futé soit-il, ne peut hélas pas faire un feu. (il s'agit ici du chien de Tintin) (Linguee)

(110) La star de la nuit, à Bruxelles, sera ASIMO, robot anthropomorphe le plus avancé du monde [...] (Linguee)

Les anthroponymes collectifs

- Les noms de dynasties

(111) C'est sous les Ming que s'est diffusée la pratique du thé infusé [...] (Linguee)

- Les ethnonymes et les gentilés : les premiers correspondent à des noms de peuples, les seconds sont les noms d'habitants d'un lieu (les gentilés sont formés à partir du nom de ce lieu). Ainsi les *Pôles* sont un ethnonyme (il s'agit des membres d'un groupe ethnique d'Europe centrale), tandis que les *Polonais* sont un gentilé (il s'agit des gens vivant en Pologne).

(112) [...] le Cantal fut envahi brièvement par les Wisigoths, puis par les Francs à partir du VI^e siècle. (Linguee)

(113) Si, techniquement, le pays est sorti de la récession, les Français ne parviennent pas à se départir de leur pessimisme. (Linguee)

- Les noms de firmes et compagnies (entreprises)

(114) Avec 69 100 personnes, Valeo est un des premiers équipementiers automobiles mondiaux [...] (Linguee)

- Les noms d'associations, les noms de partis politiques

(115) La Gardenschool organise une soirée quiz samedi 14 avril à la salle des fêtes. Une occasion pour l'association de participer à la vie de la commune [...] (extrait de *La Nouvelle République* du 7 avril 2012)

(116) [...] le Parti des Verts a décidé d'établir la parité pour les femmes et le Parti socialiste a décidé d'un quota de 40%. (Linguee)

- Les noms d'ensemble artistique (orchestre, groupe de rock, etc.) ou sportif (équipe de basket, de rugby, etc.)

(117) Celui qui a presque la quarantaine aujourd'hui a raté les Beatles et le premier atterrissage sur la Lune – mais heureusement pas Doris Dörrie. (Linguee)

(118) [...] le 12 avril dernier, les membres de l'association sportive et sociale des Braves du coin ont tenu leur 35^e gala [...] (Linguee)

- Les noms d'institutions, publiques ou privées

(119) J'ai également participé à la refonte du site internet de Polytech'Tours dans le cadre de l'uniformisation de tous les sites des composantes de l'université François Rabelais. (Linguee)

- Les noms d'organisations internationales et non-gouvernementales (les organisations à caractère gouvernemental font partie des institutions)

(120) L'ONU a organisé deux réunions de donateurs à l'appui de l'ECOMOG en Guinée-Bissau. (Linguee)

III.5.2 Les toponymes

Les toponymes regroupent les noms propres ayant pour trait primaire la location (le lieu).

« Les noms locatifs constituent une catégorie de noms d'objets dimensionnels, tels que leurs méronymes d'espace ont pour hyperonyme le mot lieu. » (Lepesant 2000)

Pour l'Institut Géographique National, les toponymes représentent « l'ensemble des noms de lieux d'un pays ou d'une région, d'une carte ou d'une nomenclature. ».

Ces noms de lieux comprennent des toponymes naturels, mais aussi des toponymes artificiels, délimités ou bâtis par l'Homme.

- Les noms de pays : ils comprennent les noms des états indépendants, mais aussi de royaumes et d'empires, présents ou passés, réels ou fictifs.

(121) Les arts gaéliques ont également un profil prisé en Ecosse, et représentent un élément important de la vie culturelle [...] (Linguee)

(122) Laurendil Rialcarion : un Elfe Noldorin qui suivit Finrod en Terre-du-Milieu et qui retourna à Tol Eressëa à la fin du Premier Age. (Linguee)

- Les noms de subdivisions de pays (régions) : ils comprennent les noms de régions (au sens large de divisions, comme les états américains ou les counties irlandais), mais aussi ceux d'îles faisant partie d'un état, etc.

(123) Elle s'est tenue à l'hôtel Europe à Killarney, avec pour toile de fond le magnifique décor de Lough Lein et les montagnes du comté de Kerry. (Linguee)

(124) L'arrêt pour réparer aux Malouines semble donc être de loin la meilleure solution. (Linguee)

- Les noms de villes ou de villages : comprennent également les noms de quartiers (parfois supérieurs en taille à certaines villes). On peut aussi y inclure les lieux-dits (considérés comme des micro-quartiers).

(125) Pour atteindre la Closerie de la Bruzette, à 800m de l'église, il faut donc rejoindre le centre de Fondettes sur le plateau, souvent après avoir traversé les lieux-dits en bord de Loire comme Fondettes-Vallières ou Fondettes-la-Guignière. (Linguee)

- Les noms de groupements de pays (supranational)

(126) Au Royaume-Uni, la politique du logement est déléguée à l'Angleterre, à l'Ecosse, au Pays de Galles et à l'Irlande du Nord. (Linguee)

- Les noms de voies : ils comprennent les noms de rues, de routes, d'autoroutes, de place, etc.

(127) Cœur historique de la cité, la place Plumereau est le lieu idéal pour prendre le pouls de la ville au pied des maisons à colombages. (Linguee)

- Les noms d'édifices : comprenant les noms de bâtiments, les ponts, les parcs, etc.

(128) Du Pont Wilson enjambant la Loire, vous pourrez voir l'Hôtel Gouin (musée de sculptures du Moyen-âge) et le cloître St-Julien ; en allant à la cathédrale Saint-Gatien (tombeaux des enfants de Charles VIII et Anne de Bretagne), vous passerez devant le cloître de la Psallete [...] (Linguee)

- Les hydronymes : ils correspondent à des noms d'étendues d'eau (lacs, rivières, océans, etc.)

(129) Clydeport Plc exploite également plusieurs ports dans l'estuaire de la Clyde et dans le Firth of Clyde, à l'ouest de l'Ecosse. (Linguee)

- Les géonymes : il s'agit de noms donnés à des sites géographiques délimités naturellement (chaînes de montagnes, déserts, etc.)

(130) [...] aller admirer l'impressionnant Désert de Simpson lors d'un vol en avion touristique depuis William Creek. (Linguee)

- Les astronymes : il s'agit des noms données d'objets célestes, relevant du domaine de l'astronomie (noms de planètes, de galaxies, etc.). les phénomènes célestes font, eux, partie des noms propres rangés dans la catégorie « météorologie ».

(131) Cet astre est Fomalhaut, l'étoile la plus éclatante de la constellation Piscus Austrinus, le « poisson austral ». (Linguee)

III.5.3 Les ergonymes

Les ergonymes tirent leur nom du grec ergon, qui signifie travail, force. Cette catégorie de noms propres a été introduite pour la première fois par Bauer (1985), qui définissait alors ses membres comme des « noms des installations créées par l'homme servant à la production, [...] noms de produits créés par et pour l'homme. »

- Les noms de marques ou de produits

(132) [...] Renault a choisi de nombreux composants et systèmes Valeo. (Linguee)

- Les noms d'œuvres artistiques (films, statues, livres, etc.)

(133) Sergeant Pepper's Lonely Hearts Club Band (EMI, 1967), un des grands succès des Beatles, contient dans sa version originale en vinyle un petit « butoir » sonore dans le sillon central côté étiquette. (Linguee)

- Les noms de théories et autres grandes idées (pensée)

(134) Le résultat, obtenu en utilisant l'Analogie de Maxwell, est exactement la valeur obtenue en utilisant la Théorie de la Relativité. (Linguee)

- Les objets : ils comprennent les noms d'objets fictifs, mythiques, religieux, etc.

(135) J'ai manié Hadhafang, l'épée de mon père qui tua beaucoup d'orcs dans la guerre contre Sauron il y a trois mille ans. (Linguee)

- Les vaisseaux : il s'agit des noms de véhicules (maritimes, terriens, aériens, sous-marins, etc.)

(136) L'Etoile Noire a été détruite, mais les troupes impériales ont réussi à faire sortir les forces rebelles de leur repaire et les poursuivent à travers la galaxie. (Linguee)

III.5.4 Les pragmonymes

Les pragmonymes regroupent les noms d'événements ou de catastrophes (naturelles ou non) qui ont marqué la mémoire collective.

- Les catastrophes : elles incluent les noms de catastrophes naturelles (cyclones, tempêtes, séismes, etc.), ainsi que les catastrophes d'origine humaine (catastrophes industrielles, etc.)

(137) L'aide aux victimes de Tchernobyl doit également être accrue. (Linguee)

- Les fêtes : de nature cyclique, il s'agit des manifestations commémoratives ou des fêtes religieuses se répétant régulièrement.

(138) Par contre, ce qui se passa ce matin-là de Pâques, dépassa tout ce qui arriverait par la suite [...] (Linguee)

- Les noms d'événements historiques ou politiques (histoire) : il peut s'agir de conflits, mais aussi de traités ou d'accords, etc.

(139) La Déclaration universelle des droits de l'Homme a vu le jour en 1948, après le Vendredi Noir, la Grande Dépression, la Seconde Guerre mondiale et l'Holocauste. (Linguee)

- Les manifestations : comprennent les noms d'événements culturels (artistiques, sportifs, etc.) (Fiac, Jeux Olympiques)

(140) Depuis 2005, la FIAC, Foire internationale d'art contemporain de Paris offre une vitrine aux artistes sélectionnés, leur apportant une visibilité supplémentaire auprès des collectionneurs [...] (Linguee)

- Les noms d'événements météorologiques naturels et récurrents³⁰ (météorologie)

(141) Durant la moitié chaude de l'année surtout, l'anticyclone des Açores apporte un temps chaud et sec, alors que l'influence de la dépression d'Islande nous donne une nébulosité et des précipitations accrues. (Linguee)

³⁰ Il est à noter que les noms de cyclone sont toujours des prénoms masculins, tandis que les noms de tempêtes sont toujours des prénoms féminins. Détail amusant : il est possible de choisir, moyennant finance, le nom de ces événements. Ainsi, il est possible de donner à la prochaine tempête le prénom de sa belle-mère, par exemple.

Conclusion

Dans cette première partie, nous venons de voir ce qui peut entrer dans la définition d'un nom propre, mais aussi ce qui, parfois, est considéré injustement comme un indice de l'appartenance d'un nom à cette catégorie. Nous avons ainsi gentiment mis à mal l'intuition de la reconnaissance des noms propres qui existe chez chaque locuteur du français.

Nous avons choisi une définition valable pour la totalité des noms propres et faisant appel au domaine cognitif.

Nous avons également détaillé les classes de noms propres dans une typologie, composée de quatre supertypes (anthroponymes, toponymes, ergonymes et pragmonymes) et de nombreux types.

Nous sommes maintenant en mesure d'infirmier ou confirmer l'appartenance d'une expression, à partir du moment où elle est contextualisée, à la classe des noms propres, ce grâce aux arguments exposés mais aussi grâce aux très nombreux exemples proposés.

La variété de genre mais aussi de compositions des noms propres, ainsi que leur grand nombre, nous permet d'appréhender la difficulté représentée pour la reconnaissance automatique des noms propres, qui va pourtant être une étape essentielle pour la constitution de notre corpus.

DEUXIEME PARTIE

CE QU'IL N'EST PAS POSSIBLE D'IGNORER ET

CE QU'IL N'EST PLUS PERMIS DE

*CROIRE*³¹ ...AU SUJET DE LA TRADUCTION

³¹ Le titre de cette partie s'inspire du titre du chapitre VI du roman de Jules Verne, *De la terre à la lune* : « Ce qu'il n'est pas possible d'ignorer et ce qu'il n'est plus permis de croire dans les États-Unis. ».

Introduction

La traduction n'est pas une manœuvre récente. A la fois technique (elle est régie par des figures imposées) et artistique (le traducteur est aussi un écrivain), elle s'est développée au fil des siècles pour devenir une véritable discipline, avec ses théories contradictoires.

Nous tentons dans une première partie de définir l'acte de traduction, le rôle de son acteur principal, le traducteur, l'unité de traduction et les étapes de la traduction.

Dans une deuxième partie, nous présentons les procédés de traduction, chers à Vinay et Darbelnet, et repris tels quels ou critiqués par tant d'autres.

Enfin, dans une troisième partie, nous montrons que les noms propres ne sont pas en reste en ce qui concerne la traduction.

Chapitre IV. Dans lequel on découvre l'art de la traduction

IV.1 Qu'est-ce que traduire ?

«**traduire** [...] Faire passer d'une langue dans une autre en visant à l'équivalence entre l'énoncé original et l'énoncé obtenu. » (définition du *Dictionnaire Hachette encyclopédique*, 1998)

Cette définition, proposée à quelques mots près par tous les dictionnaires, est la définition la plus courante. Traduire, c'est tout simplement faire passer un texte d'une langue, appelée communément langue-source à une autre, appelée communément langue-cible. Le texte initial appelé texte de départ ou texte-source selon les auteurs, donne naissance, après le processus de traduction à un texte d'arrivée, ou texte-cible.

La traduction (du latin *traducere* « faire passer ») n'est pas une pratique récente. Les premières traces de traduction remontent au III^e millénaire avant JC (il s'agit des inscriptions en deux langues sur les tombes des princes de l'île Eléphantine (Ballard 2007) (Guillemin-Flescher 2010).

A l'époque romaine, les traductions sont monnaie courante. On traduit les textes grecs. La traduction est plus alors un acte d'appropriation. On marque par cet acte la suprématie de l'empire romain. Les premières réflexions sur la traduction voient le jour.

Cette traduction, jusque-là principalement littérale (terme à terme), va parfois s'accompagner, à la Renaissance, de simplifications notables, le but étant alors de rendre le texte accessible au plus grand nombre. Pour la poésie ou le théâtre, la traduction est libre, même si elle se limite souvent à une simple imitation. Elle est même un art. Une traduction devient un nouveau texte, une œuvre originale à part entière³², que s'approprie son auteur (et non plus traducteur). Les théoriciens de la

³² Un peu comme les traductions de chansons, très fréquentes dans les années 60, 70 en France.

traduction commencent cependant à critiquer ce penchant libéral des traducteurs et à souhaiter un retour au respect, non plus seulement du sens, mais aussi de la forme du texte de départ.

« L'office d'un propre traducteur [...] ne gist pas seulement à rendre fidèlement la sentence de son auteur, mais aussi à adombrer la forme du style et la manière de parler d'iceluy. » (Amyot, cité Cary 1963:17)

Le XVIII^e siècle voit l'utilisation du terme « plagiat » sous un angle péjoratif. Georges Mounin (1994[1955]) rappelle la « seconde querelle des Anciens et des Modernes », qui opposait, d'un côté les tenants de la « traduction littérale », et de l'autre, ceux, comme Antoine Houdar, des « imitations élégantes », qui « tiennent le milieu entre la traduction simple (littérale) et la paraphrase ». Ce sont les « Belles Infidèles ».

En opposition à ces pratiques, Dryden (poète, dramaturge et traducteur anglais) est le précurseur du rejet de l'imitation qui marque l'époque contemporaine. Il propose de distinguer trois formes de traductions : la traduction littérale (« métaphrase »), la traduction proprement dite (« traduction ») et l'« imitation » (ou « paraphrases »). La deuxième forme est bien sûr la meilleure, s'attachant au sens plutôt qu'aux mots. Cela sonne l'arrêt de mort des « Belles Infidèles » (Oustinoff 2009).

Le XIX^e siècle est donc celui des traductions littérales.

« Le mouvement de balancier avait été complet dans le sens de l'imitation ; il le sera tout autant dans le sens opposé au XIX^e siècle, siècle des traductions littérales. » (Oustinoff 2009)

Dans cette optique, Goethe propose trois sortes de traductions : une première totalement littérale qui transmet l'œuvre telle qu'elle est dans la langue originale ; une deuxième, qui présente l'œuvre de telle sorte qu'elle parait avoir été composée dans la langue de la culture réceptrice ; une troisième, enfin, qui est une synthèse des deux premières, dans laquelle « la traduction n'est plus là « au lieu de » (« anstatt ») l'original, mais à sa propre place (« an der Stelle ») au sein de la langue traduisante, permettant ainsi de transférer l'original d'une langue à l'autre. Il se produit alors un croisement entre les deux langues, un tertium quid. » (Oustinoff 2009). La troisième sorte est bien sûr considérée comme la meilleure.

Le XXe siècle est lui, plus qu'aucun autre, l'époque des questionnements sur la traduction. Nous entendons ici par traduction, aussi bien la théorie que le produit fini. Deux grandes approches de la traduction se font face. Les textes se diversifient et la quantité de traductions devient pharaonique. D'un côté, une certaine critique qualitative des produits de la traduction, qui « se donne pour objectif de définir les critères d'une traduction de qualité » (Guillemin-Flescher 2010) émerge. Les principaux représentants de cette optique « évaluative » sont Benjamin (1971), ou encore Berman (1995; 1984). De l'autre côté, une approche scientifique de la traduction qui « s'appuie sur des ensembles de textes traduits et cherche à définir les constantes dans la pratique des traducteurs » (Guillemin-Flescher 2010) apparaît. Cette approche, plus neutre se veut « déductive et non prescriptive » (*ibid.*). C'est cette approche qui est utilisée dans le cadre de la linguistique, et notamment la linguistique contrastive (nous y reviendrons). Jacqueline Guillemin-Flescher, ou encore Jean-Claude Chevalier et Marie-France Delport (Chevalier & Delport 1995), entre autres, s'inscrivent dans cette démarche. C'est également celle que nous tentons d'adopter dans la suite de ce travail.

IV.2 Pourquoi traduire ?

« La langue de l'Europe, c'est la traduction. » (Umberto Eco)

IV.2.1 Sans traduction, pas de communication

Dans le paysage européen dans lequel nous évoluons, il est parlé pas moins d'une quarantaine de langues, et au moins le double de variantes régionales (Walter 1994). L'unité indispensable pour le bon fonctionnement européen, nécessite la traduction.

La traduction est le garant de la circulation des idées.

En y regardant de plus près, la traduction est partout. A la télévision, nous regardons des films de toutes origines, nous lisons des livres écrits par des auteurs d'horizons parfois très éloignés, nous pouvons utiliser des machines venant du bout du monde grâce à des modes d'emploi adaptés. Tout ceci est rendu possible grâce à la traduction.

IV.2.2 La traduction « économique »

Les premiers « traducteurs » étaient en fait les marchands, négociants et autres acheteurs, qui avaient besoin, pour mener à bien leurs transactions, de communiquer avec leurs interlocuteurs. C'est toujours le cas aujourd'hui. Si l'on demande à de futurs collaborateurs de parler plusieurs langues étrangères, et au moins l'anglais, c'est pour garantir la communication mais aussi les transactions qui en découlent. De nos jours, c'est le chinois qui est prisé des recruteurs, qui voient dans la maîtrise de cette langue la possibilité d'établir des marchés avec une économie en plein essor.

La traduction est aussi le garant des échanges commerciaux.

IV.2.3 La traduction, comme condition de survie d'une langue

« une langue que l'on n'arrive plus à traduire et une langue morte, avant que la traduction ne la ressuscite » (Oustinoff, 2009)

Nous illustrerons ce point de deux exemples, parmi tant d'autres.

La Pierre de Rosette : cette stèle, contenant la traduction d'un texte écrit en hiéroglyphes et en démotique (version simplifiée des hiéroglyphes) dans une langue connue, le grec, au moment de sa découverte en 1799, a permis à Champollion de déchiffrer (grâce à la version grecque) les hiéroglyphes, en 1822. Sans cela, la langue des pharaons serait peut-être restée impénétrable, comme c'est le cas de la langue des Etrusques, dont on ne peut comprendre aujourd'hui que les noms propres et quelques éléments indiquant les filiations ou les échanges commerciaux.

La langue scots (Kay 2006) : cette langue en usage en Ecosse jusqu'au XVIIe siècle a aujourd'hui pratiquement disparu. Cette raréfaction est, sans doute pour les spécialistes, liée à l'absence d'une version de la Bible en langue scots jusqu'au milieu du XXe siècle³³. Obligés de se « contenter » d'une version anglaise de la Bible, cette langue vernaculaire a alors pratiquement disparu, au profit du gaélique écossais et de l'anglais écossais, variété régionale de l'anglais.

³³ La seule version complète, écrite par Nisbet aux environs de 1520 n'a touché qu'un cercle très restreint de lecteur. D'autres tentatives de traductions, notamment celle d'Henderson, aux environs de 1850, se limitaient à certaines parties seulement de la Bible.

IV.3 Qu'est-ce qu'une bonne traduction ?

IV.3.1 Différentes traductions, différentes évaluations

La traduction peut être appréhendée selon deux points de vue : dans le cadre d'un apprentissage, la traduction est alors considérée comme un exercice ; ou dans le cadre d'une activité professionnelle, un travail, procurant une rémunération à son auteur. L'évaluation de la traduction n'est pas la même selon que l'on se place d'un côté ou de l'autre.

Les traductions pédagogiques

La traduction pédagogique est un exercice d'apprentissage qui peut être envisagé à deux niveaux : la traduction « didactique », qui vise l'apprentissage d'une langue ; et la traduction « pédagogique », qui vise l'apprentissage d'un métier. La première, définie par Delisle comme un « exercice de transfert interlinguistique pratiqué en didactique des langues et dont la finalité est l'acquisition d'une langue » (Delisle 2005:49), correspond au fameux duo thème/version, cher aux professeurs de langues. L'intérêt est porté sur les langues et leurs fonctionnements. La seconde est un « exercice pratiqué dans les écoles, instituts ou programmes de formation de traducteurs et conçu comme un acte de communication interlinguistique fondé sur 'interprétation du sens de discours réels » (Delisle 2005:50). L'intérêt est porté sur la compréhension des textes avant de les traduire.

L'évaluation de ces deux types de traductions est fréquente et plutôt objective. Il est, en effet, assez évident pour l'enseignant du cours de traduction, de repérer des lacunes dans la traduction d'un étudiant et de lui attribuer une note, plus ou moins mauvaise, reflétant la qualité de la traduction. Non-sens, contre-sens, fautes de grammaires, manques de vocabulaire, erreurs de temps, etc. sont des « fautes » repérables, quantifiables et évaluables.

Les traductions professionnelles

Nous entendons par « traductions professionnelles », des traductions réalisées par des traducteurs professionnels confirmés. On peut distinguer deux types de traductions professionnelles : les traductions techniques et les traductions littéraires.

La traduction technique

La traduction technique concerne une multitude de documents, de l'article de journal, à la notice de montage de meuble en passant par l'acte de loi, le brevet d'un produit, le bilan comptable ou le site Internet d'une entreprise, etc. Tous ces textes sont des textes spécialisés, requérant, de la part du traducteur, des connaissances ciblées dans des domaines techniques, et notamment une maîtrise parfaite de la terminologie du domaine ciblé par ses traductions. Il n'y a aucun droit à l'erreur quant à la traduction des termes spécifiques. Les conséquences pourraient, dans certains cas, être désastreuses. Ce qui importe c'est donc le respect du sens, des concepts exprimés dans les textes-sources. C'est l'information qui prime. La forme a une incidence minimale³⁴. En 1930, Richard Ogden a publié *Basic English : A General Introduction with Rules and Grammars*, dans lequel il exposait les principes d'une nouvelle forme d'anglais, adapté à la communication internationale sur des sujets scientifiques et commerciaux, le *BASIC*, ou *British American Scientific International Commercial English*. Cette forme d'anglais, avec un vocabulaire restreint et une grammaire simplifiée, est à l'origine des formes d'anglais simplifié, qui sont des langages contrôlés, utilisées de nos jours dans de nombreux domaines. On peut, par exemple, mentionner le Seaspeak, utilisé dans le domaine maritime, ou le STE (Simplified Technical English), originellement développé pour l'industrie aéronautique, aujourd'hui largement répandu dans des domaines industriels variés.

La traduction littéraire

La traduction littéraire concerne, comme son nom l'indique, la traduction des œuvres littéraires en général, qu'ils s'agissent de romans, de poésie, de théâtre, etc. Le traducteur littéraire est à la fois un traducteur et un écrivain. Il maîtrise les outils de la stylistique qui vont lui permettre de traduire à la fois le sens, mais aussi la forme et les sentiments exprimés par le texte-source.

« Mais la traduction, particulièrement la traduction littéraire, ne vise pas qu'à transmettre une information sur une expérience référentielle. On attend d'elle qu'elle se substitue au texte de l'écrivain et remplisse, pour les lecteurs de langue LA, le rôle que joue le texte original pour les lecteurs de langue LD. » (Chevalier & Delport 1995:25-26)

³⁴ Qui n'a jamais souri devant une notice de montage à la traduction plus que douteuse ? On dit alors que la notice est « mal traduite » (c'est de la forme dont il s'agit, la syntaxe, la grammaire, etc.), mais qu'importe, du moment que le meuble est monté correctement (les informations sont correctes)...

Parmi tous les types de traduction littéraire, la traduction de poésie est sans doute la plus exigeante. Elle exige que le traducteur soit un poète lui-même et maîtrise, en plus de tous les outils de la stylistique, les outils de la métrique.

Evaluations des traductions professionnelles

Les évaluations des traductions professionnelles concernent en priorité les traductions littéraires. Ces évaluations peuvent être de deux ordres.

On peut distinguer, dans un premier temps, la critique pure et simple, parfois violente de la traduction, en générale produite par des pairs, traducteurs professionnels ou écrivains, et qui n'a d'autre but que de donner un avis (parfois très subjectif) sur la production d'un confrère.

La fin de l'année 2010 a été marquée, en France, par le lancement en fanfare d'une nouvelle traduction de *The Great Gatsby*, roman magistral de l'auteur américain Francis Scott Fitzgerald, publié pour la première fois en 1925. La traduction, intitulée tout simplement *Gatsby*, par Julie Wolkenstein, a malheureusement essuyé des retours, qui furent tout aussi retentissants, mais dont on imagine que la traductrice se serait sans doute bien passée. Ainsi, *l'Express* du 16 février 2011 titrait « Fallait-il retraduire *Gatsby* le magnifique ? ». Dans cet article, André Clavel, comparait la traduction de Mlle Wolkenstein à un « lifting laborieux ». Léonard Billot, dans *Libération* (26 février 2011), choisissait pour titre « « *Gatsby* » démagnifié ». Le plus virulent sans doute à l'égard de cette traduction aura été Frédéric Beigbeder. Dans son « Touche pas au *Gatsby* ! », publié dans *Le Figaro* (31 décembre 2010). Il écrit :

« Le travail de cette universitaire est sûrement très respectable mais il donne la même impression que d'entendre un standard des Beatles massacré dans un karaoké par un étudiant en musicologie ne tenant pas le gin tonic. »

Julie Wolkenstein aura beau se défendre d'avoir voulu retrouver la saveur du texte original sur le site de *Libération*, le mal est fait, et l'on trouve nombre de commentaires de lecteurs potentiels qui affirment qu'à la lecture de telles critiques, ils ne daigneront pas ouvrir cette nouvelle version.

A l'inverse, cette critique peut être complètement positive. Elle s'accompagnera souvent alors d'une relance dans les ventes de l'ouvrage (sous sa nouvelle forme

traduite). Ainsi, alors qu'il en existe tant d'autres, William Butcher a proposé une nouvelle version anglophone des *Voyages extraordinaires* (incluant une nouvelle traduction du *Tour du monde en quatre-vingts jours*) de Jules Verne, en 1995, et ces nouveaux récits ont été qualifiés comme étant « by far the best translations/critical editions available », par le journal académique *Science Fiction Studies*.

Dans un second temps, il est important de souligner le travail d'évaluation des « traductologues ». Ces évaluations, utiles, n'ont pas pour but ni d'encenser ni de dénigrer « gratuitement » le travail des traducteurs, mais d'observer les productions des professionnels afin de mettre en évidence l'éventail de procédés et techniques à la disposition des traducteurs. Ces évaluations pourront servir d'outils, à leur tour, aux professionnels (et futurs professionnels) de la traduction. Leurs auteurs dépassent parfois leurs attributions, ce que regrette Ballard :

« L'objet du traductologue ne devrait pas, en principe, être de donner des ordres, même si certains le font. Son objet est d'observer la traduction en essayant de rendre compte de manière objective et circonstanciée d'une certaine diversité de pratiques et de remonter à leurs motivations ainsi qu'aux principes qui peuvent les justifier. » (Ballard 2001:117)

« De nombreuses théories de la traduction en même temps qu'une description des problèmes sont une injonction à traduire de telle ou telle manière. Tel n'est pas, à notre avis, l'objet du traductologue et en particulier du didacticien. Il observe, il note et peut se référer à une sorte d'usage qui peut (par certains côtés) apparaître comme un ensemble de règles .» (Ballard 1993b:248)

A partir de maintenant, quand nous parlerons de traducteur et de traduction, il faudra comprendre « traducteur professionnel » et « traduction littéraire ».

IV.3.2 Le rôle du traducteur ³⁵

« Quand un livre marche, je dis toujours que c'est grâce à moi. Quand il ne marche pas, je dis que c'est à cause de la traduction ». (Harlan Coben, interview dans *Metro* 1^{er} mai 2007)

³⁵ Le rôle du traducteur est clairement défini dans le *Code des usages pour la traduction d'une œuvre de littérature générale*, établi entre la Société des gens de lettres de France, l'Association des traducteurs littéraires de France, la Société française des traducteurs et le Syndicat national de l'édition. Ce texte est disponible sur Internet auprès du Centre national du livre, www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Code_des_usages_Traduction.pdf.

Nous dévoilons deux aspects complémentaires de l'auteur de la traduction.

Le traducteur fantôme

Sans traducteur, pas de traduction. Et pourtant, son rôle premier, frustrant s'il en est, est de rester effacé, de ne pas laisser de traces de son passage dans la traduction.

« Le traducteur est un être masqué qui ne montre jamais son visage à nu. Il ne faut pas que sa voix s'entende » (Fishman, citée par Collombat 2005)

Ainsi, on a pu adorer ou détester le dernier Dan Brown, sans avoir jamais entendu parler de Dominique Defert ou Alexandre Boldrini. Et pourtant, ils étaient là. Ce sont bien leurs noms qui figurent, là, en tout petit, sur la page de garde, juste sous le nom de l'auteur. Et, de fait, rares sont les traducteurs connus pour leurs traductions, devenues des « grandes traductions » (Berman 1990), reconnues pour leur « qualité », mais aussi leur fidélité. Les quelques exceptions sont, souvent, des auteurs célèbres par ailleurs qui se sont tournés vers l'exercice de la traduction. On pensera à Baudelaire, devenu le traducteur officiel d'Edgar Allan Poe (François 1945), par exemple.

Le traducteur artiste

Pour traduire, il faut savoir écrire. C'est ce que Gide énonce quand il dit que le traducteur est un « maître-écrivain ». En effet, la traduction, plus particulièrement la traduction littéraire doit être une œuvre « bien écrite ». Pour cela le traducteur doit maîtriser parfaitement la stylistique de sa langue, pour permettre de transcrire en langue-cible la stylistique de la langue-source. Au-delà des mots, c'est la forme que le traducteur doit savoir manier correctement.

« La traduction littéraire n'est pas une opération linguistique, c'est une opération littéraire. » (Cary, cité par Georges Mounin, 1963)

La traduction produite est une œuvre littéraire.

Le traducteur assistant

Le traducteur doit produire un texte littéraire, qui sera jugé comme tel par ses lecteurs. La traduction doit donc se fondre dans le paysage littéraire de la langue-

cible. Ce qui implique que le traducteur, au-delà de rendre le sens et les émotions de l'œuvre originale, doit aussi adapter sa traduction afin qu'il ne paraisse pas comme une copie indigeste de l'œuvre originale, mais comme un texte qui aurait pu être écrit directement dans la langue-cible.

«tant que l'on ne sent pas l'étrangeté, mais l'étranger, la traduction a rempli son but suprême ; mais là où l'étrangeté apparaît en elle-même et obscurcit peut-être même l'étranger, alors le traducteur trahit qu'il n'est pas à la hauteur de son original.» (Humboldt, cité par Oustinoff, 2009)

Mais, le traducteur n'est pas pour autant libre dans la création de sa traduction. Il dispose certes d'un panel de procédés et techniques, mais son choix ne réside pas dans le choix de tel ou tel procédé, mais plutôt dans la façon d'utiliser tel ou tel procédé :

« [la liberté] ne réside pas dans l'absence de contrainte, mais dans le choix de la contrainte » (Collombat 2005)

« L[le traducteur] doit choisir entre la littéralité et la littéarité. S'il opte pour le respect du texte-source, il risque de compromettre la lisibilité voire l'acceptabilité du texte produit en langue-cible. A l'inverse, s'il décide de faciliter la réception par le lecteur en langue-cible, il sera accusé d'avoir trahi le texte de départ [...] » (*ibid.*)

S'éloigner trop du texte de départ, sans motivation particulière, est risqué pour le traducteur, qui s'expose, nous l'avons vu plus haut, aux critiques vives de ses pairs.

Le traducteur est donc à rapprocher de l'assistant peintre du Moyen-Âge, à savoir un artiste véritable qui, dans l'ombre du maître, réalise des prouesses artistiques, égales (voire parfois supérieures) en qualité à celles du maître, sans jamais voir son nom apparaître au bas du tableau.

IV.4 Comment traduire ?

« Traduire, c'est avoir l'honnêteté de s'en tenir à une imperfection allusive. » (Pierre Leyris, interview dans *Le Monde*, 12 juillet 1974)

IV.4.1 L'unité de traduction

« nous pensons un univers que notre langue a déjà modelé »
(Benveniste 1966:133)

La traduction n'est pas une opération s'effectuant terme à terme. Si tel était le cas, les tentatives d'automatisation de la traduction se seraient depuis longtemps montrées efficaces³⁶.

Car, malgré le fait que nous vivons dans le même monde, sous le même ciel, entourés des mêmes arbres, des mêmes couleurs, etc., nous n'avons pas la même représentation de ce monde, selon que l'on parle français, roumain ou italien. Les langues subdivisent le continuum de contenu de façons parfois très différentes. Eco (2007) rappelle ainsi les tests effectués par Berlin et Kay, David et Rose Katz, ou encore Conklin sur les différences de perceptions des couleurs de locuteurs de langues éloignées. (Whorf 1956:210) a, lui, montré que le champ lexical de la neige dans la langue esquimau comportait trois mots, là où l'anglais n'en avait qu'un. Cette expérience illustre l'hypothèse Sapir-Whorf :

« [...] chaque langue est un vaste système de structures différent des autres, dans lequel il existe un ordonnancement culturel des formes et des catégories qui non seulement permet à l'individu de communiquer mais également analyse le réel, remarque ou néglige des types de relation et des phénomènes, canalise son raisonnement et jalonne peu à peu le champ de sa conscience. » (Whorf 1956a:192-193)

La langue que nous parlons influence notre représentation du monde et le découpage du lexique de notre langue la reflète.

« Cette idée que chaque langue découpe dans le réel des aspects différents (négligeant ce qu'une autre langue met en relief, apercevant ce qu'une autre oublie), et qu'elle découpe aussi le même réel en unités différentes (divisant ce qu'une autre unit, unissant ce qu'une autre divise, englobant ce qu'une autre exclut, excluant ce qu'une autre

³⁶ La première expérience de « traduction automatique », communément appelée « expérience de Georgetown » a eu lieu en 1954. La « machine à traduire » présentée ce jour-là a « réussi » la traduction, de façon complètement automatique, de plus d'une soixantaine de phrases du russe à l'anglais (Delavenay 1959). Les auteurs de cet exploit ont alors affirmé que dans un délai de 3 ou 5 ans, la traduction automatique ne serait plus un problème. Depuis, la difficulté réelle de la mise en place de systèmes autonomes s'est soldée par l'abandon du terme « traduction automatique » au profit de celui de « traduction assistée par ordinateur ». la nuance est de taille, l'ordinateur est un outil d'aide à la traduction, et plus un traducteur autonome.

englobe), est devenu le bien commun de toute la linguistique actuelle. »
(Georges Mounin 1963:48)

Il est indispensable de mettre en évidence les différences de découpage entre le lexique d'une langue A et celui d'une langue B. on peut distinguer deux phénomènes :

- Un signe (signifiant/signifié) d'une langue A qui fait écho à deux signifiés exprimés par deux signifiants distincts dans une langue B. Ainsi, en anglais on appelle *river*, « A large natural stream of water flowing in a channel to the sea, a lake, or another, usually larger, stream of the same kind » (*The Oxford English Dictionary*). En français, on distingue deux types de cours d'eau naturels de taille importante, la *rivière* et le *fleuve*, la première qui « se jette dans un cours d'eau plus important », le second, qui « aboutit à la mer » (Le Petit Robert).

De même, prenons le cas de *nipote*, cité par Eco (2007). Nous nous situons dans le cadre du champ sémantique de la parenté en italien. *Nipote* peut aussi bien désigner :

- Le fils du frère ou de la sœur d'un référent X
- La fille du frère ou de la sœur d'un référent X
- Les enfants des enfants d'un référent X

En français, nous aurions respectivement « neveu », « nièce » et « petits-enfants ».

Ce découpage différent ne signifie pas que les italiens ne font pas la différence entre « être le neveu » ou « être le petit-fils » de quelqu'un, c'est ce que tient à rappeler Eco :

« [...] les Italiens ne sont pas stupides ou primitifs au point d'ignorer la différence entre fil/fille de son/sa propre fils/fille et fils/fille de son propre frère ou de sa propre sœur. » (Eco 2007)

Seulement, là où un français, un anglais ou un hongrois n'aura aucun mal à distinguer entre les termes linguistiques différents existant dans leurs langues, un italien aura besoin d'un contexte plus large que la simple unité lexicale pour savoir de qui on parle. L'italien aura plus recours à la paraphrase, à la définition ou aux exemples pour préciser de qui il est en train de parler.

- La langue peut aussi, souvent par hasard, avoir donné naissance à des phénomènes de polysémie. Ainsi, un signifiant peut avoir plusieurs signifiés en langue A, alors qu'il faudra autant de signifiants différents pour rendre compte des mêmes signifiés en langue B. Ainsi, *livre* en français peut faire référence soit à un ouvrage relié, soit à une unité de mesure. Ces deux signifiés seront rendus par deux signifiants différents en anglais, à savoir *book*, pour le premier et *pound* pour le second. Tout élément du lexique de la langue A n'a pas d'équivalent sémantique total dans la langue B.
- Autre exemple : en français, on fera la différence entre deux « types » d'hôtes³⁷ : celui qui invite et celui qui est reçu, grâce au contexte, là où l'anglais proposera deux signifiants distincts, respectivement *host* et *guest*. Les deux extraits de traduction ci-dessous illustrent ce phénomène.

(142) Votre hôte sera en mesure de vous fournir ces précisions lorsque vous accepterez l'invitation.

Your host can provide this information when you accept the engagement. (Linguee)

(143) Être l'hôte de quelqu'un ne confère pas le droit à s'immiscer dans ses affaires.

Being someone's guest does not give you the right to interfere in their business. (Linguee)

D'autre part, le lexique fonctionne en étroite collaboration avec la syntaxe d'une langue. Les éléments qui composent certaines expressions polylexicales sont (plus ou moins) inséparables et ne peuvent être traduits séparément, sous risque de trahir le sens de l'expression de départ, tandis que d'autres constructions syntaxiques impliquent l'utilisation de tel ou tel autre terme dans une langue pour être correctes, alors que ces mêmes constructions seraient jugées incorrectes dans une autre langue³⁸.

³⁷ Les deux termes ayant la même étymologie, à rapprocher du *hospitem* latin.

³⁸ Nous pensons ici aux locutions, collocations et autres constructions à verbe-support, appartenant à la catégorie des expressions polylexicales, catégorie qui se caractérise par un continuum dans le

Les deux exemples qui suivent illustrent des problèmes de traduction résultants d'une traduction terme à terme inappropriée.

(144) We have all heard the expression, « an apple a day keeps the doctor away ».

Nous avons tous entendu l'expression, "une pomme par jour garde le docteur au loin". (Linguee)

L'expression « une pomme par jour garde le docteur au loin » n'est pas une expression, à proprement parler. L'expression équivalente, attestée, en français serait : « chaque jour une pomme conserve son homme ».

(145) Les gifs animés étaient censés embellir les pages, mais ces choses qui bougeaient un peu partout nous donnaient plutôt envie de prendre la porte...

The animated gifs were supposed to embellish the pages, but all these things moving around were annoying and let us rather to take the door...

En anglais, on ne "take the door" que dans le cadre d'un achat dans un magasin de bricolage ("you should take this door, it's very nice") ou dans le cadre d'un chantier (« take the door and bring it to me, will you ? »).

Cela nous amène à énoncer les trois constats suivants :

- L'idée d'une possible équivalence terme à terme entre deux langues est inenvisageable.
- La traduction d'un terme hors contexte l'est tout autant.
- Il est nécessaire de découper l'énoncé en unités qui permettront pour la traduction.

« In fact, one does not really translate words but bundles of componential features. The words may be regarded essentially as vehicles for carrying the components of meaning. In fact, the words may be likened to suitcases used for carrying various articles of clothing. It

figement de ses représentants, un figement à la fois sémantique (signification compositionnelle ou signification globale), et syntaxique (possibilité ou non de changer la structure de l'expression, d'y ajouter des éléments, etc.).

really does not make much difference which articles are packed in which suitcases. What counts is that the clothes arrive at the destination in the best possible condition, i.e. with the least damage. (...) What counts is not the particular words which carry the componential features, but the fact that the correct componential features are lexically transported» (Nida, 1975:91)

Puisqu'il est de mode en linguistique de délimiter le plus petit élément dans chacun des domaines (le phonème en phonologie, le sème en sémantique, le monème (morphème ou lexème) en morphologie, etc.), la traduction s'est elle aussi dotée de son « plus petit élément de... ». Il s'agit de l'unité de traduction.

Pour (Vinay & Darbelnet 1958), suivis par beaucoup d'autres spécialistes de la traduction, l'unité de traduction se situe au sein de l'énoncé et est définie comme :

« Le plus petit segment de l'énoncé dont la cohésion des signes est telle qu'ils ne doivent pas être traduits séparément. Ex : « prendre son élan », « de demain en huit », « battre à coups précipités. » (Vinay & Darbelnet 1958)

Cette définition place l'unité de traduction en amont du processus de traduction. Elle correspond à un pré-découpage du texte-source en séquences insécables.

Ballard apporte une définition différente à l'unité de traduction.

« Une unité de traduction est un élément constituant du processus global de traduction d'un texte, c'est à dire un acte d'interprétation d'une forme contextualisée ayant pour objet sa reformulation à l'aide d'une autre langue en vue de la constitution d'un texte obéissant à des impératifs de lisibilité tout en entretenant une relation d'équivalence avec l'original. L'unité de traduction se présente sur le plan matériel de l'observable sous la forme d'un schéma d'équivalence entre une forme de départ appelée base et une forme d'arrivée appelée aboutissement, étant entendu que ces éléments ne peuvent se concevoir sans contextualisation et qu'ils peuvent, l'un comme l'autre, connaître une représentation zéro. » (Ballard 2003:76)

Pour Ballard, l'unité de traduction n'est pas un segment de l'énoncé à traduire défini en amont, pas non plus le segment résultant de la traduction, mais une sorte d'étape immatérielle, peut-être à rapprocher de la phase de déverbalisation de la Théorie du sens de Seleskovitch et Lederer (voir plus loin) , dont « la partie visible est constituée

par l'équivalence perceptible ou identifiable entre un élément du texte de départ et son rendu dans le texte d'arrivée (Ballard 2001:12)³⁹.

C'est la même définition que celle retenue en Traitement automatique des langues, notamment lors de la constitution de bases de données multilingues : l'unité de traduction est composée de deux segments considérés comme équivalents traductionnels, le premier dans la langue-source, le second dans la langue-cible.

Ballard rappelle dans sa définition l'importance du contexte, mais aussi la pluralité de forme que peut prendre la traduction, y compris report simple (voir plus loin), qu'il considère comme le degré zéro de la traduction.

Ces deux définitions, nous le pensons, sont compatibles. Il paraît en effet nécessaire, pour le traducteur, de repérer les constructions fonctionnant dans une sorte de « solidarité syntagmatique⁴⁰ » du texte-source afin de bien les interpréter, mais aussi de connaître leur équivalent en langue-cible afin de traduire « correctement ».

IV.4.2 Les étapes de la traduction

Nous venons de l'énoncer, même une fois découpé en segments minimaux, la traduction n'est pas une simple transposition terme à terme du texte-source au texte-cible. Elle exige des connaissances mais aussi un certain nombre de savoir-faire de la part du traducteur qui l'entreprend. Le traducteur est le garant de la bonne transmission du message de l'auteur de l'original. Il est un intermédiaire, à la croisée de deux mondes, de deux cultures et de deux codes, sources et cibles. Rastier résume ses responsabilités :

« le traducteur vit dans deux mondes. Et sa norme est l'égard : pour le texte, l'auteur, les deux langues, les moments de l'histoire et des cultures. » (Rastier 1995)

³⁹ Pour Van Leuven-Zwart,(1989, citée par Bottineau, 2004) il y a les transèmes-source, les transèmes-cibles, qui sont des unités de traduction sémantiquement autonomes et l'architranseme, le sens porté par les unités. On peut alors étudier « le degré d'adéquation des transèmes source et cible par rapport à l'architranseme » (Bottineau 2004:109).

⁴⁰ Expression empruntée à (Mejri 2008)

Pour arriver à ses fins, le traducteur emprunte un chemin, constitué de trois étapes indispensables, définie dans la Théorie du Sens, de Seleskovitch et Lederer : la compréhension, la déverbalisation et la réexpression.

« le processus [de traduction] consistait à comprendre le texte original, à déverbaliser sa forme linguistique et à exprimer dans une autre langue des idées comprises et les sentiments ressentis. » (Lederer 1994)

La compréhension, c'est bien sûr celle du texte original, qui est indispensable pour bien traduire. Et, comme comprendre exige déjà une interprétation de la part de l'interlocuteur (ou du lecteur dans le cadre de la traduction), on peut aussi dire que « comprendre, c'est traduire » (Ricoeur 2004).

La déverbalisation est une étape, souvent oubliée dans les définitions de l'acte de traduction, mais pourtant présente dans les esprits de tous les traducteurs et traductologues qui essaient d'expliquer la discipline. Lederer définit cette étape comme :

« [...] la stade que connaît le processus de la traduction entre la compréhension d'un texte et sa réexpression dans une autre langue. Il s'agit d'un affranchissement des signes linguistiques concomitant à la saisie d'un sens cognitif et affectif. » (Lederer 1994:213)

Cette étape, qui ne porte pas de nom particulier chez les autres auteurs, est pourtant bien présente. C'est le cas chez Vinay et Darbelnet :

« Rappelons qu'au moment de traduire, le traducteur rapproche deux systèmes linguistiques, dont l'un est exprimé et figé, l'autre est encore potentiel et adaptable. Le traducteur a devant les yeux un point de départ et élabore dans son esprit un point d'arrivée ; [...] il va probablement explorer tout d'abord son texte : évaluer le contenu descriptif, affectif, intellectuel des unités de traduction qu'il a découpées ; reconstituer la situation qui informe le message ; peser et évaluer les effets stylistiques, etc. » (Vinay & Darbelnet 1958:46)

Le texte matériel disparaît au profit d'une construction mentale, conceptuelle du sens et de la forme du message. Jusqu'ici le traducteur n'en est pas encore un, il est encore en position de lecteur qui comprend ce qu'il lit et s'en détache au profit d'une représentation mentale. On est dans le processus classique de la réception d'un

message par un « destinataire », qui « décode » le message du « destinataire », selon le schéma de la communication de Jakobson (Jakobson 1963).

A partir du moment où il encode le message, le traducteur devient véritablement un traducteur. C'est l'étape de la réexpression, dans une autre langue, la langue-cible, qui est en général la langue maternelle du traducteur et celle du lecteur à qui est destinée cette traduction. Cette réexpression doit respecter à la fois le sens, mais aussi les émotions transmises et le ton général du texte de départ, tout en s'adaptant aux normes de la langue d'arrivée et aux attentes (de lisibilité) du lecteur en langue-cible, avec parfois des « sacrifices » nécessaires d'un côté ou de l'autre, mais en gardant à l'esprit que le contenu du message est à préserver coûte que coûte.

« Le traducteur doit se rendre compte et ne jamais perdre de vue qu'il n'a pas le droit de sacrifier la pensée et la structure et que, en revanche, il ne doit jamais hésiter à sacrifier la structure pour sauvegarder la pensée. » (Darbelnet 1970)

IV.4.3 Un schéma pour la traduction

La traduction peut se résumer ainsi :

« Traduire signifie comprendre le système intérieur d'une langue et la structure d'un texte donné dans cette langue, et construire un double du système textuel qui, sous une certaine description, puisse produire des effets analogues chez le lecteur, tant sur le plan sémantique que syntaxique que sur le plan stylistique, métrique et phono symbolique et quant aux effets passionnels auxquels le texte source tendait » (Eco 2007)

« Essentiellement une traduction doit, pour être à l'abri de tout reproche : 1) transmettre exactement le message de l'original ; 2) observer les normes grammaticales de son temps ; 3) être idiomatique ; 4) être dans le même ton que l'original (équivalence stylistique) ; 5) être pleinement intelligible pour le lecteur qui appartient à une autre culture (adaptation culturelle). » (Darbelnet 1970)

Dans le schéma classique de la communication de Jakobson, un **émetteur (destinateur)** produit un **message** à destination d'un **récepteur (destinataire)**. Ce message est transmis via un **canal** (le « contact », « un canal physique et une connexion psychologique »). Il est transcrit dans un **code** (un système de signes, commun à l'émetteur et au récepteur), et contient une information, le **contexte**, ce sur quoi porte le message. Le message est le produit de la communication, il n'est

pas l'information elle-même, mais le résultat de l'utilisation du code pour transmettre l'information (la forme de l'information).

Inspirée de ce schéma de la communication de Jakobson, nous proposons le schéma de la traduction suivant.

L'émetteur (l'auteur de la version originale) est celui qui produit le message (le texte original) à destination du récepteur (le traducteur, qui n'est à ce moment que lecteur). Le message est transmis via un canal (qui peut être visuel, dans le cadre classique de la lecture visuelle, mais aussi tactile, dans le cadre de la lecture en braille, ou encore auditif, dans le cadre d'un livre audio). Ce message est transcrit à l'aide d'un code. Le code est un système de signes commun à l'émetteur et au récepteur. Il serait réducteur de délimiter ce code aux signes de la langue-source, la langue de l'auteur. Nous considérons ici tous les signes « de la vie sociale » (Saussure) qui peuvent se retrouver grâce à la langue dans un texte littéraire, qu'ils soient « esthétiques », « logiques » ou « sociaux », pour reprendre la trilogie de Guiraud.

« La langue récupère tous ces systèmes puisque tout ce qui est signifié d'une façon quelconque peut être exprimé au moyen des mots... C'est pourquoi on ne s'étonnera pas de trouver dans la langue tous les types de signes et toutes les formes de la signification. » (Guiraud 1983:97)

Ce message transmet un contexte (c'est l'histoire elle-même). Le lecteur-traducteur va d'abord comprendre le texte. Cette phase de compréhension est essentielle pour la déverbalisation du message. Le message est ensuite réexprimé par le traducteur (qui joue le rôle d'un réémetteur, d'un émetteur intermédiaire entre l'auteur en langue-source et le lecteur en langue-cible. Ce nouveau message suit le même canal (visuel) et transmet le même contexte (la même histoire). Le message A (le texte-source) et le message B (le texte-cible) sont différents, d'une part parce qu'ils ne partagent pas les mêmes codes, et d'autre part parce que l'usage de chaque code ne rend pas possible l'équivalence formelle entre les deux messages.

Sur la figure ci-dessous, les zones de couleurs rouge et bleu correspondent aux deux mondes du traducteur. La zone violette correspond à l'étape intermédiaire, conceptuelle et donc « hors monde », de la traduction.

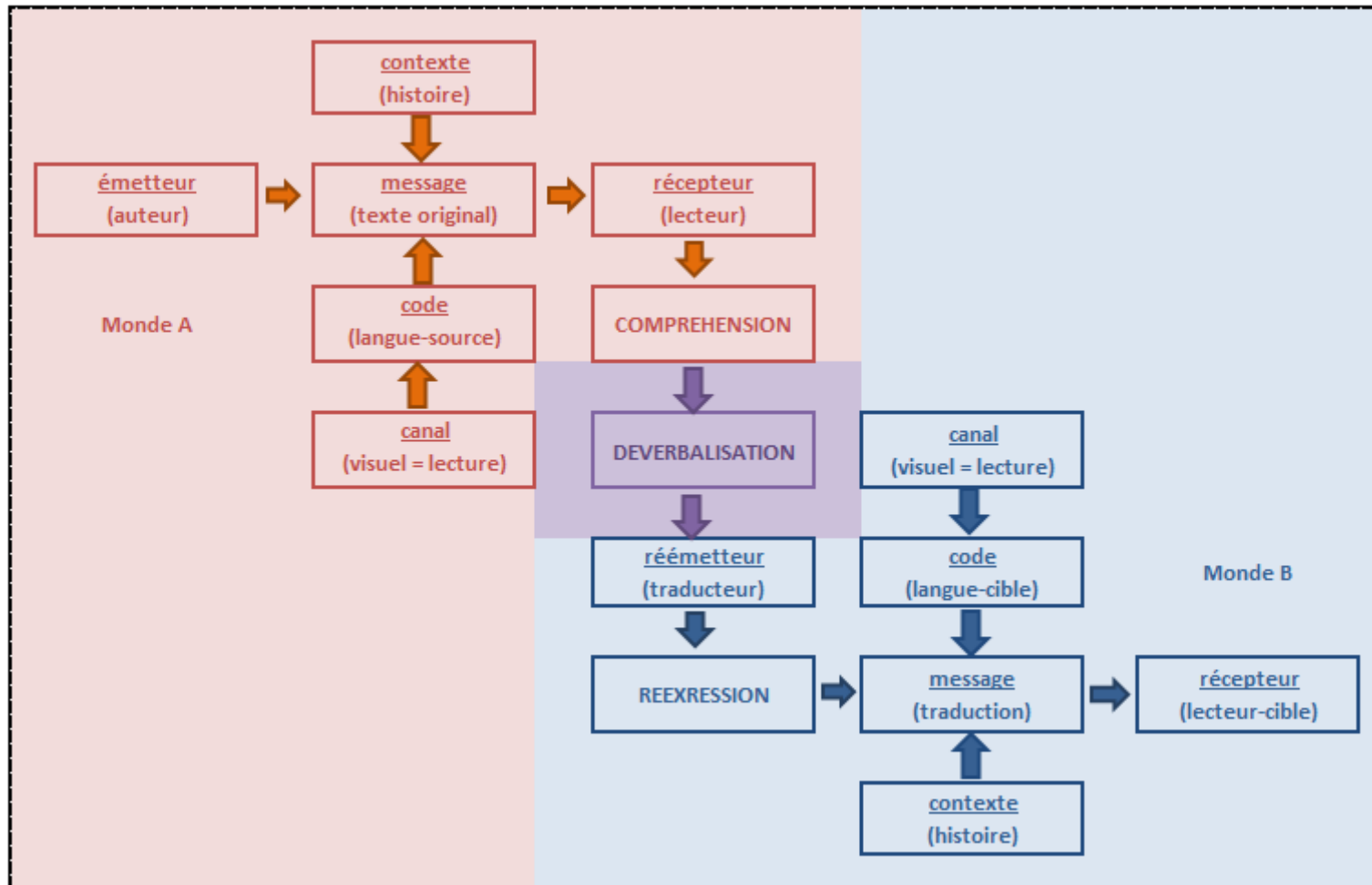


Figure 3 : Schéma de l'acte de traduction

Chapitre V. Les procédés de traduction

V.1 Les procédés de traduction

Nous présentons les procédés de traduction, c'est-à-dire la palette des techniques offerte au traducteur. Nous accompagnons chaque définition d'un procédé par un exemple illustrant son fonctionnement. La majorité des exemples est constituée d'une paire d'énoncés équivalents en français et en anglais (le premier énoncé étant l'énoncé en langue-source, le second, au-dessous, sa traduction en langue-cible). Il est évident que ces procédés peuvent s'appliquer aux autres langues.

Nous nous intéressons essentiellement aux procédés de traduction pouvant affecter le nom et le groupe nominal, et donc a fortiori le nom propre.

V.2 L'heptarchie de Vinay & Darbelnet (1958)

Tout art a ses techniques. Pour la traduction, il y a des « procédés de traduction », décrits par Vinay et Darbelnet dans leur *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, paru pour la première fois en 1958. Ces mécanismes sont les « procédés techniques auxquels se ramène la démarche du traducteur. »

Vinay et Darbelnet en dénombrent sept principaux, qu'ils présentent dans un tableau devenu célèbre dans les manuels de traduction. Les procédés sont hiérarchisés, selon la difficulté que la traduction représente pour le traducteur, qui va de pair avec son implication. Ils les regroupent en deux grands types de traduction : la traduction littérale et la traduction oblique. La première englobe des procédés de traduction découlant (presque) d'un simple automatisme, la seconde, des procédés « créatifs ». Cette même dichotomie sera reprise par Catford (1965) sous l'opposition « correspondance formelle » et « équivalence textuelle », ou encore par Delisle (1993) sous l'opposition « traduction littérale » et « traduction libre ».

Les procédés de traduction littérale comprennent l'emprunt, le calque et la traduction littérale.

Si aucun de ces trois premiers procédés, dits de « traduction littérale » ou « directe » ne fonctionne, le traducteur peut alors faire appel aux procédés dits de « traduction obliques » ou « créative ». Ce sont les instructions de Vinay et Darbelnet :

« Si, une fois le procédé n°3 atteint, la traduction littérale est reconnue inacceptable par le traducteur, il faut recourir à une traduction oblique. Par inacceptable, nous entendons que le message, tel qu'il se laisse rédiger littéralement, donne un autre sens n'a pas de sens est impossible pour des raisons structurales ne correspond à rien dans la métalinguistique de la LC correspond bien à quelque chose, mais non pas au même niveau de langue » (Vinay & Darbelnet 1958)

Les procédés de traduction oblique sont au nombre de quatre : la transposition, la modulation, l'équivalence et l'adaptation.

Nous présentons les sept procédés accompagnés d'exemples relevés sur la plateforme Linguee.

V.2.1 1) L'emprunt

« mot qu'une langue emprunte à une autre sans le traduire. Ex : « suspense », « bulldozer » en français ; « fuselage », « chef » en anglais. » (Vinay & Darbelnet 1958)

Dans l'exemple suivant *badminton* et *scrapbooking* sont des exemples d'emprunts de l'anglais vers le français.

(146) [...] un endroit facile d'accès où les gens peuvent aller jouer au **badminton** le vendredi soir, faire du **scrapbooking**. (Linguee)

[...] a place to go that is very easy to access, where people can play **badminton** on Friday night or do **scrapbooking**. (Linguee)

L'emprunt est lexicalisé, il fait partie de la langue-cible. Il est souvent le résultat d'un manque dans le lexique de la langue d'arrivée d'un signifiant pour le signifié que le traducteur doit exprimer. Son utilisation est motivée pour des « raisons de nécessité (trou lexical ou culturel, néologie et/ou technologie plus avancée) ou de mode » (pour respecter la couleur locale du texte-source, par exemple)(Ballard 1994).

V.2.2 2) Le calque

« emprunt d'un syntagme étranger avec traduction littérale de ses éléments. Ex : « fin de semaine » (pour : « week-end »). » (Vinay & Darbelnet 1958)

Le syntagme en langue d'arrivée possède la même syntaxe et la même morphologie qu'en langue source. Le calque, tout comme l'emprunt peut être lexicalisé dans la langue-cible. C'est le cas, par exemple, de l'expression *ce n'est pas ma tasse de thé*, qui « n'a pénétré dans l'univers des expressions françaises qu'à la fin du XX^e siècle, par traduction de l'anglais *not my cup of tea* » (Fumaroli 2012). Mais, dans certains cas, le calque peut paraître artificiel, voire inacceptable. L'exemple ci-dessous du calque du syntagme verbal anglais *to make sense*, rendu en français par *faire du sens* illustre une certaine sensation d'artificialité.

(147) [...] les pensées ou croyances d'une personne, qui doivent à l'origine l'aider à comprendre ou à **faire du sens** de son environnement [...] (Linguee)

[...] the thoughts or beliefs that people have to help them understand and **make sense** of their environment [...] (Linguee)

Ces deux premiers niveaux des procédés de Vinay et Darbelnet sont critiqués, notamment par (Chuquet & Paillard 1989), pour qui « l'emprunt et le calque sont rarement des procédés de traduction à proprement parler, mais se trouvent généralement intégrés au lexique », ou encore par (Ballard 2006), pour qui l'emprunt « dépasse la traduction et concerne l'adoption par une communauté linguistico-culturelle d'un terme appartenant à une autre communauté linguistico-culturelle [...] ».

V.2.3 3) La traduction littérale

« procédé de traduction qui consiste à produire un texte d'arrivée en respectant les particularités formelles du texte de départ et qui est habituellement conforme aux usages de la langue d'arrivée du point de vue grammatical. » (Vinay & Darbelnet 1958)

La traduction littérale est un mot-à-mot qui aboutit à un texte à la fois correct et idiomatique. La nuance est fine avec le calque précédemment présenté. La seule différence semble se trouver dans le caractère acceptable, correcte, de la traduction

littérale. La traduction littérale, pour être correcte, doit respecter la syntaxe, le sens et le style du texte-source. La traduction littérale possède aussi la caractéristique d'être réversible. Un syntagme subissant une traduction littérale d'une langue A à une langue B se retrouverait sous sa forme initiale dans le cas d'une nouvelle traduction littérale de la langue B à la langue A. Les cas de traductions littérales acceptables sont en fait assez rares. Car, comme le souligne (Darbelnet 1970), les traductions littérales, si correctes soient-elles du point de vue grammaticale, peuvent parfois donner naissance à des « faux-amis de structure » et ne pas respecter la signification de l'énoncé de départ, comme dans l'exemple ci-dessous :

(148) He is sure to come.

Il est sûr de venir.

La traduction correcte de (148) serait :

(149) Il viendra sûrement. (cet exemple est tiré de Darbelnet, 1970)

Un exemple de traduction littérale acceptable serait :

(150) [...]Le Bout de la langue (...), une pièce s'intéressant à la parole « prise au piège par le dysfonctionnement de la mémoire », se compose avant tout de silence ponctué par des bribes de phrases prononcées quand les mots restent sur le bout de la langue [...]

[...] Le Bout de la langue (...), a piece about words « trapped by the disfunctioning of memory », is above all composed of silence, punctuated by snatches of phrases pronounced when words remain on the tip of the tongue [...] (Linguee)

V.2.4 4) La transposition

Cas général

« procédé par lequel un signifié change de catégorie grammaticale »
(Vinay & Darbelnet 1958)

Ce procédé, très courant en traduction, peut affecter toutes les catégories grammaticales. Un nom peut être choisi pour un verbe, un verbe pour une préposition, un adjectif pour un nom, etc.

- (151) [...] they are very quick and we **nearly** got caught out against France.
(Linguee)

[...] ils sont très rapides et c'est comme ça qu'on **a failli** perdre contre la France. (Linguee)

Dans cet exemple, c'est l'adverbe *nearly* qui est remplacé par le verbe *faillir* en français.

Cas particuliers

La transposition offre des possibilités de « chassé-croisé ». Il s'agit d'un cas de double transposition grammaticale.

« On appelle chassé-croisé une double transposition où l'on a à la fois changement de catégorie grammaticale et permutation syntaxique des éléments sur lesquels est réparti le sémantisme. Ce procédé se rencontre surtout dans la traduction des verbes anglais suivis d'une préposition ou d'une particule adverbiale [...] » (Chuquet & Paillard 1989)

- (152) She **tiptoed** to the door and slowly crept out into the darkness.
(Linguee)

Sur la pointe des pieds elle alla à la porte et se glissa lentement dans l'obscurité. (Linguee)

- (153) [...] Marilyn Bell became the first person to **swim across** Lake Ontario.

[...]Marilyn Bell devient la première personne à **traverser** le lac Ontario **à la nage**.

On a bien ici une double transposition : 1) le verbe *to swim* est transposé en syntagme prépositionnel *à la nage* ; 2) la préposition *across* est transposée en verbe *traverser*. Ce phénomène est fréquent pour les verbes de mouvement dans les traductions anglais-français et français-anglais.

L'étoffement est un autre type de transposition.

« [l'étoffement] consiste à introduire un syntagme nominal ou verbal pour traduire une préposition, un pronom ou un adverbe interrogatif » (Chuquet & Paillard 1989)

(154) Students must appear at physical education class in T-shirt or sweatshirt, shorts and tennis shoes [...]

Les élèves doivent se présenter aux séances d'EPS dans la tenue suivante : T-shirt ou sweatshirt, short et chaussures de sport [...]
(Linguee)

La préposition *in* est transposée en un groupe nominal prépositionnel *dans la tenue suivante*.

V.2.5 5) La modulation

«variation obtenue en changeant de point de vue, d'éclairage et très souvent de catégorie de pensée. » (Vinay & Darbelnet 1958)

La modulation consiste à employer un mot ou une expression dans la langue cible, qui est différent mais qui transmet la même idée. En général l'emploi de la modulation fait que le texte cible « sonne » mieux aux oreilles du locuteur de la langue cible.

(155) **We will miss her** and so will the world. (Linguee)

Elle nous manquera beaucoup, à nous et au reste du monde.
(Linguee)

Il y a ici un changement de point de vue au travers d'une inversion agent – patient. Cette modulation est obligatoire, l'équivalent sémantique et syntaxique de *to miss* n'existant pas en anglais ni celui de *manquer* (au sens utilisé ici) en anglais.

V.2.6 6) L'équivalence

« procédé de traduction qui rend compte de la même situation que dans l'original, en ayant recours à une rédaction entièrement différente. Ex : « the story so far » : « résumé des chapitres précédents ». » (Vinay & Darbelnet 1958)

Les équivalences sont très souvent des traductions lexicalisées, figées (idiotismes, clichés, proverbes, locutions). On va, dans la plupart des cas, rendre un proverbe par un proverbe, un idiotisme par un autre idiotisme, etc., ceux-ci ne pouvant être traduits littéralement.

(156) Le capitaine était un **gros fumeur**.

The master was a **heavy smoker**.

(157) **Il pleuvait des cordes**, un vent froid soufflait. (Linguee)

It was pouring with rain, a cold wind was blowing. (Linguee)

(158) [...] ils n'arriveront jamais, à moins d'**un coup de Trafalgar** sur les taux, à commercialiser leurs programmes. (Linguee)

[...] they will never manage to commercialise their programs, unless a **bomb** hits their rates. (Linguee)

V.2.7 7) L'adaptation

« utilisation d'une équivalence reconnue entre deux situations. Ex : dans un pays où le figuier est considéré comme une plante nuisible, on adoptera la parabole du figuier en utilisant une autre plante. » (Vinay & Darbelnet 1958)

Le traducteur utilise des situations sociales et culturelles adaptées au monde des locuteurs de la langue-cible. Pour Vinay & Darbelnet (1958), l'adaptation est la « limite extrême de la traduction ». Elle permet la compréhension d'un texte dans une langue-cible marquée par des différences de réalités culturelles.

(159) The amount of nitrogen in legume cover crops varies among species, but legumes generally contribute **50 to 200 pounds of nitrogen per acre**. (Linguee)

La quantité d'azote dans les cultures de couverture de légumineuses varie selon l'espèce, mais les légumineuses fournissent en général **entre 0,56 et 2,24kg d'azote par are**. (Linguee)

Il y a dans cet exemple, adaptation des unités de mesure : poids et superficie.

(160) Je veux **jouer à chat**, mais je ne peux pas tout seul !

I want **to play tag** but I can't on my own! (Linguee)

Ce découpage entre les procédés de traduction oblique a, lui aussi, été critiqué, notamment par Chuquet et Paillard :

« l'équivalence n'est pas autre chose qu'une modulation lexicalisée, bien illustrée notamment dans la correspondance entre les proverbes d'une langue à l'autre ; quant à l'adaptation, il paraît difficile de l'isoler en tant que procédé de traduction, dans la mesure où elle fait entrer en jeu des facteurs socio-culturels et subjectifs autant que linguistiques » (Chuquet & Paillard 1989)

V.3 Autres procédés

Les sept procédés de Vinay et Darbelnet ne sont évidemment pas les seuls procédés de traduction relevés par les experts⁴¹. Les choses seraient trop simples. Chuquet & Paillard (1989), (Ballard 1994), Delisle (1993) ou encore Fawcett (1997), pour ne citer qu'eux, proposent une gamme un peu plus large de procédés. Nous présentons maintenant les principaux, qui seront représentés dans les procédés de traduction observés dans notre corpus.

V.3.1 Le report

Ce procédé est à différencier de l'emprunt (voir plus haut).

« ce n'est pas parce que le nom d'un personnage comme « Mrs Chetwyn » a été reporté dans la traduction française d'un roman anglais qu'il fait partie du français, il est intégré dans le texte traduit, c'est tout. En d'autres termes l'emprunt est un phénomène de langue, le report un phénomène de discours ou, plus précisément encore, un phénomène lié à l'équivalence textuelle qu'est la traduction. » (Ballard 2001)

Contrairement à l'emprunt qui indique une lacune, un échec à la traduction, le report s'impose de lui-même quand le sens n'est pas primordial dans la traduction. C'est, pour Ballard (2001), le « degré zéro de la traduction ».

⁴¹ Vinay et Darbelnet considèrent, eux-mêmes, que d'autres procédés existent, mais ne les érigent pas au même rang que les autres.

« Tout texte à traduire renferme une proportion variable d'éléments d'information qui échappent presque complètement à l'analyse du sens. Le traducteur les retranscrit tout simplement dans le TA sans vraiment avoir besoin d'interroger le contexte ou la situation pour en dégager le sens, d'où le terme « report » [...] » (Delisle 1993)

On parle de « report » dans les cas de traitement des noms propres, ou encore des dates, des nombres (Delisle 1993).

V.3.2 L'assimilation (phonétique et graphique)

Ce phénomène affecte les emprunts et les reports, qui sont modifiés dans la langue cible pour s'adapter à l'orthographe et à la phonétique de cette langue. Ballard (2001) cite l'exemple du « biftek » français, assimilation du « beefsteak » anglais.

V.3.3 Transcription et translittération

Nous ne reprocherons pas à Vinay et Darbelnet de n'avoir pas traité de ces problèmes dans leur manuel, étant donné que la stylistique comparée du français et de l'anglais n'en est, par définition pas affectée. En effet, les phénomènes de transcription et de translittération concernent la traduction entre deux langues n'utilisant pas le même système d'écriture. Ils vont nous intéresser dans la suite de ce travail, puisque notre corpus comprend des textes en grec (utilisant l'alphabet grec) et en bulgare (utilisant l'alphabet cyrillique). Ces phénomènes concernent en premier lieu les emprunts et autres éléments non-traduits lors du passage de la langue source à la langue cible.

La translittération consiste à « rechercher, pour chaque lettre ou suite de lettres, une lettre ou suite de lettres correspondante sans s'inquiéter des sons effectivement prononcés » (Dubois, cité par Ballard, 2001)

Il existe des systèmes officiels pour la translittération des différentes langues. Mais ils ne sont pas toujours suivis.

La transcription consiste à « représenter les sons effectivement prononcés » (Dubois, cité par Ballard, 2001)

C'est l'image phonétique du mot qui est transcrite dans la langue cible.

Ainsi, le nom du célèbre tennisman serbe :

(161) Новак Ђоковић (en serbe cyrillique), Novak Đoković (en serbe latin)

Se trouve être, dans sa version translittérée :

(162) Novak Djokovic

Si le locuteur de la langue cible ne connaît rien en tennis, il pourra justement penser que le joueur se nomme [dʒ okovik], en suivant les règles de prononciation de sa langue.

Le nom du champion existe aussi en français dans une version transcrite :

(163) Novak Djokovitch

La prononciation du patronyme ne fait alors plus de mystère.

V.3.4 La compensation

« making good in one part of the text something that could not be translated in another » (Fawcett, 1997)

« [procédé de traduction] par lequel on introduit dans le <texte d'arrivée> un effet stylistique présent ailleurs dans le <texte de départ> afin de garder le ton général du <texte> » (Delisle 1993)

On utilise la compensation quand un élément ne peut être traduit (car il n'existe pas d'équivalent dans la langue source) pour exprimer ce qui n'a pas pu l'être ailleurs dans l'énoncé. Par exemple, pour conserver l'aspect « familier » d'une conversation utilisant tu en français, on va pouvoir intégrer des appellatifs familiers en anglais (car you seul ne permet pas de faire la différence entre tu et vous).

(164) J'avais une réputation de grand parleur et de **p'tit** écouteur. (Linguee)

I had **a bit of a name for myself** for talking a lot and for not listening.
(Linguee)

Dans cet exemple, l'abréviation *p'tit* doit disparaître et le caractère familier est compensé par l'utilisation du syntagme *a bit of a name for myself*, de construction relativement familière.

V.3.5 La collocation

« on appelle collocation les relations privilégiées d'ordre sémantique que des mots appartenant à des catégories grammaticales différentes entretiennent entre eux. » (Ballard 1994)

Ainsi :

(165) The chief will **make a decision** within 21 days. (Linguee)

Le chef **prendra une décision** dans les 21 jours qui suivent. (Linguee)

Make a decision en anglais, et *prendre une décision* en français, sont deux exemples de collocations, qu'il faut connaître pour ne pas produire un calque qui serait inacceptable. Les collocations sont des syntagmes semi-figés (voir n'importe quel dictionnaire bilingue).

V.3.6 L'explicitation

L'explicitation ne fait pas partie des sept procédés capitaux de Vinay et Darbelnet, mais trouve quand même sa place dans leur ouvrage. Ils la définissent ainsi :

« procédé qui consiste à introduire dans [la langue d'arrivée] des précisions qui restent implicites dans [la langue de départ], mais qui se dégagent du contexte ou de la situation. » (Vinay & Darbelnet 1958)

Ce procédé est appelé « incrémentalisation » par Ballard (2001) et est défini comme un procédé qui « consiste à introduire le contenu d'une note ou d'une forme de commentaire dans le texte à côté du nom propre ».

(166) Au cours d'une rencontre avec le général de Gaulle à **l'Elysée** (...).
(Linguee)

During a meeting with General de Gaulle at **the Elysée palace** (...)
(Linguee)

Le terme *palace* est introduit pour informer le lecteur de la nature du type de lieu dont il est question ici. Dans d'autres traductions *the Elysée* sera la traduction de *l'Elysée*.

(167) C'est à **Bercy** que Maria Nowak a été promue au grade d'Officier de la Légion d'honneur par Christine Lagarde, ministre de l'Economie [...]. (Linguee)

At the Ministry for Economy at Bercy in Paris, Maria Nowak received the grade of the Legion of Honour from Mrs. Christine Lagarde, the **French** Minister for Economy [...] (Linguee)

Le procédé inverse de l'explicitation est « l'allègement », qui, comme son nom l'indique, consiste à supprimer une partie du contenu informatif.

Tous les procédés précédemment décrits « peuvent s'employer isolément ou à l'état combiné » (Vinay & Darbelnet 1958). En d'autres termes, ils sont « cumulables », pour le meilleur et pour le pire :

(168) Later, John Doe's spouse Mary Doe brings an action against Able asserting that Able's action was wrongful against her because the XYZ Co. was marital property in which she had an interest, and John Doe was acting wrongfully against her in transferring the securities. (Linguee)

Plus tard, Marie Unetelle, conjointe de Pierre Untel, intente contre Delta une poursuite alléguant que le geste posé par Delta lui cause un préjudice parce que les actions de la société XYZ inc. faisaient partie des biens matrimoniaux sur lesquels elle avait un droit, et que Pierre Untel a agi de manière fautive à son égard en transférant les valeurs mobilières. (Linguee)

Traduction directe (équivalence formelle)	Equivalence totale (signes et syntaxe)	<ul style="list-style-type: none"> • Emprunt • Report
	Equivalence partielle (changement de signes)	<ul style="list-style-type: none"> • Assimilation phonétique et/ou graphique • Transcription/translittération • Calque • Traduction littérale • Collocation
Traduction oblique (structure distincte, équivalence textuelle)	Procédés formels	<ul style="list-style-type: none"> • Transposition
	Procédés sémantiques	<ul style="list-style-type: none"> • Modulation • Explicitation/allègement
	Procédés culturels/pragmatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Equivalence • Adaptation • Compensation

Tableau 3 : Tableau récapitulatif des procédés de traduction évoqués

Chapitre VI. Où les noms propres et la traduction font finalement bon ménage

« Ce qui est marrant, quand tu écoutes parler C3PO aux Ewoks, c'est qu'on comprend tous les noms propres » (anonyme)⁴²

Les noms propres et la traduction n'ont, jusqu'à récemment, jamais fait très bon ménage. Alors qu'ils peuvent représenter jusqu'à 10% des textes journalistiques (Coates-Stephens 1993), ils sont souvent simplement ignorés ou traités à part, quand il s'agit de traduction. Et pourtant, de récentes monographies (Ballard 2001) (Grass 2002b), ouvrages collectifs (*Meta*, 2006, *Translations*, 2011), conférences (*La traduction des noms propres dans le contexte de la traduction des écrits de voyage*, 2010, *Défis de la toponymie synchronique*, 2012), pour ne citer que quelques exemples, ont remis les noms propres au centre des problèmes de la traduction.

VI.1 De l'intraduisibilité des noms propres

VI.1.1 Ni le besoin, ni le droit de traduire les noms propres

« Nous rappelons que les noms propres ne se traduisent pas. » (rapport du jury d'un examen national des plus importants, qui vise à juger de l'aptitude des futurs enseignants du secondaire)

Il est commun d'entendre que les noms propres ne se traduisent pas. Beaucoup nous ont d'ailleurs fait remarquer que le choix du sujet de notre thèse était plutôt osé, et que celle-ci risquait d'être très courte étant donné que la traduction des noms propres n'existait pas.

⁴² C3PO est un des personnages de la saga Star Wars. Il s'agit d'un robot androïde « maîtrisant plus de six millions de formes de communication », selon ses propres dires. Faisant preuve d'une grande loquacité, on le voit notamment s'exprimer dans la langue des Ewoks (peuple des bois vivant sur la lune forestière d'Endor), l'ewokese, dans l'épisode *Le Retour du Jedi*. Lors de cet échange, sous-titré pour notre plus grand plaisir, seuls sont compréhensibles à nos oreilles les noms propres mentionnés.

Ces remarques, ces croyances, sont directement liées au problème du sens des noms propres, que nous évoquions auparavant. Traduire, c'est chercher et produire dans la langue-cible un signifiant ayant le même signifié que le signifiant de la langue-source. La traduction cherche une équivalence sémantique entre la langue de départ et la langue d'arrivée. Or, pour beaucoup, les noms propres n'ont pas de sens, c'est même ce qui fonde la catégorie des noms propres selon Mill. Et si l'on considère les noms propres comme de simples étiquettes vides de sens, alors le problème de leur traduction ne se pose pas. Le rôle du traducteur est alors très limité, il n'a qu'à transposer, inchangé, le nom propre du texte source au texte cible.

« Tout texte à traduire renferme une proportion variable d'éléments d'information qui échappent presque complètement à l'analyse du sens. Le traducteur les retranscrit tout simplement dans le TA sans vraiment avoir besoin d'interroger le contexte ou la situation pour en dégager le sens, d'où le terme « report » [...] Les éléments d'information faisant généralement l'objet d'un report sont les noms propres, les nombres, les dates, etc. » (Delisle 1993:124)

« [...] proper names have no meaning (in the sense of 'sense' and not of 'reference'), which is borne out by the fact that they do not require translation into another language" (Vendler 1975:117)

La théorie de la « non-traductibilité » des noms propres repose sur un nom propre considéré comme un signe linguistique incomplet, un signifiant et pas de signifié, et utilisé dans sa fonction identifiante.

L'absence du besoin de traduire se transforme, chez certains auteurs, en une interdiction de traduire les noms propres, par respect pour « ce qui porte la marque de l'étranger » (Ballard 2001:15). C'est le cas, notamment chez Moore :

« Tous les noms propres [...] doivent être rigoureusement respectés » (George Moore, cité par Ballard, 2001:15)

Toute transformation réduirait l'impact du nom propre comme marqueur de la « couleur locale » dans le texte-cible. Car le nom propre s'il n'a pas de sens reste informatif. Il peut, par exemple, donner une indication quant au genre, à la provenance, à l'âge ou encore au milieu social de son porteur pour un anthroponyme, Le traduire serait détruire en partie le décor créé par l'auteur du texte original.

VI.1.2 Les noms propres traduisibles pour certaines exceptions

A côté de cette décision catégorique de ne pas traduire les noms propres, certains auteurs autorisent quelques exceptions.

C'est le cas de Georges Mounin, par exemple :

« [...] la volonté d'atteindre à l'illusion d'un texte écrit directement dans notre langue (...) comporte tout au moins une limite infranchissable : les noms propres, qu'il faut garder dans la forme étrangère toutes les fois qu'elle n'est pas francisée. » (Mounin 1994:78)

Delisle (1993) admet lui aussi quelques exceptions.

« Bien sûr, il y a des exceptions : les unités de mesure qu'il faut parfois convertir (10m.p.h : 16km/h) les noms propres qu'il convient d'adapter dans certains genres de textes (Mrs Smith : Mme Dupont), certains toponymes (Antwerp : Anvers ; London : Londres) etc. »(Delisle 1993)

VI.1.3 Qu'entend-on par traduction pour les noms propres

Il est un problème de taille lorsque l'on s'intéresse à la traduction du point de vue des noms propres. En effet, les procédés de traduction communément acceptés pour tous les autres éléments de la langue, ne sont pas admis de la même façon pour les noms propres.

Nous considérons qu'il y a traduction à partir du moment où le signifiant en langue-source subit un des procédés de traduction existants, une opération de transfert vers le texte-cible. Le nom propre en traduction peut alors rester inchangé (dans le cadre d'un report) mais aussi être « différent » de celui de la langue-source, dans le sens où il a subi une transformation ou a été remplacé. Le report, qui est souvent accompagné d'une adaptation phonétique est donc, pour nous, une traduction. Ce n'est pas le cas pour d'autres auteurs. De fait, Manczak, qui avait déclaré que la définition des noms propres souffrant du plus petit nombre d'exceptions était celle basée sur leur intraduisibilité, considérait comme non-traduction tous les phénomènes d'assimilation orthographiques et/ou phonétiques

« Il s'est trouvé que la meilleure [définition des noms propres] était celle d'après laquelle la différence entre noms propres et noms communs consistait en ce que les noms communs étaient, dans la majorité des cas, traduits d'une langue à l'autre, tandis que les noms

propres ne l'étaient presque jamais. Par exemple, un nom commun comme *ville* est traduit en italien par *città*, en anglais par *town*, etc., alors qu'un nom propre comme *Paris* ne l'est pas, cf. it. *Parigi*, angl. *Paris*, etc. » (Manczak 1988:60)

Il n'est pas le seul auteur à penser ainsi. Nous avons déjà mentionner la réticence de Chuquet et Paillard (Chuquet & Paillard 1989) à classer le report et le calque parmi les procédés de traduction « véritables ». Il en est de même, par exemple pour (Lungu-Badea 2011).

Kleiber met en évidence l'utilisation de procédés de traduction pour les noms propres, mais pourtant ne les considère pas comme tels. Suivant sa théorie du nom propre comme prédicat de dénomination, il considère les noms propres apparaissant dans deux langues différentes, comme des noms propres différents et pas comme des traductions.

« On peut objecter qu'il existe des noms propres « traduits ». Ces formes répondent aux trois situations suivantes : a) il s'agit d'une adaptation grapho-phonique (*London-Londres*) ; b) il s'agit de noms différents (*Deutschland-Allemagne*) ; c) il s'agit d'une traduction du signifiant, lorsqu'il constitue lui-même un signe interlinguistique (*Der Schwarzwald / La Forêt Noire*). (...) Un nom propre n'a pas de synonyme intralinguistique, ni interlingual, parce que son signifié se modifie automatiquement avec son signifiant. Quoique la norme sociale, politique, géographique et culturelle, des raisons étymologiques et psychologiques établissent des contraintes d'équivalence et dictent le choix de telle ou telle forme. Toute forme différente de la forme d'origine, soit adaptée (cf. a) ou « traduite » comme en c) ne constitue pas une traduction d'un nom propre d'une autre langue, mais représente un nouveau nom propre » (Kleiber 1981:502-503)

La vision de Kleiber est contestable. On a du mal à relever ce qui distingue la traduction en général de cette création de nouveaux noms propres. La « synonymie intralinguistique » qu'il considère comme inexistante pour les noms propres l'est tout autant pour d'autres éléments de langue. La superposition imparfaite sémantiquement entre *Londres* et *London* est la même que celle qui existe entre *river* et *rivière*. Le signifié de l'un est forcément différent de celui de l'autre. La synonymie totale en traduction est un phénomène très rare (Lyons 1981:148).

Ce que propose Kleiber est à contre-courant de ce que relevait Algeo :

« [...] it has been averred that [proper names] are not translated [...]. On the contrary, names of different languages correspond in three ways that can be called translation.

First there is the treatment of names like *Krasnaya Ploshchad*, [...] rendered into English as a calque, *Red square*. This is translation of a name in the most obvious and least interesting sense. [...] the names of one class, the titles of books, songs, paintings, and so forth, are regularly so translated.

The second kind of correspondence that can be called translation is illustrated by English *John*, Spanish *Juan* [...], and so forth. [...] they are used in parallel ways and serve as equivalents, for example in biblical translation [...]. To say that the first word (...) is the English version and not the English translation (...) is to quibble over terminology (in that we might as well say that *dog* is the English equivalent rather than translation of *hund*) or to argue in a circle [...].

The most common sort of equivalence, however, is one that has seldom if ever been thought of as translation, but which has a good claim to the title. When we use one language (...) and wish to refer by name to a person, place, or other nameable thing from a culture in which another language is used, and if there is no readily available calque or equivalent of the kinds noted above, the usual procedure is to find out the name in the native language and then to render it in some approximate way in English. [...]

Sound substitution is the phonological equivalent and transliteration is the orthographic equivalent of translation.” (Algeo 1973:59-61)

Algeo met en évidence, et en objecte toute contestation, l'utilisation de quatre des procédés de traduction relevés dans la section précédente appliqués aux noms propres : le calque, l'adaptation, l'assimilation phonétique et/ou graphique et la translittération.

Mais, en fait, ce ne sont pas les seuls procédés mis en œuvre dans le traitement des noms propres en traduction.

VI.2 Les noms propres comme unités de traduction à part entière

Nous l'avons vu, le problème quand on en vient à essayer de traiter la question de la traduction des noms propres, est que dans l'esprit de beaucoup, le nom propre n'est qu'une étiquette, vide sens, utilisée pour identifier un individu, un lieu, etc. cette vision des noms propres est assez réductrice. Nous évoquons, dans la première partie, les différents usages qui pouvaient être faits des noms propres, dans leur

forme non modifiée ou modifiée. A partir du moment où toutes ces possibilités sont envisagées, l'éventail des procédés de traduction pouvant être utilisés avec les noms propres prend toute son envergure.

« Le Nom propre est lui aussi un signe, et non, bien entendu, un simple indice qui désignerait, sans signifier, comme le veut la conception courante, de Pierce à Russell. Comme signe, le nom propre s'offre à une exploration, à un déchiffrement : il est à la fois un « milieu » (au sens biologique du terme), dans lequel il faut se plonger, baignant indéfiniment dans toutes les rêveries qu'il porte, et un objet précieux, comprimé, embaumé, qu'il faut ouvrir comme une fleur. »(Barthes 1972b:125)

C'est sous cet aspect que les noms propres sont envisagés dans les travaux de (Ballard 2001) ou (Grass 2002b). L'un comme l'autre présentent, le premier pour la traduction français-anglais/anglais-français, le second pour la traduction français-allemand/allemand-français, toute la gamme des procédés de traduction mis à disposition des traducteurs quand ceux-ci doivent s'attaquer à un nom propre. Car les choses ne sont pas toujours simples. Souvent, le traducteur va devoir réfléchir à la façon de faire transparaître dans le texte cible tout le contenu sémantique mais aussi les implications culturelles que le nom propre portait dans le texte source. Les noms propres peuvent alors devenir la bête noire des traducteurs.

“Proper nouns, for example, have always been troublesome for translators, for they always tend to have a special specific meaning – such as place names that have a special resonance, location, history in the source culture – that invariably gets lost in translation.” (Gentzler 2001:82)

VI.3 Une question d'hétérogénéité

De nos jours, il n'est plus possible de croire en l'intraduisibilité des noms propres. C'est ce que Jean-Louis Vaxelaire explique :

« Croire en l'intraduisibilité des noms propres revient à ne pas percevoir l'hétérogénéité de la classe des noms propres qui est loin de se limiter aux seuls anthroponymes et toponymes (les noms de partis politiques ou d'institutions sont le plus souvent traduits), à oublier l'hétérogénéité dans les pratiques traductionnelles selon les époques, les langues, les pays (on n'aborde pas de la même manière un texte danois au XVIIe siècle qu'un texte anglais au XXIe siècle), à négliger l'hétérogénéité selon les genres textuels (la littérature enfantine

conserve peu de formes étrangères, contrairement aux articles scientifiques) et, enfin, l'interaction entre tous ces éléments » (J.-L. Vaxelaire 2011:27)

Le maître-mot concernant la traduction des noms propres serait donc « hétérogénéité ». Nous allons maintenant tenter d'illustrer les différents points abordés par Vaxelaire dans sa définition.

VI.3.1 Hétérogénéité des noms propres

Une histoire de composition ?

Nous l'avons déjà évoqué, les noms propres peuvent être de différentes compositions : « purs » lorsqu'ils ne sont composés que d'éléments propriaux, « mixtes », quand s'ajoutent à ces éléments des éléments lexicaux (noms communs, adjectifs, etc.), et enfin « descriptifs », quand seuls des éléments du lexique les composent (Jonasson 1994). Nous avons aussi défini la traduction comme une recherche d'équivalence entre une langue de départ et une langue d'arrivée. On pourrait donc imaginer que les choses sont simples. Les éléments lexicaux entrant dans la composition d'un nom propre seraient alors traduits par leurs équivalents en langue-cible, comme on traduit *rain* par *pluie*, et les éléments propriaux seraient gardés intacts. L'analyse de quelques exemples pourrait nous donner raison. *Tim Burton* reste *Tim Burton*, *University of Cambridge* devient *Université de Cambridge* et *The Universal Declaration of Human Rights* est traduit par *la Déclaration universelle des droits de l'Homme*. Seulement *New York* reste *New York* (et pas *Nouvelle*

York), alors que *Dover* devient *Douvres*, mais on dit *Cambridge* et pas *Pont-sur-la-Cam*, et *the English Football Association* n'est pas mentionnée comme *l'Association anglaise de football*, mais comme *la Fédération anglaise de football*. En réalité, les choses ne sont pas aisées. La structure-même d'un nom propre ne permet pas de deviner la façon dont il sera (ou non) traduit. De plus, un même élément proprial pourra être traduit différemment, selon qu'il sera utilisé seul ou dans le cadre d'un

nom propre plus large. Ainsi, on traduit *Christmas* par *Noël*, mais on parle de *l'île Christmas*⁴³ et pas de *l'île Noël*.

Une histoire de typologie ?

Nous avons présenté plus tôt une typologie complexe représentant tous les noms propres possibles. La variété de ces éléments reflète la variété des traductions qu'ils peuvent subir.

Nous donnons quelques tendances observées lors du passage d'une langue-source au français. Ces exemples construisent l'hypothèse que nous tenterons de confirmer grâce à notre corpus.

Les anthroponymes en traduction

Patronymes, prénoms, noms de divinité, d'animal, de dynastie ne sont en général pas traduits en français, sauf dans trois cas précis :

- Le nom du Pape, de personnages historiques et/ou religieux, de divinités et de certaines têtes couronnées ;

(169) **Alfred the Great** (849-899), King of the West Saxons, translated the Bible from Latin into Anglo-Saxon. (Linguee)

Alfred le Grand (849-899), roi des Saxons de l'ouest, traduisit la Bible du Latin en anglais. (Linguee)

- Les anthroponymes de fiction (nous y reviendrons) ;
- Les anthroponymes entrant dans le cadre d'une antonomase ou d'une expression figée.

(170) [...]Parliamentarians here in Strasbourg tend to be more progressive than in their parliaments at home where they are afraid of the votes of **Tom, Dick and Harry**. (Linguee)

⁴³ Ou plutôt des îles Christmas, puisqu'en français, on appelle de ce même nom deux îles différentes, la première un atoll dans l'océan Pacifique, la seconde une île d'Australie dans l'océan Indien (alors que dans les autres langues, la première s'appelle *Christmas*, seul l'appellatif « island » étant traduit, et la seconde porte comme nom une traduction de « Noël » dans la langue-cible, et devient par exemple *la Isla de Navidad* en espagnol ou *Weihnachtsinsel* en allemand.

[...] les parlementaires tendent à être plus progressifs à Strasbourg qu'ils ne le sont dans leur parlement national où ils ont peur du vote de **Pierre, Paul ou Jacques**. (Linguee)

La traduction suivante illustre quelques exemples du traitement des anthroponymes en traduction :

Noms propres

Sur la Joséphine arrière d'un Léon complet, j'aperçus un jour Théodule avec Charles le trop long et Gibus entouré par Trissotin et pas par Rubens. Tous à coup Théodule interpella Théodose qui piétinait Laurel et Hardy chaque fois que montaient ou descendaient des Poldèves. Théodule abandonna d'ailleurs rapidement Eris pour Laplace.

Deux Huyghens plus tard, je revis Théodule devant Saint-Lazare en grand Cicéron avec Brummell qui lui disait de retourner chez O'Rossen pour faire remonter Jules de trois centimètres.

(Raymond Queneau, *Exercices de style*, 1947)

Proper names

On the back Josephine of a full Leo, I noticed Theodulus, one day, with Charles-the-too-long, and Derby, surrounded by Plato and not by Rubens. All of a sudden Theodulus started an argument with Theodosius who was treading on Laurel and Hardy every time any Marco Polos got in or out. However, Theodulus rapidly abandoned Eris to park Fanny.

Two Huyghens later I saw Theodulus again in front of the St Lazarus in a great Cicero with Beau Brummel, who was telling him to go back to Austin Reed to get Jerry raised by a little Tom Thumb.

(Traduction par Barbara Wright)

Les anthroponymes collectifs en traduction

En France, les ethnonymes et gentilés possèdent en général une traduction officielle, validée, tout comme les traductions des toponymes dont ils dérivent, par la Commission nationale de toponymie (Conseil national de l'information géographique)⁴⁴.

Pour les noms d'institution (Humbley 2006), les noms d'organisations (Grass 2011), ou encore les noms de partis politiques, plusieurs procédés peuvent être utilisés. Certaines institutions ou organisations possèdent des traductions officielles de leur nom qui doivent être utilisées. C'est le cas pour *Organisation des Nations unies*, par

⁴⁴ Il existe également un groupe d'experts à l'ONU (appelé GENUNG, Groupe d'experts des Nations Unis pour les noms géographiques) dont la Division francophone œuvre pour proposer des traductions françaises pour les noms propres géographiques. Les deux entités ne sont pas toujours d'accord. C'est le CNIG qui a autorité en cas de litige. Ainsi l'ONU recommande l'utilisation de Belarus, ou encore de Myanmar, mais ce sont Biélorussie et Birmanie qui sont référencés dans la liste des pays et capitales du monde publiée par la Commission nationale de toponymie.

exemple. Quand il n'existe pas de traduction officielle, soit parce que l'organisme en question favorise l'« isonymie », ou bénéficie d'une renommée internationale qui ne nécessite pas que son nom soit traduit, soit parce qu'il n'a pas encore été prévu de traduction, les traducteurs peuvent choisir de traduire ou ne pas traduire le nom. Il y a cependant des tendances à « respecter ». En théorie, a priori, s'il n'existe pas de traduction, il est recommandé aux traducteurs de conserver le nom dans sa forme endonymique. Cet emprunt pourra être accompagné d'une glose pour expliciter le nom ou l'organisme qu'il représente. Par exemple, les noms d'établissements scolaires ne doivent *a priori* pas être traduits. En pratique, de nombreux traducteurs font le choix de traduire les noms d'institution ou d'organisation n'ayant pas de traduction officielle. Cette traduction est en général littérale et ne concerne que les appellatifs entrant dans la construction du nom (et les noms propres si ceux-ci possèdent une traduction, comme certains toponymes, par exemple). Cette traduction peut s'accompagner de changement dans l'ordre des mots ou de l'ajout ou de la suppression de certains éléments pour clarifier la compréhension du public-cible. Les exemples qui suivent illustrent la variété des traductions de quelques noms de partis politiques

Dans (171), le traducteur choisit l'emprunt.

(171) As a representative of **the Scottish National Party**, I was also very conscious that many small countries [...]

En tant que représentant du **Scottish National Party**, j'étais également tout à fait conscient du fait que beaucoup de petits pays [...] (Linguee)

Pour (172), le traducteur propose une traduction littérale accompagnant le nom-source.

(172) Señor Presidente, para **Esquerra Republicana de Catalunya** y los demás partidos [...]

Monsieur le Président, pour **la Gauche républicaine de Catalogne – l'Esquerra Republicana de Catalunya** – et pour d'autres partis [...] (extrait de www.europarl.europa.eu)

Les exemples (173), (174) et (175) illustrent trois traductions littérales du même nom-source (avec, pour (175) une conservation du sigle-source). Ces traductions sont adaptées à la langue-cible en ce qui concerne l'ordre des mots (voir la position de l'adjectif) et plus ou moins bien adaptées en ce qui concerne par exemple l'emploi des majuscules.

(173) [...] **the Scottish National Party** has taken and will continue to take a strong line in favour of maintaining the policy [...]

Le Parti national écossais s'est engagé et continuera à s'engager fermement en faveur du maintien de la politique [...] (Linguee)

(174) [...] by choosing to take charge, **the Scottish National Party** could revolutionise the ultra-centralised British state.

[...] en faisant le choix de la gestion, **le parti indépendantiste écossais** pourrait révolutionner l'Etat britannique ultra-jacobin. (Linguee)

(175) [...] I am Alyn Smith, I'm the Europe spokesman for **the Scottish National Party** [...]

[...] je m'appelle Alyn Smith et je suis le porte-parole des affaires européennes du **SNP (Parti Séparatiste Ecossais)**. (Linguee)

En (176) et (177), il y a traduction avec ajout d'un élément explicatif (souligné par nous). C'est le procédé d'incrémentalisation défini plus haut.

(176) Jack McConnell, the Scottish Party leader (l.) and Alec Salmond, leader of **the Scottish National Party**, wait for the cue [...]

[...] Alec Salmond, chef du **Parti national écossais (à droite)** et Jack McConnell, chef du parti travailliste, attendent [...] (Linguee)

(177) **ETA-Batasuna e IRA-Sinn Féin** son ambas organizaciones revolucionarias basadas en el marxismo [...]

Les branches politiques de l'ETA et de l'IRA, Batasuna et le Sinn Féin respectivement, sont toutes deux des organisations révolutionnaires marxistes [...] (extrait de www.europarl.europa.eu)

Pour les noms de firmes et de compagnies, la partie du nom correspondant à la raison sociale (la marque déposée) n'est en règle générale pas traduite. Ainsi, on parle en français de *General Motors* et pas des *Moteurs généraux*. En revanche, les termes désignant la nature juridique de la société (qu'ils soient exprimés intégralement ou sous une forme abrégée) sont, eux, généralement traduits, tout comme les indications de localisation (qu'elles soient celles du siège social ou de la filiale), ou les noms de services à l'intérieur de la société (Lassure 1999).

Les exemples suivants viennent illustrer ces différents points.

(178) She addressed the issue of the proliferation of codes of conduct created since **Levi Strauss and Co.** developed its sourcing code back in 1992.

Elle a abordé la question de la multiplication des codes de conduite depuis que **Levi Strauss et Cie.** a développé son code de sourcing en 1992.
(Linguee)

(179) Rideau partners with **Procurement International Ltd of England**

Nouveau partenariat entre Rideau et **Procurement International Ltd d'Angleterre.** (Linguee)

(180) [...] who used to be a constructor in **the Tavannes Machines Co engineering department** [...]

[...] qui fut autrefois constructeur au **bureau d'études de Tavannes Machines Co** [...] (Linguee)

Les noms d'ensembles, qu'ils soient artistiques ou sportifs, ne sont en général pas traduits non plus⁴⁵. *Blur* reste *Blur* et pas *Image Floue* en français. Certains appellatifs peuvent cependant être traduits, comme dans l'exemple ci-dessous.

(181) As soloist, Mr. Deacon has performed all over the world with such distinguished orchestras as **the Royal Scottish National Orchestra, BBC Symphony Orchestra, Ulster Orchestra, BT Scottish Ensemble, London Soloists** [...]

M. Deacon s'est produit en soliste dans le monde entier en compagnie d'orchestres aussi célèbres que **le Royal Scottish Orchestra, l'Orchestre symphonique de la BBC, l'Orchestre d'Ulster, Le BT Scottish Ensemble, les London Soloists** [...]

Les toponymes en traduction

Comme nous l'avons déjà évoqué pour les ethnonymes et les gentilés, les noms de continents, pays, régions, villes, hydronymes, géonymes, etc. possèdent pour la plupart une traduction officielle qu'il conviendrait d'utiliser. Selon Grass (2006), la traduction des toponymes suit quatre types de procédés : l'emprunt, la translittération, la transcription et la traduction⁴⁶. On appelle la forme originale en langue-source un endonyme. C'est ce même endonyme qui est utilisé dans le cadre de l'emprunt. A partir du moment où le terme en langue-cible diffère de l'endonyme, il est appelé exonyme. Ainsi, on peut dire qu'en français on utilise l'endonyme *New York* mais l'exonyme *Nouvelle Zélande*. La translittération et la transcription sont les deux procédés qui permettent le passage d'un nom propre d'un système alphabétique à un autre. La translittération concerne un changement de structure graphique uniquement entre langue-source et langue-cible. Ainsi, on peut dire que le français utilise la translittération *Sofia* (en bulgare София). Ce changement de

⁴⁵ Nous ne résistons pas : en entrant *Chicago Bulls* dans le moteur de recherche *Linguee*, le premier exemple aligné est :

(texte-source) *The Chicago Bulls' star player, Michael Jordan, appears in Nike television commercials in a manner linking this brand of footwear with Jordan's glamorous image and lifestyle.*

(texte-cible) *Les Taureaux de Chicago star joueur, Michael Jordanie, apparaissent en spots publicitaires à la télévision nike liant en quelque sorte cette marque des chaussures avec l'image fascinante et le style de vie de la Jordanie.*

Un exemple de traduction automatique à ne pas reproduire...

⁴⁶ De notre point de vue (voir plus haut), emprunt, translittération et transcription sont déjà des traductions.

structure graphique s'accompagne fréquemment d'un changement de structure phonique. On parle alors de transcription. Ainsi, en français, on utilise la transcription *Bulgarie* (en bulgare България, translitération *Bœlgaria*). La traduction peut se faire sous la forme d'un calque ou d'une adaptation, qui marque une « appropriation linguistique », sous forme d'un changement de structure phonique ou sémantique (Grass 2006). Ainsi, en français, on utilise le calque *Etats-Unis d'Amérique* (pour l'endonyme anglais *United States of America*) et les adaptations *Douvres* (pour l'endonyme anglais *Dover*) ou encore *Lac de Chiem* (pour l'endonyme allemand *Chiemsee*).

Pour les noms de rues, places, etc., on peut rencontrer trois cas de figure : emprunt (exemple : *Trafalgar Square*), traduction de l'appellatif uniquement (exemple : *place Tahrir*⁴⁷), ou traduction totale (exemple : *Place Saint-Marc*, à Venise, de l'endonyme italien *Piazza San Marco*).

Bien sûr, la traduction des toponymes va aussi dépendre de leur utilisation. Si l'on se trouve dans le cadre de l'écriture d'une adresse, par exemple, on utilisera l'endonyme, même s'il existe un exonyme. Cela pour faciliter le travail des services postaux (la norme est d'inscrire le nom du pays destinataire « dans la langue du pays d'expédition ou dans une langue reconnue par le Comité Européen de Normalisation (CEN) : anglais, français, allemand » (Service national de l'adresse⁴⁸)). De même, dans le cadre d'une expression figée, la traduction du nom propre de lieu sera différente. Comparez :

(182) [...] the 1870s War Museum, situated in **Gravelotte** [...]

[...] le musée de la guerre de 1870, situé à **Gravelotte** [...]

(183) (...) firey balls of straw scream out of the sky and blazing arrows **fall like rain** (...)

(...) des boules de paille en feu déchirent le ciel et les flèches enflammées **tombent comme à Gravelotte** (...)

⁴⁷ Dont l'endonyme signifie « place de la libération ».

⁴⁸ www.laposte.fr/sna/

Les ergonymes en traduction

Les noms de vaisseaux ne sont en général pas traduits

- (184) [...] the monument to Captain Hardy, who commanded Nelson's flagship **HMS Victory** at Trafalgar.

[...] monument élevé à la mémoire du Capitaine Hardy qui commandait **HMS Victory**, le bateau amiral de Nelson à Trafalgar.

Pour les noms d'œuvres, il convient d'utiliser le nom employé dans la traduction attestée ou le nom-source s'il n'existe pas de traduction attestée. Ainsi :

- (185) Elle interprète aussi les premiers rôles de Mademoiselle Julie de Strindberg, Hedda Gabler d'Ibsen – sous la direction d'Ingmar Bergman – et De l'Importance d'être Constant d'Oscar Wilde.

Où *Mademoiselle Julie* et *De l'Importance d'être Constant* sont des traductions des titres originaux *Fröken Julie*, *Ett naturalistiskt sorgespel* (en suédois) et *The Importance of Being Earnest*. Mais aussi :

- (186) There is H.G. Well's book, "**War of the Worlds** " ; Orson Welles' radio dramatization of that book as a newscast, causing widespread panic; and recently, movies like "**Mars Attacks**".

Et voilà le livre de H.G. Well, **La Guerre des mondes**; la dramatisation radiophonique qu'Orson Welles a fait de ce livre comme émission de radio, qui fut la cause d'une panique généralisée, et, plus récemment, des films comme **Mars Attacks**.

De par leur composition, souvent descriptive ou mixte, un appellatif accompagné de noms communs, d'adjectifs et/ou d'un nom de personne ou parfois de lieu, les noms de théorie ou loi sont traduits (à l'exception des noms propres qu'ils contiennent).

- (187) It is like **Maslow's pyramid**, if you satisfy basic needs, then only can you climb to the higher level.

C'est comme **la pyramide de Maslow**, si vous subvenez aux besoins basiques, alors seulement vous pouvez passer au niveau de besoin supérieur.

Comme Gérard Petit le souligne, les noms de marques et de produits dérivés peuvent être de compositions très variées : patronymes, toponymes, lexèmes, créations morphologiques ou orthographiques, onomatopées, mots sans signification apparente, séquences polylexicales, type locutions, ou encore sigles et identifiants numériques (Petit 2006).

Lors du passage vers le français, ces noms, qu'ils soient de type « pur » (Jonasson 1994), « descriptif » ou « mixte », ne sont en général pas traduits.

(188) [...] les lancements de l'Audi Q7, de la nouvelle Renault Clio et de la Dacia Logan.

[...] production start-ups of the Audi Q7, the new Renault Clio and the Dacia Logan. (Linguee)

Il s'agit, encore une fois, d'une tendance. Certains noms de marque peuvent exister sous une forme différente d'un pays à l'autre, ceci pour diverses raisons, qu'elles soient de marketing ou légales. Un nom de produit déjà déposé dans un pays⁴⁹, un nom dont la signification peut nuire à la marque⁵⁰, un nom de produit à destination d'un jeune public, etc., sont autant de raisons qui peuvent pousser à la création d'un nom de produit différent d'un pays à l'autre. C'est le cas notamment des produits *La vache qui rit*, respectivement *The Laughing cow*, *La vaca que ríe*, *Krówka Śmieska*, ou encore *Die lachende Kuh*, en anglais, espagnol, polonais, et allemand, pour ne citer que quelques traductions (sous la forme de calques), ou encore des produits L'Oréal *Elsève*, appelés *Elvive* au Royaume-Uni, *Elvital* en Allemagne, ou encore *Vive* aux Etats-Unis (qui sont des adaptations).

⁴⁹ La Clio s'appelle Lutécia au Japon, car le nom Clio y était déjà déposé.

⁵⁰ Kapferer (2007) évoque le problème du nom *Somat* (produit de *Henkel*) qui n'a pas pu être utilisé en Grande-Bretagne, et pour cause : il s'agissait d'un produit pour faire briller les verres, et si l'on décompose, « so mat » signifie tout le contraire. En revanche, en Russie, on continue d'utiliser le nom *Bledina*, alors qu'il existe une homophonie avec le nom russe signifiant en argot « péripatéticienne ». Certains produits ont changé de nom pour s'adapter au marché-cible : ainsi la Mitsubishi *Pajero*, s'appelle *Motero* en Espagne (*Parejo* étant le terme argotique faisant référence à une personne adepte de la masturbation...), et la Toyota *MR2* s'appelle tout simplement *MR* en France (et en France seulement), pour couper court aux plaisanteries.

Il conviendra, là encore, de bien faire la différence entre l'emploi du nom comme nom propre et l'emploi de type lexicalisé (l'antonomase). Comme le souligne Grass (2000), en France, on utilise un *kleenex*, en Allemagne un *Tempo*.

- (189) Les oreillettes et les boules Quies atténuent toutes les fréquences sonores, mais par là même aussi la perception vocale.

Ear caps and solid ear plugs reduce noise over all sound frequencies, which also reduces people's ability to hear what others are saying. (Linguee)

Enfin, les noms d'objets mythologiques ou religieux, peuvent posséder une traduction, qu'il convient d'utiliser.

- (190) To the extreme left of the image we find Joseph of Arimathea who holds **the Holy Grail**.

- (191) A l'extrême gauche de la composition se trouve Joseph d'Armathie qui tient **le Saint Graal**.

Les pragmonymes en traduction

En ce qui concerne les noms de manifestations météorologiques et de catastrophes (naturelles ou provoquées par l'homme), seul l'appellatif est traduit, la partie constituée par un nom propre est conservée.

- (192) New molecules in **comet Hale-Bopp** plead for an interstellar origin of the cometary ices.

De nouvelles molécules dans **la comète Hale-Bopp** plaident pour une origine interstellaire des glaces cométaires.

- (193) In terms of Nova Scotia and **hurricane Juan**, those are different circumstances.

Quant à la Nouvelle-Ecosse et à **l'ouragan Juan**, il s'agit de circonstances différentes.

Les noms d'événements, qu'ils soient répétitifs (type fêtes liturgiques ou événements culturels) ou ponctuels (type événements historiques) sont souvent traduits. La traduction peut être littérale ou une adaptation.

(194) What a gesture it would be if they could be home for **Christmas!**

Quel geste cela serait si elles pouvaient rentrer chez elles pour **Noël !**

(195) Since 2005, **the FIAC, Paris International Contemporary Art Fair**, has joined forces with the organizers and offers a wide showcase to the selected artists [...]

Depuis 2005, **la FIAC, Foire international d'art contemporain de Paris**, s'est associée aux organisateurs et offre une large vitrines aux artistes sélectionnés [...]

(196) In 1866, as America recovered from **the Civil War**, William A. Breyer of Philadelphia hand-cranked his first gallon of ice-cream.

En 1866, après **la Guerre de Sécession**, à Philadelphie, William A. Breyer fabrique à la main son premier gallon de crème glacée.

Une histoire d'histoire

Nous venons de le voir, il paraît difficile de donner des règles de traduction pour les noms propres simplement en se basant sur leur structure ou sur leur type. Il semblerait que des considérations culturelles, mais aussi historiques soient également à prendre en compte.

VI.3.2 Hétérogénéité des pratiques selon les époques

« Un peu de recul historique ou une vision moins ethnocentrée établit que l'intraductibilité des noms propres est surtout valable dans une perspective anglo-saxonne contemporaine. » (J.-L. Vaxelaire 2011:18)

La question de l'intraductibilité des noms propres est en fait, comme l'exprime Vaxelaire, assez récente. La traduction des noms propres, toutes catégories confondues, ne semblait déranger personne jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Elle s'avérait même nécessaire pour la compréhension des prénoms de personnages des

œuvres de l'Antiquité, ceux-ci étant toujours motivés étymologiquement. Au fil des siècles, si la motivation étymologique n'était plus forcément aussi présente, c'est la volonté d'acclimater les noms propres à la langue-cible qui a favorisé leur traduction.

We can plainly see that translating proper names was common not only in the Middle Ages, but has remained an active practice (...) to the present day. If we look back across the centuries, we find that in the 16th and 17th centuries, respectively, Quevedo did it without success to *Michel de Montaigne (Miguel de Montaña)*, while Shakespeare did it to great acclaim to the lovely *Giulietta dei Capuleti*. In the 18th century, someone with a strong classical bent did it to the poor *Louvre (la Lobera)*—mercifully it did not take hold. In the 19th century, Spanish literary translators did it to Balzac and called him *Honorato*, and historians in the 20th century did it to Engels and dubbed him *Federico*. And in our own century, Harper Collins, in the 2002 edition of its bilingual Spanish Dictionary, still does it to most English first names, tacitly encouraging translation tyros to continue the practice. (Albin 2003)

Nous avons ainsi trouvé des traces d'un *Peter de Ronsard* dans *An Historical and Critical Dictionary, selected and abridged, Volume 4*, de Pierre Bayle (1826)⁵¹, nous avons pu apprendre que le « vrai » nom de Molière était *John Baptist Poquelin*, dans *A General Biographical Dictionary, Volume 2* de John Gorton (1833)⁵², tandis que le volume 44 de *The Gentleman's Magazine* (1774)⁵³ proposait un article intitulé « Memoirs of the Life and Writings of M. de Voltaire », dans lequel on apprenait que Rousseau entendit parler pour la première fois de *Francis Mary Arouet* en 1710.

Toutes ces traductions n'ont pas connu le même succès. Elles ont alors soit été attestées et conservées jusqu'à nos jours, c'est le cas, par exemple, de *Londres* ou *Alfred le Grand*, soit disparu au fil des siècles, souvent au profit de reports des noms originaux. Vaxelaire (J.-L. Vaxelaire 2011) relève ainsi une forme *Bouquinquan*, s'avérant être la traduction de *Buckingham*, qui n'a pas survécu.

En France, la traduction des prénoms n'est plus de coutume (on ne lit pas du *Humbert Eco*) sauf pour celui du Pape (*Benoît XVI*) et de quelques têtes couronnées

⁵¹ http://books.google.fr/books?id=SfwZlIF_HxYC&hl=fr&source=gbs_navlinks_s (consultation : 10/08/2011)

⁵² http://books.google.fr/books?id=vlwMAAAAYAAJ&hl=fr&source=gbs_navlinks_s (consultation : 10/08/2011)

⁵³ http://books.google.fr/books/about/The_Gentleman_s_magazine.html?id=IHbPAAAAMAAJ&redir_esc=y (consultation : 10/08/2011)

(on écrit *Élisabeth II* et pas *Elizabeth*, alors que l'on parle de *Philip d'Édinbourg*, pas de *Philippe*, de *William de Cambridge* et pas de *Guillaume*, etc.).

VI.3.3 Hétérogénéité des pratiques selon les langues et les pays

« La volonté de traiter différemment la traduction des noms propres et des autres parties du discours est variable selon les pays : les anglophones ont tendance à conserver les formes originales là où les Latins ont plus l'habitude de latiniser les noms étrangers »(J.-L. Vaxelaire 2011:16)

Si cette affirmation est moins observable de nos jours, où la conservation des noms semble de mise, elle a été pleinement respectée aux siècles précédents (voir plus haut).

Il existe des contraintes de traduction différentes selon les pays et selon les langues. Ces contraintes peuvent être d'ordre légal, culturel ou encore commercial.

Ainsi, il y a une contrainte légale de traduction des noms de produits ou encore d'entreprises en langue étrangère au Québec, où le français est la langue officielle et où une véritable volonté de préserver la langue de toute « intrusion » (en particulier) anglaise existe. La *Charte de la langue française* en vigueur au Québec est très précise et l'*Office québécois de la langue française* propose même des instructions de traduction. Pour les noms de marques, par exemple, quatre « façons d'afficher » sont proposées :

- Accompagner la marque d'un descriptif (générique) en français ;
- Afficher une version française de la marque de commerce (traduction littérale ou non) ;
- Accompagner la marque d'une expression descriptive (générique) ou d'un slogan ;
- Afficher les deux versions, mais avec une nette prédominance de la version française.

(www.respectdelaloi.gouv.qc.ca/telechargements/pdf/document.pdf, consulté le 2 juillet 2012)

Ainsi, la marque *Daily living* pourra être affichée sous les formes « ameublement Daily Living », « Les Beaux Jours », « Daily Living, Meubles, literie et décoration » ou bien encore « Les Beaux Jours, Daily Living » (avec *Daily Living* écrit dans une taille inférieure).

Les mêmes contraintes s'appliquent dans les domaines artistiques, où tous les noms d'œuvres non-francophones sont traduits. Ainsi, les québécois ont pu voyager devant *Le pouilleux millionnaire*, frissonner devant *Fiction Pulpeuse*, pleurer devant *Mon fantôme d'amour*, s'esclaffer devant *Lendemain de veille*, ou réfléchir devant *Ferrovipathes*, quand les plus petits étaient émerveillés par *Les Bagnoles*, en France respectivement *Slumdog millionnaire*, *Pulp Fiction*, *Ghost*, *The hangover*, *Trainspotting* et *Cars*.

La traduction des noms propres peut aussi être motivée par des contraintes géographiques particulières. Jean-Louis Vaxelaire (2011) rappelle également la nécessité de traduire certains noms propres, et notamment les toponymes locaux, dans les pays multilingues. Ainsi, la Suisse, qui possède quatre langues officielles, a en fait quatre noms officiels : *Suisse* (en français), *Schweiz* (en allemand), *Svizzera* (en italien) et *Svizra* (en romanche). Et dans le canton des Grisons (*Kanton Graubünden*, *Cantone dei Grigioni*, *Chantun Grischun*), qui est le seul à avoir trois langues officielles, l'allemand, l'italien et le romanche, certains noms de villes ont trois assertions : c'est le cas de *Chur* (en allemand), *Coira* (en italien), *Cuira* (en romanche), ou encore de *Sankt-Moritz*, *San Maurizio*, *San Murezzan*⁵⁴.

La volonté de traduction peut aussi être d'ordre commercial. En chinois, les noms de beaucoup de marques et de produits internationaux ont été traduits pour s'adapter au marché. Trois types de traduction sont en général appliqués : de simples adaptations phonétiques (comme pour la marque *Renault*), ou la traduction par des caractères représentant les valeurs de la marque (c'est le cas pour *Peugeot*, dont la traduction signifie « qui a une belle silhouette », ou pour *Coca-Cola*, dont la traduction signifie « bon, délicieux et amusant ») ou encore par des caractères

⁵⁴ Ces deux villes possèdent également une traduction française : Coire, pour la première, Saint-Moritz, pour la seconde.

décrivant l'emblème de la marque (ainsi *Puma* est traduit par « petit lion » et *Lacoste* par « crocodile »)⁵⁵.

Enfin, puisqu'il s'agit d'évoquer les différentes façons de traduire les noms propres selon les langues, il est important de mentionner les changements, relatifs aux systèmes linguistiques dans lesquels les noms propres vont apparaître, qui peuvent les affecter, indépendamment de leur traduction propre. Marques casuelles, marques typographiques, utilisation des articles, compositions syntaxiques, etc. sont autant d'éléments d'adaptation des noms propres à un autre système linguistique qu'il faut prendre en compte au moment de la traduction (nous y reviendrons dans la quatrième partie).

VI.3.4 Hétérogénéité des pratiques selon les genres textuels : la traduction des noms propres littéraires

La traduction des noms propres n'est en général pas considérée du point de vue des œuvres littéraires.

Or, laisser de côté les œuvres littéraires lorsque l'on veut traiter de la traduction des noms propres, c'est laisser de côté cinq livres sur six traduits chaque année en France ! (chiffre donné par Geoffroy Pelletier, directeur général de la Société des Gens de Lettres (Pelletier 2011), le dernier sixième correspondant aux textes scientifiques).

Pour Jean-Louis Vaxelaire, ce choix de mise à l'écart s'explique par le fait qu'au sein d'un texte littéraire « tous les types de noms propres peuvent être modifiés [...] ou changés par des noms qui ne peuvent être considérés comme des équivalents que dans ce contexte précis[...]. » (J.-L. Vaxelaire 2006:729).

Il est vrai que l'étude des noms propres du point de vue de la traduction littéraire ne relève pas des mêmes difficultés que celles des noms propres des traductions scientifiques. Mais la place de ces éléments est tout aussi importante dans les romans que dans les journaux. Comme le souligne Thierry Gallèpe *et al.* (2007) :

⁵⁵ Lire à ce sujet l'article « Marques connues traduites en chinois », disponible sur http://www.chine-informations.com/guide/marques-connues-traduites-en-chinois_1819.html (dernière consultation : 2 juillet 2012).

« [...] les noms propres en général et les anthroponymes en particulier font pleinement partie de la production du sens, y compris spécifiquement dans les œuvres de fiction. [...] ils participent à la construction de l'univers de représentation mis en scène. » (Gallèpe et al. 2007)

Il est important de faire une nouvelle distinction au sein des « noms propres littéraires ». Il y a d'abord les noms propres réels, existants, et les noms propres inventés, forgés de toute pièce par l'auteur. Tous relèvent d'un choix de l'auteur. Les premiers vont permettre un ancrage dans une certaine réalité. Les noms de lieux vont servir à localiser l'action, les noms de marques, d'événements, etc. vont participer à la localisation dans une époque, dans un milieu social, etc. Les noms de personnes vont être des sources d'information pour le lecteur, qui va pouvoir deviner l'origine géographique, l'âge ou encore le milieu social, etc. de son porteur. Ainsi, les personnages du *Da Vinci Code* portent des noms propres réels (une volonté de l'auteur de « faire vrai », ce qui a valu à cette fiction de nombreuses critiques) qui en disent beaucoup sur l'origine géographique de ces personnages⁵⁶ :

- -Robert Langdon : américain
- -Sophie Neveu : française
- -Monseigneur Manuel Aringarosa : espagnol
- -Sir Leigh Teabing : britannique

Les traducteurs du roman, dans toutes les versions que nous avons pu consulter, ont conservé les noms des personnages et ainsi participé à l'homogénéité de l'histoire. Une *Sofia Neveu* (ou encore *Sofia Sobrino*) française dans la version espagnole aurait fait perdre un petit peu de sa « francitude » à la jeune cryptologue.

Un nom propre réel peut aussi être remplacé par un équivalent, dans des cas où l'origine géographique importe peu et où d'autres caractéristiques du personnage sont mises en avant par le choix du nom. Ainsi, le personnage des célèbres livres pour petites filles, *Martine*, porte un nom qui, au moment de la sortie des premiers albums, étaient très communément donné aux petites filles françaises. Le choix de

⁵⁶ Nous sommes consciente du caractère stéréotypique de cette déclaration. Mais c'est cette réflexion qui guide les auteurs vers le choix de tel ou tel nom pour leurs personnages. Nous y reviendrons dans le cadre de l'étude des noms propres de notre corpus.

ce prénom permettait aux petites filles une certaine proximité avec la vie de la jeune héroïne. Dans les pays où *Martine* a été traduit, la petite fille a un nom différent, respectant la logique du choix du nom par l'auteur original : un prénom commun dans le pays-cible. Ainsi, la petite fille se prénomme *Cristina* en italien, *Anita* en portugais, *Mimmi* en suédois, *Zana* en albanais, ou encore *Debbie* en anglais, etc.⁵⁷.

Un nom propre réel peut aussi avoir été choisi pour son sens, ou plutôt le sens du lexème qui le constitue et qui va en quelque sorte définir le personnage qui le porte (Gallèpe et al. 2007:353), ou, ironiquement, tout son contraire (c'est le cas des noms « contre-motivés », décrits par Gallèpe et al.(2007), comme « porteurs d'un sens qui prend le contrepied d'une des caractéristiques du porteur »). Dans *The Importance of Being Earnest*, le personnage d'Oscar Wilde, *John Worthing*, mène une double vie sous le nom d'*Earnest*. *Earnest*, vrai prénom, qui se prononce de la même manière qu'« ernest », qui signifie « fidèle », est donc loin de correspondre aux aptitudes du gentleman. Il y a là une certaine ironie dans le choix de prénom doublée d'un jeu de mots subtil dans le titre de l'œuvre. Les traducteurs français ont donc eu une double tâche : trouver un prénom existant en français, proche ou issu directement du lexique commun (et donc transparent de par son sens) qui puisse donc fonctionner à la fois comme le prénom du personnage et dans le titre de l'œuvre. Au cours des décennies, l'œuvre de l'écrivain irlandais a été maintes fois traduite. Comme le souligne André Topia (cité par Collombat, 2005) : « C'est [...] le propre de toute grande œuvre de rester perpétuellement ouverte à des mutations postérieures ». Les auteurs ont en général fait le choix de traduire le nom du personnage et par là même le titre de l'œuvre. Dans sa traduction de 1986, Gérard Hardin avait mentionné que l'œuvre était parue avec 18 traductions différentes de son titre. Le personnage s'est tour à tour appelé *Constant*, *Aimé*, *Fidèle*, ou encore *Parfait*.

De cette façon, les auteurs ont conservé la part connotative du nom du personnage voulue par l'auteur. Le choix d'un nom de personnage fait que celui-ci devient en lui-même un « micro-récit » (Calame, cité par J.-L. Vaxelaire, 2011:22).

« Dans le domaine littéraire, la charge signifiante et /ou connotative du nom propre est utilisée à des degrés divers, mais le choix ou l'invention

⁵⁷ Pour d'autres exemples de traductions des noms propres dans la littérature enfantine, on pourra se référer à Aguilera (2008).

de l'auteur sont toujours révélateurs d'une intention de signifier, de connoter, de rattacher le personnage à une réalité culturelle, à un objet du texte, à un destin. »(Ballard 1993:207)

Les noms propres inventés sont encore plus révélateurs de cette envie de doter le personnage de caractéristiques et d'une histoire avant même le début du récit.

Ces noms peuvent être de différentes sortes : « mots valises », « agglutination au sein de complexes polylexicaux et mots composés », « déformations (dérivations) à partir de verbes ou de noms communs », « noms communs devenant des noms propres », « amalgames syntaxiques avec réécriture phonétique », « troncation » (Gallèpe et al. 2007), jeux de mots, ou simples jeux de sonorités. Tous reflètent une intention de connoter voulue par l'auteur. Tous sont motivés, et une traduction réfléchie devra rendre compte de cette motivation.

Raskin (Raskin 2004), qui s'intéresse à la traduction des noms propres dans les bandes-dessinées, propose une classification de celles-ci influant directement sur la façon de traduire les noms propres qu'elles contiennent. Cette classification semble tout à fait adaptable à tous les genres littéraires pour le traitement des noms propres en traduction. Ainsi, si la bande-dessinée est historique ou réaliste, il conviendra de respecter les noms propres pour ne pas altérer le « réalisme du cadre ». Si elle est policière, selon que l'intrigue s'inspire de faits historiques, d'un roman ou est complètement imaginaire, les noms propres seront conservés ou traduits par leurs équivalents déjà existants dans la traduction du roman, ou encore plus librement traduits. Dans la bande-dessinée fantastique (type Lanfeust de Troy), les noms propres « surgi[s] de l'esprit du scénariste » devront être traduits car ils sont porteurs de « significations relatives à l'une ou l'autre particularité du personnage ». Dans la bande-dessinée de science-fiction, il est d'usage de ne pas traduire les noms qui « sont avant tout désignateurs de la diversité des êtres fantastiques, humains ou androïdes », sauf s'ils sont motivés linguistiquement. Enfin, Raskin évoque le cas de la bande-dessinée humoristique. Dans ce type d'œuvre, l'important est de faire rire uniformément les lecteurs-sources et les lecteurs-cibles. La connotation pourra être très ou peu évidente et il conviendra que le traducteur la repère et la comprenne lui-même pour rechercher un équivalent. Il est bien évident, et l'auteur le souligne elle-même, que types de bande-dessinée (tout comme les autres types d'œuvre littéraire

d'ailleurs), ne sont pas des types fermés et qu'un personnage au nom inventé humoristique peut tout à fait trouver sa place au milieu d'une bande-dessinée se voulant historique.

Il est enfin un type d'œuvre littéraire où les noms propres peuvent aussi être motivés par leur sonorité : la poésie. Cette dernière, construite, du moins en français et en anglais, sur des principes de musicalité, exprimée notamment par le jeu des rimes, va avoir des répercussions sur la traduction des noms propres qu'elle contient. Comme le souligne Michel Ballard :

« Le travail du traducteur dans ce cas est largement dicté par la rime et [...] il y a aussi des cas où cet impératif semble l'amener à utiliser d'autres noms propres que ceux du texte de départ. » (Ballard 2001:42)

C'est ce phénomène qu'illustrent le poème suivant et sa traduction, dans lequel *Roy* devient *Ludovic*.

Roy, the Toxic Boy

To those of us who knew him
-his friends-
we called him Roy.
To others he was known
as that horrible Toxic Boy.

He loved ammonia and asbestos,
and lots of cigarette smoke.
What he breathed in for air
would make most people choke!

Ludovic, l'Enfant Toxique

Pour ceux qui
le connaissent, ses amis,
il était Ludovic.
Pour les autres, il était l'horrible
Enfant Toxique.

Il adorait l'ammoniaque et l'amiante, et la
fumée du tabac.
Ce qu'il respirait en guise d'air
aurait étouffé n'importe qui sur terre.

Tim Burton, *The Melancholy Death of Oyster Boy & Other Stories*(1997)
(*La Triste Fin du petit enfant huître et autres histoires*,
Traduit de l'américain par René Belletto)

C'est dans le cadre d'un texte littéraire, comportant majoritairement des noms propres réels, mais aussi quelques noms propres inventés non dénués d'intérêt, que nous tenterons par la suite d'illustrer l'activité de traduction des noms propres.

Conclusion

La traduction est un art qui nécessite un écrivain, le traducteur pour mener à bien le projet de traduction et rendre, au travers de la maîtrise de sa langue et de la stylistique les émotions que l'auteur fait vivre à ses lecteurs premiers. Le traducteur est donc un artiste (qui reste dans l'ombre), mais aussi un technicien. Car la traduction exige la maîtrise de principes et de procédés que nous venons de lister et illustrer aux travers d'exemples variés de « vraies » traductions.

Le nom propre n'échappe pas à la traduction. Nous venons de le montrer, plus personne ne nie que les noms propres se traduisent. Toutes les techniques de traduction peuvent être utilisées avec les noms propres, avec des procédés qui semblent distribués pour traduire les noms propres selon leur type, leur construction, etc.

Loin de donner des règles, nous avons montré qu'il existe des tendances en matière de traduction des noms propres.

C'est cette hypothèse de la traductibilité des noms propres qui sera notre point de départ pour la suite de ce travail. Nous allons maintenant présenter un corpus aligné multilingue littéraire, construit pour étudier les phénomènes de traduction des noms propres, et nous illustrerons ces phénomènes grâce aux exemples extraits de ce corpus.

TROISIEME PARTIE
OU UN ROMAN FAIT SON
*ENTREE*⁵⁸ ...METHODOLOGIE

⁵⁸ Le titre de cette partie s'inspire du titre du chapitre I du roman de Jules Verne, *Les Cinq Cent Millions de la Bégum* : « Où Mr. Sharp fait son entrée. ».

Introduction

Nous avons vu et émis l'hypothèse qu'il paraît exagéré de vouloir systématiser le report lors de la traduction des noms propres. Nous avons décidé de confronter notre point de vue à un corpus⁵⁹.

Dans cette troisième partie, nous listons les différentes étapes nécessaires à la création de ce corpus.

Nous introduisons le roman *Le Tour du monde en quatre-vingts jours* et son auteur, Jules Verne, ainsi que les différentes traductions (et les différentes langues dans lesquelles elles ont été rédigées) de celui-ci qui constituent notre corpus.

Nous présentons les différents outils et applications qui nous ont permis de passer d'un simple regroupement de textes équivalents à un corpus multilingue parallèle et annoté, adapté à l'étude du phénomène qui nous intéresse : la traduction des noms propres.

Nous abordons, enfin la méthodologie utilisée pour mener à bien nos observations.

⁵⁹ Nous nous inscrivons donc dans une démarche « corpus-based », qui nous définirons dans le premier chapitre de la quatrième partie.

Chapitre VII. Qui présente un roman et son auteur

Notre corpus, comme nous allons le voir, est constitué de traductions en diverses langues du *Tour du monde en quatre-vingts jours*, publié pour la première fois en 1872. Il nous semble important, avant d'aborder le corpus sous sa forme « technique », de replacer l'œuvre dans son contexte et, de fait, de présenter son auteur et les inspirations qui ont mené à l'écriture de l'œuvre de fiction littéraire la plus traduite jusqu'au XX^{ème} siècle.

VII.1 Jules Verne : sa vie, son œuvre⁶⁰

Jules Verne est né à Nantes le 8 février 1828. Son père, comme son grand-père et son arrière-grand-père avant lui, est avoué ; sa mère, artiste. La nature autoritaire du père de Jules Verne pousse celui-ci vers des études de droits, qu'il poursuivra avec succès (il obtiendra même sa Licence de droit en 1849), mais peu d'intérêt. Car, très vite, ce que veut faire Jules Verne, c'est écrire. Il se lance alors dans l'écriture, d'abord d'une pièce de théâtre qui rencontrera peu de succès, *Les Pailles rompues* (premières représentations en 1850), puis d'articles et autres écrits courts qui lui permettront de subvenir à ses besoins. C'est sa rencontre avec l'éditeur Pierre-Jules Hetzel en 1862 qui va bouleverser le destin littéraire de Jules Verne. En effet, l'éditeur, qui deviendra bientôt son ami, mais aussi son critique le plus sévère, offre à l'écrivain la possibilité de publier ses œuvres. Un contrat (le premier d'une longue série) est passé entre les deux hommes. Les écrits de l'auteur seront d'abord publiés sous la forme de feuilletons dans des revues pour enfants avant d'être édités dans de beaux ouvrages reliés (ces derniers étant d'ailleurs l'objet de convoitise de tous

⁶⁰ il s'agit ici d'un bref résumé des éléments qu'il nous semble important de mentionner afin de donner un cadre à notre étude. Pour des informations plus poussées sur l'auteur, son œuvre, et plus important encore, sur *Le Tour du monde en quatre-vingts jours*, on se référera aux excellents dossiers accompagnant les différentes éditions du roman. Pour les éditions françaises, on retiendra, entre autres, l'édition présentée et annotée par Patrice KLEFF (Flammarion, Etonnants Classiques, 2008), ainsi que celle de William BUTCHER (Gallimard, Folio classique, 2009). L'édition anglaise, toujours de William BUTCHER (Oxford World's Classics, 1995) est tout aussi intéressante.

les collectionneurs, les plus belles et rares éditions des romans de Jules Verne s'arrachant autour de 25 000€ !). Les dix années précédant la publication du *Tour du Monde en quatre-vingts jours* voient la publication de plusieurs romans à succès et, entre autres :

- *Cinq semaines en ballon* (1863)
- *Voyage au centre de la Terre* (1864)
- *De la Terre à la Lune* (1865)
- *Les enfants du capitaine Grant* (1867)
- *Vingt mille lieues sous les mers* (1869)
- *Autour de la Lune* (1869)
- etc.

Le genre de roman créé par Jules Verne est fondé principalement sur les progrès technologiques et techniques permettant à ces personnages, souvent des explorateurs avides ou des scientifiques acharnés (toujours des personnages passionnés), de faire découvrir au lecteur des parties du monde, sur terre, sous terre, sous les mers, voire au-delà des nuages, encore inexplorées. Ces ouvrages seront publiés dans une collection au nom évocateur, les « Voyages extraordinaires », qui sera récompensée du prix de l'Académie française en 1872, année de la première publication du *Tour du monde en quatre-vingts jours*.

La publication du *Tour du monde en quatre-vingts jours*, en 1872, marque un tournant dans la carrière littéraire de Jules Verne. En effet, le succès du texte est tel que lui et son auteur deviennent incontournables. Il en est pour preuve tous les produits dérivés (on appréciera au passage l'imagination sans fin des créateurs) inspirés par le roman. Patrice Kleff (2004) en donne un aperçu :

« statuettes de Phileas Fogg, des images de toute nature (images d'Epinal, verres pour lanternes magiques ou vision en relief, images vendues dans les tablettes de chocolats, affiches publicitaires, etc.), des pots à tabac à l'effigie de Fogg, un papier peint représentant Mrs. Aouda sur un éléphant et l'attaque du train par les Sioux, des jeux (jeux de l'oie, lotos, cubes, jeux de plateau, etc.) : en 2002-2003, à Amiens, une exposition recensait plusieurs dizaines de ces manifestations du

succès du Tour du monde en quatre-vingt jours à la fin du XIXe siècle. »

Et il ne s'agit que des objets dérivés produits avant le XXe siècle, qui, lui, a vu la parution de nombreux autres objets dérivés : bandes-dessinées, jeux vidéo, films, série animée, etc. Mais le roman n'aura pas été source d'inspiration que pour des objets. Il est aussi devenu, pour beaucoup, une source d'inspiration. On retiendra par exemple l'exploit de la journaliste américaine Nelly Bly, qui, inspirée par le roman de Jules Verne, entreprit « pour de vrai » son tour du monde en quatre-vingts jours. L'aventurière en herbe, n'ayant pas à affronter toutes les épreuves placées sur la route de Phileas Fogg, bouclera son périple en 63 jours seulement (entre le 14 novembre 1889 et le 25 janvier 1890).

La suite de la carrière littéraire de Jules Verne est ponctuée de nombreux autres romans à succès, toujours publiés chez Hetzel. On retiendra, par exemple :

- *L'Île mystérieuse* (1873)
- *Michel Strogoff* (1876)
- *Un capitaine de quinze ans* (1878)
- *Les Tribulations d'un Chinois en Chine* (1879)
- *Le Rayon vert* (1882)
- *Robur-le-Conquérant* (1886)
- *Deux ans de vacances* (1888)
- *Le Château des Carpathes* (1892)
- etc.

Jusqu'à *L'Invasion de la mer*, dernière œuvre de Jules Verne publiée de son vivant, l'année de sa mort, en 1905.

Mais la mort de Jules Verne ne signe pas l'arrêt des publications de ses œuvres. En effet, son fils Michel fera paraître jusqu'en 1914 les œuvres posthumes de son père.

Jules Verne, l'auteur français par excellence, a su franchir les frontières pour acquérir une renommée internationale. Avec plus de 4 000 traductions (toutes œuvres confondues), il est l'auteur le plus traduit après Agatha Christie.

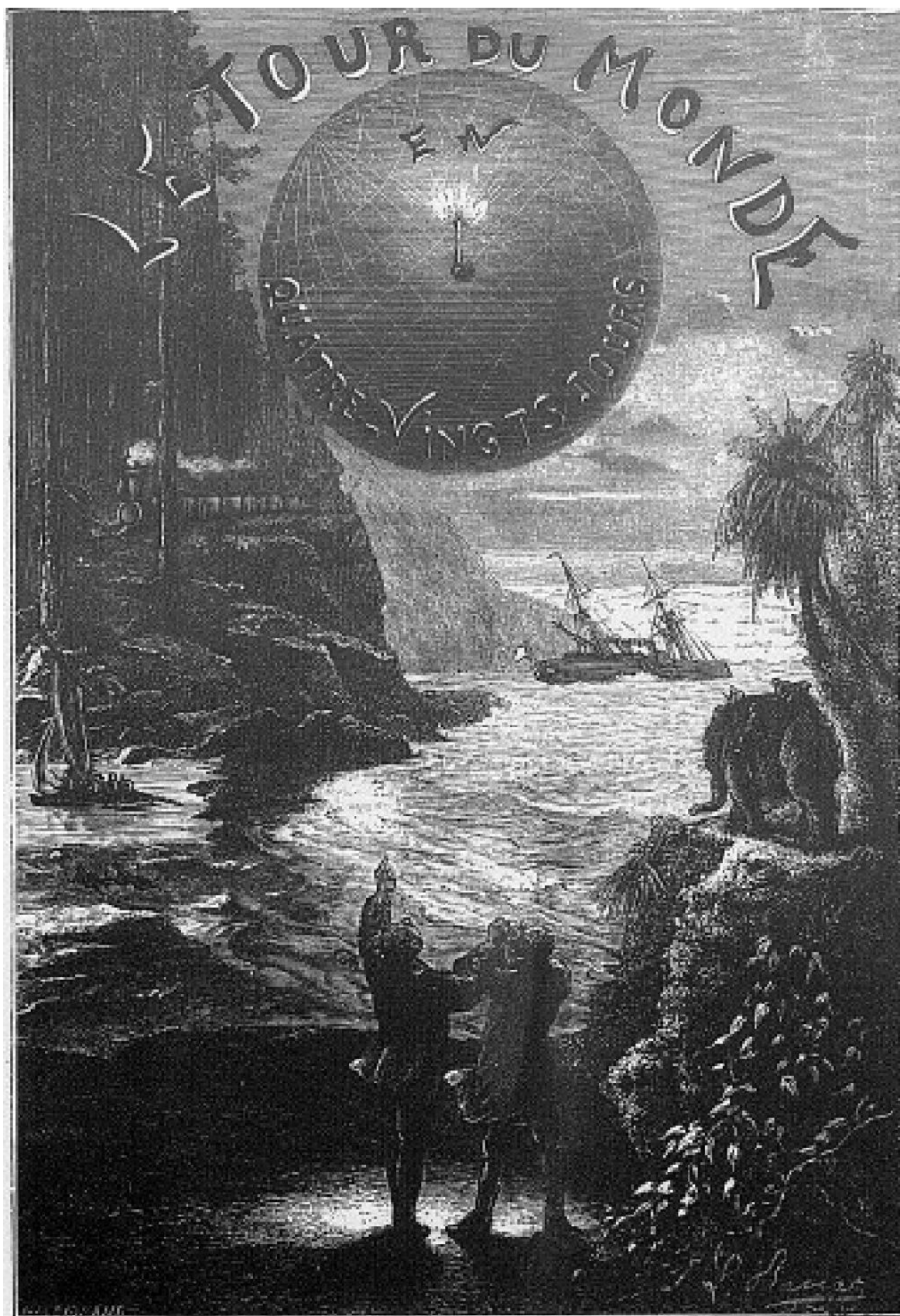


Figure 4 : Frontispice du *Tour du monde en quatre-vingt jours* (édition de Hetzel),
par Léon Benett

VII.2 Le Tour du monde en quatre-vingts jours

Intéressons-nous maintenant à l'œuvre qui sera notre corpus : *Le Tour du monde en quatre-vingts jours*. Cette œuvre a une histoire intéressante, qui la rend unique dans l'œuvre de Jules Verne, et dans la littérature en général.

Ce qui rend ce roman unique, tout d'abord, c'est que ce n'est, à la base, pas un roman. En effet, l'œuvre la plus connue et la plus traduite de Jules Verne est au départ une pièce de théâtre, en vingt tableaux, destinée à être jouée au théâtre d'Henri Larochelle, et co-écrite par Jules Verne et Edouard Cadol, dramaturge et romancier français, contemporain de Jules Verne, auteur, entre autres, en 1868, de la comédie en quatre actes à succès, *Les Inutiles*. Chacun des deux auteurs a participé à la rédaction de la pièce. En parallèle, Verne a développé le roman adapté de la pièce et reprenant de nombreux éléments de celle-ci.

Ce format initial, à savoir, une pièce de théâtre, explique la différence entre le roman qui en a découlé et les autres romans de Jules Verne. On retrouve dans ce roman des caractéristiques propres au théâtre, tels que l'omniprésence des dialogues, des scénarii simples, des chapitres qui s'enchaînent tels de courtes saynètes. L'accent n'est pas mis sur la psychologie, les pensées internes des personnages. Ainsi les personnages du *Tour du monde en quatre-vingts jours*, et en particulier le personnage principal, l'énigmatique Phileas Fogg, sont moins précis et moins poussés qu'un Dick Sand, un Nemo ou encore un Michel Strogoff, autres personnages emblématiques de l'œuvre de Jules Verne⁶¹. Toutes ces différences avec les autres romans de Verne font que ce roman en particulier est qualifié d' « anti-roman » par William Butcher.

Ce qui fait également la différence de ce roman dans l'œuvre de son auteur, c'est le public qui a été visé. Jusqu'à lors, les romans de Jules Verne étaient publiés sous la forme de feuilletons dans des revues pour enfants, avant d'être publiés sous la forme de romans. Le premier public visé était donc celui des enfants. Le roman *Le Tour du monde en quatre-vingts jours* a lui été publié dans le quotidien *Le Temps*, soit en page 1, soit en pages 1-2 du journal, en 31 feuilletons, diffusés le 6 novembre, du 15

⁶¹ Nous ne dénigrons pas ici le travail des auteurs, puisqu'ils sont deux, sur les personnages, le côté énigmatique de Phileas Fogg étant voulu et faisant partie du charme du personnage

au 17 novembre, du 20 au 24 novembre, du 28 au 30 novembre, le premier décembre, du 4 au 8 décembre, du 12 au 15 décembre, du 18 au 20 décembre, ainsi que le 22 décembre 1872. On notera que cette fois-ci, la visibilité de l'ouvrage pour un large public semble importante. Cette initiative portera ses fruits. Au fur et à mesure de la diffusion, l'œuvre va être traduite et ainsi diffusée au-delà de l'Hexagone. On peut lire dans la chronologie de l'œuvre proposée par William Butcher : « 6 novembre : publication, sans illustration, du roman dans *Le Temps* (jusqu'au 22 décembre). Selon un journaliste (Ent. 148)⁶², affirmation jamais confirmée, « les correspondants parisiens des quotidiens anglophones envoient par dépêche la traduction de chaque nouveau feuilleton. ». L'œuvre sera en fait immédiatement traduite dans de nombreuses langues, ce qui vaudra à Jules Verne une gloire fulgurante et internationale dès 1874. Les feuilletons seront publiés sous la forme d'un roman, illustré par de Neuville et Benett. On comptera avant 1905, plus de 350 000 exemplaires imprimés du roman, ce qui est conséquent. La publication sera suivie d'une deuxième version de la pièce de théâtre, en 1874, qui rencontrera un grand succès, rédigée par Jules Verne avec la collaboration du dramaturge Adolphe d'Ennery. La mise à l'écart de Cadol pour cette seconde version plongera celui-ci dans une colère noire.

Comme nous l'avons déjà souligné, l'histoire est simple. Phileas Fogg, gentleman anglais flegmatique par excellence, relève un défi de taille : effectuer un tour du monde d'ouest en est en quatre-vingts jours. L'enjeu est de taille, s'il échoue, il perd sa fortune, et, plus important s'il en est, son honneur. Il embarque, dans ses bagages, son nouveau valet, le français Jean Passepartout, bon vivant cumulant les maladresses, et, dans son sillage, l'Agent de la Couronne Fix, prêt à tout pour arrêter, au nom de la Reine, Phileas Fogg, qu'il croit coupable d'un vol important à la Banque d'Angleterre. Ce voyage sera l'occasion de rencontres et de péripéties en tout genre, menant finalement à bon port notre héros, son valet et la princesse indienne Aouda, sauvée d'une mort atroce pendant le voyage, et pour laquelle Fogg semble manifester des sentiments, mais avec, le croient-ils, un jour de retard sur l'itinéraire. L'histoire se termine cependant bien pour nos protagonistes, qui vont en fait bénéficier de l'heure de décalage horaire accumulée pendant le voyage.

⁶² L'auteur fait référence ici aux *Entretiens avec Jules Verne 1873-1905* (Daniel Compère et Jean-Michel Margot (éd.), Slatkine, Genève, 1998, p.148).



Figure 5 : Phileas Fogg, par A. de Neuville



Figure 6 : Jean Passepartout, par A. de Neuville

Le roman et son auteur tire son inspiration de nombreux faits et de nombreuses œuvres. En 1872, le monde « rétrécit ». L'ouverture du Canal de Suez en 1869 (qui évite aux voyageurs d'avoir à contourner l'Afrique), du tunnel du Mont-Cenis (reliant par les rails la France et l'Italie en passant sous les Alpes) en 1871 et des chemins

de fers transindien et transaméricain en 1869 et 1870 facilitent et raccourcissent les transports. De plus, les traversées transatlantiques sont maintenant régulières. Puis, un jour, c'est la révélation pour Jules Verne :

« Un jour, j'ai pris un exemplaire du journal *Le Siècle*, et j'y ai vu des calculs démontrant que le voyage autour du monde pouvait se faire en quatre-vingts jours » (*Entretiens avec Jules Verne 1873-1905*, Daniel Compère et Jean-Michel Margot (éd.), Slatkine, Genève, 1998, p.56)

Cette annonce aura sans doute donné au voyageur assoiffé de kilomètres l'envie de se lancer dans cette folle aventure. Elle aura en tout cas donné à l'écrivain, assoiffé de nouvelles histoires, l'envie de se lancer dans la romance de cet hypothétique voyage.

En ce qui concerne l'idée du gain d'une journée par effet de décalage horaire, Jules Verne s'est inspiré de la nouvelle d'Edgard Allan Poe, *A Succession of Sundays*, publié dans le *Saturday Post* pour la première fois en 1841, et traduite en français sous le titre *La Semaine des trois dimanches* en 1856. Il cite sa source dans son essai intitulé *Edgard Poë et ses œuvres* (Verne, 1864, *Le Musée des Familles*, 31, 7). On peut y lire :

« Je terminerai cette nomenclature en citant la nouvelle intitulée *la Semaine des trois dimanches*. Elle est d'un genre moins triste, quoique bizarre. Comment peut-il exister une semaine des trois dimanches ? Parfaitement, *pour trois individus*, et Poë le démontre. En effet, la terre a vingt-cinq mille milles de circonférence, et tourne sur son axe de l'est à l'ouest en vingt-quatre heures ; c'est une vitesse de mille milles à l'heure environ. Supposons que le premier individu parte de Londres, et fasse mille milles dans l'ouest ; il verra le soleil une heure avant le second individu resté immobile. Au bout de mille autres milles, il le verra deux heures avant ; à la fin de son tour du monde, revenu à son point de départ, il aura juste l'avance d'une journée entière sur le second individu. Que le troisième individu accomplisse le même voyage dans les mêmes conditions, mais en sens inverse, en allant vers l'est, après son tour du monde il sera en retard d'une journée ; qu'arrive-t-il alors aux trois personnages réunis un dimanche au point de départ ? Pour le premier, c'était *hier* dimanche, pour le second, *aujourd'hui* même, et pour le troisième, c'est *demain*. Vous le voyez, ceci est une plaisanterie cosmographique dite en termes curieux. »

Pour ce qui est des descriptions minutieuses, en particulier des lieux de Londres fréquentés par Phileas Fogg, le plus britannique des « Voyages extraordinaires »

s'inspire entre autre des voyages personnels de Jules Verne en Grande-Bretagne. Celui-ci en a effectué plus d'une dizaine. On retiendra en particulier son voyage en Angleterre et en Ecosse en 1859. Précisons que Jules Verne, par sa mère, était le descendant d'un archer écossais anobli par Louis XI, N.Allot. Ces voyages répétés sur les terres de ses ancêtres résonnent comme des pèlerinages. Autre influence forte dans ces descriptions, celle de Francis Wey et son *Les Anglais chez eux : Esquisses de mœurs et de voyage* (1854). L'étude de William Butcher tend à montrer que l'inspiration frôle parfois les limites du plagiat dans les descriptions de certains lieux britanniques, notamment le célèbre Reform Club.

En ce qui concerne les péripéties et diverses embuches vécues par nos personnages, ce qui va rendre le voyage palpitant, Jules Verne n'a cependant eu besoin de l'inspiration de personnes. L'imagination de l'auteur en matière d'aventures en tout genre n'est, déjà à l'époque, plus à démontrer.

VII.3 Un roman adapté à l'étude des noms propres

Le choix du roman de Jules Verne, *Le Tour du monde en quatre-vingts jours*, pour l'étude des noms propres en traduction a été motivé par deux raisons principales : l'existence du roman dans de nombreuses langues, d'une part, et la présence au sein du roman d'un nombre important de noms propres, d'autre part.

Comme nous l'avons déjà évoqué, *Le Tour du monde en quatre-vingts jours* est le roman de Jules Verne le plus traduit à ce jour. Il a été traduit dans pas moins de 64 langues et pas moins de 441 fois depuis 1979, selon la base de données en ligne de l'Index Translationum⁶³, qui recense, parmi les pays membres de l'UNESCO, toutes les informations bibliographiques des livres traduits et publiés depuis cette date⁶⁴.

Plus que l'existence même de ces traductions, c'est leur accessibilité et leur disponibilité qui ont permis l'élaboration de notre corpus. En effet, ce texte est

⁶³ (dernière consultation le 5 septembre 2012) http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-URL_ID=7810&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

⁶⁴ Les informations bibliographiques des livres traduits avant cette date figurent dans des ouvrages papier publiés chaque année (entre 1932 et 1979) et consultables auprès de certaines bibliothèques nationales et notamment la Bibliothèque de l'Unesco de Paris.

désormais disponible dans de très nombreuses langues en format numérique sur Internet⁶⁵.

De plus, du fait de son intrigue, le roman recèle de nombreux noms propres et leur variété ne fait qu'ajouter à l'intérêt de son texte pour une étude basée sur ces éléments. Variété des supertypes et types, variété des fonctions et emplois (référentiels, etc.), variété de construction (modifiés ou non), variété de composition (noms propres purs, mixtes ou encore descriptifs), variété de provenance (les protagonistes, d'origines diverses, traversent 3 continents et 2 océans), variété de motivation (noms propres réels aussi bien que fictifs), les noms propres du roman sont au nombre de 3 415 (dont 519 différents) et ne couvrent pas moins de 8% des mots du texte (et 8,6% des caractères).

⁶⁵ Les sources des différentes versions du roman utilisées seront présentées au chapitre suivant.

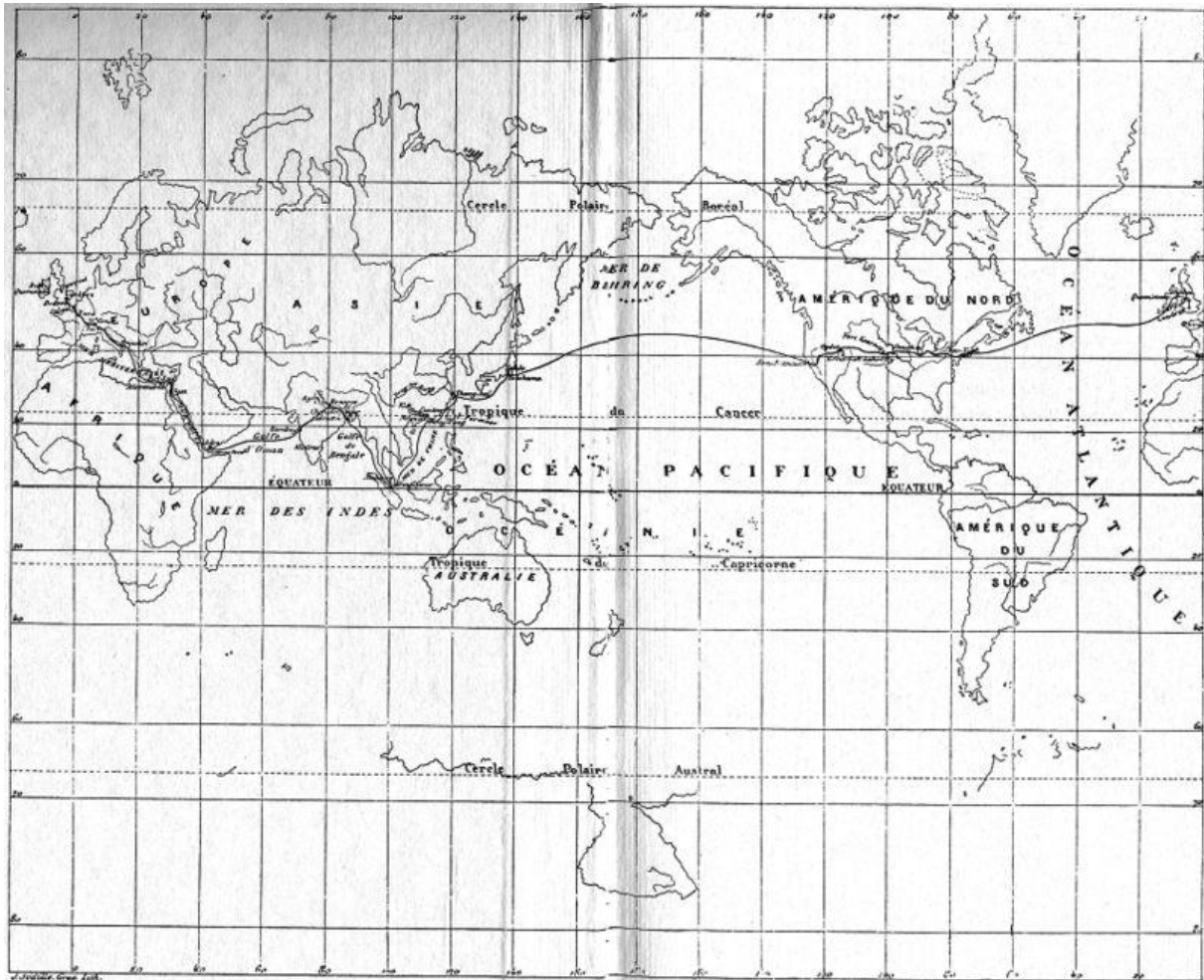


Figure 7 : Itinéraire de Phileas Fogg et ses acolytes (illustration par A. de Neuville et L. Benett)

Chapitre VIII. Dans lequel il est question de langues

« Qui ne connaît pas de langues étrangères ne sait rien de la sienne »
Goethe

VIII.1 Regroupement des textes du corpus

Pour notre étude, nous avons réunis onze versions différentes, en dix langues différentes, de l'œuvre de Verne. Les langues représentées dans notre corpus sont :

- L'allemand
- L'anglais (représenté par deux versions différentes)
- Le bulgare
- L'espagnol (castillan, langue officielle de l'Etat espagnol)
- Le français (la version originale)
- Le grec
- L'italien
- Le polonais
- Le portugais (du Portugal)
- Le serbe (en alphabet latin)

Les différentes versions proviennent de différentes sources, que nous détaillons maintenant. Un tableau récapitulatif clôture cette sous-partie.

« Aujourd'hui tout internaute peut se constituer rapidement une collection importante de tels textes – originaux et traductions – que nous appellerons désormais corpus multilingues parallèles. » (Kraif, 2006)

VIII.1.1 Le Tour du monde en quatre-vingts jours : la version française originale)

Cette version (désormais FRA⁶⁶) est un texte numérique correspondant à la première édition du roman. Il existe au moins deux éditions originales différentes du *Tour du Monde en quatre-vingts jours*. Ces deux éditions diffèrent très légèrement à deux endroits du texte. Au chapitre 3, la seconde édition fait dire à Phileas Fogg que son voyage sera exécuté aux frais de ses collègues du Reform Club (ce qui n'apparaît pas dans la première édition). Au chapitre 28, un pont menace de s'écrouler sous le poids du train utilisé par les protagonistes, le conducteur propose alors au passager de rejoindre la station suivante à pied ; cette station se trouve à douze milles dans la première édition, et à un mille dans la seconde. Notre version correspond à la première édition du texte. Les traductions utilisées sont basées sur cette édition, sauf pour les versions allemande, italienne, espagnole et anglaise (la première), qui sont, elles, basées sur la seconde version du roman. Les passages qui diffèrent entre les deux éditions étant très courts et ne contenant pas de noms propres, il n'est pas dérangeant d'avoir des traductions basées sur ces deux éditions différentes au sein du même corpus, du moins pour cette étude précisément.

VIII.1.2 Reise um die Erde in 80 Tagen : la version allemande

Cette version a été prélevée sur le site Internet du *Project Gutenberg*⁶⁷, fondé en 1971 par Michael Hart, inventeur de l'eBook (ou livre électronique). Cette plateforme propose plus de 40 000 livres, dans plus de 60 langues différentes, en version électronique en téléchargement gratuit. Les ouvrages proposés sont libres de droits. Ils appartiennent au domaine public. Le fichier ne mentionne ni la date de la traduction, ni le nom du traducteur, indiqués comme « inconnus ». Après quelques recherches, il s'avère que la traduction proposée est celle qui était publiée chez A. Hartleben's Verlag, maison d'édition allemande, très active à la fin du XIX^{ème}

⁶⁶ Le code proposé pour chaque version du roman présente dans notre corpus s'inspire de la norme iso -639-3, créée en 2007 par l'Organisation internationale de normalisation en association avec SIL International (Summer Institute of Linguistics). Il s'agit d'un système de trois lettres pour l'identification des langues. Ces « Codes pour la représentation des noms de langues » forme une liste exhaustive rendue possible grâce au code de trois lettres qui permet de coder 26x26x26 = 17576 langues. Ce code contient donc des codes pour toutes les langues vivantes (y compris les langues individuelles, les macrolangues, les langues construites) mais aussi toutes les langues éteintes. On peut obtenir une liste de ces codes sur le site de SIL International <http://www.sil.org/iso639-3/>.

⁶⁷ <http://www.gutenberg.org> (dernière consultation 12 juin 2012)

siècle, et qui a notamment proposé les traductions des œuvres de Jules Verne, ou encore de celles d'Alexandre Dumas fils. La traduction utilisée a en fait été rédigée dans les années qui ont suivies la sortie de l'original en français. Cette même traduction a été de nombreuses fois rééditée (notamment en 1984 par Pawlak Taschenbuch Verlag). Inconvénient : de par sa date de parution, cette traduction est rédigée en allemand ne suivant pas les nouvelles règles orthographiques mises en place en 1996. Des changements pourront donc survenir (concernant notamment la graphie et l'utilisation des majuscules) entre les noms propres relevés dans cette version et leur utilisation au XXI^{ème} siècle.

VIII.1.3 Around the World in eighty Days : les deux versions anglaises

Toutes les deux sont des versions numériques. La première (désormais ENG1, elle aussi prélevé sur le site du *Project Gutenberg*) est une réédition de la traduction de Towle et d'Anvers (1873), rédigée au fur et à mesure que l'original (en français) était publié. C'est cette version qui est toujours utilisée chez Penguin Popular Classics et qui demeure, malgré la parution de beaucoup d'autres, la plus éditée à ce jour. Elle trouve donc légitimement sa place dans notre corpus. Elle a pourtant été vigoureusement critiquée. Dans un article commun, Arthur Evans et William Butcher (Evans & Butcher 2002), grands spécialistes de l'œuvre de Jules Verne, ont évalué quelques-unes des différentes traductions anglaises du roman. Ils ont attribué à la traduction de Towle et d'Anvers, la note sévère de 5/10, relevant des omissions mais aussi des ajouts de la part des traducteurs, tout comme de nombreuses erreurs et des phrases très maladroites.

La seconde version (désormais ENG2, extraite de la bibliothèque en ligne *Ibiblio*⁶⁸) est beaucoup plus récente (1995). Nous la devons à William Butcher, précédemment cité. Elle respecte beaucoup plus l'œuvre de Verne. Alors qu'ENG1 a valu à Jules Verne d'être critiqué et qualifié d'auteur pour enfants, cette seconde version a été qualifiée de « by far the best translations/critical editions available » par le magazine *Science-Fiction Studies* et a redonné ses lettres de noblesses à l'œuvre de Jules Verne.

⁶⁸ <http://www.ibiblio.org>

Si nous avons choisi de mettre en parallèle ses deux traductions anglaises dans notre étude, c'est pour analyser l'impact de la qualité d'une traduction sur les noms propres qu'elle contient.

VIII.1.4 *ПЪТЕШЕСТВИЕ ОКОЛО СВЕТА ЗА 80 ДНИ* : la version bulgare

Cette version (numérique, elle aussi) est extraite du *Bulgarian National Corpus*⁶⁹, qui, comme son nom l'indique, regroupe de nombreux textes en langue bulgare (plus de 200 000), datant pour la plupart du milieu du XX^{ème} siècle à nos jours, reflétant l'état de la langue bulgare en usage. Cette ressource comprend également pas loin de 30 corpus parallèles. Nous tenons à remercier l'équipe du *Bulgarian National Corpus*, et notamment Svetla Koeva, directrice de recherche au département de linguistique informatique de l'Académie des sciences de la Bulgarie pour la mise à disposition de la traduction bulgare (désormais BUL) utilisée dans notre corpus. Il s'agit d'une traduction éditée en 2006 et rédigée par Гергана Иванова (Gergana Ivanova).

VIII.1.5 *La vuelta al mundo en 80 días* : la version espagnole

Il s'agit, encore une fois d'une version numérique trouvée sur le web. La source n'est aujourd'hui plus disponible. La traduction (désormais SPA) date de 1959 et est signée Heliodoro Lillo Luterth.

VIII.1.6 *Ο γύρος του κόσμου σε ογδόντα ημέρες* : la version en grec moderne

Cette traduction (désormais ELL) a été éditée en 1997. Elle est signée Φοίβος Αρβανίτης (Phoebus Arvanitis). Contrairement aux versions évoquées jusqu'ici, celle-ci est issue de l'océrisation d'un livre scanné. L'océrisation (du sigle OCR pour Optical Character Recognition, en français Reconnaissance Optique de Caractères ou ROC) est un procédé technologique automatique, qui permet d'analyser des images numérisées pour en produire des documents au format texte (Lefèvre 1999). Le logiciel utilisé pour cette transformation a été ABBYY Finereader. L'inconvénient des systèmes d'océrisation est qu'ils sont en général très sensibles à la qualité du

⁶⁹ http://www.ibl.bas.bg/en/BGNC_en.htm

document original scanné, et que la reconnaissance de certains caractères peut être faussée et donner naissance à des erreurs dans le texte d'arrivée. Il est donc indispensable de relire et corriger tous les documents océrisés afin d'éliminer les erreurs éventuelles. La correction de cette version a été réalisée par Tita Kyriacopoulou, du Laboratoire d'Informatique de l'Institut Gaspard Monge (Université Paris-Est Marne-la-Vallée), ainsi que par un étudiant grec du professeur Duško Vitas. Nous tenons à les remercier pour ce travail délicat.

VIII.1.7 Il giro del mondo in ottanta giorni : la version italienne

Il s'agit là encore d'une version (désormais ITA) obtenue par Reconnaissance Optique de Caractères. Le livre numérisé est une traduction de 1994 réalisée par Maria Vittoria Malvano (aux éditions Einaudi). Nous nous sommes chargée de la relecture et des corrections des erreurs causées par l'océrisation, avec l'appui du texte papier ayant servi à la numérisation.

Ces erreurs concernaient, notamment, la reconnaissance de la lettre « l », de l'apostrophe, des guillemets, etc. Ainsi, nous avons pu remplacer « e quel1e confortevoli » par « e quelle confortevoli », « quella certa k facciata w: » par « quella certa « facciata » », ou encore « per tutto l?oro del mondo » par « per tutto l'oro del mondo », etc. D'autres erreurs rendaient la correction plus difficile sans l'appui du texte papier, comme « degli 1L diani », qu'il fallait remplacer par « degli Indiani », ou encore « una sicurezza 1 mano », qu'il fallait remplacer par « una sicurezza di mano », etc.

VIII.1.8 *W 80 dni dookoła świata* : la version polonaise

Cette traduction (désormais POL) a été trouvée sur le web dans sa version numérique. Il s'agit d'une traduction datant de 1999 rédigée par Elżbieta Kulicka.

VIII.1.9 A volta ao mundo em oitenta dias: la version portugaise

L'histoire de cette version est un peu plus complexe. Il s'agit au départ d'une version issue de la numérisation et de l'océrisation d'une traduction de Teotonio Simes en portugais du Brésil. Notre corpus se voulant « européen », nous ne pouvions garder cette version en état. Nous devons l'adaptation de cette version en portugais du

Portugal au professeur Elisabete Marques Ranchhod, de l'Université de Lisbonne, qui, à l'aide d'outils informatiques (notamment de dictionnaires) créés par ses soins a pu procéder à la transformation automatique du texte de départ, en portugais du Brésil, au texte d'arrivée (désormais POR) utilisé dans notre corpus et rédigé en portugais du Portugal.

VIII.1.10 *Put oko sveta za 80 dana* : la version serbe

Cette dernière version (désormais SRP) est elle aussi issue d'une numérisation. Le texte numérisé est la traduction du Dr Radovan Zavišić, datant de 1949. La correction a été réalisée par le Professeur Duško Vitas et son équipe, que nous remercions ici.

LA VERSION FRANÇAISE ORIGINALE				
Langue (code ISO)	Titre original du roman	source	Nom de l'auteur	Date
Français (FRA)	<i>Le Tour du monde en 80 jours</i>	http://abu.cnam.fr/	Jules Verne	1872

LES TRADUCTIONS				
Langue (code ISO)	Titre du roman dans cette langue	source	Nom du traducteur	Date
Allemand (GER)	<i>Reise um die Erde in 80 Tagen</i>	http://gutenberg.spiegel.de/buch/4014/2	inconnu	inconnue
Anglais1 (ENG1)	<i>Around the World in eighty Days</i>	http://www.gutenberg.org/files/103/103-h/103-h.htm	Geo M. Towle & N. D'Anvers	1873
Anglais2 (ENG2)	<i>Around the World in eighty Days</i>	http://www.ibiblio.org/julesverne/books/awed%20revd%20edn.pdf	William Butcher	1995
Bulgare (BUL)	<i>ПЪТЕШЕСТВИЕ ОКОЛО СВЕТА ЗА 80 ДНИ</i>	The Bulgarian National Corpus (Svetla Koeva)	Гергана Иванова	2006
Espagnol (SPA)	<i>La vuelta al mundo en 80 días</i>	La source web n'existe plus	Heliodoro Lillo Luterth	1959
Grec moderne (ELL)	<i>Ο γύρος του κόσμου σε ογδόντα ημέρες</i>	http://www.picturebooks.gr/el/details_en.asp?id=287 (scan+ROC)	Φοίβος Αρβανίτης	1997
Italien (ITA)	<i>Il giro del mondo in ottanta giorni</i>	http://www.einaudi.it/libri/libro/jules-verne/il-giro-del-mondo-in-ottanta-giorni/978880618343 (scan + ROC)	Maria Vittoria Malvano	1994
Polonais (POL)	<i>W 80 dni dookoła świata</i>	http://jv.gilead.org.il/works.html#TM (lien indisponible maintenant)	Elżbieta Kulicka	1999
Portugais (POR)	<i>A volta ao mundo em oitenta dias</i>	eBooksBrasil.com (scan+ROC+adaptation portugais du Portugal)	Elisabete Marques Ranchhod	2000
Serbe (SRP)	<i>Put oko sveta za 80 dana</i>	http://www.antikvarne-knjige.com/knjige/detail-item_id-8267 (scan+ROC)	Dr Radovan Zavišić	1949

Tableau 4 : Les sources des versions utilisées dans le corpus

VIII.2 Un corpus « européen »

Les langues présentes dans notre corpus sont parlées par 12% de la population mondiale. Le tableau suivant regroupe les informations données par l'encyclopédie *Ethnologue : Languages of the World* (Lewis 2009) concernant les langues de notre corpus. On peut y voir la liste de ces langues dans l'ordre décroissant du nombre de locuteurs les utilisant comme langue maternelle. La colonne « rang » indique le rang de la langue dans le classement mondial (au rang 1, se trouve le chinois).

Rang	Langage	Nombre de locuteurs dans le monde (en millions)
2	espagnol	329
3	anglais	328
7	portugais	178
10	allemand	90.3
16	français	67.8
19	italien	61.7
23	polonais	40
55	Serbo-croate	16.4
	Serbe	7
68	grec moderne	13.1
83	bulgare	9.1

Tableau 5 : Nombre de locuteurs des langues du corpus

VIII.2.1 Des langues indo-européennes

Le paysage linguistique européen est composé quasiment exclusivement de langues que les linguistes s'accordent à qualifier d'indo-européennes. Ces langues, toutes descendantes d'une langue commune « reconstruite théoriquement à partir de la comparaison de langues réellement attestées » (Walter 1994:19) et appelée indo-

européen, appartiennent donc à la même famille, qui se subdivise en plusieurs branches. En Europe géographique⁷⁰, on trouve des langues appartenant aux branches celtique, romane, germanique, slave, balte, hellénique, ainsi qu'une langue qui semble isolée dans sa branche, l'albanais. Toutes les langues de notre corpus sont des langues indo-européennes. Elles appartiennent à quatre des sous-branches précédemment citées. Nous proposons une courte présentation des langues figurant dans notre corpus. Nous n'aborderons pas ici les caractéristiques de chacune de ces langues. Les points qui nous paraissent importants dans le cadre de notre étude sur la traduction des noms propres seront abordés dans la dernière partie, au moment de l'étude du corpus.

La carte suivante permet de visualiser géographiquement les langues que nous allons aborder.



Figure 8 : Les langues de l'Europe (Malherbe 2010:1715)

Nous proposons, à la fin de ce chapitre, une liste des pays d'Europe accompagnés de leurs langues officielles (Tableau 6 : Langues officielles de l'Europe géographique). Nous sommes bien consciente qu'aborder les langues d'Europe par le côté officiel passe sous silence bon nombre d'idiomes, mais un recensement

⁷⁰ Nous parlons bien ici de l'Europe géographique, (à ne pas confondre avec l'Union Européenne), limitée à l'Ouest par l'océan Atlantique (et au nord-ouest l'Islande), à l'est par l'Oural, au nord par l'océan glacial Arctique, et au sud par la mer Méditerranée, la mer Noire et le Caucase.

exhaustif de toutes les langues et de tous les dialectes pratiqués en Europe paraît hors de propos. Le lecteur curieux pourra assouvir ses envies de savoir en se plongeant dans la lecture d'ouvrages spécialisés, tels que *L'Aventure des langues en Occident* (Walter 1994), *Les Langages de l'Humanité. Une encyclopédie des 3000 langues parlées dans le monde* (Malherbe 2010), ou encore *Ethnologue. Languages of the World* (Lewis 2009), que nous ne manquerons pas de citer dans la présentation qui va suivre.

La branche romane

Les langues appartenant à cette branche sont toutes issues du latin. Environ 8% de la population mondiale parle une langue romane (Malherbe 2010:155). A travers les siècles, les langues romanes ont en général subi de grandes modifications par rapport à leur ancêtre commun. De nos jours, les fonctions exprimées anciennement par les désinences du latin sont exprimées dans les langues romanes modernes par l'utilisation de prépositions, d'articles (qui n'existaient pas en latin), etc. Les langues romanes sont donc des langues analytiques, dans le sens où une langue analytique «exprime les fonctions par des mots autonomes appelés prépositions et que dans une phrase chacune des unités reste relativement indépendante des autres» (Dubois 1973:480-481). Nous ne nous attarderons pas ici, à détailler ni les points communs, ni les différences (souvent minces) entre les langues romanes.

Les langues romanes utilisées comme langue officielle dans au moins un pays d'Europe sont le latin⁷¹, le français, l'espagnol, le portugais, l'italien, le roumain, le catalan et le romanche.

Les langues romanes du corpus

Le français

Le français est la langue officielle de nombreux états et également une des langues officielles des Nations Unis (sur six). Il existe de nombreuses variétés dialectales de français, caractérisées, notamment, par des différences de vocabulaire et de

⁷¹ Considéré comme langue morte, le latin est tout de même l'une des langues officielles du Vatican. Le latin n'est pas une langue romane mais la langue-mère de toutes les langues romanes.

prononciation. La variété du français du texte utilisé dans notre corpus, est le français de France.

L'espagnol

L'espagnol est la langue officielle de 18 pays, ainsi qu'une des langues officielles des Nations Unies. Elle est la deuxième langue la plus parlée au monde (après le chinois). Quand nous parlons d'espagnol, Il s'agit en fait du castillan, c'est cette variété d'espagnol qui est apprise en France dans les collèges et lycées. L'espagnol possède elle-aussi de nombreuses variantes. Mais « l'unité de l'espagnol parlé en Espagne et dans les pays d'Amérique latine est remarquable » (Malherbe 2010:160).

Le portugais

Le portugais figure lui aussi parmi les dix langues les plus parlées au monde. Contrairement aux variétés dialectales espagnoles, qui se caractérisent par une forte cohésion, il convient de faire la différence entre le portugais du Portugal et celui du Brésil, qui a subi une évolution particulière. Pour Malherbe (Malherbe 2010:163), la différence entre le portugais et le « brésilien » est comparable à celle qui existe entre l'anglais et « l'américain ». Cette différenciation s'effectue au niveau de la phonétique, de l'orthographe et du vocabulaire. Nous rappelons que la version lusophone du roman que nous utilisons a été adaptée en portugais du Portugal.

L'italien

Héritière directe du latin classique, la langue italienne, à l'image des autres langues romanes, n'en a pas pour autant gardé trace de sa grammaire. L'italien est « la langue étrangère la plus proche du français, au point qu'entre personnes ayant une certaine culture latine, l'intercompréhension est possible, si l'on parle lentement » (Malherbe 2010:164).

La branche germanique

La branche germanique est la branche la plus hétéroclite de l'indo-européen, dans le sens où deux locuteurs de deux langues germaniques différentes n'ayant aucune connaissance de la langue de leur interlocuteur ne sauront se comprendre. Historiquement, il convient de sous-diviser la branche germanique en trois sous-branches : la branche germanique de l'Est, dont les langues n'ont pas survécu (le

gothique en faisait partie) ; la branche germanique du Nord, qui comprend les langues scandinaves (suédois, danois, norvégien, féroïen, islandais) ; et la branche germanique de l'Ouest, dans laquelle il convient de distinguer entre, d'un côté, l'allemand et le néerlandais, et, de l'autre, l'anglais, comme appartenant là encore à deux sous-groupes de langues (Walter 1994:347-348). Les locuteurs de langues germaniques représentent 8% de la population mondiale (Malherbe 2010:167).

Les langues germaniques utilisées comme langue officielle dans au moins un pays d'Europe sont l'allemand, le néerlandais, le luxembourgeois, le danois, le norvégien, le suédois et l'islandais.

Les langues germaniques du corpus

L'allemand :

Occupant une place centrale au cœur de l'Europe (elle est langue officielle de l'Allemagne, de l'Autriche et des Suisses alémaniques), la langue allemande n'a pas le rayonnement international de langues comme l'espagnol ou l'anglais, mais elle est tout de même placée à la dixième place des langues les plus parlées dans le monde. Issue de la branche germanique occidentale de l'indo-européen, la grammaire de l'allemand se caractérise par l'existence de quatre cas : nominatif, génitif, accusatif et datif), ou encore par l'existence d'un genre neutre, à côté des genres masculin et féminin. Côté formation de mots, l'allemand se caractérise par la possibilité de création de mots composés de type *N2N1* (où N représente un nom), où le français a recourt à une structure *N1 de N2* (avec complément du nom introduit par une préposition). Cette possibilité de formation donne parfois naissance à de très longs noms composés. Ainsi : *Vierwaldstätterseeschiffahrtgesellschaft* (composé de *Vierwaldstätter/see/schiffahrt/gesellschaft*, soit *N4N3N2N1*), en français *Compagnie de navigation du lac des quatre cantons* (composé de *Compagnie/de navigation/du lac/des quatre cantons*, soit *N1 de N2 de N3 de N4*) (exemple cité par Malherbe 2010:90)

Anglais :

La langue anglaise est le résultat d'un brassage multilingue qui reflète l'histoire du Royaume-Uni où elle est née (Crystal 2002). Issue d'héritages « anglo-saxons » à

l'issue des invasions des saxons entre le V^{ème} et le VII^{ème} siècle ; mais aussi d'apports français et latins à partir de l'invasion normande de 1066, la langue anglaise est « la langue dans laquelle les caractéristiques de la famille des langues germaniques sont les plus érodées » (Malherbe 2010:168). Le vocabulaire anglais est composé pour plus de deux tiers de mots issus du latin (avec une transition par le français). Côté grammaire, les cas (il reste une trace de génitif dans *whose*) et les conjugaisons des verbes ont presque totalement disparus. Les trois genres subsistent mais ne sont visibles que dans le cadre de la pronominalisation, le système des articles et celui des adjectifs étant invariables quant au genre et au nombre. C'est en partie cette « simplification » de la langue anglaise qui en a fait, en à peine deux siècles, la langue de communication internationale que nous connaissons. Mais son utilisation dans ce cadre, parfois davantage simplifiée, voire erronée, fait craindre à certains linguistes le pire pour l'avenir de la langue anglaise. Michel Malherbe, lui, se veut rassurant et rappelle que « Deux siècles ne constituent pas une longue durée en face de l'histoire, et nul ne peut prédire l'avenir de l'anglais, pas plus que celui d'une autre langue » (Malherbe 2010:168).

La branche slave

La branche slave est la plus importante et sans doute la plus homogène des branches de l'indo-européen. Bien que sous-représentées dans les études linguistiques et notamment dans le domaine du traitement automatique des langues⁷², ces langues sont néanmoins parlées par près de la moitié des européens, et ce principalement en Europe de l'est (pays de l'ex-URSS, de l'ex-Yougoslavie, Bulgarie, Pologne, République Tchèque et Slovaquie). Les langues slaves sont très proches. Ces langues ont toutes trois genres : masculin, féminin et neutre. A l'intérieur du masculin, il existe une tendance à distinguer deux sous-genres : animé et inanimé. Des trois nombres indo-européens, à savoir singulier, pluriel et duel, seuls le singulier et pluriel ont été conservés, le duel, lui, a disparu dans les langues modernes, sauf dans le slovène et le sorabe. La déclinaison comprend dans la plupart des langues sept cas, utilisés selon la fonction de l'élément dans la phrase :

⁷² Aujourd'hui des initiatives telles que le réseau META-NET essaient de redonner leur place aux langues slaves.

le nominatif, l'accusatif, le génitif, le datif, le locatif, l'instrumental et le vocatif. Certaines prépositions peuvent également imposer l'utilisation de tel ou tel cas.

Il y a deux alphabets différents (avec des différences légères pour chaque langue) en concurrence pour les langues slaves, soit l'alphabet cyrillique, soit l'alphabet latin. Le choix de tel ou tel alphabet est en général en lien avec la religion adoptée par les peuples parlant ces langues. Ainsi, en Bulgarie, où l'orthodoxie domine, c'est l'alphabet cyrillique qui est en usage, tandis qu'en Pologne, où c'est le catholicisme qui domine, l'alphabet latin est celui en usage. Un cas particulier, le serbe, utilise les deux alphabets. Les langues avec alphabet latin le complètent avec des digrammes (en polonais) ou des signes diacritiques permettant de rendre la phonétique particulière des langues slaves. Que l'un ou l'autre alphabet soit utilisé, l'orthographe des langues slaves est fondée sur des principes phonologiques simples : un même phonème est toujours représenté par la même lettre ou groupe de lettre.

Les langues slaves utilisées comme langue officielle dans au moins un pays d'Europe sont le russe, l'ukrainien, le polonais, le slovaque, le tchèque, le bulgare, le macédonien, le serbe, le croate, le slovène et le bosniaque.

Les langues slaves du corpus

Le polonais

Langue officielle de l'état polonais, le polonais utilise l'alphabet latin, complété par des signes diacritiques, tels que la cédille pour les voyelles nasales, l'accent pour les consonnes palatalisées en finale ou devant une autre consonne, la barre pour l'ancien l dur, ou le point sur le z pour noter la spirante alvéolaire dure. L'existence de doubles lettres donne parfois une impression d'accumulation impressionnante de consonnes (Bourrilly et al. n.d.).

Il existe trois genres, masculin, féminin et neutre (avec une sous-division animé/inanimé pour le masculin) en polonais, ainsi que sept cas.

Le serbe

La langue serbe est la langue maternelle de 88% de la population de la Serbie⁷³. Elle a la particularité d'utiliser les deux alphabets, latin et cyrillique, en proportion assez égale⁷⁴. Si les enfants apprennent à écrire leur langue dans les deux alphabets, il semble que, par la suite, l'alphabet cyrillique soit privilégié pour l'administratif et les journaux de référence, tandis que l'alphabet latin est plutôt utilisé pour les journaux plus populaires ou d'opposition. Le passage d'un alphabet à l'autre n'entraîne pas de perte. La version utilisée dans notre corpus est rédigée en alphabet latin. Il y a sept cas et trois genres en serbe (masculin, féminin, et neutre, le genre neutre étant sous-divisé en neutre animé et neutre inanimé).

Le bulgare

Le bulgare, langue officielle de la Bulgarie, utilise un alphabet cyrillique avec 30 lettres. Le bulgare possède trois genres : masculin, féminin et neutre, comme les autres langues slaves. Mais, le bulgare a développé des caractéristiques qui le rende différent des autres langues slaves, mais proches des autres langues parlées dans les Balkans, telles que le roumain, l'albanais ou encore (pour certains aspects seulement) le grec. Ces caractéristiques sont communément appelées « balkanismes ». Ainsi, les cas ont quasiment disparus en bulgare. En ce qui concerne les substantifs, seuls subsistent le nominatif et le vocatif pour les noms masculins et féminins. Les rapports syntaxiques s'expriment à l'aide de prépositions. Autre balkanisme, le bulgare possède la particularité d'avoir un article défini postposé, accolé à la fin du nom. Quand celui-ci est accompagné d'un adjectif (groupe nominal ADJ+N) c'est l'adjectif qui porte l'article.

Une langue isolée de l'indo-européen : le grec moderne

Issue de la branche hellénique de l'indo-européen, est héritière du grec ancien, le grec moderne (ou démotique) est la seule langue survivante de sa branche.

Le grec moderne utilise un alphabet simplifié par rapport à celui du grec ancien (17 consonnes et 7 voyelles), mais aussi adapté pour rendre mieux les prononciations

⁷³ Source: UNDP Human development report for serbia, 2005.

⁷⁴ Ainsi, en 2010, la Bibliothèque nationale de Serbie a enregistré quasiment autant de nouvelles monographies en alphabet latin qu'en alphabet cyrillique.

d'emprunts aux langues étrangères (exemple : pour rendre le [b] on combine μπ, comme dans μπαρ ('bar')). Le grec moderne compte trois genres : masculin, féminin et neutre. Le grec moderne ne compte plus que quatre cas : le nominatif, le vocatif, l'accusatif et le génitif. Le grand développement de l'usage de l'article en grec moderne est particulièrement remarquable. Son utilisation a, en effet, était étendue à tous les noms (et notamment aux noms propres de toutes les catégories).

VIII.2.2 Les grandes absentes du corpus

Notre corpus est donc constitué de onze versions différentes du roman de Jules Verne. Cette sélection, limitée par la disponibilité respective des différentes versions, est assez représentative du paysage linguistique européen. Nous sommes, en effet, en présence ici de langues appartenant aux différentes familles de langues issues de l'Indo-Européen présentes en Europe : quatre langues latines, trois langues slaves, deux langues germaniques et le grec. Pour être tout à fait représentatif des familles de langues parlées en Europe, il aurait été nécessaire d'inclure dans notre corpus d'autres versions, dans des langues appartenant à des branches de l'indo-européen non exploitées (les branches celte⁷⁵ et balte⁷⁶, ainsi que l'albanais, langue isolée de l'indo-européen), mais aussi à d'autres langues, non-indo-européennes (langues finno-ougriennes⁷⁷ et sémitiques⁷⁸).

⁷⁵ En Europe, l'irlandais est la seule langue celte qui a un statut de langue officielle (en République d'Irlande).

⁷⁶ Les deux seules langues baltes encore parlées aujourd'hui sont le lituanien et le letton, qui ont, toutes les deux, le statut de langue officielle, la première en Lituanie, la seconde en Lettonie.

⁷⁷ En Europe, cette famille de langue est représentée par les langues suivantes : le finnois, l'estonien, le hongrois et le turc (une des langues officielles de Chypre).

⁷⁸ En Europe, seule une langue sémitique a un statut de langue officielle : il s'agit du maltais (à Malte).

Pays	Langue(s) officielle(s)
Albanie	Albanais
Allemagne	Allemand
Andorre	Catalan
Autriche	Allemand
Belgique	Allemand Français Néerlandais
Biélorussie	Russe
Bosnie Herzégovine	Bosniaque Croate Serbe
Bulgarie	Bulgare
Chypre	Grec Turque
Croatie	Croate
Danemark	Danois
Espagne	Espagnol catalan
Estonie	Estonien
Finlande	Finnois
France	Français
Grèce	Grec
Hongrie	Hongrois
Irlande	Anglais Irlandais
Islande	islandais
Italie	Italien
Kosovo	Albanais Serbe
Lettonie	Letton
Liechtenstein	Allemand
Lituanie	Lituanien

Pays	Langue(s) officielle(s)
Luxembourg	Allemand Français Luxembourgeois
Macédoine	Macédonien Albanais
Malte	Anglais Maltais
Moldavie	Roumain
Monaco	Français
Monténégro	Serbe (monténégrin)
Norvège	Norvégien
Pays-Bas	Néerlandais
Pologne	Polonais
Portugal	Portugais
République Tchèque	Tchèque
Roumanie	Roumain
Royaume-Uni	Anglais
Russie	Russe
San Marin	Italien
Serbie	Serbe
Slovaquie	Slovaque
Slovénie	Slovène
Suède	Suédois
Suisse	Allemand Français Italien Romanche
Ukraine	Ukrainien
Vatican	Allemand Français Italien Latin

Tableau 6 : Langues officielles de l'Europe géographique⁷⁹

⁷⁹ Sources : <http://www.statistiques-mondiales.com> (dernière consultation, juillet 2012)

Chapitre IX. Où l'on découvre des outils

IX.1 Introduction et définitions

Les textes une fois rassemblés, nous avons maintenant entre les mains ce qu'il convient d'appeler un corpus multilingue. Nous serons plus précise en disant qu'il s'agit d'un corpus multilingue parallèle, à différencier des corpus multilingues comparables.

Un corpus parallèle est défini par Baker comme :

« A parallel corpus consists of original, source-language texts in language A and their translated versions in language B » (Baker 1995:230)

Tandis que les corpus comparables sont définis par Tognini-Bonelli de la façon suivante :

« [...] corpora whose components are chosen to be similar samples of their respective languages in terms of external criteria such as spoken vs. written language, register, etc [...] » (Tognini-Bonelli 2001:7)

Là où les textes d'un corpus comparables ne sont pas des traductions et ne permettent, par conséquent, aucun alignement, les textes d'un corpus parallèle, aussi appelé *corpus de traductions (translation corpus)*, à l'aide d'outils spécifiques, peuvent être alignés sur la base de segments (en général des phrases) équivalents. Un corpus parallèle subissant un alignement devient un corpus parallèle aligné. Les corpus parallèles alignés sont très utiles et ce dans des domaines très variés.

« [...] l'usage de corpus alignés permet d'ouvrir un nouveau champ d'étude, où le traitement automatique des langues et la linguistique de corpus peuvent converger au service de la traductologie. » (Kraif n.d.)

Ils peuvent, par exemple servir de ressource à des systèmes de traduction, automatique ou assistée. Les linguistes et les lexicographes font également usage de ces corpus pour des études contrastives de différents phénomènes : notre travail n'en est qu'un exemple. Ils peuvent aussi être utilisés pour l'enseignement des langues. Un exemple de corpus parallèle aligné conséquent est le corpus *JRC*

Collection of the Acquis Communautaire (Steinberger et al. 2006), le plus grand corpus de ce type à ce jour, qui comprend l'ensemble des textes de lois de l'Union Européenne en 22 langues et propose des alignements pour 231 paires de langues, les alignements étant proposés sous la forme de bi-textes, définis de la façon suivante :

« A *bitext* is a merged document composed of two versions of a given text, usually in two different languages. An aligned bitext is produced by an alignment tool or aligner, that automatically aligns or matches the versions of the same text, generally sentence by sentence. » (Laporte et al. 2006:110)

Un bi-texte se présente sous la forme d'une fenêtre divisée en deux parties, avec de part et d'autre les deux versions d'un même texte alignées horizontalement sur le plan des phrases (ou autres sections) équivalentes.

Par la suite, nous allons créer des bi-textes, à l'aide de l'outil XAlign. Nous utiliserons les bi-textes ainsi formés pour constituer un multi-texte. La même fenêtre offrira donc verticalement toutes les versions de notre texte, alignées horizontalement sur le plan des phrases équivalentes.

Avant de procéder à cette étape, nous allons annoter le texte original (la version française) au niveau des noms propres, à l'aide d'un outil d'annotation automatique, CasSys. Véronis définit comme annotation :

« tout apport d'information aux données brutes originales » (Véronis 2000:94)

La création de notre corpus de travail a requis l'utilisation de plusieurs outils de traitement automatique des langues (TAL) et notamment : la cascade de transducteurs CasSys, les transducteurs pour la reconnaissance d'entités nommées CasEN et l'aligneur XAlign. Ces différents outils sont hébergés par la plateforme Unitex (Paumier, 2011).

Le système UNITEX a été créé par Sébastien Paumier en 2002, au LADL (Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique), intégré à l'Institut Gaspard-Monge de l'Université de Marne-la-Vallée, sous la direction du Professeur Eric Laporte. C'est un système de TAL reposant sur la présence en son sein de

dictionnaires électroniques et de grammaires locales (sous forme de graphes) et qui permet notamment l'annotation morphosyntaxique des textes qui lui sont proposés.

Unitex offre de nombreux avantages. C'est un système libre et ouvert (téléchargeable sur <http://igm.univ-mlv.fr/~unitex/>). Il fonctionne sous de nombreux systèmes (Windows, Mac OS, Linux, ou encore Solaris 8 Sparc). L'utilisation d'un codage en Unicode permet de traiter des langues utilisant des alphabets divers. A ce jour, Unitex propose des ressources en 19 langues (incluant le français, l'anglais, mais aussi le coréen, ou encore l'arabe, le grec ancien ou le serbe en alphabet latin et en alphabet cyrillique).

Toute utilisation d'un texte par Unitex requiert dans un premier temps sa pré-analyse par le système. Cette étape consiste en la segmentation du texte en phrases, mais aussi en l'étiquetage des éléments du texte grâce aux dictionnaires intégrés, etc.

Cette première étape passée, l'utilisateur pourra, entre autres :

- Obtenir le référencement automatique des éléments d'un texte, avec comptage (Token list) et classement en trois catégories (mots monolexicaux, polylexicaux et inconnus, c'est-à-dire non présents dans les dictionnaires utilisés par le système) avec indications d'informations morpho-syntaxiques issues des dictionnaires utilisés (Word lists) ;
- Générer des automates des phrases du texte (FST), offrant une représentation des phrases du texte, sous leur forme étiquetée non-désambiguïsée (chaque interprétation possible pour chaque élément est reproduite) ou désambiguïsée après l'application des grammaires ELAG ;
- Appliquer des règles de désambiguïsation ELAG (pour plus d'information et pour une tentative en demi-teinte de l'utilisation et du développement de nouvelles règles ELAG, le lecteur pourra se reporter à Lecuit (2009), ou encore Lecuit et al. (2010) ; pour des expériences plus concluantes, il se reportera à Laporte & Monceau, 1999, Dister, 2004 ou encore Blanc, 2006) ;
- Créer un concordancier (référençant les occurrences d'un élément recherché, avec leur contexte gauche et droit, selon les contraintes définies par l'utilisateur), en utilisant des requêtes sous la forme d'expressions régulières ou sous la forme de graphes
- Aligner deux textes, grâce à l'outil XAlign ;
- Annoter les entités nommées, grâce à l'outil CasSys ;

- Etc.

Notre travail a été réalisé avec la version 2.1 d'Unitex.

Chacun de nos onze textes a subi la phase de pré-analyse indispensable aux opérations qui vont suivre.

La figure suivante présente l'interface Unitex. Nous y avons ouvert et pré-traité le roman *Le Tour du monde en quatre-vingts jours*.

The image displays the Unitex software interface with several windows:

- Token list:** A window showing a list of tokens sorted by frequency. The top entries are: 69924, 6940, 4566, 3797, 3648 (S), 2807 de, 1695 à, 1608 le, 1488 la, 1466 et, 1161 -, 1137 l, 1106 il, 948 les, 878 -, 824 un, 784 en, 753 du, 726 d, 717 ", 655 que, 655 Fogg, 624 des, 618 !, 584 une.
- D:\emeline\French\Corpus\80jours.snt:** A window showing the corpus file with 3648 sentence delimiters and 165235 (9452 diff) tokens, 71859 (9422) sentences. It displays a snippet of text from 'Chapitre I'.
- Word Lists in D:\emeline\French\Corpus\80jours_snt:** A window showing two lists: 'DLF: 13402 simple word lexical entries' and 'ERR: 324 unknown simple words'. It also shows 'DLI: 2192 compound lexical entries'.
- FST List:** A window showing FST graphs for '3648 sentences' and '3649 sentences'. The graphs are labeled with parts of speech like 'DET+Dposs3s+2f:ms', 'N+2f:ms', 'ADV+2f', 'V+2f:13s', etc.

Annotations in red:

- A box on the left: "Référence (par ordre alphabétique ou par ordre de fréquence) tous les éléments du texte en indiquant le nombre d'occurrences pour chaque élément à gauche de celui-ci." (Reference (by alphabetical order or by frequency) of all elements of the text, indicating the number of occurrences for each element to the left of it.)
- A box on the right: "Le corpus intégral, avec ses délimiteurs de phrase." (The full corpus, with its sentence delimiters.)
- A box at the bottom right: "Graphe FST: chaque phrase du corpus y est présentée sous sa forme étiquetée. La première fenêtre présente les phrases non désambiguïsées; la seconde, les mêmes phrases une fois les règles ELAG (choisies et compilées) appliquées." (FST graph: each sentence of the corpus is presented in its tagged form. The first window shows the sentences without disambiguation; the second, the same sentences once the ELAG rules (chosen and compiled) are applied.)

Figure 9 : Interface d'Unitex (Paumier 2011)

IX.2 Où les noms propres sont mis en avant : annotation du texte original

IX.2.1 CasSys et CasEN

Afin d'extraire les noms propres dans la version originale (en français) du texte pour faciliter leur étude, nous avons utilisé l'outil CasSys (Friburger & Maurel, 2004) ainsi qu'une sélection de certains des transducteurs regroupés sous le nom CasEN (Maurel et al. 2011), développés pour la campagne d'évaluation des Systèmes de Transcription Enrichie d'Emissions Radiophoniques (ESTER).

Développé dans le cadre de la thèse de Nathalie Friburger (Friburger, 2002) et originellement mis à disposition des utilisateurs d'Intex, CasSys a été intégré à la version 2.1 d'Unitex.

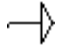

CasSys est une plateforme d'analyse de texte par cascade de transducteurs à nombre fini d'états. Les transducteurs sont appliqués dans un ordre prédéfini, chaque transducteur utilisant les résultats des transducteurs précédents.

CasSys peut être utilisé pour de nombreuses tâches d'analyse de texte. Dans le cas de notre étude, nous utilisons CasSys, couplé aux transducteurs CasEN pour la reconnaissance et l'annotation automatique des entités nommées, plus particulièrement des noms propres.

La reconnaissance des noms propres peut avoir lieu grâce à l'identification de preuves internes et externes de leur présence. C'est ce que permettent les transducteurs CasEN. Chaque transducteur contient une grammaire locale décrivant les différents contextes (les preuves) pouvant indiquer la présence d'une entité nommée à repérer.

Les preuves internes sont des éléments entrant dans la composition-même d'un nom propre et permettant, la plupart du temps, sa reconnaissance. La présence d'un prénom, par exemple ou d'un élément tel que *Organisation*, *Fonds*, etc. permet de repérer une entité nommée.

Les preuves externes sont, elles, contenues dans le contexte gauche ou droit immédiat des noms propres. Il peut s'agir, par exemple, d'un titre, d'une incise, etc.

Le graphe `personroi.grf` ci-dessous est un graphe permettant la reconnaissance et l'annotation de tous les noms de rois, reines, papes et autres personnes possédant un titre nobiliaire. Un graphe est représenté sous la forme de chemins (lignes) reliant des contextes (boîtes). Les zones grisées sur le graphe correspondent à des sous-graphes. L'utilisation de ces sous-graphes évite la répétition d'informations et facilite la lecture des graphes. Le sous-graphe `Dnum`, par exemple, donne accès à trois autres sous-graphes décrivant les nombres de 1 à 999 999, tandis que le sous-graphe `tit_tnob.grf` décrit les titres nobiliaires. Si, dans un texte, un chemin complet, c'est-à-dire du point de départ (limite gauche), illustré par , au point d'arrivée (limite droite), illustré par , est reconnu, la partie du texte concernée est repérée et annotée. Dans le cadre de la règle présentée, `personroi.grf`, un texte tel que :

« *A la mort de Louis XIV, le futur Louis XV n'a que cinq ans.* » (*Linguee*)

sera étiqueté :

« *A la mort de <NE type="pers.hum">Louis XIV</NE>, le futur <NE type="pers.hum">Louis XV</NE> n'a que cinq ans.* »

où les balises `<NE type="pers.hum">` et `</NE>` indiquent respectivement les limites gauches et droites de l'entité nommée, qui est ici de type anthroponymique (d'où l'étiquette 'pers.hum').

Afin de mener à bien l'opération d'étiquetage des noms propres de notre texte en français, nous avons sélectionné les transducteurs (les graphes) nous intéressant (et ainsi éliminé ceux servant à la reconnaissance des autres types d'entités nommées).

Nous présentons le résultat de l'annotation sur la première phrase du texte français. Après application de la cascade, le texte initial:

En l'année 1872, la maison portant le numéro 7 de Saville-row, Burlington Gardens - maison dans laquelle Sheridan mourut en 1814 - , était habitée par Phileas Fogg, esq., l'un des membres les plus singuliers et les plus remarqués du Reform-Club de Londres, bien qu'il semblât prendre à tâche de ne rien faire qui pût attirer l'attention.

Figure 10 : Extrait du texte initial avant annotation

Devient :

En l'année 1872, la maison portant le numéro 7 de **<ENT type="loc.line">** Saville-row **</ENT>**, **<ENT type="loc.line">** Burlington Gardens **</ENT>** -- maison dans laquelle **<ENT type="pers.hum">** Sheridan **</ENT>** mourut en 1814 --, était habitée par **<ENT type="pers.hum">** Phileas Fogg, esq. **</ENT>**, l'un des membres les plus singuliers et les plus remarqués du **<ENT type="org.div">** Reform-Club de Londres **</ENT>**, bien qu'il semblât prendre à tâche de ne rien faire qui pût attirer l'attention.

Figure 11 : Extrait du texte après annotation (CasSys)

Chaque nom propre reconnu a reçu une étiquette indiquant son supertype et son type.

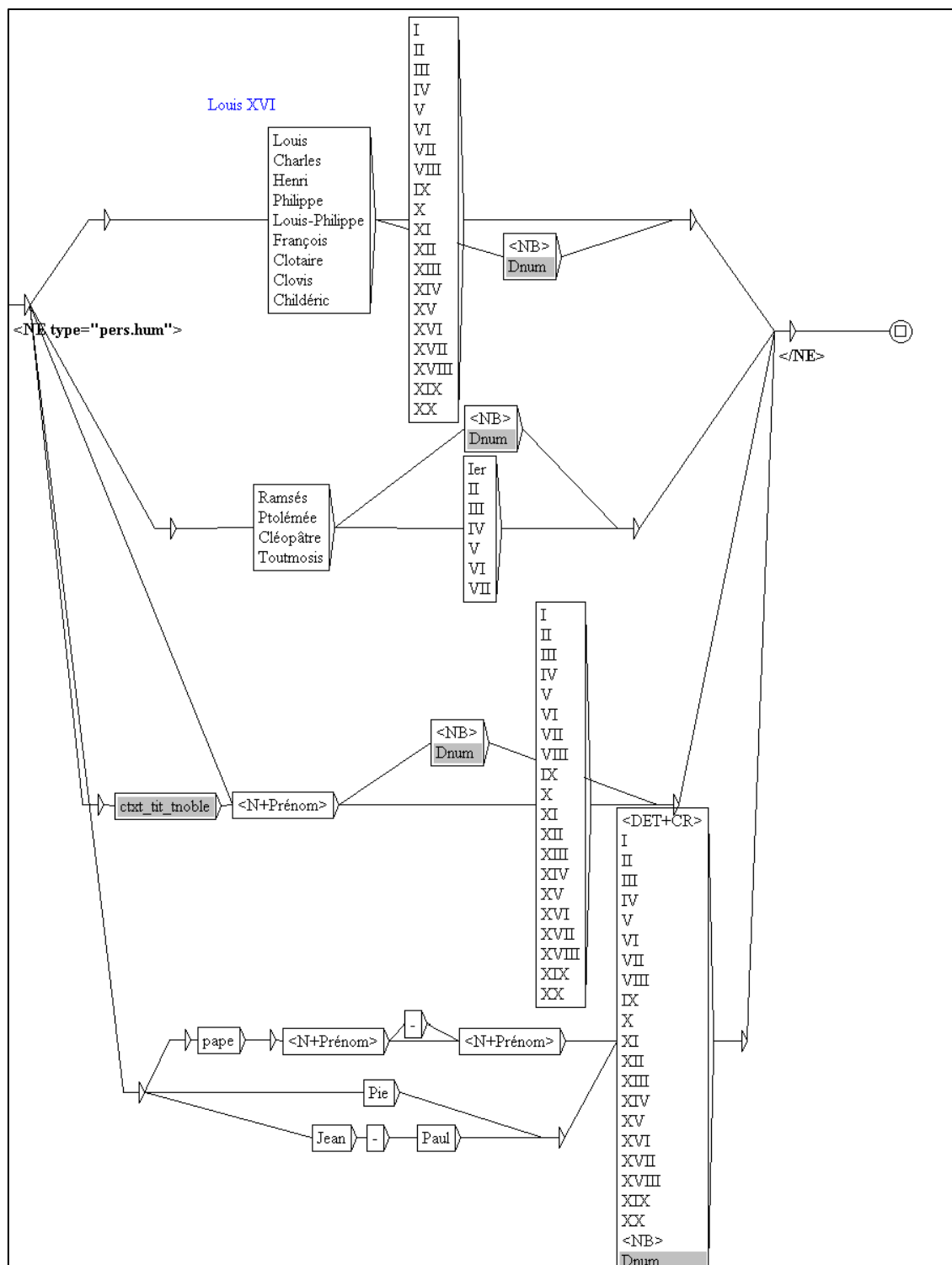


Figure 12 : Le graphe personroi.grf⁸⁰ pour la reconnaissance des noms de rois, reines et autres altesses

⁸⁰ CasEN est téléchargeable à l'adresse suivante : http://tln.li.univ-tours.fr/TIn_CasEN.html.

IX.2.2 Quelques corrections et modifications

Après l'application de la cascade, nous avons procédé à une relecture et une correction manuelle de l'étiquetage. Nous n'avons pas cherché à évaluer la cascade lors de ce travail. Mais pour une étude sur la performance de ces cascades de transducteurs, le lecteur pourra se référer, par exemple, à Maurel et al. (2011).

Les corrections ont été de plusieurs types :

- Correction des silences : ajout d'étiquettes pour des éléments omis par le système.

(197) Extrait du texte avant correction :

On ne l'avait jamais vu ni à la Bourse, ni à la Banque, ni dans aucun des comptoirs de la Cité.

Extrait du texte après correction :

On ne l'avait jamais vu ni à <NP type="loc.fac">la Bourse</NP>, ni à <NP type="loc.fac">la Banque</NP>, ni dans aucun des comptoirs de <NP type="loc.line">la Cité</NP>.

(198) Extrait du texte avant correction :

faisant de la voltige comme Léotard, et dansant sur la corde comme Blondin

Extrait du texte après correction :

faisant de la voltige comme <NP type="pers.hum">Léotard</NP>, et dansant sur la corde comme <NP type="pers.hum">Blondin</NP>

- Correction des bruits : suppression des éléments reconnus injustement par le système

(199) Extrait du texte avant correction :

<NE type="loc.admi">Allons</NE> donc!

Extrait du texte après corrections :

Allons donc !

(200) Extrait du texte avant correction :

UNE NOUVELLE VALEUR <NE type="loc.admi">APPARAÎT SUR
LA</NE> <NE type="loc.line">PLACE DE LONDRES</NE>

Extrait du texte après correction :

UNE NOUVELLE VALEUR APPARAÎT SUR LA <NE
type="loc.line">PLACE DE LONDRES</NE>

- Ajustement : déplacement des balises droites et/ou gauche pour réajuster l'étiquetage au nom propre

(201) Extrait du texte avant correction :

<NE type="pers.hum"> Phileas Fogg </NE> était <NE
type="org">membre du Reform-Club</NE>

Extrait du texte après correction :

<NE type="pers.hum">Phileas Fogg</NE> était membre du <NE
type="org">Reform-Club</NE>

- Modification du contenu du libellé de l'étiquette : lorsque un mauvais supertype et/ou type a été attribué au nom propre

(202) Extrait du texte avant correction :

les « bonshommes » de <NE type="pers.hum">Mme Tussaud</NE>

Extrait du texte après correction :

les « bonshommes » de <NE type="org.div">Mme Tussaud</NE>

- Combinaison de plusieurs corrections

(203) Extrait du texte avant correction :

ni à <NE type="prod.vehicule">Lincoln</NE>'s-inn, ni à<NE type="loc.admi"> Gray</NE>'s-inn.

Extrait du texte après correction :

ni à <NE type="loc.fac">Lincoln's-inn</NE>, ni à <NE type="loc.fac">Gray's-inn</NE>

Après ces ajustements, nous avons décidé de transformer le jeu d'étiquettes utilisé, afin qu'il soit plus adapté à notre étude. Les étiquettes utilisées par CasEN sont construites sous la forme « <NE type="supertype.type"> » ou « NE » indique une « Named Entity » (entité nommée). Nous avons remplacé dans toutes les balises, « NE » par « NP » (pour « Nom Propre »). En ce qui concerne les noms et adjectifs relationnels, ils sont désormais respectivement étiquetés comme <NR type="supertype"> et <AR type="supertype">. Le tableau suivant présente les étiquettes⁸¹ et leurs modifications, ainsi qu'un exemple d'illustration pris dans le texte français de notre corpus.

⁸¹ Nous ne présentons que les étiquettes ouvrantes, les étiquettes fermantes étant soit </NP>, soit </NR>, soit </AR>.

Élément étiqueté	Étiquette (ouvrante) CasEN	Nouvelle étiquette	Exemple pris dans le roman
humain réel ou fictif	<NE type="pers.hum">	<NP type="pers.hum">	Phileas Fogg
animal réel ou fictif	<NE type="pers.anim">	<NP type="pers.anim">	Kiouni
adjectif ethnique	<NE type="pers.hum.ethnic">	<AR type="loc">	Sioux
gentilé et adjectif toponymique	<NE type="pers.hum.gent">	<NR type="loc"> <AR type="loc">	les Parisiennes (embarcations) Japonaises
adjectif de nationalité	<NE type="pers.hum.nat">	<AR type="loc">	britannique
organisation politique	<NE type="org.pol">	<NP type="org.pol">	Le gouvernement des États-Unis
organisation commerciale	<NE type="org.com">	<NP type="org.com">	la Compagnie péninsulaire
media et divertissement	<NE type="org.div">	<NP type="org.div">	le Reform-Club
géographique naturel	<NE type="loc.geo">	<NP type="loc.geo">	le Mont-Cenis
axe de circulation	<NE type="loc.line">	<NP type="loc.line">	Saville-Row
construction humaine	<NE type="loc.fac">	<NP type="loc.fac">	la gare de Charing-Cross
région administrative	<NE type="loc.admi">	<NP type="loc.admi">	le New Jersey Paris
ville	<NE type="loc.admi.ville">		
produit	<NE type="prod.obj">	<NP type="prod.obj">	révolvers Colt
œuvre artistique	<NE type="prod.art">	<NP type="prod.art">	le char de Jaggernaut
production documentaire	<NE type="prod.doc">	<NP type="prod.doc">	le Morning Chronicle
véhicule	<NE type="prod.vehicule">	<NP type="prod.vehicule">	le Mongolia
événement historique	<NE type="event.hist">	<NP type="event.hist">	le Moyen-Âge
pragmonyme manifestation	<NE type="event.manif">	<NP type="event.manif">	le meeting de San Francisco

Tableau 7 : Jeu d'étiquettes utilisé pour le texte français

IX.2.3 Résultats

Cette première étape terminée, notre texte est maintenant étiqueté et il sera ainsi facile d'y localiser les noms propres à l'aide de requêtes simples.

Cette version originale du texte comprend 3 415 noms propres. Ces noms propres représentent 8,6% du texte (en nombre de caractères) ou 8% du texte (en nombre de séquences de lettres).

couverture du texte par les NP (en nombre de caractères)	
nbres caractères texte (espaces compris)	417757
nbres caractères NP (espaces compris)	36005
couverture du texte par les NP	environ 8,6%

Tableau 8 : Couverture du texte par les noms propres (en nombre de caractères)

couverture du texte par les NP (en nombre de mots)	
nbres mots texte	69877
nbres mots appartenant aux NP	5653
couverture du texte par les NP	environ 8%

Tableau 9 : Couverture du texte par les noms propres (en nombre de mots)

Les noms propres reconnus se répartissent de la façon suivante:

Supertypes	Nombre total d'occurrences	Nombre d'occurrences différentes
anthroponymes	2079	162
toponymes	1142	320
ergonymes	186	31
pragmonymes	8	6

Tableau 10 : Répartition des noms propres par supertypes

La colonne « Nombre total d'occurrences » donne le nombre totale de noms propres apparaissant dans le texte français, peu importe le nombre de fois où un même nom propre peut être répéter. La colonne suivante « Nombre d'occurrences différentes » donne, elle, le nombre de référents différents représentés par ces noms propres. Comme le souligne Mickaël Tran :

« La variation est un phénomène linguistique qui se retrouve dans toutes les langues et permet à une même entité d'apparaître sous des formes différentes. » (Tran 2006:54)

Plusieurs noms propres peuvent donc renvoyer à une seule et même entité. Nous regroupons en une seule occurrence les noms propres ayant le même référent, qu'ils soient formés par aliasisation à partir d'un même prolexème, ou qu'ils entretiennent une relation de synonymie. prolexèmes (pour reprendre la terminologie de Prolexbase, (Bouchou & Maurel 2008). Le prolexème est « le lemme associé aux différentes formes d'un nom propre qui apparaissent dans les différents textes d'une langue donnée » (Tran 2006). *Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord* et *Royaume-Uni*, par exemple sont deux formes différentes d'un même nom propre, qui a pour prolexème *Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*. Les différentes formes d'un même nom propre sont appelées des alias et sont considérées comme des synonymes dépendants de la langue.

Les alias peuvent être de deux types :

- Synonymes exacts
 - Variantes d'écriture
 - Variantes de caractères : un ou plusieurs des caractères qui composent le prolexème sont différents. La différence peut se situer au niveau de la hauteur de casse, de l'utilisation ou non de l'esperluette, de l'utilisation ou non de signes diacritiques, d'un signe plus, d'un trait d'union, d'un espace, etc. ou encore l'ajout, le remplacement ou la suppression d'une ou plusieurs lettres (souvent dus à des erreurs de saisie). Ainsi on trouve dans le texte français, les alias *Golconde* et *Golgonde*, *Passepartout* et *PASSEPARTOUT*, *Great-Indian peninsular railway* et *Great Indian peninsular railway*, etc.
 - Abréviations : définies selon la norme ISO 1087-1 comme « désignation formée par suppression de mots ou de lettres dans une forme plus longue désignant le même concept ». Ainsi *Fogg* est l'abréviation de *Phileas Fogg*, et *États-Unis*, celle d'*États-Unis d'Amérique*.
 - acronymes et sigles : définis respectivement comme « abréviation formée des premières lettres des éléments constituant la forme complète de la désignation, ou des premières syllabes de la forme complète, et prononcée de façon syllabique » et « abréviation formée

des premières lettres des éléments constituant la forme complète de la désignation et prononcée lettre par lettre » (ISO 1087-1). Il n'y a pas d'exemple d'acronyme ou de sigle dans le texte français, mais nous avons trouvé le sigle (tronqué) *P. and O.* (pour *Peninsular and Oriental Company*) dans la version ENG2.

- Transcription : il arrive qu'un même nom propre issu d'un alphabet différent soit transcrit de plusieurs façons en français. C'est le cas notamment pour Mao Zedong, Mao Tsé-Toung, Mao Tsé-Tung. Nous n'avons pas trouvé ce type d'aliasation dans le corpus.
- Variantes orthographiques : Tran (Tran 2006) cite l'exemple de la ligature non respectée dans un mot comme *cœur* (soit *coeur*). Certes attestés pour certains noms propres, les exemples issus du corpus relèvent, eux, tous, de l'erreur (*Saville-Row* pour *Savile-Row*, *Roclin* pour *Rocklin*, etc.).
- Quasi-synonymes
 - Diatopiques : variété régionale d'un nom propre utilisée en français (*Naoned*, nom breton de *Nantes*, est aussi un nom de la langue française). Là encore, pas d'occurrence dans le corpus.

Deux prolexèmes peuvent entretenir une relation de synonymie, si :

« - NP1 et NP2 correspondent tous les deux à un point de vue différent sur un même et unique référent, c'est-à-dire qu'il est possible de remplacer NP1 par NP2 (...) pour exprimer sensiblement la même chose dans un contexte particulier.

- NP1 ne peut se déduire de NP2, ni NP2 de NP1, en appliquant des règles de morphologie dérivationnelle ou des règles d'aliasation (...), c'est-à-dire que NP1 n'est pas un alias de NP2 et NP1 n'est pas un dérivé de NP2, et vice-versa. » (Tran 2006)

La synonymie peut être exprimée dans des variations diachroniques, diastratique et diaphasique d'un même référent.

- Variation diachronique : correspond à un point de vue diachronique (variation dans l'espace temporel), une même entité peut changer de nom au cours de son histoire. Dans le corpus, on trouve aussi bien *Bénarès* que *Casi*, l'ancien nom de cette ville sacrée d'Inde.

- Variation diastratique : variation liée à une classe socio-culturelle. On peut distinguer des variantes familières, comme *Amerloque* (pour *Américain*), et des variantes savantes, comme *Molière* (pour *Jean-Baptiste Poquelin* (aucun exemple dans le corpus)).
- Variation diaphasique : liée à une différence de finalité d'emploi. Jules Verne peut ainsi désigner *la Chine* comme *l'empire du Milieu*, pour des effets stylistiques.

Ainsi, dans notre décompte, *Fogg*, *Mr. Fogg*, *Capitaine Fogg*, ou encore *Phileas Fogg*, compteront pour quatre occurrences dans la colonne de gauche, mais seront considérées une seule fois dans celle de droite. Et les États-Unis d'Amérique, les États-Unis, les États de l'Union, et l'Union, compteront chacun pour une occurrence dans la colonne de gauche mais seront considérés comme faisant référence à la même entité dans la colonne de droite.

Quelques absents

Si les tous les supertypes sont représentés dans le texte de Jules Verne, quelques types, présentés dans notre typologie, sont absents du corpus. Il s'agit, pour les anthroponymes, des noms d'ensembles artistique et des noms d'organisations internationales et non-gouvernementale (celles-ci étant mentionnées pour la première fois en 1946, dans la *Charte des Nations Unies*) ; pour les toponymes, il n'est mention d'aucune adresse virtuelle (normal, étant donné l'époque de rédaction) ; pour les ergonymes, aucun théorème n'est cité par l'auteur ; enfin, pour les pragmonymes, il manque des références à des catastrophes, à des fêtes et à des événements météorologique, pour que la liste soit complète.

IX.3 Dans laquelle les langues se font face : alignement des textes

L'étape suivante consiste en un alignement du texte français avec toutes les autres versions disponibles pour notre corpus. Cet alignement va se faire sous la forme de bi-textes grâce à l'outil XAlign.

IX.3.1 XAlign

XAlign est un aligneur de texte développé par Patrice Bonhomme, Thi Minh Nguyen et Sean O'Rourke du Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications (LORIA)⁸², et disponible sur la plateforme Unitex (depuis la version 2.0). Cet outil ne permet le traitement que de deux textes simultanément, et la création d'un bi-texte. Nous avons donc procédé à l'alignement de notre texte de départ, le roman dans sa version française, avec chacune des autres versions présentes dans le corpus, de manière individuelle.

Avant de commencer l'alignement, XAlign nécessite l'utilisation de textes en entrée dans un format TEI⁸³ et déjà subdivisés en segments, l'alignement consistant à rendre explicites les correspondances entre segments en relation d'équivalence traductionnelle.

Nos textes ont donc subi une phase de pré-traitement (Unitex), les transformant en texte TEI dans lesquels des balises ont été insérées pour indiquer les niveaux de division (phrase, paragraphe et division) de chacun d'entre eux, ainsi que des numéros d'identification (id). La première phrase du roman va ainsi recevoir le code *d1p1s1* (pour division 1, paragraphe 1, sentence 1) et le numéro d'identification *id=1*. *d1p21s4* correspondra à la quatrième phrase du vingt-et-unième paragraphe de la première section du texte. Nous présentons un extrait du texte pré-traité ci-dessous.

```
<p>
  <s xml:id="d1p21s1" id="n65">-- Passepartout me convient, répondit le gentleman.</s>
  <s xml:id="d1p21s2" id="n66">-- Vous m'êtes recommandé.</s>
  <s xml:id="d1p21s3" id="n67"> J'ai de bons renseignements sur votre compte.</s>
  <s xml:id="d1p21s4" id="n68"> Vous connaissez mes conditions?</s>
</p>
```

Figure 13 : extrait de balisage

Ces marqueurs vont fonctionner comme points d'ancrage explicites, qui vont permettre un alignement structurel (au niveau des divisions, paragraphes et phrases) entre les deux textes considérés (Laporte et al. 2006).

⁸² <http://led.loria.fr/outils/ALIGN/align.html> (dernière consultation 24/09/2010)

⁸³ La TEI (pour *Text Encoding Initiative*) est une norme de balisage et d'annotations normalisée des textes électroniques, qui utilise un balisage comprenant un en-tête (header) qui renferme des informations sur la source du document, sa transcription, etc., ainsi que des balises internes au document, telles que des indications de structure en division, paragraphes, etc.

D'autres points d'ancrage, appelés probables ceux-là, vont également servir à l'alignement. Il s'agit des cognats et des transfuges, parfois nommés îlots de certitude. Les cognats sont des « équivalents traductionnels présentant une « ressemblance » tant au plan sémantique que graphique » (Kraif 1999:207). En général, « on considère tous les 4-grammes (mots présentant 4 lettres en commun) comme cognats potentiels » (Kraif 1999:205) Ainsi, dans les extraits alignés suivant, *décembre* et *dicembre* sont des cognats, car il partage une chaîne commune de caractères de longueur 6 (c-e-m-b-r-e). Un transfuge est un cas particulier de cognat. Les transfuges sont des couples d'unités récurrents entre les deux textes : il peut s'agir, par exemple ; des nombres ou des emprunts (y compris de noms propres) qui se retrouvent sous la même forme dans les deux textes. Nous avons mis en évidence (en gras) ces équivalences formelles dans les extraits alignés suivants.

<p>(FRA) I' Henrietta, dans les neuf jours comptés du 12 décembre au 21, pouvait franchir les trois mille milles qui séparent New York de Liverpool</p>	<p>(ITA) I'Henrietta nei nove giorni dal 12 21 dicembre avrebbe potuto superare le tremila miglia che separano New York da Liverpool</p>
---	---

Il est bien évident que les points d'ancrage probables ne sont pas les mêmes d'une traduction à l'autre.

IX.3.2 Alignements et modifications

L'alignement va extraire le chemin complet optimal et fournir des équivalences de type 1:1, 1:2, 2:1, etc., où 1:1 signifie qu'une phrase dans le texte 1 correspond à une phrase dans le texte 2, où 1:2 signifie que le contenu d'une phrase dans le texte 1 est réparti sur deux phrases dans le texte 2, etc.

La figure suivante est extraite du bi-texte français-bulgare obtenu en appliquant XAlign sur nos deux versions du corpus. On peut voir de part et d'autre de la fenêtre le texte en français et le texte en bulgare, découpés horizontalement (lignes de séparation) au niveau des phrases (délimitées par un point). Chaque trait rouge relie deux équivalents traductionnels : un trait simple quand il s'agit d'une équivalence 1:1 (Figure 14), un trait dédoublé à droite pour les équivalences 1:2 (Figure 15), un trait dédoublé à gauche (non représenté ici) pour les équivalences 2:1.


<p>En l'année 1872, la maison portant le numéro 7 de {NP type""loc.line"}Saville-row{/NP}, {NP type""loc.line"}Burlington Gardens{/NP} – maison dans laquelle {NP type""pers.hum"} Sheridan{/NP} mourut en 1814 –, était habitée par {NP type""pers.hum"}Phileas Fogg, esq. {/NP}, l'un des membres les plus singuliers et les plus remarqués du {NP type""org"}Reform-Club de Londres{/NP}, bien qu'il semblât prendre à tâche de ne rien faire qui pût attirer l'attention.</p>		<p>Em 1872, a casa de número 7 da Saville Row, Burlington Gardens - casa em que Sheridan morreria em 1814 - era habitada por Phileas Fogg, esquire, um dos membros mais singulares e destacados do Reform Club de Londres, apesar de todo seu esforço em evitar, segundo parecia, chamar a atenção sobre si.</p> <p>A um dos maiores oradores que honram a Inglaterra, sucedia pois este Phileas Fogg, personagem enigmático, de quem nada se sabia,</p>
---	---	--

Figure 14 : Extrait du bi-texte XAlign FRA-POR (équivalence 1:1)


<p>En l'année 1872, la maison portant le numéro 7 de {NP type""loc.line"}Saville-row{/NP}, {NP type""loc.line"}Burlington Gardens{/NP} – maison dans laquelle {NP type""pers.hum"} Sheridan{/NP} mourut en 1814 –, était habitée par {NP type""pers.hum"}Phileas Fogg, esq. {/NP}, l'un des membres les plus singuliers et les plus remarqués du {NP type""org"}Reform-Club de Londres{/NP}, bien qu'il semblât prendre à</p>		<p>IN the year 1872, No. 7 Savile Row, Burlington Gardens '- the house where Sheridan died in 1814 '- was occupied by Phileas Fogg, Esq.</p> <p>This gentleman was one of the most remarkable, and indeed most remarked upon, members of the Reform Club, although he seemed to go out of his way to do nothing that might attract any attention.</p>
---	---	---

Figure 15 : Extrait du bi-texte FRA-ENG2 (équivalence 1:2)

La création sous la forme de cette représentation visuelle et agréable à consulter de l'alignement s'accompagne de la création d'un fichier d'alignement (*alignment file*), au format XML, qui liste tous les raccordements (*linkings*) et alignements (*alignments*) entre les deux textes. Les raccordements correspondent aux liens unissant deux (ou plusieurs) phrases dans l'une des deux versions, dans les cas d'équivalence 1:2 par exemple, et indiquent que ces deux (ou plusieurs) phrases sont considérées comme un seul bloc soudé dans l'équivalence traductionnel avec l'autre version. Les alignements indiquent, à l'aide du code d'identification (id) attribué lors du pré-traitement des textes, les segments équivalents dans les deux textes. Considérons les deux figures ci-dessus, qui sont des extraits des alignements correspondant à la première phrase du roman en FRA (d1p1s1 id=1). Nous pouvons constater que POR est en équivalence 1:1 avec FRA. En simplifiant le codage utilisé dans le fichier d'alignement, on obtient pour cet alignement, une ligne de fichier proche de :

```
<link type="alignment" targets="French\VerneFRA.xml#d1p1s1
Portuguese\VernePOR.xml#d1p1s1"/>
```

Figure 16 : Extrait du fichier d'alignement
(alignement 1:1 de d1p1s1 du texte français et d1p1s1 du texte portugais)

En ce qui concerne l'alignement FRA-ENG2, l'équivalence est de type 1:2. On aura donc dans le fichier d'alignement d'abord une ligne de raccordement entre la première et la deuxième phrase d'ENG2 (qui fonctionnent comme un tout) :

```
<link type="linking" xml:id="l1" targets="English\VerneENG2.xml#d1p1s1  
English\VerneENG2.xml#d1p1s2"/>
```

Figure 17 : Extrait du fichier d'alignement
(raccordement de d1p1s1 et d1p1s2 dans ENG2)

Puis une ligne correspondant à l'alignement entre la phrase de FRA et le bloc raccordé (maintenant identifié comme « l1 », pour « linking 1 ») d'ENG2 :

```
<link type="alignment" targets="French\VerneFRA.xml#d1p1s1 #l1"/>
```

Figure 18 : Extrait du fichier d'alignement
(alignement contenant un raccordement)

IX.3.3 Résultats

- Nous avons procédé à l'alignement de tous les bi-textes, dix au total, à savoir : FRA-GER, FRA-ENG1, FRA-ENG2, FRA-BUL, FRA-SPA, FRA-ELL, FRA-ITA, FRA-POL, FRA-POR et FRA-SRP.

Chaque création d'un bi-texte a été suivie de la relecture et correction de l'alignement. XAlign offre la possibilité de modifier très simplement tout alignement. Il suffit, pour se faire de cliquer sur la partie gauche de l'alignement à modifier, puis sur la partie droite. Le lien crée automatiquement par XAlign (trait rouge) est alors effacé. Il suffit ensuite de cliquer sur la partie gauche puis sur la partie droite de l'alignement correct à créer pour voir apparaître un nouveau lien (trait rouge).

l'hydrogène carburé y suffisait à tous les besoins de lumière et de chaleur.		purposes.
{NP type="pers.hum"}Passepartout{/NP} trouva sans peine, au second étage, la chambre qui lui était destinée.		When Passepartout reached the second story he recognised at once the room which he was to inhabit,
Elle lui convint.		and he was well satisfied with it.
Des timbres électriques et des tuyaux acoustiques la mettaient en communication avec les appartements de l'entresol et du premier étage.		Electric bells and speaking-tubes afforded communication with the lower stories;
Sur la cheminée, une pendule électrique		while on the mantel stood an electric clock, precisely like that in Mr. Fogg's bedchamber, both

Figure 19 : Erreurs d'alignement (XAlign)

l'hydrogène carburé y suffisait à tous les besoins de lumière et de chaleur.		purposes.
{NP type="pers.hum"}Passepartout{/NP} trouva sans peine, au second étage, la chambre qui lui était destinée.		When Passepartout reached the second story he recognised at once the room which he was to inhabit,
Elle lui convint.		and he was well satisfied with it.
Des timbres électriques et des tuyaux acoustiques la mettaient en communication avec les appartements de l'entresol et du premier étage.		Electric bells and speaking-tubes afforded communication with the lower stories;
		while on the mantel stood an electric clock,

Figure 20 : Correction de l'alignement erroné (XAlign)

Le nouvel alignement peut ensuite être sauvegardé et réutilisé. Cette réutilisation d'un alignement existant est l'une des particularités du système XAlign. Un autre avantage, offert, lui, par le fait qu'XAlign soit hébergé par Unitex, est la possibilité d'effectuer des requêtes sur le texte (via le bouton *Locate pattern*). La Figure 21 présente l'interface XAlign au moment de l'ouverture de deux textes (FRA et SPA). On peut voir de part et d'autre de la fenêtre les versions en attente d'alignement. Pour procéder à l'alignement automatique ou ouvrir un alignement existant, l'utilisateur clique sur *Align*. Le déclenchement du bouton *Clear Alignement* supprime l'alignement déjà ouvert. De part et d'autre de la ligne de boutons, *Locate pattern* ouvre la fenêtre *XAlign Locate Pattern*, qui permet d'effectuer des requêtes sur le texte choisi (des recherches de motifs), soit sous la forme d'expressions régulières, soit en faisant appel à un graphe. Il est possible d'afficher les résultats de cette recherche en cochant *Matched sentences* sous le texte et d'aligner ces résultats avec les phrases équivalentes de l'autre texte en cochant *Aligned with source concordance*, sous ce dernier.

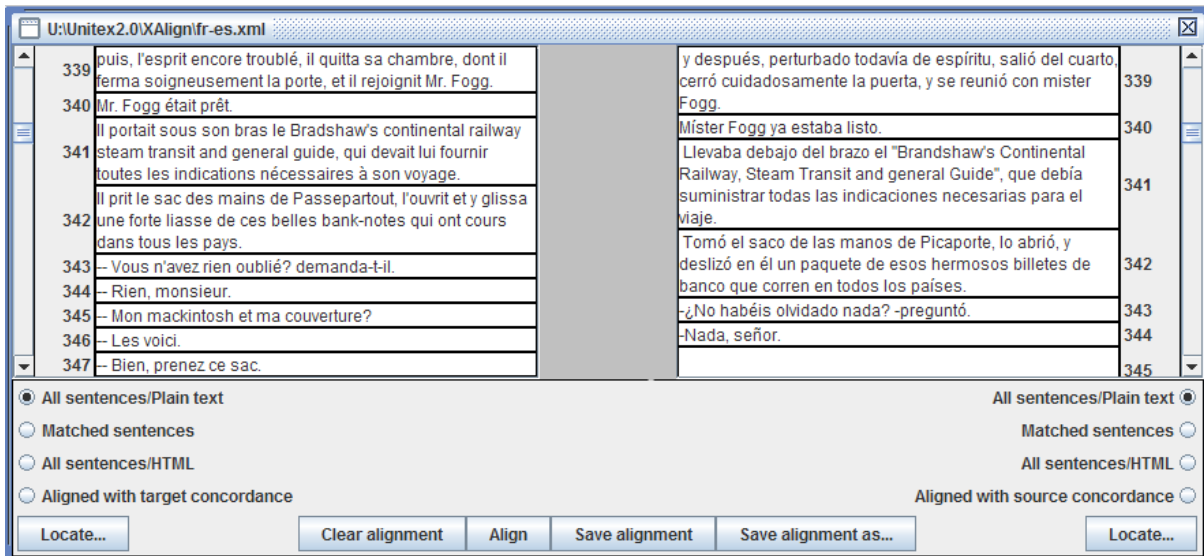


Figure 21 : Interface d'XAlign

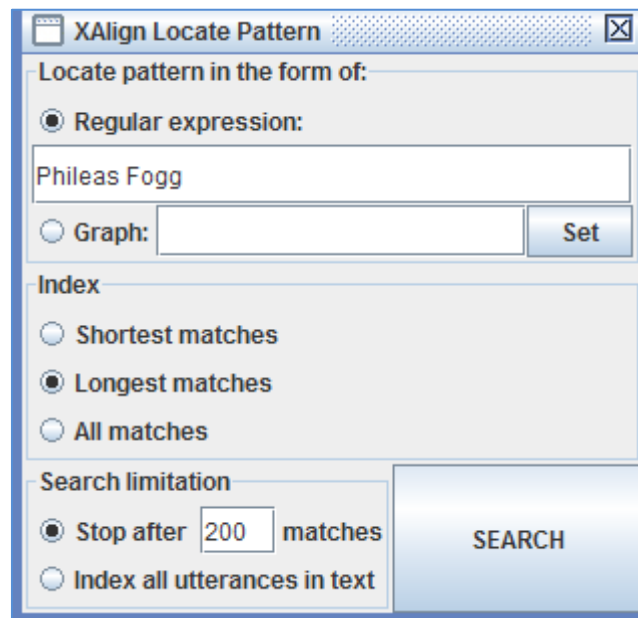


Figure 22 : XAlign Locate Pattern

Chapitre X. Dans lequel est dévoilé le corpus

X.1 Constitution du corpus final (regroupement des textes et ajustements)

Après les phases de regroupement de textes, d'annotation du texte original, d'alignement des bit-textes et de correction des différentes productions, nous sommes maintenant en possession de dix bi-textes distincts. Nous avons décidé de rassembler les bi-textes et de créer un grand multi-texte, permettant la visualisation sur un même axe horizontal, de toutes les traductions équivalentes.

Ce multi-texte a été créé avec Excel, le tableur de Microsoft, permettant de traiter des données volumineuses et de les mettre en forme par un tableau dans lequel chaque version du roman occupe une colonne. La colonne de gauche contient le texte annoté en français. Les lignes comprennent les équivalents traductionnels dans chaque version. Il y a une ligne par phrase pour chaque version.

En cas d'équivalence 1:1 dans toutes les versions, toutes les cases d'une même ligne contiennent la même partie du texte, comme sur l'illustration ci-dessous.

FRA	Autres langues
A	A

Tableau 11 : Equivalence 1:1 (illustration schématique)

FRA	BUL	ENG1	ENG2	GER	SRP
Un homme casanier et régulier!	Той е точен човек и е домашар!	What a domestic and regular gentleman!	A home-loving and regular man.	Das ist ein geregelter Mann, ein Zimmerhüter!	Jedan uredan cyovek koji voli da sedi kod kucxe!

Tableau 12 : Exemple d'équivalence 1:1 tiré du corpus

En cas d'équivalence 1:2 entre la version française et une des autres versions, c'est-à-dire qu'une seule phrase dans la version française est rendue par deux phrases dans la traduction, les deux phrases de la traduction sont sur deux lignes différentes. Afin de pouvoir, par la suite, utiliser de filtres permettant la visualisation des phrases seules contenant des noms propres en français et leurs équivalents dans les autres langues, nous avons répété la phrase en français sur autant de lignes que comptait son équivalent de traduction (sur deux lignes pour une équivalence 1:2, sur trois lignes pour une équivalence 1:3, etc.). Pour les autres langues (en équivalence 1:1 avec la version française), la répétition française et la deuxième partie de son équivalent dans la L2, font face à une case vide, comme dans l'illustration suivante.

FRA	L2	Autres langues
A	A (1/2)	A
A	A (2/2)	

Tableau 13 : Equivalence 1:2 (illustration schématique)

FRA	BUL	ENG1	ENG2	GER
A l'un des plus grands orateurs qui honorent <NP type"loc.admi">'Angleterre</NP>, succédait donc <NP type"pers.hum">ce Phileas Fogg</NP>, personnage énigmatique, dont on ne savait rien, sinon que c'était un fort galant homme et l'un des plus beaux gentlemen de la haute société <AR type"loc">anglaise</AR>.	И така, един от най-големите оратори, които възхваляват Англия, бе следван от същия този Филияс Фог – загадъчна личност, за която не се знаеше нищо, освен че е изключително галантен мъж и един от най-красивите джентълмени от висшето английско общество.	an enigmatical personage, about whom little was known, except that he was a polished man of the world.	One of the greatest public speakers to honour his country had thus been replaced by the aforesaid Phileas Fogg.	Dieser Phileas Fogg, also Nachfolger eines der größten Redner, welche Englands Zierde sind, war ein rätselhafter Mann, von dem man nichts weiter wußte, als daß er ein recht braver Mann und einer der schönsten Gentlemen der vornehmen Gesellschaft sei.
A l'un des plus grands orateurs qui honorent <NP type"loc.admi">'Angleterre</NP>, succédait donc <NP type"pers.hum">ce Phileas Fogg</NP>, personnage énigmatique, dont on ne savait rien, sinon que c'était un fort galant homme et l'un des plus beaux gentlemen de la haute société <AR type"loc">anglaise</AR>.			The latter was an enigmatic figure about whom nothing was known, except that he was a thorough gentleman and one of the most handsome figures in the whole of high society.	

Tableau 14 : Exemple d'équivalence 1:2 (FRA-ENG2) tiré du corpus

En cas d'équivalence 2:1, c'est-à-dire deux phrases dans le texte français rendues par une seule dans la traduction, les deux phrases du français occupent deux lignes différentes (comme les autres langues en équivalence 1:1 avec le français) et leur traduction est répétée sur deux lignes (toujours à des fins de visualisation des équivalents dans le cadre de l'utilisation d'un filtre), comme illustré ci-dessous.

FRA	L2	Autres langues
A	AB	A
B	AB	B

Tableau 15 : Equivalence 2:1 (illustration schématique)

FRA	BUL	ENG1	ENG2	GER
<p>Une liasse de bank-notes, formant l'énorme somme de cinquante-cinq mille livres, avait été prise sur la tablette du caissier principal de <NP type"org.com">la Banque d'Angleterre</NP>.</p>	<p>Една пачка банкноти, възлизаща на огромната стойност от петдесет и пет хиляди лири, бе взета от масата на главния касиер на Банк ъф Ингланд.</p>	<p>A package of banknotes, to the value of fifty-five thousand pounds, had been taken from the principal cashier's table, that functionary being at the moment engaged in registering the receipt of three shillings and sixpence.</p>	<p>A wad of notes amounting to the enormous sum of ,55,000 had been taken from the desk of the Chief Cashier of the Bank of England.</p>	<p>Ein Packet Banknoten, hundertfünftausend Pfund enthaltend, war aus dem Fach des Hauptcassiers der Bank von England verschwunden.</p>
<p>A qui s'étonnait qu'un tel vol eût pu s'accomplir aussi facilement, <NP type"pers.hum">le sous-gouverneur Gauthier Ralph</NP> se bornait à répondre qu'à ce moment même, le caissier s'occupait d'enregistrer une recette de trois shillings six pence, et qu'on ne saurait avoir l'oeil à tout.</p>	<p>На тези, които изразяваха учудване, че такава кражба би могла да се извърши толкова лесно, Готие Ралф пестеливо обясняваше, че в същия момент касиерът се е занимавал с вписването на приходи от три шилинга и шест пенса и че човек не може да държи всичко под око.</p>	<p>A package of banknotes, to the value of fifty-five thousand pounds, had been taken from the principal cashier's table, that functionary being at the moment engaged in registering the receipt of three shillings and sixpence.</p>	<p>To those surprised that such a theft could be carried out so easily, Assistant Governor Gauthier Ralph merely replied that the Cashier was at that time occupied recording a receipt of 3s. 6d., and that one cannot keep one's eyes on everything.</p>	<p>Wunderte man sich, daß ein solcher Diebstahl so leicht vorfallen konnte, so antwortete der Unter-Gouverneur Walther Ralph nur, daß der Cassier eben damit beschäftigt war, einen Einnahmeposten von drei Schilling sechs Pence einzutragen, und man könne nicht seine Augen überall zugleich haben.</p>

Tableau 16 : Exemple d'équivalence 2:1 (FRA-ENG1) tiré du corpus

Le Tableau 17 est un extrait de notre corpus (adapté à la contrainte de taille imposé par le traitement de texte). Il correspond à la première phrase du roman alignée pour toutes les versions du corpus. L'intégralité du corpus, d'une taille de onze colonnes et 4687 lignes, est fournie sur le support joint à cette thèse.

FRA	BUL	ENG1	ENG2	GER	ELL	ITA	POL	POR	SPA	SRP
<p>En l'année 1872, la maison portant le numéro 7 de <NP type"loc.line">Saville-row</NP>, <NP type"loc.line">Burlington Gardens</NP> -- maison dans laquelle <NP type"pers.hum">Sheridan</NP> mourut en 1814 --, était habitée par <NP type"pers.hum">Phileas Fogg, esq.</NP>, l'un des membres les plus singuliers et les plus remarquables du <NP type"org">Reform-Club de Londres</NP>, bien qu'il semblât prendre à tâche de ne rien faire qui pût attirer l'attention.</p>	<p>През 1872 година в къщата на "Савил роу" № 7, Бърлингтън Гардънс – същата, в която през 1814 година почина Шеридан, – сега живееше Филиас Фог.</p>	<p>Mr. Phileas Fogg lived, in 1872, at No. 7, Saville Row, Burlington Gardens, the house in which Sheridan died in 1814.</p>	<p>IN the year 1872, No. 7 Savile Row, Burlington Gardens ' - the house where Sheridan died in 1814 ' - was occupied by Phileas Fogg, Esq.</p>	<p>Im Jahre 1872 wohnte in dem Hause Nummer 7, Saville-Row, Burlington Gardens, - worin Sheridan im Jahre 1814 starb, -- Phileas Fogg, Sq., eines der ausgezeichnetsten und hervorragendsten Mitglieder des Reformclubs zu London, der jedoch dem Anschein nach beflissen war nichts zu thun, was Aufsehen erregen konnte.</p>	<p>Το έτος 1872, στο σπίτι με τον αριθμό 7 της Σάβιλ-ρόου, στην περιοχή Μπέρλινγκτον Γκάρντενς -σπίτι στο οποίο πέθανε ο Σέριγταν το 1814- κατοικούσε ο αξιότιμος κύριος Φιλίας Φογκ.</p>	<p>Nell'anno 1872 la casa numero sette di Saville Row, Bullington Gardens (la casa in cui morì Sheridan nel 1816), era abitata da Phileas Fogg, Esq., che sebbene sembrasse aver giurato di non far nulla che potesse dar nell'occhio, era uno dei più eccentrici e più noti soci del Reform Club di Londra.</p>	<p>W roku 1872 dom opatrzony numerem siódmym przy Saville Row w Burlington Gardens - dom, w którym w 1814 zmarł Sheridan * - zamieszkiwał szanowny pan Fileas Fogg, jeden z najwybitniejszych i najbardziej oryginalnych członków klubu "Reforma" w Londynie, choć ze swej strony zdawał się czynić wszystko, by nie zwracać na siebie uwagi.</p>	<p>Em 1872, a casa de número 7 da Saville Row, Burlington Gardens - casa em que Sheridan morrerá em 1814 - era habitada por Phileas Fogg, esquire, um dos membros mais singulares e destacados do Reform Club de Londres, apesar de todo seu esforço em evitar, segundo parecia, chamar a atenção sobre si.</p>	<p>En el año 1872, la casa número 7 de Saville Row, Burlington Gardens -- donde murió Sheridan en 1814- estaba habitada por Phileas Fogg, quien a pesar de que parecía haber tomado el partido de no hacer nada que pudiese llamar la atención, era uno de los miembros más notables y singulares del ReformClub de Londres.</p>	<p>Godine 1872,u kucxi broj 7 u Ulici Sevil-rou Bar-lington Gardenz,u kojoj je 1816.godine umro Sxeridan, stanovao je gospodin Fileas Fog,jedan od najcyudnovatijih i najzapazxenijih cylanova londonskog Reform-kluba, iako je izgledalo da se on trudi da ne ucyini nisxta sxto bi moglo na nxega privucxi paznxu.</p>
<p>En l'année 1872, la maison portant le numéro 7 de <NP type"loc.line">Saville-row</NP>, <NP type"loc.line">Burlington Gardens</NP> -- maison dans laquelle <NP type"pers.hum">Sheridan</NP> mourut en 1814 --, était habitée par <NP type"pers.hum">Phileas Fogg, esq.</NP>, l'un des membres les plus singuliers et les plus remarquables du <NP type"org">Reform-Club de Londres</NP>, bien qu'il semblât prendre à tâche de ne rien faire qui pût attirer l'attention.</p>	<p>Той беше един от най-странните и видни членове на Реформаторския лондонски клуб, въпреки че сякаш се стараяше да не привлича с нищо вниманието на другите.</p>	<p>He was one of the most noticeable members of the Reform Club, though he seemed always to avoid attracting attention;</p>	<p>This gentleman was one of the most remarkable, and indeed most remarked upon, members of the Reform Club, although he seemed to go out of his way to do nothing that might attract any attention.</p>		<p>Ο κύριος αυτός ήταν ένα από τα πλέον ιδιόρρυθμα και επίλεκτα μέλη της Λέσχης της Μεταρρύθμισης του Λονδίνου, παρ' όπι φαινόταν πως προσπαθούσε να μην κάνει τίποτα που θα μπορούσε να κινήσει την προσοχή των άλλων.</p>					

Tableau 17 : Extrait du corpus final : première phrase du roman

X.2 Méthode d'observation

X.2.1 Installation d'un filtre

Etant donné l'objet de notre étude, et afin de rendre plus aisée la visualisation des éléments nous intéressant (à savoir les noms propres et leurs dérivés, noms et adjectifs relationnels), nous avons installé un filtre dans notre corpus, dans la colonne FRA. Grâce à ce filtre, nous avons pu sélectionner uniquement les phrases du texte contenant au moins une balise indiquant la présence d'un nom propre ou d'un dérivé de nom propre. Notre tableau s'est donc vu réduit à 2428 lignes (2276 sans les doublons), contre 4687, dans sa version globale.

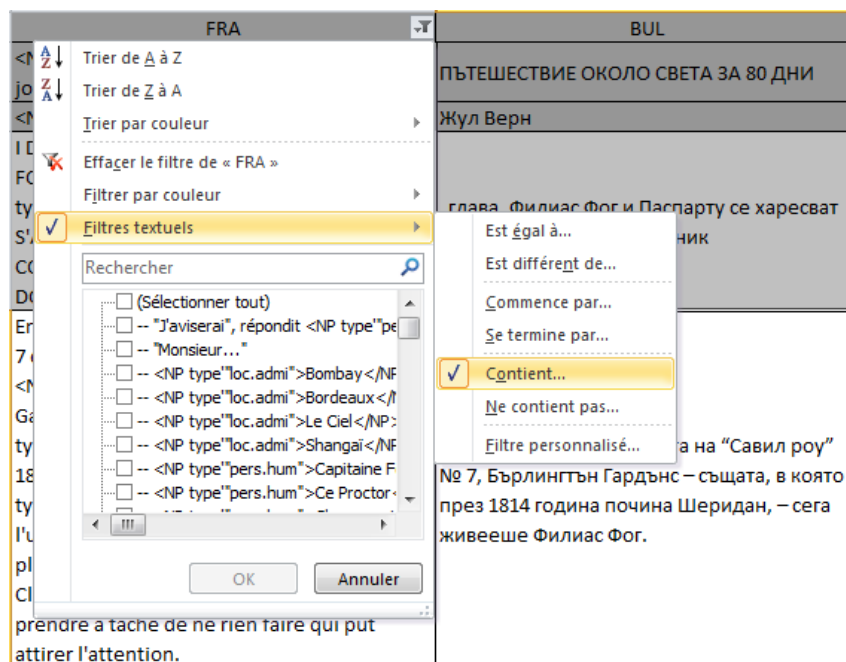


Figure 23 : Sélection du filtre

X.2.2 Création de tableaux de comptage des types de traduction

En parallèle à notre corpus, nous avons créé des tableaux permettant de relever les types de traduction utilisés pour chaque nom propre (ou dérivé) du corpus, dans chacune des langues. Chaque tableau se compose de deux colonnes contenant chacune une version du texte (c'est-à-dire, la version FRA plus une autre version). Ces deux versions sont alignées. Entre les deux versions, ont été insérées des colonnes, chacune indiquant un type de traduction. Nous avons créé sept colonnes :

trois colonnes correspondant aux trois grands types de traduction directe, à savoir emprunt/report, assimilation graphique/transcription, calque/traduction littérale ; il y a aussi une colonne pour les transpositions, qui correspondent à un changement de catégorie grammaticale mais sont issues du même nom propre ; une colonne regroupant les autres procédés de traduction oblique ; une colonne référençant les absences de traduction. Enfin, la dernière de ces colonnes contient d'éventuelles remarques.

Le Tableau 18 ci-dessous est un extrait du tableau utilisé pour l'observation de la traduction des noms propres du texte français au texte espagnol. On peut voir dans les colonnes centrales des chiffres 1, en face de chaque nom propre, dans la colonne correspondant au procédé de traduction observé. Il arrive qu'une même ligne, correspondant à un seul et même nom propre, contienne, dans plusieurs colonnes différentes, un chiffre 1. C'est le cas, dans l'extrait présenté, sur la ligne contenant le nom de l'auteur, Jules Verne, qui, en espagnol, correspond à Julio Verne. Jules Verne correspond à un seul et même nom propre (et balisé comme tel), composé de deux éléments distincts, un prénom et un patronyme. Or, en espagnol, on peut observer que le patronyme est simplement reporté, tandis que le prénom est assimilé. Ces deux procédés, utilisés au sein d'un même nom propre, font que nous indiquons par deux 1 sur la même ligne.

La somme sur chaque colonne comptabilisera le nombre de fois où chaque procédé est utilisé. Ces comptages nous permettront de produire des statistiques pour chaque langue.

Les tableaux étant tous structurés de la même façon, car utilisant tous le même alignement, il est ensuite possible de les combiner afin d'observer les différences dans les manières de traduire entre plusieurs langues. C'est ce que nous avons fait, notamment, pour observer les différences entre les deux versions anglaises, ENG1 et ENG2. Nous donnons un extrait du tableau combiné FRA-ENG1-ENG2 (dans lequel nous avons positionné FRA au milieu, afin de faciliter la lecture), ci-dessous **(Erreur ! Source du renvoi introuvable.)**.

FRA	TRADUCTION					ABSENCE DE TRADUCTION (enchassement/pronominalisation/pérphrase/effacement)	REMARQUES	SPA
	DIRECTE			OBLIQUE				
	équivalence totale (emprunt/report)	équivalence partielle (changement de signes) assimilisation graphique/transcription	équivalence partielle calque/traduction littérale	procédé formel(transposition)	procédés sémantiques/culturels/pragmatiques modulation/explicitation/allègement/équivalence/etc			
<NP type"prod.doc">Le Tour du monde en 80 jours</NP>			1				LA VUELTA AL MUNDO EN 80 DÍAS	
<NP type"pers.hum">Jules Verne</NP>	1	1					Julio Verne	
I DANS LEQUEL <NP type"pers.hum">PHILEAS FOGG</NP> ET <NP type"pers.hum">PASSEPARTOUT</NP> S'ACCEPTENT RÉCIPROQUEMENT L'UN COMME MAÎTRE, L'AUTRE COMME DOMESTIQUE	1						Capitulo I De cómo Phileas Fogg y Picaporte se reciben mutuamente en calidad de amo el uno y criado el otro	
En l'année 1872, la maison portant le numéro 7 de <NP type"loc.line">Saville-row</NP>, <NP type"loc.line">Burlington Gardens</NP> -- maison dans laquelle <NP type"pers.hum">Sheridan</NP> mourut en 1814 --, était habitée par <NP type"pers.hum">Phileas Fogg, esq.</NP>, l'un des membres les plus singuliers et les plus remarquables du <NP type"org">Reform-Club de Londres</NP>, bien qu'il semblât prendre à tâche de ne rien faire qui pût attirer l'attention.	1 1				1	1 pas esq. 1 nbr maj	En el año 1872, la casa número 7 de Saville-Row, Burlington Gardens -- donde murió Sheridan en 1814-- estaba habitada por Phileas Fogg, quien a pesar de que parecía haber tomado el partido de no hacer nada que pudiese llamar la atención, era uno de los miembros más notables y singulares del Reform Club de Londres.	

Tableau 18 : Extrait du tableau de décompte (FRA-SPA)⁸⁴

⁸⁴ Ici deux remarques (voir colonne « remarques ») : 1pas esq. indique l'omission du titre esq. (pour Esquire) dans la version espagnole ; 1 nbr maj indique que la première partie du nom propre de la version espagnole est monolexicale mais comprend deux majuscules.

Conclusion

« Un corpus est un regroupement structuré de textes intégraux, documentés, éventuellement enrichis par des étiquetages, et rassemblés : (i) de manière théorique réflexive en tenant compte des discours et des genres, et (ii) de manière pratique en vue d'une gamme d'application.[...] Tout corpus suppose en effet une préconception des applications, fussent-elles simplement documentaires, en vue desquelles il est rassemblé : elle détermine le choix des textes, mais aussi leur mode de « nettoyage », leur codage, leur étiquetage ; enfin, la structuration même du corpus. Allons plus loin, un corpus doit « être animé » : s'il ne correspond pas à un besoin voire un désir intellectuel ou scientifique, il se périmé et devient obsolète. » (Rastier 2004)

Nous venons donc de créer un corpus littéraire (car basé sur un roman), multilingue (dix langues européennes représentées), aligné (sur le plan des phrases, grâce à l'aligneur XAlign), et annoté (sur le plan des noms propres et de leurs dérivés, grâce à la cascade CasEN).

Il n'existe pas, à notre connaissance, de multi-texte équivalent pour tous ces critères. Les multi-textes proposant un grand nombre de langues sont habituellement constitués de textes de lois (comme le JRC-Acquis) ou de débats parlementaires. Des corpus littéraires multilingues littéraires existants ne comprennent, en général, pas autant de langues (le corpus Carmel, par exemple, contient des textes littéraires du XIXème siècle en quatre langues européennes : français, anglais, espagnol, italien). L'annotation des noms propres pour le texte français et, surtout, la forte représentativité de ces derniers dans le texte, en fait un objet d'étude tout à fait adapté à la défense de notre thèse : la traduction des noms propres.

Autre avantage, non négligeable, bien que non exploitable dans cette étude, notre corpus a un potentiel d'extension égal au nombre de traductions existantes du roman (soit actuellement soixante-quatre langues différentes, mais combien de versions différentes dans chaque langues ?).

Après ces quelques considérations, nous pouvons maintenant tenter de défendre notre thèse sur la traduction des noms propres, en nous basant sur des exemples concrets extraits de notre corpus.

QUATRIEME PARTIE

*DONT LA CONCLUSION, QUELQUE PEU
SINGULIERE QU'ELLE SOIT, NE SURPRENDRA
PEUT-ETRE PAS LE LECTEUR⁸⁶ ...RESULTATS*

⁸⁶ Le titre de cette partie s'inspire grandement du titre du chapitre IX du roman de Jules Verne, *Les Tribulations d'un Chinois en Chine* : « Dont la conclusion, quelque singulière qu'elle soit, ne surprendra peut-être pas le lecteur ».

Introduction

Nous sommes maintenant en possession d'un corpus multilingue aligné et annoté qui va nous permettre l'étude des noms propres en traduction.

Nous avons auparavant défini notre typologie des noms propres, présenté les procédés de traduction à la disposition des traducteurs et émis des hypothèses quant à leur application sur les noms propres.

Il ne reste plus qu'à confronter nos hypothèses au corpus.

Nous rappelons pour commencer que notre objectif n'est pas de définir ce qu'est une bonne ou une mauvaise traduction des noms propres, mais bien d'observer le comportement des traducteurs des différentes versions du corpus lorsqu'ils sont confrontés à des noms propres.

Nous présentons les résultats obtenus et observons une nette prédominance des procédés de traduction directe.

Nous confions ensuite quelques observations sur les éléments de chaque système linguistique à prendre en considération avant d'envisager une traduction.

Chapitre XI. Premiers constats

XI.1 Où l'on se positionne

XI.1.1 Une étude « corpus-based »

Les travaux utilisant un corpus et s'inscrivant donc dans la branche de la linguistique nommée linguistique de corpus, sont classés en deux catégories, selon la démarche suivie par leurs auteurs. On distingue ainsi des études basées sur un corpus (ou « corpus-based ») et des études émanant d'un corpus (ou « corpus-driven ») : dans les premières, le corpus a pour fonction d'illustrer un phénomène afin de valider ou d'invalidier une hypothèse, tandis que dans les secondes, il est élaboré afin d'y repérer et d'en extraire un phénomène linguistique remarquable, sans hypothèse préconçue ni idée a priori (c'est ce repérage qui va donner lieu à une analyse).

Tognini-Bonelli définit ces deux usages de corpus en ces termes :

« [...]the term corpus-based is used to refer to a methodology that avails itself of the corpus mainly to expound, test or exemplify theories and descriptions that were formulated before large corpora became available to inform language study. » (Tognini-Bonelli 2001:65)

« The corpus-driven approach builds up the theory step by step in the presence of the evidence, the observation of certain patterns leads to a hypothesis, which in turns leads to the generalisation in terms of rules of usage and finally finds unification in a theoretical statement. » (Tognini-Bonelli 2001:17)

Notre travail suit une démarche « corpus-based », dans le sens où nous exploitons un corpus pour valider notre hypothèse établie *a priori*, en l'occurrence la thèse que les noms propres sont comme les autres unités de traduction et peuvent subir une grande variété de procédés de traduction existants lors de leur passage d'une langue-source A à une langue-cible B.

XI.1.2 Traductologie et linguistique contrastive

« [...] la réflexion des traducteurs littéraires s'oriente en général vers la façon dont il faut traduire, alors que le linguiste ne peut réfléchir que sur la façon dont on traduit, [...] sur le produit fini. On pourrait penser que

cela revient au même. On s'aperçoit en fait qu'il s'agit souvent de deux discours parallèles sans point de rencontre. » (Guillemin-Flesher, citée par Boisseau, 2009:21)

Il nous paraît nécessaire de préciser ici que notre étude, même si elle fait appel à une terminologie établie et utilisée par des traductologues, s'inscrit dans le domaine de la linguistique contrastive. En effet, même si nous avons présenté, au chapitre VI, les procédés de traduction chers au manuel de traduction, notre démarche n'est pas la même qu'en traductologie.

Le lecteur ne sera donc pas surpris si notre étude n'aboutit pas à l'énonciation de règle du « bien traduire » les noms propres, mais simplement à l'évocation de tendances observées, sans jugement de valeur de notre part. Car si pour la traductologie, ou science de la traduction (« the science of translating », pour reprendre le terme de Nida, 1964), l'objectif est de « définir les critères d'une traduction de qualité » en se basant sur « la critique des traductions » (Guillemin-Flescher 2006:249), en linguistique contrastive :

« Il ne s'agit plus d'une évaluation qualitative mais de l'observation neutre de textes traduits. On cherche à relever les récurrences dans les choix des traducteurs et à les expliquer. » (Guillemin-Flescher 2006:249)

XI.2 Premiers résultats

Nous souhaitons montrer, grâce aux exemples d'illustration que forme notre corpus, que le nom propre ne doit pas être considéré comme « une sorte de degré zéro de la représentation, un simple signe à l'écorce exotique faisant partie du réseau de la couleur locale dans le texte traduit » (Ballard 2001:11) et, de fait, être constamment reporté.

Nous avons pu constater, au regard des exemples mentionnés dans le chapitre VII de la deuxième partie, qu'un large éventail de procédés de traduction s'offrait au traducteur pour traiter le nom propre lors de son passage de la langue-source à la langue-cible.

L'étude des traductions constituant notre corpus nous permet de chiffrer le phénomène. Les résultats de ce chiffrage figurent dans le tableau ci-dessous.

LANGUE	TRADUCTION					ABSENCE DE TRADUCTION
	DIRECTE			OBLIQUE		
	équivalence totale (emprunt/report)	équivalence partielle (changement de signes) assimilisation graphique/transcription	équivalence partielle calque/traduction littérale	procédé formel (transposition)	procédés sémantiques/culturels/ pragmatiques modulation/explicitation/allè- gement/équivalence/etc	
BUL	0,1%	89,9%	9,5%	1,2%	1,2%	2,3%
ELL	0,1%	91,1%	9,3%	0,1%	1,7%	1,8%
ENG1	65,7%	9,7%	6,3%	0,3%	6,3%	13,3%
ENG2	72,5%	11,3%	7,4%	0,2%	7,2%	6,1%
GER	74,6%	12,2%	8,2%	0,7%	1,8%	4,1%
ITA	75,1%	18,8%	8,3%	0,4%	1,5%	0,6%
POL	53,1%	35,3%	5,2%	1,1%	2,7%	9,8%
POR	77,3%	16,0%	9,5%	0,1%	0,9%	0,4%
SPA	55,1%	33,2%	9,9%	0,1%	2,1%	4,0%
SRP	4,6%	87,3%	7,0%	1,6%	1,3%	1,2%

Tableau 20 : Les procédés de traduction dans le corpus (résultats)⁸⁷

Une évidence s'impose d'elle-même en observant ce tableau de résultats : il n'est fait dans aucune des traductions du corpus usage exclusif du report. L'hypothèse largement répandue selon laquelle les noms propres ne se traduisent pas est donc erronée, du moins dans les cas de traduction du français vers les dix langues observées. Notre thèse est en revanche vérifiée. Aucune de ces langues ne fait l'impasse sur un procédé de traduction.

Nous ne pouvons nous contenter de ces résultats. Les chapitres qui suivent viennent illustrer les tendances observées. Nous nous intéressons dans un premier temps aux traductions littérales, celles qui semblent dictées par l'utilisation des lexiques respectifs des langues-cibles étudiées. Puis, nous énonçons les phénomènes de traduction oblique dont les différents traducteurs ont pu faire usage lors de leur tâche. Ensuite, nous abordons les noms propres dans le cadre plus large des différents systèmes linguistiques dans lesquels ils s'inscrivent et observons la façon dont ils sont adaptés à ces systèmes.

⁸⁷ Nous rappelons que plusieurs procédés de traduction peuvent être attribués à un même nom propre. C'est donc sans surprise que la somme des pourcentages pour chaque langue est toujours supérieure à 100%.

Chapitre XII. Dans lequel on observe les traductions des noms propres à proprement parler

XII.1 Les traductions directes

En consultant le tableau, on s'aperçoit que les traductions directes, toutes langues confondues, sont les plus utilisées, avec à leur tête les équivalences totales. Ce n'est pas une surprise.

En observant le corpus, on s'aperçoit que les noms propres obéissent à deux grandes tendances. On distingue, d'un côté, les noms propres dont l'usage est attesté et qui possèdent une traduction officielle, qu'il convient d'utiliser, cette traduction pouvant être de différentes sortes ; et de l'autre, les noms propres inventés, dont il n'existe pas de traduction officielle, qui sont connotés, à des degrés divers. Les premiers demandent au traducteur une maîtrise totale de la toponymie des langue-source et langue-cible traitées. Les traductions des noms propres en question relèvent de ce que Michel Ballard considère comme des occurrences de traductions « de dictionnaire » :

« La « traduction » de dictionnaire (...) fournit des équivalences préétablies valables pour une utilisation du terme en fonction primaire, comme simple désignateur. » (Ballard 2011:44)

Ces traductions ne posent, en général, aucun problème aux traducteurs chevronnés.

Les seconds, en revanche, demandent au traducteur de faire preuve d'un esprit d'analyse certain, puisqu'il va devoir créer et choisir une traduction, dans le respect, de préférence le plus total, des intentions de l'auteur de la version originale. L'exercice est un peu plus périlleux et demande une plus grande réflexion au traducteur.

Nous présentons, dans les pages qui viennent, les différentes stratégies des traducteurs utilisées face à ces deux types de difficulté. Nous avons choisi d'étudier les traductions par supertypes de noms propres.

XII.1.1 Les anthroponymes attestés

La catégorie des anthroponymes attestés est vaste : elle comprend aussi bien des anthroponymes réels (noms de personnes ayant réellement existé, comme *M. de Lesseps* ou *Sheridan*, dans notre corpus) que des anthroponymes fictifs (personnages mythologiques comme *Minerve*, ou littéraires comme *Mascarille*). Ces noms propres ne présentent pas de réelles difficultés pour le traducteur. Soit il existe une équivalence traductionnelle attestée (par des dictionnaires bilingues, par des traductions existantes, etc.) et il choisira alors cette traduction, soit une telle équivalence n'existe pas et il choisira, dans la plupart des cas, le report pur et simple du nom propre-source.

Le report

Considéré comme le « degré zéro de la traduction » (Ballard 2001:18), il concerne, en général, les noms propres d'existence récente.

FRA : On disait qu'il ressemblait à <NP type""pers.hum"> Byron </NP>

ENG1 : People said that he resembled **Byron**

ENG2: He was said to look like **Byron**

GER: Man sagte, er gleiche **Byron**

ITA: Si diceva che somigliasse a **Byron**

POL : Mówiono, że przypomina **Byrona**

POR : Diziam que era parecido com **Byron**

SPA : Decíase que se daba un aire a lo **Byron**

L'équivalence partielle au niveau des signes : assimilation graphique et transcription

Caractérisée par un changement de signes, elle concerne bien entendu les deux langues du corpus s'écrivant avec un autre alphabet, à savoir le bulgare et le grec.

« Dans le cas où les deux langues envisagées s'écrivent avec des alphabets différents, le « degré zéro » n'existe pas. En effet, tout passage d'une langue à l'autre implique alors un changement de code graphique. » (Agafonov et al. 2006:628)

Tous les anthroponymes du texte-source sont donc transcrits dans ces deux langues.

Mais des phénomènes de changements de signes peuvent aussi se produire entre deux langues utilisant le même alphabet. Notre version serbe en alphabet latin illustre bien ce phénomène. En effet, tous les noms propres du serbe sont transcrits phonétiquement à partir du français. Cette politique de transcription des noms propres (que l'on retrouve aussi en turc ou en lithuanien, deux langues qui ne sont pas étudiées ici) s'explique par une volonté de faciliter l'écriture et la lecture de ces noms.

FRA : On disait qu'il ressemblait à <NP type="pers.hum"> Byron </NP>

BUL : Говореше се, че прилича на **Байрон**

ELL : Έλεγαν ότι έμοιαζε με τον **Μπάιρον**

SRP : Govorilo se da je licem slicyan **Bajronu**

Les autres langues ne sont pas en reste. Même si le phénomène d'assimilation n'est pas systématique comme il peut l'être pour le serbe, on le retrouve fréquemment, notamment dans la traduction des noms propres historiques ou issus des terminologies religieuse ou mythologique.

FRA : les anciens historiens, <NP type="pers.hum"> Strabon </NP>, <NP type="pers.hum"> Arrien </NP>, <NP type="pers.hum"> Arthémidore </NP>, <NP type="pers.hum"> Edrisi </NP>

BUL : за който древните историци **Страбон, Ариен, Артеמידор, Едриси**

ENG2⁸⁸ : the Classical historians - **Strabo, Arrian, Artemidorus, and Idrisi**

GER: die alten Historiker von **Strabo** bis **Edrisi**⁸⁹

⁸⁸ Aucun de ces noms ne figure dans ENG1, le traducteur les a omis.

⁸⁹ Le traducteur omet deux des noms et traduit littéralement « de Strabon à Edrisi ».

ELL: οι αρχαίοι ιστορικοί, ο **Στράβων**, ο **Αρριανός**, ο **Αρτεμίδωρος**, ο **Ιντρίσι**

ITA: gli storici antichi, **Strabone**, **Arriano**, **Artemidoro**, **Edrisi**

POL: którą starożytni historycy: **Strabon**, **Arrien**, **Artemidor** czy **Edrisi**

POR : os antigos, **Estrabão**, **Arrien**, **Artemidoro**, **Edrisi**

SPA : los antiguos historiadores **Estrabón**, **Arriano**, **Artemidoro**, **Edris**

SRP : su anticyki istoricyari **Strabon**, **Arijen**, **Artemidor**, **Edrizi**

Les phénomènes d'assimilation sont souvent liés avec le système grapho-phonétique de la langue-cible.

« [L'assimilation] est un processus qui échappe au traducteur et relève de la relation interlinguistique. C'est un processus vivant, caractéristique des langues en contact et qui affecte aujourd'hui encore les emprunts faits d'une langue à l'autre [...]. » (Ballard 2001:28)

Ainsi, *Strabon* (FRA) est *Estrabão* en portugais et *Estrabón* en espagnol, deux langues dans lesquelles les suites /sC/ (pour s suivi d'une consonne) sont impossibles en début de mot (c'est ce même phénomène que l'on retrouve dans les traductions du mot *statue* dans ces deux langues, à savoir respectivement *estátua* et *estatua*). Encore une fois, les noms propres issus de l'ère moderne sont, eux, en général reportés.

FRA : des sinistres prédictions de <NP type="pers.hum"> l'ingénieur Stephenson </NP>

POR : das sinistras predicções do engenheiro **Stephenson**

SPA: las siniestras predicciones del ingenioso **Stephenson**

Parfois, on a affaire à une identité graphique qui dissimule une assimilation phonétique. Ainsi *Strabon* se termine en français par une voyelle nasale [ɔ̃], ce qui n'est pas le cas en polonais ou en serbe, où le nom se termine par une consonne [n].

Dans d'autres cas, seul le prénom (dans des constructions prénom+patronyme) peut être assimilé.

FRA : suivant l'expression de <NP type="pers.hum"> Victor Hugo </NP>

POL : by posłużyć się określeniem **Wiktora Hugo**

SPA: según la expresión de **Víctor Hugo**

Signalons les cas particuliers où les traducteurs, face à une erreur de graphie de la part de Jules Verne ont choisi de procéder à une assimilation corrective.

FRA : comment <NP type="pers.hum"> Smyth⁹⁰ </NP> devint un audacieux banquier

ENG1 : how **Smith** became an enterprising banker

ENG2 : how **Smith** became a daring banker

GER : wie **Smyth** ein kühner Bankier wurde

ITA : come **Smith** fosse diventato un audace banchiere

POL : jak **Smith** został sławnym bankierem

POR : como **Smith** se tornou um audacioso banqueiro

SPA : cómo **Smith** llegó a ser un audaz banquero

L'équivalence partielle au niveau de la construction : calque partiel ou total

Les anthroponymes collectifs sont également bien représentés dans notre corpus. Comme pour les autres noms propres déjà évoqués, il existe des traductions attestées dans les autres langues pour certains de ces anthroponymes. Selon qu'ils sont construits comme des noms propres mixtes (mélange d'éléments propriaux et d'éléments du lexique commun) ou des noms propres descriptifs (composés uniquement d'éléments pris dans le lexique commun) (Jonasson 1994), il seront traduits par un calque partiel (avec une traduction des éléments du lexique seulement) ou total (pour les noms propres mixtes dont les éléments propriaux possèdent une traduction et pour les noms propres descriptifs). L'extrait suivant met en scène trois de ces noms propres. Le premier est formé d'un appellatif et d'un nom propre qui possède une traduction dans toutes les langues du corpus. Le deuxième,

⁹⁰ Il s'agit de Joseph Smith Junior, fondateur des Mormons.

mixte lui aussi, comprend un nom propre non traduisible. Le dernier est descriptif. Il est à noter l'utilisation d'adjectifs relationnels formés sur Londres dans les traductions bulgare, polonaise et serbe.

FRA : ni de <NP type"org"> l'Institution de Londres </NP>, (...) ni de <NP type"org"> l' Institution Russell </NP>, ni de <NP type"org"> l'Institution littéraire de l'Ouest </NP>

BUL : НИТО в Лондонското сдружение, НИТО в сдружението “Ръсел”, НИТО в Западното литературно сдружение

ENG2⁹¹ : **the London Institution** (...), **the Russell Institution**, **the Western Literary Institution**

ELL : ούτε του Ιδρύματος του Λονδίνου (...), ούτε του Ιδρύματος Ράσελ, ούτε του Φιλολογικού Ιδρύματος της Δύσης

ITA : né dell'**Istituto di Londra** (...), né della **Fondazione Russell**, né del **Circolo Letterario dell'Ovest**

POL : jak również **Instytutu Londyńskiego** (...), **Instytutu Russella**, **Zachodniego Instytutu Literackiego**

POR : nem da **Instituição de Londres** (...), nem da **Instituição Russell**, nem da **Instituição literária do Oeste**

SPA : ni del **Instituto de Londres** (...), ni del **Instituto Russel**, ni del **Instituto Literario del Oeste**

SRP : ni **Londonskog drusxtva** (...), ni **Raselovog drusxtva**, ni **Zapadnog knxizxevnog drusxtva**

XII.1.2 Les anthroponymes inventés

Jules Verne a intégré dans son roman de nombreux personnages dont les noms ont été choisis, voire créés par lui. Dans tous les cas, ils sont tous porteurs d'une certaine motivation. A commencer par le nom du héros, Phileas Fogg. Pour Butcher (Verne 2009:375), le prénom du héros vient du nom du géographe grec Phileas ou de Saint Phileas évêque égyptien, mort en martyr. Son nom, Fogg, d'après Verne lui-même, « ne veut rien dire d'autre que « brouillard » » (ibid.). Butcher souligne que dans le premier manuscrit du *Tour du monde en quatre-vingts jours*, Fogg s'écrivait

⁹¹ Seule « the London Institution » est présente dans ENG1.

Fog. Le doublement de la consonne finale décidé par la suite par Jules Verne limite toute possibilité de traduction littérale du patronyme du héros, en le distinguant du nom commun. De fait, les traducteurs ont conservé le nom du héros (mais aussi son prénom).

Le report

Il y a tout d'abord les prénoms et noms de famille des personnages principaux (nous venons d'évoquer le cas de Phileas Fog) et secondaires, qui sont tous des prénoms et des noms, pour la plupart anglo-saxons, empruntés à la classe des prénoms et patronymes existants. En choisissant des prénoms et patronymes typiquement britanniques pour les « gentlemen » du Reform-Club, par exemple, c'est bien leur appartenance à la société britannique que l'auteur affirme et c'est une couleur locale qu'il veut donner à son texte⁹². En choisissant le report, les traducteurs conservent dans le texte-cible la couleur locale voulue par l'auteur.

FRA : Les deux banquiers, <NP type="pers.hum"> John Sullivan </NP> et <NP type="pers.hum"> Samuel Fallentin </NP>, <NP type="pers.hum"> l'ingénieur Andrew Stuart </NP>, <NP type="pers.hum"> Gauthier Ralph </NP>, administrateur de <NP type="org.com"> la Banque d'Angleterre </NP>, <NP type="pers.hum"> le brasseur Thomas Flanagan </NP>, tous attendaient avec anxiété.

ENG1: **John Sullivan** and **Samuel Fallentin**, the bankers, **Andrew Stuart**, the engineer, **Gauthier Ralph**, the director of the Bank of England, and **Thomas Flanagan**, the brewer, one and all waited anxiously.⁹³

GER: Die beiden Banquiers, **John Sullivan** und **Samuel Fallentin**, der Ingenieur **Andrew Stuart**, **Walther**⁹⁴ **Ralph**, Administrator der Englischen Bank, der Brauer **Thomas Flanagan**, alle waren in gespannter Erwartung.

ITA: I due banchieri, **John Sullivan** e **Samuel Fallentin** l'ingegnere **Andrew Stuart**, **Gauthier Ralph**, amministratore della Bank of England, l'agente **Flanagan**, tutti aspettavano con ansia.

⁹² D'après William Butcher, les noms des membres du Reform-Club sont des noms d'auteurs mineurs contemporains de Jules Verne. Il voit aussi dans le choix du prénom Gauthier, le seul prénom plutôt francophone et non typiquement britannique de la série, une « allusion à Théophile Gauthier » (Verne 2009:379)

⁹³ ENG2 utilise les mêmes noms.

⁹⁴ Nous évoquons ce choix plus loin.

POL: Dwaj bankierzy **John Sullivan** i **Samuel Fallentin**, inżynier **Andrew Stuart**, **Gauthier Ralph**, dyrektor Banku Anglii, właściciel browarów **Thomas Flanagan** - wszyscy czekali z niecierpliwością.

POR: Os dois banqueiros, **John Sullivan** e **Samuel Fallentin**, o engenheiro **Andrew Stuart**, **Gauthier Ralph**, administrador do Banco da Inglaterra, o cervejeiro **Thomas Flanagan**, todos esperavam com ansiedade.

Transcriptions et assimilations

Dans les trois langues de notre corpus utilisant des transcriptions, celles-ci respectent les choix de l'auteur.

BUL : Дватама банкери, **Джон Съливан** и **Самюел Фалентен**, инженерът **Андрю Стюарт**, **Готие Ралф**, администраторът на Банк ъф Инглант, производителят на бира **Томас Фланаган** – всички бяха в тревожно очакване.

ELL: Οι δύο τραπεζίτες, ο **Τζον Σάλιβαν** και ο **Σά-μιουελ Φάλεντιν**, ο μηχανικός **Αντριου Στιούαρτ**, ο **Γκοτιέ Ραλφ**, υποδιοικητής της Τράπεζας της Αγγλίας, και ο βιομήχανος ζύθου **Τόμας Φλάναγκαν**, όλοι περίμεναν με αγωνία.

SRP: Oba bankara, **Dyons Sulivan** i **Samuel Falentin**, inzhenxer **Endrju Stjuart**, cyinovnik Engleske banke **Gotjer Ralf** i pivar **Toma Flenegen**, cyekali su s nestrplixnem.

Dans les autres langues, certains noms sont assimilés. C'est le cas notamment pour le nom du seul personnage féminin du roman, Aouda, mais aussi pour le seul pseudo-anthroponyme du roman, le nom du serviable éléphant Kiouni.

Encore une fois, ces assimilations répondent à des contraintes grapho-phonétiques des langues-cibles, dans lesquelles la séquence *ou* correspondrait à deux sons vocaliques. Ces assimilations relèvent de choix des traducteurs. Elles ne sont pas régulières. Ainsi :

FRA : Elle se nommait <NP type="pers.hum"> Aouda </NP>.

ITA : Si chiamava **Auda**.

POL : Nazywała się **Auda**.

SPA : Se llamaba **Aouda**.

Mais :

FRA : <NP type""pers.anim"> Kiouni </NP> est un brave et courageux animal!"

GER : **Kiuni** ist ein braves und muthiges Thier!

ITA: **Kiuni** animale bravo e coraggioso.

POL : **Kiuni** to dobre i odwazne stworzenie!

Utilisation d'équivalences

Des exemples d'utilisation d'équivalents dans les versions espagnole et allemande ont retenu notre attention. Pour l'allemande, la germanisation ne concerne qu'un prénom, Gauthier, qui devient Walther (voir l'exemple ci-dessus). Ce choix peut s'expliquer par le fait que, contrairement aux autres prénoms utilisés, celui-ci n'est pas marqué « anglais ». Il s'agit en fait d'un prénom tout à fait francophone. Son utilisation, comme une sorte d'hommage de la part de Verne, rompt totalement avec l'atmosphère britannique du texte. Le traducteur allemand a bien vu que ce prénom n'avait pas la même motivation que les autres et que l'utilisation d'un prénom allemand ne changerait rien à l'homogénéité du texte. En revanche, le traducteur espagnol va plus loin et remplace, tout au long du texte, la plupart des prénoms qui peuvent être hispanisés par leurs équivalents. En choisissant d'attribuer aux personnages du texte-cible des prénoms équivalents en langue espagnole aux prénoms, utilisés dans le texte-source, le traducteur espagnol va rompre l'homogénéité onomastique, gommer la couleur locale du texte-source.

SPA : Los dos banqueros **John Sullivan** y **Samuel Fallentin**, el ingeniero **Andrés Stuart**, **Gualterio Ralph**, administrador del Banco de Inglaterra, el cervecero **Tomás Flanagan**, todos aguardaban con ansiedad.

La traduction littérale : le cas *Passepartout*

Passepartout est un surnom, le seul utilisé dans tout le roman. Nous savons qu'il s'agit d'un surnom car l'auteur fait dire à son porteur : « -[...] Jean Passepartout, un surnom qui m'est resté, et que justifiait mon aptitude naturelle à me tirer d'affaire ». C'est, de tous les noms propres inventés par Verne pour ce roman, celui qui est le

plus motivé et le plus transparent, sémantiquement parlant, puisqu'il est clairement emprunté au lexique⁹⁵. Donc :

« Dans la mesure où il est construit à partir d'éléments appartenant aux noms communs, il devrait pouvoir se traduire sans problème. » (Ballard 2001:165)

comme on traduit *Guillaume le Conquérant* ou *Blanche-Neige*, par exemple. C'est ce qu'a décidé de faire le traducteur espagnol en traduisant *Passepartout* par *Picaporte*. Ce choix explique donc le pourcentage élevé dans la colonne « équivalence partielle » dans le Tableau 20, presque 10%, étant donné les occurrences nombreuses du nom du personnage dans le roman. Seulement voilà, *Passepartout* est français et insiste sur ce fait comme le souligne le passage :

FRA : - Vous êtes <AR type"loc"> français </AR> et vous vous nommez <NP type"pers.hum"> John </NP>? lui demanda <NP type"pers.hum"> Phileas Fogg </NP>.

- <NP type"pers.hum"> Jean </NP>, n'en déplaise à monsieur, répondit le nouveau venu, - <NP type"pers.hum"> Jean Passepartout </NP>, un surnom qui m'est resté, et que justifiait mon aptitude naturelle à me tirer d'affaire.

La traduction de *Passepartout* par un nom clairement espagnol rend ce même passage, dans la version espagnole, un peu étrange :

SPA : « -¿Sois francés y os llamáis **John**? Le preguntó **Phileas Fogg**.

- **Juan**, si el señor no lo lleva a mal -respondió el recién venido- **Juan Picaporte**, apodo que me ha quedado y que justificaba mi natural aptitud para salir de todo. »

Les autres traducteurs offrent un « exemple caractéristique de résistance du traducteur à la traduction » (Ballard 2001:165) et ont tous reporté le surnom original (avec des transcriptions pour le bulgare, le grec et le serbe).

ENG2 : '**Jean**, if sir please -'**Jean Passepartout**, a nickname that has stuck with me and was first applied due to my natural ability to get out of scrapes.

⁹⁵ Jules Verne a longuement réfléchi au nom à donner à l'intrépide domestique. Butcher nous apprend que Jean Passepartout s'est d'abord appelé Jean Tirouflet, puis Jean Fernandez, puis John, puis Jean Fricaudet dans les différents manuscrits de l'œuvre.

GER : -**Jean**, beliebten mein Herr, erwiderte der neue Diener, **Jean Passepartout**, ein Beinamen, der mein natürliches Geschick, mich aus Verlegenheiten zu ziehen, bezeichnet.

ITA : -**Jean**, se non dispiace al signore - rispose il nuovo venuto, **Jean Passepartout**, un soprannome che mi è stato dato per la mia naturale capacità a trarmi d'impaccio, in ogni situazione, e che mi è rimasto.

POL : -**Jean**, za pozwoleniem szanownego pana - odpowiedział nowo przybyły. -**Jean Passepartout**, takie bowiem przydomko do mnie przywarło, że niby mam naturalną umiejętność wydobywania się z tarapatów.

POR : -**Jean**, se não lhe desagradar, respondeu o recém-vindo, **Jean Passepartout**, sobrenome que me ficou, e que justificava a minha aptidão natural para me safar de apuros.

XII.1.3 Les toponymes

Tous les toponymes employés par Verne sont des toponymes réels, des noms de rue aux noms de planète. Leur utilisation en grand nombre est révélatrice des grandes connaissances géographiques de l'auteur. Comme pour les anthroponymes attestés, les toponymes sont traduits par leur équivalent officiel dans la langue-cible.

Le report

Le nom propre peut provenir « d'une langue tierce qui n'est, dans une perspective traductionnelle, ni la langue source, ni la langue cible » (Agafonov et al. 2006:625). C'est le cas de nombreux toponymes dans le texte, qui est certes rédigé en français, mais dont les occurrences de toponymes situés en France sont extrêmement rares : quatre villes (*Bordeaux, Paris, Calais* et *Le Havre*), deux voies (*le Cirque des Champs-Élysées* et *le boulevard des Italiens*) et trois infrastructures (*la gare du Nord, la gare de Lyon* et *le Père-Lachaise*) seulement. La majorité des toponymes employés provient d'autres langues. Lorsque l'endonyme est utilisé en français et dans la langue-cible, nous avons considéré qu'il y avait un report. Le report peut concerner les noms de villes et autres toponymes peu importants (du point de vue historique et/ou géographique), par exemple :

FRA : A <NP type="loc.admi">Calais</NP>, soit.

ENG1 : To **Calais**; good again!

ENG2: **Calais**: will not say no.

GER : Nach **Calais**, laß ich gelten.

ITA : A **Calais**, e passi.

POL : Może nawet do **Calais**...

POR : A **Calais**, que seja.

SPA : A **Calais**, conforme.

Il peut aussi arriver que l'exonyme utilisé en français ait la même forme que l'exonyme de la langue-cible. Nous avons également comptabilisé ces phénomènes dans les reports.

FRA : - A <NP type"loc.admi">Bombay</NP>.

ENG1 : To **Bombay**.

GER : - nach **Bombay**.

ITA : - a **Bombay**.

SPA : -A **Bombay**.

Transcription et équivalence accidentelle

Pour les noms propres ne possédant pas de traduction officielle, qui sont habituellement soumis au report, là encore, dans les versions grec, bulgare et serbe de notre corpus, nous pouvons observer des phénomènes de transcription.

FRA : A <NP type"loc.admi">Calais</NP>, soit.

BUL : И в **Кале**. ака да бъде.

ELL : Έστω ως το **Καλέ**.

SRP : U **Kale**, lepo.

Dans le cas particulier d'un changement d'alphabet (ici BUL et ELL), il arrive rarement que, malgré l'utilisation d'alphabets différents, le nom propre de la langue-

source et celui de la langue-cible aient exactement la même forme, et ce à cause de la ressemblance entre les lettres composant les alphabets.

FRA : Le 13, on eut connaissance de <NP type"loc.admi">Moka</NP>

BUL : На 13-и се появи **Мока**

Ce phénomène n'est pas à confondre avec un phénomène de report ou d'emprunt. La ressemblance est purement accidentelle.

Il existe cependant⁹⁶, dans chacune des deux versions, un exemple d'emprunt (et un seul !) :

FRA : sur la recommandation de <NP type"pers.hum">MM. Baring frères</NP>

BUL : по препоръка на **братя ММ. Баринг**

FRA : <NP type"loc.line">Ocean to Ocean⁹⁷</NP> -- ainsi disent <NP type"pers.hum">les Américains</NP>

ELL : **Ocean to Ocean** -έτσι λένε οι Αμερικανοί

Assimilation corrective

Malgré ses connaissances poussées en géographie, l'auteur a tout de même fait quelques erreurs. On retiendra, par exemple, le nom de la rue de la résidence de Phileas Fogg, que Verne orthographie *Saville-Row* (au lieu de *Savile-Row*). Les erreurs peuvent aller du simple changement de signe (*Independance* au lieu d'*Independence*), à la restructuration complète du nom propre (*Lake-Salt-City* au lieu de *Salt-Lake-City*), en passant par l'ajout de lettre (*Montgomery-Street* au lieu de *Montgomery-Street*), l'omission (*Roclin* pour *Rocklin*, *Fastnet* pour *Fastenet*), etc. Certains traducteurs corrigent certaines de ces erreurs, d'autres aucune. Peut-être ne les ont-ils pas repérées ? Le plus consciencieux de tous est William Butcher (le traducteur d'ENG2) qui précise même, dans les « explanatory notes » de cette version :

⁹⁶ C'est ce qui explique que la colonne du Tableau 20 intitulée « équivalence totale » n'indique pas zéro dans ces deux langues.

⁹⁷ Il s'agit du nom donné à la voie ferroviaire américaine reliant l'océan Pacifique à l'océan Atlantique.

Real names of places, people, and ships have been amended in this edition : 'Montgomery Street' for 'Montgommery Street', 'Kirtland' for 'Kirkland', 'Tooele' for 'Tuilla', 'Fort Sanders' for 'Fort Sauders', 'Salt Lake City' for 'Lake Salt City', 'Independence' for 'Independance', 'Cardiff' for 'Cardif', "Tuilla", 'Hy[sic] for 'Hvram', the *Golconda* for the *Golgonda*, the *Korea* for the *Corea*, 'Inman' for 'Imman', and so on.

Utilisation d'un équivalent usuel

Les toponymes ayant un équivalent usuel dans les langues étudiées sont nombreux.

Dans notre corpus, nous avons distingué :

- les noms propres très proches de la langue-source et ne différant de ceux-ci que par quelques signes. Nous avons comptabilisé ces équivalents dans la colonne « équivalence partielle (changement de signes) » ;
- les toponymes mixtes ou descriptifs, dans lesquels les éléments du lexique sont des équivalents dans la langue-cible. Nous les avons comptabilisé dans la colonne « équivalence partielle (calque/traduction littérale) » ;
- les noms propres ne présentant aucune ressemblance avec les toponymes de la langue-source. Nous avons comptabilisé ces équivalents dans la colonne « procédés sémantiques/culturels/pragmatiques ».

L'exemple ci-dessous illustre le premier type d'équivalent :

FRA : en quittant <NP type"loc.admi">Londres</NP>

ENG2 : WHEN he left **London**

GER : bei seiner Abreise von **London**

ITA : lasciando **Londra**

POL : opuszczając **Londyn**

POR : deixando **Londres**

SPA : al dejar **Londres**

SRP : napusxtajucxi **London**

Dans l'exemple suivant toutes les traductions d'océan *Pacifique* ressemblent à des calques totaux. L'appellatif et l'adjectif utilisés sont des équivalents en langue-cible de ceux utilisés en langue-source.

FRA : LA TRAVERSÉE DE <NP type"loc.geo">L' OCÉAN PACIFIQUE</NP>

BUL : през **Тихия океан**

ENG1 : CROSS THE **PACIFIC OCEAN**

GER : über den **Stillen Ocean**

ELL : ο διάπλους του **Ειρηνικού Ωκεανού**

ITA : la traversata **dell'Oceano Pacifico**

POL : W KTÓRYM ZOSTAJE PRZEBYTY **OCEAN SPOKOJNY**

POR : A TRAVESSIA DO **OCEANO PACÍFICO**

SPA : la travesía del **océano Pacífico**

SRP : preplovisxe **Tihi okean**

Mais la traduction des éléments lexicaux des noms propres mixtes ou descriptifs n'est pas systématique. Le caractère arbitraire de ces traductions, que l'on peut déjà observer en français dans l'utilisation des toponymes *New York* et *Nouvelle-Hollande*⁹⁸, se retrouve dans d'autres langues.

FRA : <NP type"loc.admi">
New York </NP>

FRA : <NP type"loc.admi">
la Nouvelle-Hollande </NP>

BUL : **Ню Йорк**

BUL : **Нова Холандия**

GER : **New-York**

GER : **Neu-Holland**

SRP : **Nxujork**

SRP : **Nove Holandije**

Enfin, on retrouve certains endonymes ou exonymes opaques dans notre corpus.

FRA : la découverte de <NP type"loc.geo">Neptune</NP>

⁹⁸ Le nom *Nouvelle-Hollande* est le nom utilisé pour désigner l'Australie jusqu'en 1824.

ELL : στην ανακάλυψη του **Ποσειδώνα**

Dans ce premier exemple, le nom de la planète Neptune est, en français, issu du nom du dieu romain des mers et des océans *Neptunus*. L'équivalent de ce dieu romain est pour les Grecs *Poséidon* (en grec ancien *Ποσειδών*). Le nom de la planète, en grec moderne, est donc issu de l'anthroponyme grec.

C'est ce même phénomène, que Ballard appelle « désignation distincte » (Ballard 2001:36), que l'on retrouve dans notre corpus pour certains équivalents des noms *France* et *Allemagne* ou encore du nom relationnel *Italiens*. L'éloignement phonique et orthographique de ces équivalents peut surprendre. Il est néanmoins tout à fait explicable historiquement. Ainsi :

En <NP type"loc.admi">France</NP>

ELL : Στη **Γαλλία**

France devient en grec *Γαλλία*, soit *Gallia*. Un français n'aura aucun mal à reconnaître le lien entre *Γαλλία* et *Gaule*.

Les équivalents des toponymes désignant l'Allemagne dans le corpus ont quatre étymologies différentes. En français, portugais et espagnol, les toponymes dérivent du nom *Alamans* qui désignait les peuples habitant dans une région qui correspondrait aujourd'hui à l'Alsace, à une partie du Bade-Wurtemberg et la Suisse, et qui signifiait « les autres hommes ». En anglais, en grec et en italien, le nom vient du latin *Germania*, qui désignait, dans l'Empire romain, les peuples vivant au nord-est de la Gaule. Le terme Deutschland, utilisé en allemand, provient d'un mot germanique qui signifiait « peuple » et était utilisé pour désigner toutes les personnes utilisant des langues germaniques (par opposition à celles utilisant des langues romanes ou celtiques). Enfin, en polonais et serbe, c'est un terme issu du proto-slave et signifiant « muet » (et par extension « celui qui ne parle pas la même langue » et donc « l'étranger », qui sert de base à la formation des deux toponymes (Malherbe 2010:353).

FRA : en <NP type"loc.admi"> Allemagne </NP>

POR : **Alemanha**

SPA : **Alemania**

BUL : **Германия**

ENG1&2 : **Germany**

ELL : στην **Γερμανία**

ITA : in **Germania**

GER : **Deutschland**

POL : **Niemczech** (nominatif : Niemcy)

SRP : **Nemacykoj** (nominatif : Nemačka)

Enfin, l'adjectif relationnel *italiennes* devient *włoskich* en polonais, du toponyme *Włochy*. Il s'agit en fait d'une évolution du nom germanique *Walha* qui désignait, à l'époque de l'invasion romaine, les envahisseurs de langue non-germanique. On retrouve cette même origine pour le nom anglais du *Pays de Galles*, *Wales*.

FRA : comme les horloges <AR type="loc"> italiennes</AR>

POL : jak w zegarach **włoskich**

XII.1.4 Les ergonymes

Les ergonymes du roman sont de quatre types distincts : noms de produits, œuvres artistiques, productions documentaires et noms de véhicule.

Les noms de produits et d'œuvres artistiques qui apparaissent dans le roman sont tous mixtes⁹⁹. Les appellatifs sont traduits, tandis que les noms propres sont reportés (ou assimilés en bulgare, grec et serbe) dans toutes les langues du corpus.

FRA : quelques douzaines de <NP type="prod.obj">carabines Enfield</NP> ou de <NP type="prod.obj"> revolvers Colt</NP>

ITA : qualche dozzina di **carabine Enfield** o di **rivoltelle Colt**

POL: kilku tuzinów **karabinów Enfielda** i **rewolwerów Colta**

⁹⁹ Ce qui n'est bien sûr pas le cas des ergonymes en général. Ceux-ci peuvent aussi être purs (le *David*, de Michel-Ange) ou descriptifs (le *Triomphe de la République*, de Jules Dalou).

SRP : nekoliko **Infild-karabina** ili **Kolt-revolvera**

La plupart des ouvrages littéraires cités par Verne ont des noms en anglais. Il s'agit déjà d'emprunts de la part de l'auteur. On pourrait supposer que les traducteurs aient décidé de reporter les noms tels quels dans les langues-cibles. Et c'est le cas avec le nom du périodique *Times* (avec les habituels cas de transcription). En revanche, *l' Illustrated News of London* est traduit par un calque dans certaines langues, tout comme le *Bradshaw's continental railway steam transit and general guide* (sans majuscule dans le texte-source).

FRA : <NP type="prod.doc">le Bradshaw's continental railway steam transit and general guide</NP>

BUL : “Ръководство на Брадшоу за междуконтинентални железопътни транзити”

GER : »Bradshaw's Continents-Eisenbahn- und Dampfboot-Reiseführer«

ELL : τον Γενικό οδηγό ηπειρωτικών σιδηροδρομικών και ατμοπλοϊκών συνδέσεων Μπράντσο

SRP : **Bredsxovog Sveopsxteg vodicya za putovanxe zxeleznicom**

Le seul ouvrage dont le nom est en français dans le texte original se voit traduire dans toutes les langues, à l'aide d'un calque.

FRA : après l'article du <NP type="prod.doc"> Bulletin de la Société de géographie </NP>

GER : nach dem Artikel im **Bulletin der Geographischen Gesellschaft**

ITA : in seguito all'articolo del **Bollettino della Società di Geografia**

Pour ce qui est des noms de véhicule, des noms de bateau pour la plupart, la tendance exige habituellement de les conserver. Cette coutume est respectée, sauf en polonais, ou de nombreux noms sont assimilés voire traduits.

FRA : tels que <NP type="prod.vehicule">l' Impératrice </NP> et <NP type="prod.vehicule">le Cambodge </NP>

ITA : come l'**Impératrice** e il **Cambodge**

ENG2 : such as the **Impératrice** and the **Cambodge**

POL : takim jak "**Cesarzowa**" albo "**Kambodża**"

Les signes diacritiques (en l'occurrence l'accent aigu ou grave) des noms *Impératrice* et *Tankadère* ont également posé problème aux traducteurs anglais (pour ENG1), portugais et espagnol. Le traducteur espagnol a assimilé *Tankadère* et traduit *Impératrice*. Le traducteur portugais a assimilé *Impératrice* et pas *Tankadère*. Enfin, le traducteur anglais a assimilé *Tankadère*¹⁰⁰.

FRA : tels que <NP type="prod.vehicule">l' Impératrice </NP> et <NP type="prod.vehicule">le Cambodge </NP>

POR : tais como a **Imperatrice** e o **Cambodge**

SPA : tales como la "**Emperatriz**" y el "**Cambodge**"

FRA : - Oui, <NP type="pers.hum">John Bunsby</NP>, patron de <NP type="prod.vehicule">la Tankadère </NP>.

SPA : John Bunsby, patrón de la "**Tankadera**".

POR : - Sim, John Bunsby, patrão da **Tankadère**.

ENG1 : Yes; John Bunsby, master of the **Tankadere**.

XII.1.5 Les pragmonymes

Les pragmonymes sont le supertype de noms propres le moins bien représenté dans notre corpus. Néanmoins, une tendance semble tout de même se dessiner. C'est sans grande surprise que les traductions se font sous la forme de calques partiels ou totaux, selon que le nom propre est mixte ou descriptif.

FRA : dont <NP type="event.hist">le traité de Nanking¹⁰¹</NP>, après la <NP type="event.hist">guerre de 1842¹⁰²</NP>

BUL : по силата на **Нанкинския договор**, подписан след **войната от 1842 година**¹⁰³

¹⁰⁰ La partie du texte contenant *Impératrice* en français n'a pas été traduite dans ENG1.

¹⁰¹ Ancienne orthographe de Nankin.

¹⁰² Aussi appelée « première guerre de l'opium ».

¹⁰³ En bulgare et en polonais le terme « année » est ajouté.

ENG1&2 : the **Treaty of Nankin** (...) after **the war of 1842**

GER : das im **Vertrag von Nanking** nach dem **Kriege von 1842**

ELL : που με τη **συνθήκη του Νανκίν**, μετά τον **πόλεμο του 1842**

ITA : In seguito al **trattato di Nankino**, dopo la **guerra del 1842**

POL : która po **wojnie 1842 roku traktatem w Nankinie**

POR : pelo **tratado de Nankin**, depois da **guerra de 1842**

SPA : por el **Tratado de Tonkín**¹⁰⁴ después de la **guerra de 1842**

SRP : koje je po **Nankinsxkom ugovoru od 1842**¹⁰⁵

XII.2 Les traductions obliques

Les phénomènes de traduction impliquant des procédés dits de « traduction oblique » sont bien moins nombreux que ceux impliquant des procédés dits de « traduction directe ». Ils représentent néanmoins de 1% (POR) à 7,4% (ENG2). Les traductions obliques sont à rapprocher de ce que Michel Ballard appelle les phénomènes de « traduction créative » (Ballard 2001:44). Ces procédés sont la plupart du temps utilisés là où des procédés de traduction directe auraient tout à fait pu convenir. Ces traductions résultent donc d'un choix conscient du traducteur.

XII.2.1 Changement de catégorie : transposition

La quasi-totalité des phénomènes de transposition observés dans le corpus concerne des transformations d'un nom vers un adjectif.

On peut constater que les traductions regroupant le plus de cas de transposition sont le bulgare (1,2%, soit 40 cas), le polonais (1,1%, soit 37 cas) et le serbe (1,6%, soit 56 cas). Ce n'est pas un hasard, puisque ces langues ont la particularité d'avoir une morphologie dérivationnelle très productive. Ainsi, le polonais, le serbe et le bulgare possèdent, comme les autres langues étudiées, la possibilité de créer un nom et un adjectif relationnel à partir d'un nom propre. Mais ces langues offrent, en plus, la

¹⁰⁴ Le traducteur espagnol s'est trompé de toponyme.

¹⁰⁵ Le traducteur serbe traduit par « le traité de Nankin de 1842 ».

possibilité de créer un adjectif possessif à partir d'un nom propre et, pour le serbe, la possibilité de créer un adjectif possessif à partir d'un nom relationnel ainsi qu'un adjectif relationnel à partir de ce même nom relationnel¹⁰⁶.

Dans ces langues la plupart des occurrences des constructions *N de NP* vont donc être transposées avec l'utilisation d'un adjectif dérivé.

FRA : Le pavillon d' <NP type "loc.admi">Angleterre</NP> battait à la corne de la goélette.

BUL : **Английското** знаме се вееше на носа на корабчето.

POL : Na gaflu załopotala bandera **brytyjska**¹⁰⁷.

SRP : **Engleska** zastava se leprsxala na klxuni broda.

Ces transpositions revêtent parfois, dans ces langues, un caractère obligatoire, une construction N de NP n'étant pas possible.

En revanche, dans les autres langues, des transpositions du même type (nom→adjectif), apparaissent mais relèvent, elles, de choix des traducteurs, la construction N de NP étant possible dans ces langues.

FRA : Le pavillon d' <NP type "loc.admi">Angleterre</NP> battait à la corne de la goélette.

POR : O pavilhão **inglês** tremulava no casco da goleta.

FRA : Ils avaient une taille supérieure à celle des taureaux d' <NP type "loc.admi">Europe</NP>

ENG2 : They were bigger than **European** bulls

GER : Sie sind von höherm Wuchs als die **europäischen** Stiere

ITA : Avevano la statura superiore a quella dei tori **europei**

¹⁰⁶ Ainsi, en français, on peut créer le nom relationnel Sarkoziste et l'adjectif relationnel sarkoziste à partir de l'anthroponyme Sarkozy (voir l'exemple (17), page 37). En serbe et en bulgare, on peut aussi créer l'adjectif possessif (pour quelque chose qui appartient à Sarkozy). En serbe, on aura aussi un adjectif possessif créé à partir du nom relationnel (pour quelque chose appartenant à un sympathisant de Sarkozy), mais aussi un adjectif relationnel construit à partir du nom relationnel (pour qualifier quelque chose que l'on fait « à la manière d'un sympathisant de Sarkozy »). (Maurel et al. 2007)

¹⁰⁷ Le traducteur polonais utilise l'adjectif « britannique » au lieu d'« anglais ».

FRA : <NP type"loc.admi">Queenstown</NP> est un port de la côte d'<NP type"loc.geo">Irlande</NP>

SPA : Queenstown es un puerto de la costa **irlandesa**

Nous avons mentionné les possibilités de dérivation implicite de l'anglais (Première partie, chapitre II.2.3 ; page 37). On en trouve des illustrations dans le corpus.

FRA : qui devait lui donner accès dans les mers de <NP type"loc.admi">la Chine</NP>

ENG1 : which gave access to the **China** seas

On peut opposer cet exemple à :

FRA : Elles sont généralement mauvaises, ces mers de <NP type"loc.admi">la Chine</NP>

ENG1 : The **Chinese** seas are usually boisterous

Dans le premier exemple, c'est bien le nom propre lui-même qui joue office d'adjectif, tandis que dans le deuxième exemple, il est remplacé par un adjectif relationnel.

Enfin, nous avons relevé la présence d'une transposition qui en dit long sur les possibilités dérivationnelles de l'anglais :

FRA : On disait qu'il ressemblait à <NP type"pers.hum">Byron</NP> -- par la tête

ENG1 : People said that he resembled **Byron**--at least that his head was **Byronic**

XII.2.2 Explications

Nous le rappelons, l'explication consiste à apporter, sous la forme d'une note ou d'un commentaire dans le texte, une information supplémentaire. Nous en trouvons des exemples dans le corpus, sous la forme d'ajout d'un appellatif, ou encore de traduction accompagnant un report (nous soulignons l'explication).

FRA : De <NP type"loc.admi"> Londres </NP> à <NP type"loc.admi"> Suez </NP> par <NP type"loc.geo"> le Mont-Cenis </NP>

ENG2 : London to Suez via **the Mont Cenis Tunnel**

FRA : J'aurais aimé à revoir <NP type"loc.geo">le Père-Lachaise</NP>

ENG2 : I would dearly have loved to see **the Père-Lachaise Cemetery** (...) again

FRA : <NP type"loc.line">Ocean to Ocean</NP> - ainsi disent <NR type"pers.hum">les Américains</NR>

POR : **Ocean to Ocean (de Océano a Océano)** -así dicen los americanos

FRA : j'ai connu chez <NP type"org.div"> Mme Tussaud </NP> des bonshommes aussi vivants que mon nouveau maître!

POR : conheci no **museu de Madame Tussaud** criaturas tão vivas quanto o meu novo patrão!

XII.2.3 Allègements

A l'inverse de l'explicitation l'allègement se caractérise par le retrait d'un ou plusieurs éléments d'information.

Dans le corpus, les allègements sont nombreux. Ils concernent notamment les anthroponymes. Pas une seule des langues du corpus n'y échappe. Ces allègements se font sous la forme de l'omission d'un prénom ou d'un patronyme, là où le texte-source propose une construction de type prénom+patronyme. Les constructions les plus impactées sont *Mr. Phileas Fogg*, souvent réduit à *Mr. Fogg*, et *Sir Francis Cromarty*, souvent réduit à *Sir Francis*.

Certaines langues (l'allemand, l'italien, l'espagnol et le serbe) semblent également réfractaires à l'utilisation d'une initiale de deuxième prénom, pourtant utilisée dans certains noms employés dans le texte-source¹⁰⁸.

FRA : - <NP type"pers.hum">Le colonel Stamp W. Proctor</NP>."

GER : - **Oberst Stamp Proctor.**«

ITA : - **Colonnello Stamp Proctor.**

SPA : -**El coronel Stamp Proctor.**

¹⁰⁸ Soulignons tout de même qu'en français, habituellement, cet usage n'est pas non plus commun.

SRP : - **Pukovnik Stemp Proktor.**

Il faut dire que cette construction n'est pas commune dans ces langues.

En revanche, il est plus curieux que les traducteurs d'ENG1 aient fait ce choix, car cette construction est assez courante en anglais.

ENG1 : **Colonel Stamp Proctor.**

Autre phénomène, la particule de M. de Lesseps disparaît dans ENG1, POL et SPA.

FRA : la grande oeuvre de <NP type""pers.hum">M. de Lesseps</NP>

ENG1 : the enterprise of **M. Lesseps**

POL : wielkie dzieło **pana Lessepsa**

SPA : la grandiosa obra del **señor Lesseps**

Les toponymes ne sont pas en reste, côté allégement. Dans l'exemple suivant, la partie « d'Amérique » est omise dans les traductions.

FRA : Avant leur départ pour les <NP type""loc.admi">États-Unis d'Amérique</NP>

BUL : преди да си заминат за **Съединените щати,**

ENG1 : PRIOR TO THEIR DEPARTURE TO **THE UNITED STATES,**

SPA : antes de su salida para **los Estados Unidos**

Voici quelques autres exemples :

FRA : <NP type""loc.geo"> L' océan Pacifique</NP> justifiait assez son nom.

ENG1 : and **the Pacific** almost justified its name.

FRA : En quittant <NP type""loc.geo"> l' île de Bombay</NP>

ENG1 : Leaving **Bombay**

SPA : Partiendo de **Bombay**

FRA : Comprise entre l' <NP type""loc.line">Union Pacific Road</NP>

SPA : comprendido entre el "**Union Pacific**"

FRA : <NP type="pers.hum">Phileas Fogg</NP> était membre du <NP type="org">Reform-Club</NP>, et voilà tout.

ENG1 : Phileas Fogg was a member of the **Reform**, and that was all.

XII.2.4 Utilisation d'un alias du prolexème équivalent

Il s'agit des cas où les traducteurs choisissent d'utiliser un alias de l'équivalent (attendu) du nom propre de la langue-source. Tous les exemples trouvés dans le corpus concernent des variantes d'écriture.

Variantes orthographiques : tous les exemples relevés correspondent à des erreurs de saisie.

FRA : <NP type="pers.hum">le colonel Stamp W. Proctor</NP>

SPA : al coronel **Steam Proctor**

Siglaisons:

FRA : l'un des paquebots que <NP type="org.com">la Compagnie péninsulaire et orientale</NP> emploie

ENG2 : one of the steamships **P. and O.** employ

XII.2.5 Utilisation d'un synonyme du prolexème équivalent

Il s'agit des cas où les traducteurs choisissent d'utiliser un un terme en relation de synonymie avec l'équivalent (attendu) du nom propre de la langue-source.

Variations diachroniques :

FRA : pousser jusqu'à <NP type="loc.admi">Yeddo¹⁰⁹</NP>

SRP : ide sve do **Tokija**

FRA : qui sépare la grande <NP type="loc.geo">île Formose¹¹⁰</NP>

BUL : който разделя големия **остров Тайван**

¹⁰⁹ Yeddo est un des anciens noms de Tokyo.

¹¹⁰ Formose est l'ancien nom de l'île de Taïwan.

FRA : Mais une fois sur <NP type""loc.admi">la terre de l'Union</NP>, que ferait <NP type""pers.hum">Fix</NP>?

ENG1&2 : But, once in **the United States**, what should he, Fix, do?

POL : I cóż ma począć Fix na terytorium **Stanów Zjednoczonych**?

SPA : Pero, una vez en **los Estados Unidos**, ¿qué haría Fix?

SRP : Ali kad Fiks jednom bude bio u **Sjedinjenim Drzavama**, sxta da radi?

Variations diaphasiques :

FRA : envoyés en <NP type""loc.admi">Amérique</NP> et en <NP type""loc.admi">Europe</NP>

ENG : sent to America, **the Continent**

FRA : dans la capitale de <NP type""loc.admi">l' Inde</NP>

ENG1 : in **Calcutta**

GER : zu **Calcutta**

XII.2.6 ENG2 et les relations de méronymie

Le traducteur d'ENG2 fait usage de nombreux méronymes dans sa traduction. La relation de méronymie est une relation partie-tout.

« Lorsque deux unités lexicales A et B sont en relation de méronymie, on dit que A est un méronyme de B, et on dit que B est un holonyme de A si et seulement si A est une partie de B. » (Tran 2006:65)

Autrement dit, au moment de traduire un nom propre de la langue-source, au lieu d'utiliser le prolexème équivalent dans la langue-cible, le traducteur utilise soit un méronyme, soit un holonyme de celui-ci. Ces phénomènes concernent essentiellement des méronymies de type lieu/zone (concernant les termes géographiques de la Grande-Bretagne), dans lesquelles le choix du traducteur correspond à l'holonyme de l'équivalent du terme traduit. Ainsi :

FRA : Il s'agit sans doute de sauvegarder votre situation en <NP type""loc.admi">Angleterre</NP>.

ENG2 : No doubt he plans to safeguard your position in **Britain**.'

FRA : Sur quoi comptait donc ce froid <NR type"loc">Anglais</NR>?

ENG2 : What was this cold **Briton** thinking about?

FRA : de magnifiques citernes auxquelles travaillaient encore les ingénieurs <AR type"loc">anglais</AR>

ENG2 : the magnificent cisterns on which the **British** engineers are still working

Il y a aussi des cas d'emploi du méronyme de l'équivalent:

FRA : Il est temps de dire ici quel revirement de l'opinion s'était produit dans <NP type"loc.admi">le Royaume-Uni</NP>

ENG2 : THE moment has come to recount the complete change of opinion that had happened in **Great Britain**

XII.2.7 Etrangetés

Nous terminons ce relevé non-exhaustif des traductions obliques de notre corpus par quelques exemples de choix de traduction étranges de la part des traducteurs. Certains relèvent clairement de l'erreur :

FRA : - En tout cas, repris <NP type"pers.hum">Fix</NP>

BUL : – Във всеки случай – продължи **Фог**

FRA : non seulement des <NP type"pers.hum">Américains</NP> et des <NP type"pers.hum">Européens</NP>

SRP : ne samo Amerikanaca i **Engleza**

FRA : ces chevaux élégants qui ont été importés de <NP type"loc.admi">la Nouvelle-Hollande</NP>

SPA : esos elegantes caballos importados de **Nueva Zelanda**

FRA : - <NP type"prod.doc">Le Morning Chronicle</NP> assure que c'est un gentleman.

ENG1 : **The Daily Telegraph** says that he is a gentleman.

Tandis que d'autres sont en fait rectificatifs :

FRA : cette traversée de <NP type""loc.admi">Hong-Kong</NP> à <NP type""loc.admi">Yokohama</NP>

ENG1 : the voyage from Hong Kong to **Shanghai**

FRA : surpris par l'ivresse de l'opium dans une tabagie de <NP type""loc.admi">Yokohama</NP>

ENG1 : overtaken by drunkenness, in smoking opium at a tavern in **Hong Kong**

POR : surpreendido pelo entorpecimento do ópio numa taverna de **Hong Kong**

SPA : sorprendido por la embriaguez del opio de un fumadero de **Hong-Kong**

SRP : ocyekivano opio opijumom u jednoj krcymi u **Hong-Kongu**

XII.3 Absence de traduction :

En observant les chiffres du Tableau 20, on s'aperçoit que l'absence de traduction peut être dérisoire (seulement 0,4% pour ITA) ou très importante (jusqu'à 13,3% pour ENG2 !). Nous appelons « absence de traduction », les cas où un nom propre du texte-source n'est rendu en texte-cible ni par un nom propre, ni par un dérivé.

Ils sont en général remplacés soit par un pronom, soit par une description définie « renvoyant à des aspects divers du personnage » (Ballard 2001:101). Dans notre corpus, ces absences de traduction concernent en particulier les anthroponymes individuels.

Elles peuvent s'expliquer par différentes raisons.

Le pourcentage important d'absence de traduction dans ENG1, par exemple, s'explique par la « poorest quality » de la traduction (Evans & Butcher 2002). En effet, en y regardant de plus près, la simplification qui semble être la marque de fabrique de cette traduction, affecte nombre de noms propres, qui, tout simplement disparaissent, sans raison apparente. Ainsi les deux exemples qui suivent font déjà monter à 7 le nombre d'absence de traduction d'ENG1 (nous soulignons les absents) :

FRA : Il ne faisait partie ni de <NP type"org"> l' Institution royale de la Grande-Bretagne </NP>, ni de <NP type"org"> l' Institution de Londres </NP>, ni de <NP type"org"> l' Institution des Artisans </NP>, ni de <NP type"org"> l' Institution Russell </NP>, ni de <NP type"org"> l'Institution littéraire de l'Ouest </NP>, ni de <NP type"org"> l' Institution du Droit </NP>, ni de <NP type"org."> cette Institution des Arts et des Sciences réunis </NP>, qui est placée sous le patronage direct de Sa Gracieuse Majesté.

ENG1 : His name was strange to the scientific and learned societies, and he never was known to take part in the sage deliberations of the Royal Institution or the London Institution, the Artisan's Association, or the Institution of Arts and Sciences.

FRA : Il ne rêvait même pas aux dangers de <NP type"loc.geo"> ce golfe Arabique </NP>, dont les anciens historiens, <NP type"pers.hum"> Strabon </NP>, <NP type"pers.hum"> Arrien </NP>, <NP type"pers.hum"> Arthémidore </NP>, <NP type"pers.hum"> Edrisi </NP>, ont toujours parlé avec épouvante, et sur lequel les navigateurs ne se hasardaient jamais autrefois sans avoir consacré leur voyage par des sacrifices propitiatoires.

ENG1 : and betrayed no fear of the dangers of the **Arabic Gulf**, which the old historians always spoke of with horror, and upon which the ancient navigators never ventured without propitiating the gods by ample sacrifices.

Le tableau suivant contient le nombre d'apparition des noms propres correspondant aux quatre personnages principaux du roman, dans toutes les traductions. En jaune, ont été surlignés les chiffres correspondant à la version originale (le nombre de références). Dans chaque colonne (une colonne correspondant à un personnage), on trouve, en gras et en vert, le nombre correspondant à la version la plus proche de l'original (en nombre d'occurrences de nom propre), et en gras et en rouge, le nombre s'éloignant le plus du nombre de référence, autrement dit la version illustrant le plus grand nombre d'absences de traduction.

Ces absences sont les plus importantes pour Fix dans ENG1 et Passepartout dans POL. Le premier nombre s'explique par la qualité médiocre de la traduction et le second, par des contraintes morphologiques.

	FOGG	PASSEPARTOUT	FIX	AOUDA
FRA	655	434	281	136
ENG1	619	403	208	138
ENG2	621	408	242	128
GER	632	416	260	129
POR	657	414	270	135
SPA	618	417	262	131
ITA	674	427	278	135
SRP	672	431	278	137
POL	641	359	256	118
GREK	666	429	272	115
BUL	665	437	274	136

Tableau 21 : occurrences des noms des personnages principaux

En effet, en polonais, langue flexionnelle, certains noms propres, d'origine étrangère et avec une terminaison étrangère, ne peuvent se fléchir. C'est le cas pour Passepartout. Le traducteur a donc choisi de remplacer Passepartout par différentes expressions issues du lexique polonais : *kamerdyner*, (« valet »), *śługa* (« serviteur »), *Francuz* (« le Français »), *nasz śmiałek* (« notre brave homme »), etc.

Mais, le tableau confirme que toutes les langues sont affectées par des phénomènes d'absences.

La plupart du temps, ces phénomènes s'expliquent par la grande « densité onomastique » du texte original. Par « principe esthétique de non-répétition », les traducteurs peuvent choisir entre plusieurs stratégies (Ballard 2001:99) .

XII.3.1 L'enchassement de la proposition contenant le nom propre :

FRA : C'était <NP type="pers.hum">Passepartout</NP>lui-même qui s'était glissé vers le bûcher au milieu de la fumée épaisse! C'était <NP type="pers.hum">Passepartout</NP>qui, profitant de l'obscurité profonde encore, avait arraché la jeune femme à la mort!

ENG1 : It was Passepartout himself, who had slipped upon the pyre in the midst of the smoke and, profiting by the still overhanging darkness, had delivered the young woman from death!

XII.3.2 La pronominalisation :

FRA : Oui! s'il eût prévenu <NP type="pers.hum">Mr. Fogg</NP>, s'il lui eût dévoilé les projets de <NP type="pers.hum">l' agent Fix</NP>, <NP

type"pers.hum"> Mr. Fogg </NP> n'aurait certainement pas traîné <NP type"pers.hum"> l'agent Fix </NP> jusqu'à <NP type"loc.admi"> Liverpool </NP>, et alors...

SPA : Si hubiera avisado a **mister Fogg**, si le hubiera descubierto los proyectos del **agente Fix**, aquél no hubiera, probablemente, llevado a éste a **Liverpool**, y entonces...

XII.3.3 L'utilisation de périphrases :

FRA : Le policeman conduisit <NP type"pers.hum"> Mr. Fogg </NP>, <NP type"pers.hum"> Mrs. Aouda </NP> et <NP type"pers.hum"> Passepartout </NP>

GER : Der Polizeimann führte die drei Personen

POL : Policjant poprowadził całą trójkę

XII.3.4 L'effacement complet :

- dans le cadre d'un dialogue avec mention du locuteur :

FRA : -- Mettons que je n'ai rien dit, répondit <NP type"pers.hum"> Fix </NP>,-- et buvons.

ENG2 : 'Then please forget what I said, and let us drink.'

POR : - Façamos de conta que não disse nada, e bebamos.

- Autres cas :

FRA : Chassés du <NP type"loc.admi"> Vermont </NP>, chassés de <NP type"loc.admi"> l' Illinois </NP>, chassés de <NP type"loc.admi"> l' Ohio </NP>, chassés du <NP type"loc.admi"> Missouri </NP>, chassés de <NP type"loc.admi"> l' Utah </NP>

BUL : Прогонени от **Върмонт**, прогонени от **Мисури**, прогонени от **Юта**

XII.4 Noms et adjectifs relationnels

Nous nous intéressons maintenant aux dérivés de noms propres, qui sont les noms et adjectifs relationnels.

Les dérivés morphosémantiques peuvent être « considérés comme des synonymes, à une transformation près, des prolexèmes dont ils proviennent » (Tran 2006:61). Il

est possible de reconstruire le nom propre à l'origine du dérivé par une simple transformation, en utilisant un groupe prépositionnel contenant le nom propre.

Nous avons pu observer que les transpositions du nom propre vers l'adjectif étaient présentes dans toutes les langues du corpus.

Nous énonçons à présent quelques observations en ce qui concerne les dérivés utilisées dans la version originale, lors de leur transfert dans les langues-cibles.

Première constatation, toutes les langues en présence possède la possibilité de former des dérivés à partir des noms propres, par l'ajout de suffixes.

A l'identité formelle entre le nom relationnel et l'adjectif du français, les autres langues répondent par des stratégies de formation différentes. Le tableau suivant reflète les processus de formation des dérivés dans les langues du corpus.

	NR sg	NR pl	AR
FRA	Un Anglais	Les Anglais	anglais
ENG	An Englishman	The English	English
ITA	Un Inglese	e Ingesi	Inglese
BUL	англичанин	англичаниите	английски
GRK	Άγγλος	Η αγγλική	Άγγλος
GER	ein Engländer	der Engländer	englischer
POR	um inglês	os Ingleses	inglês
POL	Anglik	Anglicy	angielski
SPA	Un inglés	los ingleses	inglés
SRP	Englez	Englezi	engleski

Tableau 22 : noms et adjectifs relationnels

Dans ce tableau, nous pouvons observer qu'en italien, grec, portugais et espagnol, il existe également une identité entre le nom et l'adjectif relationnel issu du même nom propre.

En revanche, en bulgare allemand, polonais et serbe, ce sont des suffixes différents qui entrent dans la composition des deux dérivés.

Deuxième constatation, la plupart des dérivés employés par Verne sont traduits par un dérivé équivalent dans la langue-cible, qu'il s'agisse de dérivés de noms de pays ou de ville.

Autre observation, Jules Verne utilise Londonner au début de son texte:

FRA : <NR type"loc">Anglais</NR>, à coup sûr, <NP type"pers.hum">Phileas Fogg</NP> n'était peut-être pas <NR type"loc">Londonner</NR>.

Cet emprunt, mal orthographié par Verne, du *Londoner* anglais est traduit de façon différente selon les traducteurs. GER et ITA proposent *Londoner* (ils empruntent donc le terme anglais). Il n'est pas étonnant de retrouver ce même terme dans ENG1 et ENG2. Les traducteurs de BUL, ELL, POR, POL et SRP ont choisi de traduire ce terme par le dérivé équivalent dans leur langue. Seul le traducteur de SPA a choisi d'utiliser une périphrase (ce qui est curieux, car Londinense existe en espagnol).

ENG2 : Although clearly **British**, Mr Fogg might not have been a Londoner.

GER: Ein echter **Engländer** unstreitig, war Phileas Fogg vielleicht kein Londoner.

ITA: **Inglese** (non potevano esserci dubbi in proposito), Phileas Fogg forse non era un Londoner.

BUL : Той със сигурност беше **англичанин**, но вероятно не бе лондончанин.

ELL : **Άγγλος** ασφαλώς, ο Φιλίας Φογκ ίσως δεν ήταν Λονδρέζος.

SRP : Iako je na prvi pogled bio **Englez**, Fileas Fog verovatno nije bio Londonac.

POL : **Anglik**, co nie ulegało wątpliwości, Fileas Fogg na dobrą sprawę mógł nie być londyńczykiem.

POR : **Inglês**, seguramente, Phileas Fogg não era talvez londrino.

SPA : Phileas Fogg, era **inglés** de pura cepa; pero quizás no había nacido en Londres.

Les expressions « à la chinoise » et « à la française » utilisées par Verne voyagent bien d'une langue à l'autre et sont traduites par une expression équivalente, sauf dans ENG1, où elles disparaissent.

FRA : Étant entré chez un barbier <AR type"loc">chinois</AR> pour se faire raser <AR type"loc">"à la chinoise"</AR>

ENG1 : On going into a barber's to get shaved

ENG2 : Going into a barbers' shop to be shaved in **the Chinese fashion**

Enfin, la dérivation donne lieu à la création d'un participe passé employé comme adjectif "japonaisé" (mis entre guillemets par Jules Verne).

FRA : <NP type"pers.hum"> Passepartout </NP>, ainsi <AR type"loc">
« japonaisé » </AR>"

Dans toutes les langues du corpus, un équivalent est utilisé. On retrouve en ENG1 et ENG2, un participe passé formé selon la terminaison régulière, par l'ajout d'-ed :

ENG2 : Passepartout's first action, thus '**Japanesed**'

En polonais, on trouve "Japończyka" il s'agit ici du nom relationnel (il est fait « Japonais »).

Chapitre XIII. Qui montre que les noms propres s'accompagnent d'autres adaptations à un système

Comme nous venons de le voir au chapitre que nous venons de clore, il est indispensable, au regard du, de connaître la traduction équivalente d'un nom propre dans la langue-cible. Cependant, au moment de traduire, d'autres informations seront utiles aussi aux traducteurs pour intégrer convenablement le nom propre-cible dans sa langue. Nous proposons de présenter maintenant quelques observations faites à ce sujet à partir du corpus.

XIII.1 Marques typographiques

XIII.1.1 Utilisation des majuscules

Dans toutes les langues du corpus, les noms propres monolexicaux commencent par une majuscule.

En ce qui concerne les noms propres polylexicaux, les usages diffèrent. Certaines langues comme le français ne marquent d'une majuscule que le « mot important » (Lacroux, voir page 34), en l'occurrence l'appellatif :

FRA : <NP type"prod.vehicule">le paquebot Mongolia</NP>, de <NP type"org.com">la Compagnie péninsulaire et orientale</NP>

GER : das Packetboot **Mongolia** erwartet, welches der **Company peninsular and oriental** gehörte

alors que d'autres marquent d'une majuscule tous les noms et adjectifs rentrant dans la composition du nom propre :

ELL : το υπερωκεάνιο **Μονγκόλια** της **Εταιρείας Χερσονήσου και Ανατολής**

ENG1&2 : The steamer **Mongolia**, belonging to the Peninsular and Oriental Company

ITA : il piroscafo **Mongolia**, della Compagnia Peninsulare e Orientale

POL : parowca "**Mongolia**", należącego do Towarzystwa Morskiego Indii Wschodnich

SPA : el paquebote "**Mongolia**" de la Compañía Peninsular y Oriental

Pour certaines langues, c'est le premier élément seulement, et quelle que soit sa catégorie grammaticale, qui porte la majuscule:

BUL : на парахода "**Монголия**", собственост на "Полуостровната източна компания"

SRP : **Mongoliju**, brod Istocynog i poluostrvskog drusxtva

POR : o paquete **Mongolia**, da companhia peninsular e oriental

Dans d'autres exemples de noms propres descriptifs « commençant par un nom utilisé comme tel » (et qui n'est pas le mot le plus important du nom propre, voir Lacroux, page 34), c'est l'adjectif qui porte la majuscule en français. SRP et POR suivent le même schéma. Dans toutes les autres langues, les deux éléments portent une majuscule.

FRA : A la surface de <NP type="loc.geo">la mer Rouge</NP>

ENG2 : On the surface of **the Red Sea**

ITA : Sulla distesa del **Mar Rosso**

POR : À superfície do **mar Vermelho**

SRP : Na pucyini **Crvenog mora**

Le "Bradshaw's continental railway steam transit and general guide" qu'utilise Fogg n'a de majuscule que sur l'élément propre en FRA. Idem dans SRP, POL, POR et BUL. Dans ENG1&2, ITA, GER, ELL, chaque nom et adjectif porte une majuscule. Dans SPA, seuls les noms sont marqués.

FRA : Il portait sous son bras <NP type="prod.doc">le Bradshaw's continental railway steam transit and general guide</NP>

POL : Trzymał pod pachą "**Bradshaw's continental railway steam transit and general guide**"

ITA : Teneva sotto il braccio il **Bradshaw's Continental Railway Steam Transit and General Guide**

En ce qui concerne les noms et adjectifs relationnels, le français marque les noms et pas les adjectifs. La plupart des autres langues, sauf SPA, POR et BUL, marquent également uniquement les noms relationnels d'une majuscule. Toutefois, en polonais, les noms relationnels issus d'un nom de ville ne portent pas de majuscule.

FRA : -- Oui, un <NP type"pers.hum">Parisien</NP> de <NP type"loc.admi">Paris</NP>.

POL : - Tak, prawdziwym paryżaninem z Paryża.

Seul l'anglais (les deux versions) et l'allemand attribuent une majuscule aux adjectifs relationnels. Bien qu'il faille faire la différence en allemand, entre deux types d'adjectifs relationnels : d'un côté des adjectifs invariables qui indiquent l'origine du porteur, ceux-ci portent la majuscule ; de l'autre des adjectifs relationnels donnant des indications sur la nature du porteur, ceux-ci ne portent pas de majuscules.

FRA : de navires de toutes nations, des <AR type"loc">anglais</AR>, des <AR type"loc"> français </AR>, des <AR type"loc"> américains </AR>, des <AR type"loc">hollandais</AR>, bâtiments de guerre et de commerce, des embarcations <AR type"loc">japonaises</AR> ou <AR type"loc">chinoises</AR>, des jonques, des sempans, des tankas

GER : Schiffe aller Nationen, Engländern, Franzosen, Amerikanern, Holländern, Kriegs- und Handels-Fahrzeugen, japanischen oder chinesischen Barken, Jonken, Sempa's, Tanka's¹¹¹

XIII.1.2 Guillemets

intéressons-nous maintenant à l'usage des guillemets. Ce n'est pas tant de savoir si les langues utilisent des guillemets français (chevrons doubles) ou anglais qui nous intéressent ici (l'observation pouvant être faussée par l'utilisation d'une police de caractères ou d'une autre), mais de savoir avec quels types de nom et de quelle manière on va utiliser ces guillemets.

¹¹¹ Les quatre premiers adjectifs indiquent la provenance des embarcations, tandis que les deux suivants indiquent le type d'embarcation.

Nous pouvons tout de même observer que dans POL l'usage des guillemets est systématique avec les noms de journaux et de bateaux.

Dans ELL, il n'y a pas de guillemets avec les noms propres.

Dans GER des guillemets inversés sont utilisés avec les noms de journaux.

FRA : la lecture du <NP type="prod.doc">Morning Chronicle</NP>

GER : der Lectüre des »**Morning Chronicle**«

Dans POR, seuls les noms de chemins de fer reportés de l'anglais sont entre guillemets doubles droits.

Ces mêmes guillemets sont utilisés dans SPA pour les noms de bateaux et de journaux, et uniquement pour les noms de journaux dans ITA.

Dans BUL, tous les noms de bateaux, journaux, hôtels et marques sont entre guillemets doubles droits. Fait plus rare, il y a un autre type de nom propre mis entre guillemets : il s'agit des noms de voies (rues, lignes de chemin de fer, places, quartiers, etc.).

FRA : la maison portant le numéro 7 de <NP type="loc.line"> Saville-row </NP>

BUL : в къщата на «**Савил роу**» № 7

XIII.2 Syntaxe : utilisation de l'article défini

Deux des langues du corpus ne possèdent pas d'article défini. Il s'agit du polonais et du serbe.

Pour les autres, le jeu des articles change d'une langue à l'autre. L'article défini n'est employé, ni dans les mêmes contextes, ni de la même façon.

Observons tout d'abord l'utilisation de l'article défini en grec moderne.

FRA : <NP type="pers.hum">Phileas Fogg</NP> avait donné son congé à <NP type="pers.hum">James Forster</NP>

ELL : ο **Φιλέας Φογκ** είχε απολύσει τον **Τζέιμς Φόρστερ**

FRA : le paquebot de <NP type"loc.admi">Liverpool</NP>

ELL : το πλοίο για το **Λίβερπουλ**

FRA : <NP type"prod.doc">Le Times</NP>, <NP type"prod.doc">le Standard</NP>, <NP type"prod.doc">l'Evening Star</NP>, <NP type"prod.doc">le Morning Chronicle</NP>

ELL : Η **Τάιμς**, η **Στάνταρντ**, η **Ίβνινγκ Σταρ**, η **Μόρνινγκ Κρόνικλ**

Les choses semblent simples : tous les noms propres sont précédés d'un article défini, qui s'accorde et se décline, en grec moderne.

Cette systématisme est révélatrice pour Irène Tsamadou-Jacobberger :

« Ainsi, on peut se demander si l'emploi définitif de l'article devant le NP référentiel n'indique pas clairement, en grec moderne, à l'opposé d'autres langues vivantes, la neutralisation, au niveau syntaxique, de la différence entre le NP et le NC .» (Tsamadou-Jacobberger 1998:269-270)

En bulgare, l'article défini, quand il est utilisé, est postposé et accolé au nom.

FRA : et <NP type"pers.hum">les Anglais</NP> n'ont pu les détruire?

BUL : и **англичаните** не са могли да ги изкоренят?

Dans les cas de noms composés, il est accolé au premier élément (adjectif ou nom).

FRA : l'agent consulaire du <NP type"loc.admi">Royaume-Uni</NP>

BUL : беше консулският агент на **Обединеното** кралство

La présence de l'article défini dépend du type de nom propre. Les noms de périodiques et les noms de bateaux, par exemple, prennent un article défini dans toutes les langues du corpus (qui possèdent un article défini).

Nous avons déjà évoqué l'utilisation différente des articles définis en français et en anglais (Première partie, Chapitre II.2.4). C'est sans grande surprise que nos observations se vérifient sur le corpus.

A part le grec (qui utilise un article défini avec tous les noms propres), aucune des langues n'utilise d'article, ni devant les noms de personne, ni devant les noms de villes. Les noms de pays ne prennent pas d'article sauf en français et en italien, et,

dans les autres langues, dans les cas où ils sont pluriels ou composés ou dans des constructions comprenant un adjectif.

L'anglais distingue le Missouri (l'état) et le Missouri (le fleuve), par l'utilisation d'un article défini pour l'hydronyme. Dans toutes les autres langues du corpus, cette distinction n'existe pas, les deux noms étant accompagnés de l'article.

Dernier exemples intéressant (la liste n'est pas exhaustive), la « combinaison lexicalisée » *Le Havre*, qui apparaît en français sous sa forme contractée *du Havre*, donne lieu à des comportements différentes de la part des traducteurs. Ainsi, la combinaison est reconnue et respectée en ENG1 et ITA, tandis que SPA et POR proposent une autre construction contractée (avec contraction d'une traduction de *Le*), là où d'autres langues amputent *Le Havre* de son premier élément.

FRA : il n'allait pas directement à <NP type"loc.admi">Liverpool</NP> ou à <NP type"loc.admi">Londres</NP>, mais au <NP type"loc.admi">Havre</NP>

ENG2 : And in any case it did not go directly to **Liverpool** or **London**, but **Le Havre**

ITA : non andava direttamente a **Liverpool** o a **Londra**, e la tralata supplementare da **Le Havre**

SPA : no iba directamente a **Liverpool** o **Londres**, sino **al Havre**

POR : não ia directamente a **Liverpool** ou a **Londres**, mas **ao Havre**

GER : Und zudem fuhr er nicht nach **Liverpool** oder **London**, sondern nach **Havre**

XIII.3 Morphologie

XIII.3.1 Du genre et nombre des noms propres

Nous venons d'évoquer la question des articles. Or, qui dit article, dit en général genre et nombre (ceux-ci s'accordant dans de nombreuses langues avec le nom qu'ils déterminent). Il est donc important de connaître le genre et le nombre des noms propres traduits afin de leur attribuer le bon article, mais aussi afin de procéder aux accords nécessaires d'autres éléments du contexte, tel que l'adjectif (qui va s'accorder en genre et/ou en nombre selon les langues) ou le verbe, mais aussi à la bonne déclinaison du nom lui-même, dans le cadre des langues casuelles.

Ce genre et ce nombre peuvent être différents de ceux observés en français.

Nous nous intéressons principalement aux toponymes.

Par exemple, en polonais *Indie* (l'Inde) et *Chinie* (la Chine) sont des noms pluriel. En ce qui concerne le genre, nous pouvons prendre l'exemple de l'Égypte, qui est un nom féminin en français, mais masculin en italien (*Egitto*), espagnol (*Egipto*), portugais (*Egito*) ou encore polonais (*Egipt*). En polonais, *Japonia* (le Japon) et *Niemcy* (l'Allemagne) sont respectivement féminin et masculin, etc.

XIII.3.2 Systèmes flexionnels

Pour les langues casuelles de notre corpus (l'allemand, le bulgare, le grec, le polonais et le serbe), il est important de savoir décliner les noms propres traduits. Nous présentons quelques observations.

Allemand

Il existe quatre cas en allemand, le nominatif, l'accusatif, le datif et le génitif. Concernant les noms propres, seul le génitif, pour les noms singuliers masculins et neutres, et le datif, pour les noms neutres pluriels, ont une forme différente du nominatif.

Le génitif des noms propres se forme par l'ajout de la flexion (e)s à la fin du nom. L'ordre des mots est alors inversée par rapport au français (N de NP devient NP(e)s N) On peut aussi trouver des formations identiques à celles de l'anglais, à savoir avec l'utilisation de l'apostrophe pour séparer la flexion du nom. Dans ce cas l'ordre est le même qu'en français.

FRA : L'erreur de <NP type="pers.hum">Passepartout</NP>

GER : **Passepartouts** Irrthum

FRA : la disparition de <NP type="pers.hum">Passepartout</NP>

GER : das Verschwinden **Passepartout's**

Bulgare

Bien que possédant 7 cas et 22 paradigmes morphologiques, rien que pour les noms propres (Krushkov 2000), la plupart des noms propres étrangers et géographiques ne se déclinent pas en bulgare. Une même forme servira à exprimer les 7 cas. On aura donc : *Φιλιπας Φοξ* (Phileas Fogg), *Πασπαρτυ* (Passepartout), *Φικς* (Fix) et *Αυδα* (Aouda), à tous les cas.

Nous avons évoqué au chapitre précédent les possibilités de création d'adjectifs possessifs relationnels à partir des noms propres.

Grec moderne

En grec moderne, il y a quatre cas : le nominatif, l'accusatif, le génitif et le vocatif.

De nombreux noms propres du corpus, étrangers à la langue grecque, ne se déclinent pas. Quand les noms se déclinent, seuls le nominatif au singulier et le génitif au pluriel ont des formes différentes.

FRA : - Tout, répondit <NP type="pers.hum">Phileas Fogg</NP>

ELL : - Τα πάντα, απάντησε ο **Φιλίας Φογκ**. (nominatif)

FRA : Le plan de <NP type="pers.hum">Phileas Fogg</NP>

ELL : Το σχέδιο του Φιλία **Φογκ**. (génitif, seul le prénom se décline)

Polonais

Le polonais possède 7 cas : le nominatif, le génitif, le datif, l'accusatif, l'instrumental, le locatif et le vocatif. Le tableau suivant référence les différentes occurrences des noms des quatre personnages principaux, tels que l'on peut les trouver dans le texte en polonais.

NOM	Fileas Fogg	Passepartout	Fix	Auda
GEN	Fileasa Fogga	Passepartout	Fiksa	Audy
DAT	Fileasowi Foggowi	Passepartout	Fiksowi	
ACC	Fileasa Fogga	Passepartout	Fiksa	Audę
INSTR		Passepartout	Fiksem	Audą
LOC				
VOC	Foggu	PASSEPARTOUT	Fiksie	Audo

Tableau 23 : flexion en polonais

Il y a trois cas de figure pour les noms propres étrangers en polonais :

- certains ne se déclinent pas (comme on peut le constater avec l'exemple de *Passepartout* dans le tableau) ;
- d'autres, possédant une terminaison usuelle en polonais, se déclinent, comme les noms propres polonais, selon les déclinaisons des noms communs (comme Fogg, Fix ou Auda dans le tableau);
- enfin, pour les noms propres se terminant par [ə] (e muet) ou [i], il y a introduction d'un paradigme flexionnel spécifique. Ces noms propres se verront suivis d'une apostrophe entre la fin du nom et sa déclinaison. La déclinaison utilisée sera alors celle de l'adjectif (Grappin 1985:78). Notons que l'apostrophe n'est jamais utilisée en polonais en dehors de ce cas très précis.

FRA : <NP type"pers.hum">Phileas Fogg</NP> regarda <NP type"pers.hum">Sir Francis Cromarty</NP>

POL : **Fileas Fogg** spojrzął na sir **Francisa Cromarty'ego**

FRA : un de ces Frontins</NP> ou <NP type"pers.hum">Mascarilles</NP>

POL : **Frontina** czy **Mascarille'a**

Serbe

Le serbe, avec ces 7 cas exprimés et ses possibilités de formation d'adjectifs possessifs relationnels à partir des noms propres, est de loin la langue la plus productive, morphologiquement parlant, de notre corpus.

En effet, le serbe possède la caractéristique de pouvoir former des adjectifs possessifs à partir de noms en ajoutant le suffixe « -ov » ou « -ev » pour les noms masculins ou le suffixe « -in » pour les noms féminins. On peut ainsi créer *Fogov* à partir de *Fog* ou encore *Audin* à partir d'*Auda* (avec effacement de la voyelle finale).

Les deux phénomènes (flexion et dérivation) peuvent se combiner et générer ainsi un grand nombre de formes pour un même nom propre.

Nom propre	NOM	Fileas Fog	Paspartu	Fiks	Auda
	INSTR	Fileasom			
		Fogom	paspartuom	Fiksom	Audom
	ACC	Fileasa			
		Foga	Paspartua	Fiksa	Audu
DAT	Fogu	Paspartuu	Fiksu	Audi	
VOC			Fikse		

Adjectif possessif		Paspartuov	Fiksov	
			Fiksovom	Audinom
		Paspartuovih		
		Paspartuovu		
	Fogova	Paspartuova		
		Paspartuovim		
	Fogovo	Paspartuovo	Fiksovo	
			Fiksove	
			Fiksovog	
			Fiksovoj	

Tableau 24 : flexion et dérivation en serbe

On trouve ainsi onze formes de Fix dans la version serbe, cinq fléchies à partir du nom propre *Fiks* et six à partir de l'adjectif possessif *Fiksov*.

Conclusion

« L'accès au corpus conduit ainsi à modifier le rapport entre théorie et pratique, tant en amont du processus de recherche, dans la formulation des hypothèses, qu'en aval, dans la recherche de contre-exemples ou de variations. C'est aussi le moyen de sortir des apories théoriques suscitées par la philosophie du langage [...] » (Rastier 2004)

Un constat s'impose. Le report systématique des noms propres n'est observé pour aucune langue du corpus. Bien que peu nombreux, les procédés de traduction oblique sont tous représentés dans toutes les langues du corpus. Ils sont donc bien à prendre en compte lorsque l'on s'intéresse à la traduction des noms propres.

Cependant, à l'exception des transcriptions alphabétiques (BUL et ELL) ou phonétiques (SRP), l'équivalence formelle totale entre les noms propres de la langue-source et ceux de la langue-cible est largement majoritaire (67,6 %), ce qui explique l'idée commune de non-traductibilité des noms propres.

Conclusion et perspectives

Nous avons défendu la thèse que tous les procédés de traduction s'utilisent pour transférer les noms propres d'une languesource à une langue-cible.

L'élaboration d'un corpus adapté à cette étude et son observation nous a permis d'affirmer qu'aucune des langues étudiées dans notre corpus n'a recours exclusivement au report. La tendance majoritaire est la traduction directe, mais celle-ci n'apparaît pas non plus comme une nécessité.

En effet, nous avons mis en évidence que chaque procédé s'est trouvé illustré dans chacune des langues de notre corpus. Même les procédés de traduction oblique ne sont pas négligeables.

Cette thèse a déjà donné lieu à plusieurs publications et communications, dont la liste se trouve page 291.

Il semble indispensable maintenant de confronter les résultats obtenus sur ce corpus littéraire en complétant ce travail par une étude comparable sur d'autres types de corpus, plus modernes et d'un autre genre (corpus journalistiques ou corpus de l'Union européenne, par exemple).

Nous sommes en possession de quelques autres traductions du texte de Jules Verne, dans des langues européennes non abordées, mais aussi dans des langues non-européennes, telles que le mandarin et l'arabe. Notre curiosité nous incite à essayer de relever les barrières linguistiques pour étudier le phénomène de la traduction des noms propres dans ces langues plus éloignées de la nôtre. Nous envisageons donc l'extension future de notre corpus initial.

Nous envisageons également de rendre notre corpus accessible en ligne à d'autres chercheurs, sous une licence libre (LGPL-LR). Nous espérons qu'il pourra être utile à d'autres études. Nous l'avons utilisé nous-même pour l'observation de la traduction des expressions temporelles présentes dans le corpus (Lecuit 2009).

Table des matières

Remerciements	3
Résumé	4
Résumé en anglais.....	5
Liste des tableaux.....	8
Liste des figures	9
Notes au lecteur	11
Note sur la présentation générale de l' « ouvrage » :.....	11
Note sur le choix des exemples	11
Note sur l'auteur.....	12
Introduction.....	13
PREMIERE PARTIE <i>OU IL EST QUESTION DE CHOSES ET D'AUTRES...A PROPOS DES NOMS PROPRES</i>	17
Introduction.....	19
Chapitre I. De l'importance des noms propres.....	20
I.1 Le nom propre : un phénomène universel.....	20
I.2 Petite histoire des noms propres : de la philosophie grecque au traitement automatique des langues	21
I.3 Les noms propres sont omniprésents et indispensables.....	23
I.4 Une intuition pas toujours fiable	24
Chapitre II. Où l'on tente de définir les noms propres.....	28
II.1 Introduction	28
II.2 Critères spécifiques dépendants de la langue.....	29
II.2.1 La majuscule : une marque typographique pour la reconnaissance des noms propres	30
II.2.2 La phonétique particulière des noms propres	33
II.2.3 Une morphologie particulière pour les noms propres.....	34
II.2.4 Les noms propres en syntaxe	43
II.3 Critères généraux indépendants de la langue.....	45
II.3.1 Le nom propre et le sens	45
II.3.2 Les noms propres et les dictionnaires.....	52
II.3.3 L'intraduisibilité des noms propres	58
II.3.4 L'unicité de référent.....	59

II.4	Quelques constats.....	60
II.4.1	« Tout peut être nom propre ».....	60
II.4.2	...Ou presque.....	65
II.4.3	Un nom propre, plusieurs fonctions.....	67
II.5	Conclusion : la définition des noms propres retenue.....	70
Chapitre III.	Dans lequel on propose une typologie	72
III.1	Typologies morphologiques	72
III.2	Typologie « morpho-graphique ».....	73
III.3	Typologies référentielles	74
III.3.1	Typologies à un niveau	74
III.3.2	Typologies hiérarchisées	75
III.4	Problèmes soulevés par les typologies	79
III.4.1	Un nom propre, plusieurs catégories	79
III.4.2	Un nom propre qui n'en est pas vraiment un	80
III.5	La typologie retenue.....	81
III.5.1	Les anthroponymes.....	81
III.5.2	Les toponymes.....	84
III.5.3	Les ergonymes.....	86
III.5.4	Les pragmonymes.....	87
Conclusion.....		89
DEUXIEME PARTIE <i>CE QU'IL N'EST PAS POSSIBLE D'IGNORER ET CE QU'IL N'EST PLUS PERMIS DE CROIRE...</i> AU SUJET DE LA TRADUCTION		91
Introduction.....		93
Chapitre IV.	Dans lequel on découvre l'art de la traduction.....	94
IV.1	Qu'est-ce que traduire ?.....	94
IV.2	Pourquoi traduire ?.....	96
IV.2.1	Sans traduction, pas de communication	96
IV.2.2	La traduction « économique »	97
IV.2.3	La traduction, comme condition de survie d'une langue	97
IV.3	Qu'est-ce qu'une bonne traduction ?.....	98
IV.3.1	Différentes traductions, différentes évaluations.....	98
IV.3.2	Le rôle du traducteur	101
IV.4	Comment traduire ?.....	103

IV.4.1	L'unité de traduction	104
IV.4.2	Les étapes de la traduction	109
IV.4.3	Un schéma pour la traduction	111
Chapitre V.	Les procédés de traduction	115
V.1	Les procédés de traduction	115
V.2	L'heptarchie de Vinay & Darbelnet (1958).....	115
V.2.1	1) L'emprunt.....	116
V.2.2	2) Le calque	117
V.2.3	3) La traduction littérale.....	117
V.2.4	4) La transposition.....	118
V.2.5	5) La modulation	120
V.2.6	6) L'équivalence	120
V.2.7	7) L'adaptation	121
V.3	Autres procédés	122
V.3.1	Le report.....	122
V.3.2	L'assimilation (phonétique et graphique).....	123
V.3.3	Transcription et translittération	123
V.3.4	La compensation.....	124
V.3.5	La collocation	125
V.3.6	L'explicitation.....	125
Chapitre VI.	Où les noms propres et la traduction font finalement bon ménage	128
VI.1	De l'intraduisibilité des noms propres.....	128
VI.1.1	Ni le besoin, ni le droit de traduire les noms propres	128
VI.1.2	Les noms propres traduisibles pour certaines exceptions.....	130
VI.1.3	Qu'entend-on par traduction pour les noms propres	130
VI.2	Les noms propres comme unités de traduction à part entière.....	132
VI.3	Une question d'hétérogénéité	133
VI.3.1	Hétérogénéité des noms propres	134
VI.3.2	Hétérogénéité des pratiques selon les époques	145
VI.3.3	Hétérogénéité des pratiques selon les langues et les pays	147
VI.3.4	Hétérogénéité des pratiques selon les genres textuels : la traduction des noms propres littéraires	149
Conclusion.....		154

TROISIEME PARTIE <i>OU UN ROMAN FAIT SON ENTREE...</i> METHODOLOGIE	155
Introduction.....	157
Chapitre VII. Qui présente un roman et son auteur	159
VII.1 Jules Verne : sa vie, son œuvre	159
VII.2 Le Tour du monde en quatre-vingts jours.....	164
VII.3 Un roman adapté à l'étude des noms propres	168
Chapitre VIII. Dans lequel il est question de langues	171
VIII.1 Regroupement des textes du corpus	171
VIII.1.1 Le Tour du monde en quatre-vingts jours : la version française originale) 172	
VIII.1.2 Reise um die Erde in 80 Tagen : la version allemande	172
VIII.1.3 Around the World in eighty Days : les deux versions anglaises.....	173
VIII.1.4 <i>ПЪТЕШЕСТВИЕ ОКОЛО СВЕТА ЗА 80 ДНИ</i> : la version bulgare 174	
VIII.1.5 La vuelta al mundo en 80 días : la version espagnole.....	174
VIII.1.6 <i>Ο γύρος του κόσμου σε ογδόντα ημέρες</i> : la version en grec moderne 174	
VIII.1.7 Il giro del mondo in ottanta giorni : la version italienne	175
VIII.1.8 <i>W 80 dni dookoła świata</i> : la version polonaise	175
VIII.1.9 A volta ao mundo em oitenta dias: la version portugaise	175
VIII.1.10 <i>Put oko sveta za 80 dana</i> : la version serbe	176
VIII.2 Un corpus « européen »	178
VIII.2.1 Des langues indo-européennes.....	178
VIII.2.2 Les grandes absentes du corpus.....	186
Chapitre IX. Où l'on découvre des outils	189
IX.1 Introduction et définitions	189
IX.2 Où les noms propres sont mis en avant : annotation du texte original	194
IX.2.1 CasSys et CasEN	194
IX.2.2 Quelques corrections et modifications	198
IX.2.3 Résultats	203
IX.3 Dans laquelle les langues se font face : alignement des textes	206
IX.3.1 XAlign.....	207
IX.3.2 Alignements et modifications.....	208

IX.3.3	Résultats	210
Chapitre X.	Dans lequel est dévoilé le corpus.....	213
X.1	Constitution du corpus final (regroupement des textes et ajustements) ...	213
X.2	Méthode d'observation	218
X.2.1	Installation d'un filtre	218
X.2.2	Création de tableaux de comptage des types de traduction	218
Conclusion.....		223
QUATRIEME PARTIE <i>DONT LA CONCLUSION, QUELQUE PEU SINGULIERE QU'ELLE SOIT, NE SURPRENDRA PEUT-ETRE PAS LE LECTEUR...</i> RESULTATS.....		
Introduction.....		229
Chapitre XI.	Premiers constats.....	230
XI.1	Où l'on se positionne.....	230
XI.1.1	Une étude « corpus-based ».....	230
XI.1.2	Traductologie et linguistique contrastive	230
XI.2	Premiers résultats	231
Chapitre XII.	Dans lequel on observe les traductions des noms propres à proprement parler	233
XII.1	Les traductions directes	233
XII.1.1	Les anthroponymes attestés	234
XII.1.2	Les anthroponymes inventés	238
XII.1.3	Les toponymes.....	243
XII.1.4	Les ergonymes.....	249
XII.1.5	Les pragmonymes.....	251
XII.2	Les traductions obliques.....	252
XII.2.1	Changement de catégorie : transposition.....	252
XII.2.2	Explicitations	254
XII.2.3	Allègements	255
XII.2.4	Utilisation d'un alias du prolexème équivalent.....	257
XII.2.5	Utilisation d'un synonyme du prolexème équivalent.....	257
XII.2.6	ENG2 et les relations de méronymie.....	258
XII.2.7	Etrangetés.....	259
XII.3	Absence de traduction :.....	260
XII.3.1	L'enchassement de la proposition contenant le nom propre :.....	262

XII.3.2	La pronominalisation :	262
XII.3.3	L'utilisation de périphrases :	263
XII.3.4	L'effacement complet :	263
XII.4	Noms et adjectifs relationnels	263
Chapitre XIII. Qui montre que les noms propres s'accompagnent d'autres adaptations à un système.....		267
XIII.1	Marques typographiques	267
XIII.1.1	Utilisation des majuscules	267
XIII.1.2	Guillemets.....	269
XIII.2	Syntaxe : utilisation de l'article défini	270
XIII.3	Morphologie	272
XIII.3.1	Du genre et nombre des noms propres	272
XIII.3.2	Systèmes flexionnels.....	273
Conclusion.....		277
Conclusion et perspectives.....		279
Liste des publications et communications		289
Bibliographie.....		291
Index.....		305
Résumé		312
Résumé en anglais.....		312

Liste des publications et communications

Articles publiés dans des revues à comité de lecture

LECUIT, E., MAUREL, D. et VITAS, D. La traduction des noms propres: une étude en corpus, *Corpus*, 2011, 10 « Varia », Sylvie Melet (ed.) p.201-218

LECUIT, E., MAUREL, D. et VITAS, D. Les noms propres se traduisent-ils ? Etude d'un corpus multilingue, *Translationes*, 2011, 3 « (In)Traductibilité des noms propres », Georgiana Lungu-Badea (ed.), p.121-134

Communications scientifiques dans des conférences internationales avec actes

LECUIT, E. et MAUREL, D. Testing word-category disambiguation with Elag, in *Proceedings of the 29th International Conference on Lexis and Grammar*, 15-18 septembre 2010, Belgrade, Serbie, Dusko Vitas and Cvetana Krstev (eds.), p.193-202.

LECUIT, E., MAUREL, D., VITAS, D. et KRSTEV, C. Temporal Expressions: Comparisons in a Multilingual Corpus, in *Proceedings of 4th Language & Technology Conference*, November 6-8, 2009, Poznań, Poland, Zygmunt Vetulani (ed.), p.531-535.

Communications scientifiques dans des colloques et journées d'études sans actes

LECUIT, E., MAUREL, D. et VITAS, D. « Un corpus multilingue pour l'observation des toponymes en traduction », communication lors du colloque international *Défis de la toponymie synchronique : structures, contextes et usages*, 22-23 mars 2012, Université Rennes 2.

LECUIT, E. « Etude contrastive des noms propres dans les langues européennes à partir d'un corpus aligné », communication lors de la *Journée des doctorants du Laboratoire Ligérien de Linguistique*, 17 janvier 2011, Tours.

LECUIT, E. « Etude contrastive des noms propres dans les langues européennes à partir de l'étude de corpus alignés », communication lors des *Journée de l'École Doctorale Sciences de l'Homme et de la Société de l'Université François-Rabelais Tours*, 3 juin 2010.

Mémoire de recherche

LECUIT, E. « Désambiguïsation d'un roman avec ELAG », mémoire réalisé au cours d'un stage de professionnalisation au Laboratoire Informatique de l'École Polytechnique de l'Université de Tours, 2008

Bibliographie

AGAFONOV, C. et al. La traduction multilingue des noms propres dans PROLEX. *Meta*, 2006, 51(4), pp.622-636

AGUILERA, E.C. The Translation of Proper Names in Children's Literature. *E-F@bulations/E-F@bulações*, 2, [en ligne], 2008, [référence du 28 septembre 2012]. Disponible sur : <http://ler.letras.up.pt/uploads/ficheiros/4666.pdf>

ALBIN, V. What's in a name : Juliet's question revisited. *Translation journal*, 2003, 7(4), [référence du 28 septembre 2012]. Disponible sur : <http://www.bokorlang.com/journal/26names.htm>

ALGEO, J. *On Defining the Proper Name*. Gainesville : University of Florida Press, 1973, 96p.

ALQAHTANI, A. A. Translation of proper names in fantasy literature : Some preliminary notes. *US-China Foreign Language*, 2010, 8(5), 51-54.

ANDERSON, J. M. On the grammatical status of names. *Language*, 2004, 80(3), pp.435-474.

ALLERTON, D.J. The Linguistic and Sociolinguistic Status of Proper Names. What are they, and Who do they belong to? *Journal of Pragmatics*, 1987 11(1), pp.61-92

BAKER, M. Corpora in Translation Studies : An Overview and Some Suggestions for Future Research. *Target*, 1995, 7(2), pp.223-243

BALLARD, M. Le nom propre en traduction. *Babel*, 1993a, 39(4), pp.194-213

BALLARD, M. L'unité de traduction. Essai de redéfinition d'un concept. In : M. Ballard (éd.) *La traduction à l'Université. Recherches et propositions didactiques*. Lille : Presses Universitaires de Lille, 1993b, pp. 223-252

BALLARD, M. *La Traduction : de l'anglais au français (2^{ème} édition, revue et corrigée)*. Paris, France : Nathan, 1994, 273p.

BALLARD, M. *Le nom propre en traduction*. Paris, France : Ophrys, 2001, 231p.

BALLARD, M. *Versus : la version réfléchie (volume 1) : Repérages et paramètres*. Paris : Ophrys, 2003, 283p.

BALLARD, M. A propos des procédés de traduction. In : *Traduire ou vouloir garder un peu de la poussière d'or..., Hommages à Paul Bensimon, Palimpsestes hors série*, 2006, pp.113-130

BALLARD, M. *De Cicéron à Benjamin : Traducteurs, traductions, réflexions*. Réédition, nouvelle préface, Lille, Presses du Septentrion (collection : « Etude de la traduction »), 2007, 305p.

BARTHES, R. *Le degré zéro de l'écriture*. Paris, France : Seuil, 1972a[1953], 179p.

BARTHES, R. *Nouveaux essais critiques*. Paris, France : Seuil, 1972b, 192p.

BAUER, G. *Namenkunde des Deutschen*. Bern : *Germanistische Lehrbuchsammlung Band 21*, 1985, 356p.

BENECKE, E.C. On the Logical Meaning of Proper Names. *Proceedings of the Aristotelian Society*, 1895, 3, pp.12-29

BENJAMIN, W. La tâche du traducteur. *Oeuvres, Tome I, Mythe et violence*. Paris, France : Denoël, 1971

BENVENISTE, E. *Problèmes de linguistique générale*. Paris, France : Gallimard, 1966

BERMAN, A. *L'épreuve de l'étranger. Culture et traduction dans l'Allemagne romantique*. Paris, France : Gallimard, 1984

BERMAN, A. La retraduction comme espace de la traduction. *Palimpsestes*, 1990, 4, pp.1-7

BERMAN, A. *Pour une critique des traductions : John Donne*. Paris, France : Gallimard, 1995

LE BIHAN, M. *Le nom propre. Etude de grammaire et de rhétorique*. Université de Rennes, 1974

BOISSEAU, M. Les discours de la traductologie en France (1970-2010) : analyse et critique. *Revue Française de Linguistique Appliquée*2, 2009, XIV(1), pp.11-24.

BOTTINEAU, D. Traductologie, linguistique et cognition : les procédés de traduction comme correction des écarts typologiques entre l'anglais et le français. In : M. Ballard et Hewson Lance (éd.), *Correct, Incorrect*. Artois Presses Université, 2004, pp. 109-122

BOUCHOU, B. et MAUREL, D. Prolexbase et LMF : vers un standard pour les ressources lexicales sur les noms propres. *TAL*, 2008, 49 (1), pp.61-88

BOURRILLY, J. et al. Pologne. *Encyclopaedia Universalis*.

BREAL, M. *Essai de sémantique (Science des significations)*, Paris, France: Hachette, 1897

CALABRESE STEIMBERG, L. Les héméronymes. Ces événements qui font date, ces dates qui deviennent événements. *Mots*, 2008, 88, 115-128.

CARY, E. *Les grands traducteurs français*, Genève : Georg, 1963

CATFORD, J.C. *A Linguistic Theory of Translation*, London: Oxford University Press, 1997

CHAROLLES, M. *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris, France : Ophrys, 2002

CHEVALIER, J.-C. et DELPORT, M.-F. *L'horlogerie de Saint-Jérôme. Problèmes linguistiques de la traduction*, Paris, France : L'Harmattan, 1995

CHUQUET, H. et PAILLARD, M. *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Gap : Ophrys, 1989

CISLARU, G. *Etude sémantique et discursive du nom de pays dans la presse française avec référence à l'anglais, au roumain et au russe*. Thèse de doctorat, Université Paris III - Sorbonne Nouvelle, 2 juillet 2005, 557p.

COATES, R. Proper Names : Change of Form. *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, 1994, pp.3369-3372

COATES-STEPHENS, S. Automatic Lexical Acquisition Using Within-Text Descriptions of Proper Nouns. In : *Proceedings of the 7th conference of the university of Waterloo Centre for the new OED and text research : using corpora*. University of Waterloo, 1991, pp.154-169

COATES-STEPHENS, S. The Analysis and Acquisition of Proper Names for the Understanding of Free Text. *Computers and the Humanities*, 1993, 26, pp.441-456

COLIGNON, J.-P. *Petit traité des majuscules et des minuscules*, Albin Michel, 2004

COLLOMBAT, I. L'Oulipo du traducteur. *SEMEN n°19 L'ordre des mots*, 2005, pp.81-102

CONSTANZA, J. *La dérivation suffixale des noms propres d'hommes politiques*. Mémoire de maîtrise, Université François-Rabelais Tours, 2005

CRYSTAL, D. *The English Language*, Second edition, London : Penguin, 2002, xii+312p.

DAILLE, B. et MORIN, E. Reconnaissance automatique des noms propres de la langue écrite: Les récentes réalisations. *TAL*, 2000, 41(3), pp.601-621

DARBELNET, J. Traduction littérale ou traduction libre ? *Meta : Journal des traducteurs*, [en ligne] 1970, vol15, n°2, pp.88-94. [référence du 20 juillet 2012]. Disponible sur : <http://www.erudit.org/revue/meta/1970/v15/n2/002478ar.pdf>

DELAVERNAY, E. Méthode soviétique d'analyse du langage pour la traduction mécanique. *Cahiers du monde russe et soviétique*, 1,1959, pp.165-173.

DELISLE, J. *Manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français*, Les Presses de l'université d'Ottawa, 1993, 484p.

DELISLE, J. *L'enseignement pratique de la traduction*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, collection « Regards sur la traduction », 2005, 280 p.

DUBOIS, J. (éd.) *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris, France : Larousse, 1973

ECO, U. *Dire presque la même chose. Expériences de traduction*, Paris : Grasset, 2007

EGGERT, E. *Bisontins ou Besançonnais? : à la recherche des règles pour la formation des gentilés pour une application au traitement automatique*, Gunter Narr Verlag, 2002, 323p.

ESTER2, *Conventions d'annotation des entités nommées ESTER 2*, AFCP, DGA/CEP, ELDA, 2007, p. 1-22.

EVANS, A.B. et BUTCHER, W. The Most Translated Verne Novel. *Nautilus*, 2002 (2), pp.6-9

FAWCETT, P. *Translation and Language*, St Jerome Publishing, 1997

FLAUX, N. L'antonomase du nom propre ou la mémoire du référent. *Langue française*,1991, 92, pp.26-45

FRANCON, M. Poe et Baudelaire. *PMLA*, 1945, 60(3), pp.841-859

FREGE, G. *Frege, Gotlob, Posthumous Writings*, Oxford : Basil Blackwell, 1979

FRIBURGER, N. *Reconnaissance automatique des noms propres. Application à la classification automatique de textes journalistiques*. Thèse de doctorat, Université François-Rabelais, 2 décembre 2002, 172p.

- FUMAROLI, M. *Le Livre des métaphores*, Robert Laffont Bouquins, 2012, 1120p.
- GALLAGHER, J. D. (2007). Traduction littéraire et études sur corpus. *Les corpus en linguistique et en traductologie*, 2007, pp. 199-229
- GALLEPE, T. GAZEAU, M.-Ai. et VANHOUTTE, S., Anthroponymes, toponymes et autres “magiconymes”: leur traduction dans les versions française et allemande de Harry Potter and the Order of the Phoenix. *Nouveaux cahiers d'allemand*, 2007, 25(4), pp.351-368
- GARY-PRIEUR, M.-N. Le nom propre constitue-t-il une catégorie linguistique? *Langue française*, 1991a, 92, pp.4-25
- GARY-PRIEUR, M.-N. *Grammaire du nom propre*, Paris, France: Presses Universitaires de France, 1994
- GARY-PRIEUR, M.-N. Où il est montré que le nom propre n'est (presque) jamais « modifié ». *Langue française*, 2005, 146, pp.53-66
- GENTZLER, E. *Contemporary Translation Theories (Revised 2nd Edition)*, Multilingual matters, 2001, 230p.
- GRAPPIN, H. *Grammaire de la langue polonaise*, Institut d'Etudes slaves, 1985
- GRASS, T. Typologie et traductibilité des noms propres de l'allemand vers le français. *TAL*, 2000, 41(3), pp.645-669
- GRASS, T. *Bases de données lexicales et traduction*. Rapport de synthèse présenté pour l'obtention de l'habilitation à diriger les recherches, 2002a.
- GRASS, T. *Quoi! Vous voulez traduire “Goethe”? Essai sur la traduction des noms propres allemands-français*. Berne : Peter Lang, 2002b, 296p.
- GRASS, T. La traduction comme appropriation : le cas des toponymes étrangers. *Meta*, 2006, 51, 4, pp.660-670
- GRASS, T. Médecins sans frontières, Doctors without Borders, Ärzte ohne Grenzen : traduire les noms propres d'associations (français – anglais – allemand).

In : T. Milliaressi, ed. *De la linguistique à la traductologie*. Lille : Presses universitaires du Septentrion, 2011, pp. 197-212

GRASS, T. et MAUREL, D. Prolexbase: une ontologie pour le traitement multilingue des noms propres. *Linguistica antverpiensia* (Sager), 2004, 293-310.

GREVISSE, M. *Le bon usage - Grammaire française* 8^{ème} édition. DUCULOT et GEMBLOUX (éd.), Paris : Hatier, 1964

GUERRIN, C. *Etude socio-toponymique de la variation dans les noms de communes françaises entre 1943 et 1996*. Thèse de doctorat, Université de Rouen, 1997, 2 tomes

GUILLEMIN-FLESCHER, J. Le linguiste devant la traduction. *Fabula*, 1986, 7(Traduire), pp. 59-68.

GUILLEMIN-FLESCHER, J. Traduction et Fonctionnement du langage. In D. Ducard & C. Normand (Eds.), *Antoine Culioli, un homme dans le langage*, Paris, France: Ophrys, 2006, pp. 249-266.

GUILLEMIN-FLESCHER, J. Traduction. *Encyclopaedia Universalis*, 2010

GUIRAUD, P. *La sémiologie*, Presses Universitaires de France, 1983

HUMBLEY, J. Le titre, catégorie de nom propre? *Bulag*, hors-série, 2000, pp.309-320

HUMBLEY, J. La traduction des noms d'institutions. *Meta*, 2006, 51(4), pp.671-689

JAKOBSON, R. *Essais de linguistique générale*, ed. de Minuit, 1963

JONASSON, K. *Le nom propre. Constructions et interprétations* Paris, Louvain-la-Neuve: Duculot, 1994

KAPFERER, J.-N. *Les marques, capital de l'entreprise*, Eyrolles, 2007

KAY, B. *Scots : The Mither Tongue*, Edinburgh and London : Mainstream Publishing, 2006

KERLEROUX, F. Identification d'un procédé morphologique : la conversion. *Faits de langues*, 1999, 7(14), pp.89-100.

KLEIBER, G. *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Recherches Linguistiques n° VI, Etudes publiées par le Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz, Paris, Klincksieck, 1981, 538 p.

KRAIF, O. Identification des cognats et alignement bi-textuel: une étude empirique. In : *Actes de la 6ème conférence annuelle sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN 99)*, Cargèse, 1999, pp. 205-214.

KRAIF, O., Qu'attendre de l'alignement de corpus multilingues ? In : *Journée de la traduction professionnelle*, Université Catholique de Lyon, 17 mars 2006.

KRIPKE, S. *La logique des noms propres (Naming and Necessity)*, Paris : Les Editions de Minuit, 1972

KRSTEV, C., VITAS, D., MAUREL, D., et TRAN, M. Multilingual Ontology of Proper Names. In Z. Vetulani (Ed.), *Proceedings of the Second Language & Technology Conference: Human Language Technologies as a challenge for Computer Science and Linguistics* (pp. 116-119). Poznan, Pologne 21-23 avril 2005.

KRUSHKOV, H. Automatic morphological processing of Bulgarian proper nouns. *TAL*, 2000, 41(3), 709-726.

LACROUX, J.-P. *Orthotypographie : orthographe et typographie françaises (Volume I de A à F)*, [en ligne] 2007a, [référence du 1^{er} octobre 2012] Disponible sur : <http://www.orthotypographie.fr/intros/feuilleter/index.html>

LACROUX, J.-P. *Orthotypographie : orthographe et typographie françaises (Volume II de G à Z)*, [en ligne] 2007b, [référence du 1^{er} octobre 2012] Disponible sur : <http://www.orthotypographie.fr/intros/feuilleter/index.html>

LAPORTE, E., VITAS, D. et KRSTEV, C. Preparation and exploitation of bilingual texts. *Lux Coreana*, 2006, 1, pp.110-132

LASSURE, C. *L'anglais de la technologie et de l'industrie*. Paris : Ellipse Marketing, 1999

LE PRIEULT, H. *Grammaire progressive de l'anglais*. Paris: Belin, 1996, 272 p.

LECOLLE, M., PAVEAU, M.-A. et REBOUL-TOURE, S. Les sens des noms propres en discours. *Les carnets du Cediscor*, 2009, 11 (Le nom propre en discours), pp.9-20.

LECUIT, E. *Désambiguïsation d'un roman avec ELAG*. Mémoire de Master, Université François-Rabelais de Tours, 2009

LECUIT, E., MAUREL, D., VITAS, D. et KRSTEV, C. Temporal Expressions: Comparisons in a Multilingual Corpus. In *Proceedings of 4th Language & Technology Conference*, November 6-8, 2009, Poznań, Poland, Zygmunt Vetulani (ed.), IMPRESJA Wydawnictwa Elektroniczne S.A., Poznań, pp.531-535

LECUIT, E., MAUREL, D. et VITAS, D. Testing word-category disambiguation with Elag. In *Proceedings of the 29th Conference on Lexis and Grammar*, 2010

LEDERER, M. *La traduction aujourd'hui : le modèle interprétatif*, Paris, France : Hachette, 1994.

LEFEVRE, P. Reconnaissance de l'imprimé. *Technique de l'ingénieur*, 1999 , H1348.

LEHRER, A. Proper Names : Linguistic Aspects. *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, 1994, pp.3372-3374.

LEPESANT, D. *Six études de sémantique lexicale sur les noms communs de lieux*. Ouvrage rédigé en vue d'obtenir l'Habilitation à Diriger des Recherches. Villetaneuse : Université Paris 13, 2000

LEROY, S. *Le nom propre en français*, Paris, France : Ophrys, 2004

LEWIS, M.P. éd. *Ethnologue. Languages of the World, Sixteenth Edition*, Dallas, Texas : SIL International, 2009

LUNGU-BADEA, G. La traduction (im)propre du nom propre littéraire. *Translationes*, 2011, 3, pp.65-79

LYONS, J. *Semantics. Volume 1*, Cambridge : Cambridge University Press, 1977

LYONS, J. *Linguistic semantics. An introduction*, Cambridge : Cambridge University Press, 1981

MAES, P. *La prononciation des langues européennes*, Paris : Editions du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, 1993

MALHERBE, M. *Les langages de l'humanité. Une encyclopédie des 3000 langues parlées dans le monde*, Robert Laffont, 2010

MANCZAK, W. Le nom propre et le nom commun. *Revue internationale d'onomastique*, 1968, 20, pp.205-218

MANCZAK, W. Critères de vérité. Leurs conséquences pour la linguistique. *Langages*, 1988, 23, pp.51-64

MARTINET A. *Syntaxe générale*, A. Colin, 1985.

MARTINET, H. « Les noms propres dans la traduction littéraire ». *Meta*, 1982, 27(4), 392-400.

MAUREL, D. Les mots inconnus sont-ils des noms propres? *Proceedings of JADT*, [en ligne] 2004, [référence du 20 juillet 2012]. Disponible sur : http://igm.univ-mlv.fr/~voyatzi/Propositions/Infomagic200601/Bibliographie/Biblio_Extraction/Maurel_NomsPropres.pdf

MAUREL, D. FRIBURGER, N. et ANTOINE, J.-Y. Cascades de transducteurs autour de la reconnaissance des entités nommées. *TAL*, 2011, 52, 1, pp.69-96, Disponible sur : <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00682805/>

MAUREL, D. et PITON, O. Un dictionnaire de noms propres pour INTEX : les noms propres géographiques. *Lingvisticae Investigationes*, XXII, 1999, pp.279-289

MAUREL, D. et TRAN, M. Une ontologie multilingue des noms propres. *Corela*, (Numéros spéciaux, Le traitement lexicographique des noms propres) [en ligne] 2005 Disponible sur : <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=460>

MAUREL, D. et al. Le projet PROLEX : Réalisation d'un dictionnaire électronique relationnel des noms propres du français. In : *Séminaire Lexique-Grenoble*, 1996, pp. 164-175.

MEJRI, S. 2008. Constructions à verbes supports, collocations et locutions verbales. In : MOGORRON HUERTA P. et MEJRI, S. (éd.) *Las construcciones verbo-nominales libres y fijas. Aproximacion contrastiva y traductologica*. Alicante : Université d'Alicante, 2008, pp. 191-202.

MOLINO, J. Le nom propre dans la langue. *Langages*, 1982, 66, pp.5-20

MOUNIN, G. *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris : Gallimard, 1963

MOUNIN, G. *Les Belles infidèles*, Lille : Presses Universitaires de Lille, 1994, 109p.

NIDA, E. *Toward a Science of Translating : with Special Reference to Principals and Procedures Involved in Bible Translating*. Leyde: E.J. Brill, 1964

OUSTINOFF, M. *La traduction*, Collection "Que-sais-je?" Paris : Presses Universitaires de France, 2009

PAIK, W. et al. Categorizing and Standardizing Proper Nouns for Efficient Information Retrieval. In : Boguraev B. et Pustejovsky J. (éd.), *Corpus processing for lexical acquisition*. Massachussets Institute of Technology, 1996, pp. 61-73.

PAUMIER, S. *UNitex 2.1 User Manual*, 2011. Disponible sur : <http://www-igm.univ-mlv.fr/~unitex/index.php?page=4>

PELLETIER, G. Les chiffres de la traduction en France et à l'étranger. In *Forum de la SGDL : La traduction littéraire*. Paris, France, 2011.

PETIT, G. Le nom de marque déposée : nom propre, nom commun et terme. *Méta*, 51, 4, 2006, pp.690-705.

LE PRIEULT, H. *Grammaire progressive de l'anglais*, Paris : Belin, 1996

PULGRAM, E. Theory of Names. *Beiträge zur Namenforschung* 5/2, 1954, pp.149-196

RASKIN, L. De la traduction des noms propres : application au cas de la bande dessinée. *Anales de Filologia Francesa*, 12, 2004, pp.371-383

RASTIER, F. Communication ou transmission? *Césures*, 1995, 8, pp.151-195

RASTIER, F. Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus. *Texto!* [en ligne], 2004 [référence du 2 octobre 2012]. Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Enjeux.html

REID, T. *The Works of Thomas Reid. Volume 1*, 2000

REY, A. *Le lexique : images et modèles. Du dictionnaire à la lexicologie*, Paris, France : Armand Colin, 1977

REY, A. 2011. *Le Petit Robert des noms propres. Dictionnaire illustré* Rey A. (éd.), Paris, France : Le Robert, 2011

REY-DEBOVE, J. Nom propre, lexique et dictionnaire de langue. In Noailly M. (éd.) *Actes du Colloque de Brest 21-24 avril 1994*, 1995, pp.107-122

RICOEUR, P. *Sur la traduction*, Paris : Bayard Culture, 2004, 69p.

SAUSSURE, F. (DE) *Cours de linguistique générale*. Paris, France : Payot, 1916

SEARLE, J.R. Proper Names. *Mind*, 1958, 67, 266, pp.166-173

SORENSEN, H. *The Meaning of Proper Names*, Copenhague : Gad Publisher, 1963

STEINBERGER, R. et al. The JRC-Acquis : A Multilingual Aligned Parallel Corpus with 20+ Languages. In *Proceedings of the 5th International Conference on Language Resources and Evaluation (LREC) 2006*, 2006, pp. 45-48

TESNIERE, L. *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, France : Klincksieck, 1959

TOGEBY, K. *Grammaire française. Volume 1 : Le Nom*, Copenhague : Akademisk Forlag, 1982

TOGNINI-BONELLI, E. *Corpus Linguistics at Work*, Amsterdam : John Benjamins, 2001, 223p.

TRAN, M. *Prolexbase. Un dictionnaire relationnel multilingue de noms propres: conception, implémentation et gestion en ligne*. Thèse de doctorat, Université François-Rabelais, 20 octobre 2006, 171p.

TSAMADOU-JACOBBERGER, I. *Le Nom en grec moderne : marqueurs et opérations de détermination*. L'Harmattan, 1998

ULLMANN, S. *Précis de sémantique française*, Berne : Francke, 1952

VAN LANGENDONCK, W. *Theory and Typology of Proper Names*. Mouton de Gruyter, 2007

VAXELAIRE, J.-L. Pistes pour une nouvelle approche de la traduction automatique des noms propres. *Meta*, 2006, 51, 4, pp.719-738

VAXELAIRE, J.-L. De Mons à Bergen. De l'intraduisibilité des noms propres. *Translationes*, 2011, 3, pp.13-27

VAXELAIRE, J.-L. *Les noms propres. Une analyse lexicologique et historique (LEXICA Mot.)*. Paris, France: Honoré Champion, 2005.

VAN DE VELDE, D. Existe-t-il des noms propres de temps? In : D. VAN DE VELDE et FLAUX, N. (éd.) *Lexique 15, Les Noms propres : Nature et détermination*, Presse Universitaire Septentrion, 2000, pp.35-45

VENDLER, Z. Singular Terms. In : Steinberg, D. et Jakobovits, L. (éd.) *Semantics : an interdisciplinary reader in philosophy, linguistics, and psychology*, Cambridge : Cambridge University Press, 1975, pp.115-133.

VERNE, J. *Le Tour du monde en quatre-vingts jours (Edition de William Butcher)*. Gallimard, 2006, 412 p.

VERNE, J. *Le Tour du monde en quatre-vingts jours (notes et présentation KLEFF)*, Paris: Flammarion, 2004

VERONIS, J. Annotation automatique de corpus : état de la technique. In M. Bilger, ed. *Corpus. Méthodologie et applications linguistiques*. Paris, France: Champion, 2000, pp. 94-106

VINAY, J.-P. et DARBELNET, J. *Stylistique comparée du français et de l'anglais. Méthode de traduction*, Paris, France : Didier, 1958

Vinay, J.-paul, & Darbelnet, J. (1958). *Stylistique comparée du français et de l'anglais. Méthode de traduction* (p. 331). Paris, France: Didier.

VITAS, D., KOEVA, S., KRSTEV, C., & OBRADOVIC, I. (n.d.). Tour du monde through the dictionaries. in *Proceedings of the 27th Conference on Lexis and Grammar*. 2008, L'Aquila : pp. 249-257

VITAS, D., et KRSTEV, C. Literature and Aligned Texts. In M. Slavcheva, G. Angelova, & K. Simov (Eds.), *Readings in Multilinguality*, 2006, pp. 148-155.

WALTER, H. *L'Aventure des langues en Occident*, Paris, France : Robert Laffont, 1994

WEINREICH, U. On the Semantic Structure of Language. In : GREENBERG J.H. (éd.) *Universals of Language*. Cambridge : The MIT Press, 1996, pp. 114-171.

WHORF, B.L. *Linguistique et anthropologie*, Paris, France : Denoël, 1956a

WHORF, B.L. Science and Linguistics. In : CARROLL, J.B. (éd.) *Language, Thought and Reality : Selected Writings of Benjamin Lee Whorf*. Cambridge : MIT Press, 1956b, pp.207-219

WILMET, M. Nom propre et ambiguïté. *Langue française*, 1991, 92, pp.113-124.

ZABEEH, F. *What's in a Name? An Inquiry into the Semantics and Pragmatics of Proper Names*, The Hague : Martinus Nijhoff, 1968

Index

Termes et noms propres

A

absence de traduction, 260
 Absence de traduction, 260, 287
 adaptation, 34, 111, 116, 121, 122, 130, 131, 132, 141, 145, 149, 175, 177
Agafonov, 76, 81, 235, 243
Aguilera, 151
Albin, 146
Algeo, 20, 33, 131, 132
 alias, 204, 205, 257
 alignement, 189, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 213, 219
 allègement, 126, 127, 255
 allemand, 30, 133, 135, 141, 143, 148, 171, 173, 178, 182, 241, 248, 255, 264, 269, 273
Allerton, 73
 anglais, 30, 32, 36, 37, 40, 42, 44, 45, 55, 61, 67, 70, 73, 95, 97, 99, 104, 105, 106, 107, 115, 116, 117, 119, 120, 122, 123, 124, 125, 131, 133, 135, 141, 143, 151, 153, 165, 171, 178, 181, 182, 183, 191, 223, 241, 248, 249, 250, 253, 254, 256, 259, 265, 269, 270, 271, 272, 273
 annotation, 76, 190, 191, 194, 195, 196, 213, 223
 anthroponyme, 81
 anthroponymes, 27, 60, 74, 76, 81, 82, 83, 89, 133, 135, 136, 150, 203, 206, 234, 235, 237, 238, 243, 255, 260
Antoine, 44, 95
 article défini, 44, 45, 185, 270, 271, 272, 288
 assimilation, 123, 130, 132, 219, 234, 235, 236, 237

B

Baker, 189
 Ballard, 36, 94, 101, 108, 109, 116, 117, 122, 123, 125, 128, 129, 133, 152, 153, 231, 233, 234, 236, 242, 248, 252, 260, 262

Barthes, 49, 133
Bauer, 74, 76, 86
Benecke, 49
Benjamin, 96
Benveniste, 22, 104
Berman, 96, 102
Boisseau, 231
Bottineau, 109
Bouchou, 81, 204
Bourrilly, 184
Bréal, 49
 bulgare, 37, 123, 140, 171, 174, 178, 184, 185, 208, 234, 238, 242, 244, 249, 251, 252, 253, 264, 271, 273, 274
Butcher, 101, 164, 165, 168, 173, 177, 238, 239, 242, 245, 260

C

calque, 117
Cary, 95, 102
CasEN, 76, 77, 78, 190, 194, 197, 200, 201, 223
 changements de signes, 235
Charolles, 70
 chassé-croisé, 119
Chevalier, 39, 96, 99
Chuquet, 44, 117, 119, 120, 122, 131
Cislaru, 50
Coates, 46, 58, 75, 128
Colignon, 31, 32
 collocation, 125
Collombat, 102, 103, 151
 compensation, 124
Constanza, 35
 corpus multilingue, 157, 189
 corpus multilingue parallèle, 189
 corpus parallèle, 189

corpus-based, 157, 230

corpus-driven, 230

Crystal, 182

D

Daille, 73

Darbelnet, 93, 108, 110, 111, 115, 116, 117, 118, 120,
121, 122, 123, 125, 126

Delavenay, 104

Delisle, 98, 115, 122, 123, 124, 129, 130

Delport, 96, 99

dérivation, 8, 35, 36, 254, 266, 276, 294

dérivationnelle, 35, 205, 252

descriptifs, 134, 169, 237, 247, 268

détermination, 43, 44, 303

dictionnaires, 12, 29, 45, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 94,
176, 191, 234, 283

Dubois, 123, 180

E

Eco, 96, 104, 105, 111, 146

effacement, 263, 275, 288

Eggert, 37

Emploi « de fractionnement », 69

Emploi dénominatif, 69

Emploi exemplaire, 69

Emploi métaphorique, 69

Emploi métonymique, 70

emprunt, 116

enchassement, 262, 287

endonyme, 140, 141, 243

entité nommée, 194, 195, 200

équivalence, 94, 107, 108, 109, 111, 112, 115, 116, 120,
121, 122, 127, 129, 131, 134, 207, 208, 209, 210, 213,
214, 215, 216, 234, 237, 242, 244, 245

ergonyme, 86

ergonymes, 27, 36, 39, 40, 44, 59, 74, 76, 86, 89, 142,
203, 206, 249

espagnol, 135, 143, 150, 171, 178, 180, 181, 182, 219,
223, 236, 241, 242, 248, 251, 252, 255, 264, 265, 273

Ester, 71, 76

ethnonymes, 83, 136, 140

étouffement, 120

Evans, 173, 260

exonyme, 140, 141, 244

explicitation, 125, 126, 254, 255

F

Flaux, 80

flexion, 8, 29, 38, 273, 274, 276

flexionnelle, 35, 38, 262

Fonction de nomination, 68

Fonction référentielle, 68

Fonction vocative, 68

français, 21, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 36, 37, 38,
39, 41, 42, 44, 45, 60, 61, 62, 64, 65, 70, 89, 104, 105,
106, 107, 115, 116, 117, 119, 122, 123, 124, 125, 133,
135, 139, 140, 141, 143, 147, 148, 151, 153, 162, 164,
165, 167, 171, 173, 174, 178, 180, 181, 182, 183, 191,
194, 195, 200, 201, 203, 204, 205, 206, 208, 210, 213,
214, 215, 219, 223, 232, 235, 236, 242, 243, 244, 247,
248, 250, 253, 264, 268, 269, 271, 272, 273

Françon, 102

Frege, 48, 49

Friburger, 60, 194

Fumaroli, 117

G

Gallèpe, 149, 150, 151, 152

Gary-Prieur, 25, 28, 30, 31, 50, 51, 52, 54, 55, 69, 70, 71

genre, 28, 29, 38, 39, 40, 89, 129, 160, 165, 167, 168,
182, 183, 185, 272, 273, 281, 288

gentilés, 37, 75, 78, 83, 136, 140

Gentzler, 133

Grappin, 275

Grass, 36, 75, 76, 81, 128, 133, 136, 140, 144

grec, 30, 86, 97, 123, 171, 174, 175, 178, 185, 186, 191,
234, 238, 242, 244, 248, 249, 264, 270, 271, 273, 274

Grevisse, 22, 28, 29, 30, 41, 43, 46, 59

Guerrin, 66

guillemets, 175, 266, 269, 270

Guillemin-Flescher, 94, 96, 231

Guiraud, 112

H

Humbley, 53, 136

I

indo-européen, 179, 181, 182, 183, 185, 186

intraduisibilité, 29, 45, 58, 128, 130, 133

italien, 36, 37, 104, 105, 131, 141, 148, 151, 171, 178,
180, 181, 223, 248, 255, 264, 271, 273

J

Jakobson, 54, 111, 112

Jonasson, 24, 36, 41, 42, 43, 44, 67, 68, 69, 70, 72, 81,
134, 143, 237

K

Kapferer, 143

Kay, 97, 104

Kleiber, 49, 50, 67, 69, 71, 131

Kraif, 171, 189, 208

Kripke, 47, 48, 71

Krushkov, 274

L

Lacroux, 31, 32

langues casuelles, 272, 273

Laporte, 190, 191, 207

Lassure, 139

Le Bihan, 69

Le Priault, 45

Le Tour du monde en quatre-vingts jours, 157, 159, 164,
168, 172, 192

Lecolle, 50, 51, 60

Lederer, 108, 110

Lefèvre, 174

Lehrer, 20, 38, 46

Lepesant, 84

Leroy, 30, 31, 79

Lewis, 45, 178, 180

linguistique contrastive, 96, 230, 231

Lungu-Badea, 131

Lyons, 46, 68, 131

M

Maes, 33

majuscule, 25, 29, 30, 31, 32, 33, 36, 73, 81, 250, 267,
268, 269, 283

Malherbe, 179, 180, 181, 182, 183, 248

Manczak, 59, 130, 131

Martinet, 48

Maurel, 37, 58, 75, 77, 80, 81, 194, 198, 204, 253

Mejri, 109

méronymie, 258, 287

mixtes, 73, 134, 169, 237, 247, 249

modulation, 116, 120, 122

Molino, 20, 21, 22, 35, 42, 60, 61, 81

Morin, 73

morphologie, 22, 34, 35, 38, 108, 117, 205, 252, 283

Mounin, 95, 102, 105, 130

multi-texte, 190, 213, 223

N

Nida, 108, 231

nombre, 8, 15, 19, 28, 29, 35, 38, 41, 56, 62, 76, 89, 94,
100, 109, 116, 130, 168, 169, 178, 179, 183, 194, 203,
219, 223, 243, 260, 261, 272, 273, 276, 288

noms et adjectifs relationnels, 200, 218, 263, 269

O

Oustinoff, 95, 97, 103

P

Paik, 75

Paillard, 44, 117, 119, 120, 122, 131

Paumier, 190, 193

Pelletier, 149

périphrases, 263, 288

Petit, 19, 54, 55, 56, 59, 61, 64, 105, 143

Piton, 80
 polonais, 143, 171, 178, 184, 236, 248, 249, 250, 251,
 252, 253, 262, 264, 266, 269, 270, 273, 274, 275
 portugais, 151, 171, 175, 177, 178, 180, 181, 210, 236,
 248, 264, 273
 pragmonyme, 87
 pragmonymes, 27, 39, 40, 44, 76, 87, 89, 144, 203, 206,
 251
 procédés de traduction, 93, 115, 116, 117, 122, 127, 130,
 131, 132, 133, 219, 230, 231, 232, 252
 prolexème, 204, 257, 258
 pronominalisation, 183, 262, 288
 proper names, 20, 33, 46, 49, 72, 129, 132, 146
Pulgram, 20

R

Raskin, 152
Rastier, 109, 223, 277
Reid, 46
 relationnels, 8, 238, 263, 264, 269, 274, 275, 288
 report, 109, 122, 123, 129, 130, 131, 157, 185, 219, 232,
 234, 239, 243, 244, 245, 254
Rey, 19, 24, 52, 53, 54, 56, 62
Ricoeur, 110

S

Saussure, 22, 48, 112
Searle, 49
 sémantique, 22, 28, 46, 50, 51, 81, 105, 106, 107, 108,
 111, 120, 125, 129, 133, 141, 208, 293, 294, 299, 303
 sens, 3, 21, 29, 30, 41, 43, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 60,
 69, 71, 80, 85, 95, 98, 99, 103, 106, 108, 109, 110,
 111, 116, 117, 118, 120, 122, 123, 129, 130, 132, 133,
 150, 151, 167, 180, 181, 230, 283, 299
 serbe, 124, 171, 176, 184, 185, 191, 235, 236, 238, 242,
 244, 248, 249, 252, 253, 255, 264, 270, 273, 275, 276
 signification, 46, 47, 48, 51, 107, 112, 118, 143
Steinberger, 190
 Supertypes, 203
 synonyme, 131, 257
 synonymie, 131, 204, 205, 257

syntaxe, 11, 22, 43, 46, 99, 106, 117, 118, 127, 283, 302

T

TAL, 23, 58, 190
Tesnière, 62
Togebly, 38
Tognini-Bonelli, 189, 230
 toponyme, 27, 79, 84, 249, 252
 toponymes, 27, 64, 66, 74, 76, 81, 84, 89, 130, 133, 136,
 137, 140, 141, 143, 148, 203, 206, 243, 246, 247, 248,
 256, 273
 traduction littérale, 95, 115, 116, 117, 118, 137, 147,
 219, 239, 241
 traduction oblique, 115, 116, 232, 252
 Traductologie, 230
Tran, 37, 81, 203, 204, 205, 258, 263
 transcription, 123, 140, 207, 219, 235, 250
 Transcription, 123, 127, 194, 205, 244
 translittération, 123, 127, 140
 transposition, 109, 116, 118, 119, 120, 252, 254, 285,
 287
Tsamadou-Jacobberger, 271
 types, 11, 27, 28, 44, 53, 70, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 80,
 89, 98, 100, 104, 105, 106, 112, 115, 140, 148, 149,
 152, 169, 195, 198, 204, 206, 218, 234, 249, 269
 typologie, 72, 73, 75, 76, 77, 81, 89, 135, 206

U

Ullmann, 47
 unicité référentielle, 59
 unité de traduction, 104
 unités de traduction, 109, 110, 132, 230
Unitex, 58, 190, 191, 192, 193, 194, 207, 211

V

Van de Velde, 24
Van Langendonck, 33, 47, 72
 Variation diachronique, 205
 Variation diaphasique, 206
 Variation diastratique, 206

Vaxelaire, 133, 134, 145, 146, 147, 148, 149, 151

Vendler, 129

Verne, 11, 55, 101, 157, 159, 160, 161, 162, 164, 165,
167, 168, 171, 173, 177, 186, 206, 219, 237, 238, 239,
241, 242, 243, 245, 250, 264, 265, 266

Véronis, 190

Vinay, 93, 108, 110, 115, 116, 117, 118, 120, 121, 122,
123, 125, 126

Vitas, 175, 176

W

Walter, 96, 178, 180, 182

Weinreich, 49

Whorf, 104

Wilmet, 50, 51

X

XAlign, 190, 191, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 223

Z

Zabeeh, 33, 74



Émeline LECUIT

LES TRIBULATIONS D'UN NOM PROPRE EN TRADUCTION



Étude contrastive du nom propre et de sa traduction à partir d'un corpus aligné de dix langues européennes



Résumé

Les noms propres sont omniprésents et intéressent, depuis des siècles, philosophes et linguistes. Le travail réalisé ici est une étude contrastive des noms propres en traduction, divisée en quatre parties.

Les deux premières parties sont théoriques. La première partie traite de la notion de nom propre en linguistique anglaise et en linguistique française. La deuxième partie présente les différents procédés de traduction, illustrés par des exemples sur les noms propres.

Les deux parties suivantes sont expérimentales. La troisième partie détaille les différentes étapes de la constitution de notre corpus multilingue parallèle aligné et annoté, composé de onze versions du roman de Jules Verne, *Le Tour du Monde en quatre-vingts jours*, en dix langues européennes. La quatrième partie expose les résultats obtenus suite à l'observation du comportement des noms propres en traduction.

Cette étude contredit souvent l'hypothèse largement répandue de leur intraduisibilité.

Mots-clés : noms propres, traduction, corpus multilingue parallèle aligné, annotation, alignement

Résumé en anglais

Proper names are omnipresent and have long held the interest of both philosophers and linguists. Our work, divided into four parts, presents, from a contrastive perspective, the behaviour of proper names in translation.

The first two parts are theoretical. Firstly, we give a general presentation of what is a proper name from the point of view of both English and French linguistics. Secondly, we introduce the different translation processes proper nouns can undergo.

The last two parts are experimental. We begin by explaining the different phases in the process of constitution of our aligned and annotated multilingual parallel corpus, composed of eleven versions of Jules Verne's novel, *Le Tour du monde en quatre-vingts jours*, in ten European languages. We then present the results obtained from the observation of proper names behaviour in translation.

These results often contradict the widespread idea regarding proper names untranslatability.

Key words : proper names, translation, aligned parallel multilingual corpus, annotation, alignment